HAL
open science

Emergence et développement de l'archéologie préhistorique en Midi Toulousain entre 19e et 20e siècle

Sébastien Dubois

To cite this version:

Sébastien Dubois. Emergence et développement de l'archéologie préhistorique en Midi Toulousain entre 19e et 20e siècle. Archéologie et Préhistoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011. Français. NNT : 2011TOU20147 . tel-00690340

HAL Id: tel-00690340

https://theses.hal.science/tel-00690340

Submitted on 23 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :
Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Discipline ou spécialité :

Préhistoire

Présentée et soutenue par :
Sébastien DUBOIS

le : lundi 12 décembre 2011

Titre :

Emergence et développement de l'archéologie préhistorique en Midi toulousain entre XIXe et XXe siècle.

Ecole doctorale :
Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (TESC)

Unité de recherche :
TRACES (UMR 5608)

Directeur(s) de Thèse :

Michel BARBAZA, Professeur émérite, Université Toulouse II-Le Mirail (UMR 5608 TRACES)

Rapporteurs :
Nathalie RICHARD, Professeur à l'Université du Maine, Département d'Histoire
Francis DURANTHON, Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Toulouse

Autre(s) membre(s) du jury

François BON, Professeur, Université Toulouse II-Le Mirail (UMR 5608 TRACES)
Noël COYE, Conservateur du Patrimoine, sous-direction de l'Archéologie
Marc-Antoine KAESER, Directeur du Laténium, Professeur associé à l'Université de Neuchâtel
Yann Potin, Chargé d'études documentaires aux Archives Nationales

Émergence et développement de l'archéologie préhistorique en Midi toulousain entre XIXe et XXe siècle.

Regard sur l'itinéraire scientifique et institutionnel d'Émile Cartailhac (1845-1921).

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Michel Barbaza, directeur de ce travail depuis ses débuts en 2005 et qui m'a, depuis lors, assuré de sa confiance et de son soutien. Je remercie également Messieurs Francis Duranthon, Yann Potin, Noël Coye et Marc-Antoine Kaeser ainsi que Madame Nathalie Richard de m'avoir fait l'honneur d'accepter de participer à ce jury et de prendre ainsi connaissance de ce travail en y portant leur lecture critique. J'adresse également ici toute ma reconnaissance pour ses conseils et son amical soutien à François Bon, qui a suivi pas à pas l'évolution de mes idées, de mes interrogations et la construction de ce travail depuis six années.

M'ont également aidé dans la poursuite de mes recherches, en me donnant accès à la documentation dont ils sont dépositaires, les différents membres d'équipe du Muséum de Toulouse. Je remercie donc Anne Blanquer-Maumont du département Information et réseaux ainsi que Francis Duranthon qui ont bien voulu me prendre en stage sous leur tutelle. De même, je remercie Anne Ingremeau et Frédérique Gaillard du département Documentation qui m'ont facilité l'accès aux archives du Muséum.

Tous mes remerciements également à Pierre Dalous, conservateur des collections de Préhistoire, pour sa confiance alors qu'il supervisait mes travaux dans l' « antre » des réserves. Mes amicales salutations et mes plus vifs remerciements à Guillaume Fleury, assistant de conservation, pour m'avoir fait bénéficier de ses compétences, de sa disponibilité et de son accueil bienveillant dans ces mêmes réserves. Merci enfin à Marie-Dominique Labails et Gaëlle Cap-Jédikian ainsi qu'à

toute l'équipe qui a permis la mise en place, entre octobre 2010 et juin 2011, de l'exposition *Préhistoire(s) : l'enquête* et de l'ouvrage qui l'accompagne, projet double qui m'a « remis sur les rails » au printemps 2010.

J'exprime également ma sincère reconnaissance à Arnaud Hurel qui m'a permis de consulter à loisir les fonds d'archives Cartailhac et Boule dans les locaux de l'Institut de Paléontologie Humaine, ainsi qu'à Noël Coye pour sa disponibilité. Je garde un excellent souvenir de nos discussions et des échanges au cours desquels tous deux m'ont fait part de leurs remarques et de leurs critiques constructives, cette étude doit beaucoup à leurs travaux respectifs et à leurs conseils avisés.

Il m'est également agréable d'adresser ici ma plus vive gratitude à Robert Bégouën ainsi qu'à son épouse Jeanne pour leur chaleureux accueil dans leur propriété de Pujols en Ariège. Sont conservées là, dans des conditions exceptionnelles, de passionnants ensembles archivistiques. À l'occasion de mes diverses séances de travail, j'ai notamment pu apprécier une hospitalité, une bienveillance et de grandes qualités scientifiques et humaines qui m'ont toujours encouragées à mener à son terme ce travail.

J'adresse également tous mes remerciements et ma vive reconnaissance à Marc Comelongue qui m'a toujours fait partager, avec enthousiasme, ses connaissances des différents fonds d'archives, fruits d'un vaste réseau personnel et d'une passion dont il a su me faire part à l'occasion de nos discussions et séances de travail. Peu disponible ces derniers mois, j'espère néanmoins que nous aurons de nouvelles opportunités de collaboration.

Ce travail a été réalisé dans le cadre scientifique du laboratoire TRACES, grâce à l'encadrement plus ou moins direct de ses différents membres. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Je suis également spécialement reconnaissant, à titre scientifique autant qu'amical, envers Caroline Renard, Nicolas Teyssandier et Clément Ménard qui m'ont apporté dans les derniers moments de ce travail une aide précieuse et un infaillible soutien, par leurs nombreuses relectures, corrections et travaux de mise en forme, afin que celui-ci aboutisse dans les meilleures conditions.

Mes remerciements également à Sandrine Costamagno et Vanessa Léa qui ont, elles aussi, largement contribué à la finalisation du présent mémoire par la confiance qu'elles m'ont accordée ces derniers mois.

Mes chaleureuses et amicales salutations également à tous mes collègues archéologues et préhistoriens de Toulouse ou d'ailleurs et qui, dans bien des cas, sont devenus des amis ; Marianne, Sophie, Laura, Romain, Gui, Katja, Delphine, Jean-Baptiste, Nadia, Jessica, Benjamin, Marie-Cécile, Mathieu, Sylvain, Michel², Alex, Will, Fabien, Tiphaine, Thomas, Loïc, Félicie, Arnaud Berlioz et tous ceux que j'oublie, il y en a certainement. Tous mes encouragements aux derniers thésards et bien du plaisir aux suivants.

Plus étrangers à la discipline mais fidèles et patients, bien souvent depuis tant d'années, ma plus profonde amitié et tous mes remerciements, pour n'avoir pas posé trop de questions notamment, vont vers Jérémy, Ismahane, Éric, Cyrille, Arnaud, Ophélia, Florian, Alexandre, Mathias, Karine, Guillaume, Audrey, Leïla, Émilie, Kim, David, Lucille, Agathe, Bénédicte, Alissa, Martin-Bill, Dolores-Loli, Hélène et Gérard, et les autres…

Pour sa patience, sa bonne humeur et tout l'affectueux soutien qu'elle m'a apporté, grand merci et tendres pensées pour Amélie.

Enfin, je dédie ce mémoire et tous les travaux qui ont autorisé sa réalisation à mes parents qui, par leur indéfectible soutien, en toute confiance et avec un aveugle dévouement, ont patiemment laissé passer les années afin que se réalise cette entreprise. Qu'ils trouvent dans ces quelques lignes l'expression de ma plus vive reconnaissance pour l'attention et la tendre affection qu'ils m'ont portées durant toutes ces années, et en particulier dans les moments les plus difficiles, lorsque ce travail se trouvait encore à l'état d'utopie.

Sommaire

Introduction……..……9

Première partie : Eléments pour une approche sociologique de l'érudition de Province dans la seconde moitié du XIXe siècle. Le « laboratoire » toulousain…….25

Chapitre 1 - Rappels historiques……..….…….29
Chapitre 2 - Les sociétés savantes : incontournables acteurs institutionnels……..33
Chapitre 3 - L'Université et l'archéologie préhistorique……...…..87
Chapitre 4 - Les musées toulousains : une vitrine pour l'anthropologie préhistorique...…….……..137
Chapitre 5 - La revue les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*.…….…….…...….…183

Partie II – Culture du doute et positionnement stratégique. Émile Cartailhac et la refonte paradigmatique de la préhistoire au début du XXe siècle…….……..…209

Chapitre 1 - Éléments biographiques…….…….…….……....213
Chapitre 2 - Les débats de la fin du XIXe siècle : les premiers termes d'un divorce intellectuel…....……237
Chapitre 3 - La refonte disciplinaire : un tournant de siècle aux enjeux multiples……...……..259
Chapitre 4 – Synthèse…...……...291

Conclusion…….....307

Bibliographie, index des abréviations, table des matières……...…...311

Introduction

L'écriture de l'histoire de l'archéologie préhistorique est une pratique aussi ancienne que la discipline elle-même. Depuis le XIXe siècle, et jusqu'aux études actuelles, la plupart des travaux généraux ou monographiques s'ouvrent en effet par un préambule, une introduction plus ou moins développée, rappelant les grandes étapes de la recherche dans le domaine désigné. Selon les époques, les contingences culturelles ou scientifiques, selon les auteurs également, cette écriture a pu répondre à différents objectifs et correspondre à différentes perceptions de l'histoire, de l'archéologie et, de fait, de l'histoire de l'archéologie. Ainsi, dès la fondation de la Préhistoire, cette écriture a joué un rôle important dans la démarche d'une affirmation identitaire. Cherchant à justifier sa légitimité scientifique, ses historiens ont dès lors tenté de l'inscrire dans un processus long au sein duquel son champ d'étude se plaçait comme l'aboutissement de réflexions débutées très tôt dans l'histoire des idées. Ainsi, replacée dans une continuité, voire désignée comme une finalité, l'archéologie préhistorique se dotait alors de « précurseurs », et son histoire étant jalonnée par un enchaînement de périodes de latence et de « révolutions », elle présentait, *in fine*, les traits d'une discipline parvenue à sa pleine maturité par une accumulation de connaissances, et donc éligible au rang de science à part entière.

Arrivée au terme de sa réflexion et de certains de ces objectifs, on doit notamment à cette démarche la mise en place d'un « panthéon » des « pères » de la discipline ; mais cette conception, déjà ancienne, de l'histoire de la Préhistoire, ou « historiographie de légitimation »[1], est aujourd'hui surannée. Telle qu'elle définit aujourd'hui son ambition et ses apports, l'histoire de

[1] Coye 1997 : 295-297 ; Coye 2011.

l'archéologie intègre pleinement une histoire des sciences, et notamment des sciences humaines, et tente alors d'instaurer une concertation entre expérience et pratique de l'archéologie[2].

Notre approche procède donc de cette démarche : sans visée justificative, nous l'avons voulue dégagée de tout présentisme ; sans véritable prétention épistémologique mais, par certains aspects, davantage définie autour d'une problématique sociologique. Et dans un paysage où les études portent plus volontiers leur attention sur une description et une analyse générale des mécaniques intellectuelles, ou sur une lecture épistémologique de la nature ou de l'évolution des idées à une échelle relativement large[3], le choix d'une focale plus serrée nous a paru complémentaire et pertinent à différents égards, c'est tout du moins ce que nous tâcherons de justifier.

Toulouse se prête parfaitement au rôle d'une étude de cas pour tester, à échelon local et régional, l'émergence, depuis le milieu du XIXe siècle, de nouveaux domaines de savoirs tels que l'archéologie préhistorique. Éminemment dépendant d'une pratique de terrain à l'occasion de laquelle sont collectés les documents et où s'éprouvent les choix méthodologiques de la discipline naissante, le développement de cette discipline s'est en grande partie joué hors du cadre académique, à distance des cénacles scientifiques, et notamment parisiens. La position de carrefour géographique de Toulouse, entre Aquitaine et Pyrénées, deux terrains privilégiés d'expérimentation pour les premières recherches en Préhistoire, la longue tradition d'érudition et la mise en place relativement précoce d'institutions d'accueil pour la jeune discipline, ont également constitué autant de motifs justifiant un tel intérêt.

Très tôt donc, la ville rose constitue un pôle important pour le développement de la recherche, la vogue naturaliste y est très fortement implantée – on peut ici évoquer les travaux et contributions des Philippe Picot de Lapeyrouse (1744-1818), Jean-Baptiste Noulet (1802-1890), Nicolas Joly (1812-1885), Armand de Quatrefages (1810-1892) ou encore Édouard Lartet (1801-1871) – et fait de la cité un refuge pour ces savants et leurs nombreuses collections.

Car depuis ce Midi toulousain, Paris apparaît, au milieu du XIXe siècle, certes comme un foyer fort attractif pour ces hommes d'érudition par l'intensité de l'activité scientifique qui s'y déroule, mais également comme un centre géographiquement très éloigné – et parfois – du giron méridional. L'absence de ligne de chemin de fer directe entre Toulouse et la capitale avant l'extrême fin du siècle implique alors de longues et pénibles heures de trajet pour joindre les deux villes. Seul le détour par Bordeaux permet de gagner un peu de temps, encore que son raccord à

[2] Coye 2011. : 199.
[3] Notamment Richard 1992 ; Coye 1997 ; Kaeser 2004.

Paris ne s'achève qu'au milieu des années 1850[4]. Toulouse demeure donc, de fait, très isolée de la capitale jusqu'au début du XXe siècle. Et cette position de retrait est certainement un facteur favorable au développement de réseaux locaux d'échanges et de diffusion des savoirs, de même qu'à l'affirmation d'une identité institutionnelle propre, loin des zones de rayonnement de l'influence académique de la capitale. Comme ailleurs en Province, une singularité scientifique semble alors s'y être épanouie, constituant pour nous un motif d'étude intéressant.

En adoptant ainsi ce point de vue micro-historique, ou micro-géographique pour ce qui concerne la zone étudiée, nous avons cherché à privilégier une approche nous permettant d'entrevoir la complexité des mécaniques à l'œuvre dans la constitution d'un corps social, en l'occurrence celle d'une collectivité savante. Ce faisant, nous avons également cherché à éviter une « compression » de ses différents plans constitutifs en un tout fini – démarche que Jacques Revel désigne comme une *dé-banalisation* de ces mécaniques[5] – et les diverses dynamiques scientifiques, institutionnelles ou sociologiques engagées dans la formation de cette communauté nous sont apparues plus clairement. Individualisées les unes des autres, les entités, leurs interactions, comme leurs incompatibilités prenaient alors sens dans cet écheveau complexe.

Dans cette perspective d'une micro-histoire, le choix de notre clé d'entrée devait être suffisamment pertinent pour nous offrir la possibilité de définir et d'explorer ces différentes dynamiques tout en s'insérant dans le cadre chronologique que nous nous étions fixé pour cette étude. La figure d'Émile Cartailhac semblait donc parfaitement s'adapter à une telle enquête, tant son parcours offre de liens avec chacune des facettes que nous souhaitions décrire, tout en leur offrant en et par lui-même une certaine forme d'unité.

Né en 1845, venu à l'étude des sciences naturelles alors qu'il n'a pas vingt ans, il s'avance sur la scène savante au moment où les discussions sur l'ancienneté géologique de l'Homme s'achèvent. Sa vocation de préhistorien s'est donc, pour ainsi dire, confirmée alors même que ce champ disciplinaire prenait corps. Contemporain des premiers débats et des premières découvertes archéologiques qui fondent le corpus documentaire de la nouvelle science préhistorique, il assiste alors à l'inauguration de nouveaux horizons scientifiques où prennent pied l'anthropologie, la paléontologie humaine ou l'ethnographie.

C'est également en collaborateur actif qu'il participe à la mise en place des premières initiatives qui devront fonder, au fil du demi-siècle suivant, l'assise institutionnelle de ce domaine naissant. Premiers congrès internationaux, diffusion d'une littérature spécialisée, inauguration des premiers musées spécifiquement dévolus à l'archéologie et à l'histoire des plus anciennes sociétés

[4] Duchemin 1945.
[5] Revel 1996 : 24.

humaines, ces différentes composantes sont en effet autant d'éléments nouveaux et stimulants pour cet érudit passionné.

Il s'implique alors immédiatement, et avec un certain dynamisme, dans ce mouvement scientifique : assistant de la section de Préhistoire lors de l'organisation de la Galerie de l'histoire du travail à l'Exposition universelle de Paris en 1867, secrétaire-adjoint de la première session des congrès internationaux de préhistoire et d'anthropologie la même année, délégué puis président de la section d'Anthropologie de l'Association française pour l'avancement des sciences, Cartailhac est de toutes les rencontres, de toutes les tribunes où s'expriment les plus éminents savants de son temps.

La première décennie de son parcours scientifique est des plus prolifiques : après avoir renoncé à la carrière d'avoué malgré sa réussite à l'examen de la licence de Droit, il s'engage également dans la vie de nombreuses sociétés savantes, se lance dans l'univers éditorial en fondant en 1866 les *Bulletins de la Société archéologique du Midi de la France*, activité qu'il accroît en rachetant à Gabriel de Mortillet (1821-1898) sa revue *Matériaux pour une histoire positive et philosophique de l'Homme* trois ans plus tard.

Parallèlement, il continue ses excursions sur le terrain et fouilles de nombreux dolmens aveyronnais, travaux dont il publie les résultats dans les revues locales d'archéologie ou d'histoire, ou qu'il fait paraître dans les premiers périodiques spécialisés de diffusion nationale. Il donne l'ensemble de ses collections personnelles au jeune Muséum de Toulouse au sein duquel il est désigné comme « attaché » avant d'être conservateur-adjoint sous la direction de Noulet. Il multiplie les conférences et interventions publiques, anime les premiers cours libres d'anthropologie dans les facultés toulousaines, explore le bassin méditerranéen et tente de publier ses observations.

Cartailhac participe également toujours activement aux débats de son temps et acquiert ainsi, en l'espace de deux décennies, une notoriété et une autorité que lui reconnaît une grande partie de la communauté savante de la fin du siècle. Cette autorité, il saura la convertir au siècle suivant, en se faisant le « parrain » d'une nouvelle génération de préhistoriens, tandis que d'autres s'abîmeront dans la défense d'orientations alors remises en cause. En effet d'abord détracteur puis ambassadeur dévoué de l'art pariétal préhistorique, il accompagne la refonte disciplinaire du tournant de siècle aux côtés d'une nouvelle génération de préhistoriens, opérant ainsi la jonction générationnelle et paradigmatique entre deux époques. Actif jusqu'aux dernières heures de son existence, son activité foisonnante offre l'image d'un savant aux multiples facettes et dont la production scientifique investit des champs de recherche et de réflexion très variés. Et, à sa mort, il laisse le souvenir, à Toulouse du moins, d'une personnalité centrale de l'essor intellectuel de

cette ville et, sur une scène plus large, l'image d'un scientifique qui fut capable de modifier en profondeur son jugement, ainsi que l'incarne son *Mea culpa*.

Envisager cette étude au travers d'un destin individuel, d'un parcours singulier et, par définition, non reproductible, nous permettait d'interroger le processus de développement de la préhistoire, d'une part en faisant apparaître des choix ou des stratégies personnelles au sein d'une entreprise collective[6] et, d'autre part, en le préservant de l'écueil des catégorisations. Mais, pour y parvenir, loin de constituer une narration chronologique linéaire, et peut-être anecdotique, comme il fut parfois reproché au genre biographique[7], ou encore une aride succession d'étapes balisée par un début et une fin[8], la lecture que nous avons tenté de proposer se veut davantage transversale. L'examen de ce parcours, par une intégration de ses contingences scientifiques autant qu'affectives ou morales, enrichit en effet d'autant notre perception de la manière dont Cartailhac conçoit son statut de savant et son rôle au sein de la communauté scientifique. À travers ce cas individuel, ce sont donc différentes thématiques que nous abordons : celles touchant aux relations humaines au sein de ce corps social, notamment par le biais des postures politiques ou métaphysiques de certains de ses acteurs, celles décrivant également les modes de structuration des modèles théoriques ou institutionnels de ces sciences nouvelles. Bref, on peut observer là la formation et le développement d'une société dans la société ainsi que la transmission ou l'infléchissement des valeurs culturelles qui s'effectuent de l'une à l'autre. Et dans ce cheminement, par son activité et sa personnalité, Cartailhac sera notre « prétexte », nous servant à la fois de guide et de sujet.

L'orientation générale de ce travail constitue le prolongement de précédents travaux universitaires menés sur des points thématiques ou chronologiques ayant servi d'amorce à notre démarche. Sans formation historienne à proprement parler, c'est davantage par le biais de problématiques archéologiques que nous avons été amené à entreprendre ces recherches.

Le premier jalon de cet itinéraire est ainsi intervenu à l'occasion d'un examen d'ensembles archéologiques caractéristiques de l'Aurignacien pyrénéen. Le site de Tarté (Haute-Garonne), qui fit l'objet de fouilles au XIXe siècle, attira alors notre attention[9]. Son intérêt dans la démarche historiographique se présentait sous la forme d'implications diverses : l'évocation de son industrie en 1896 par Cartailhac[10] suggérait, comme pour d'autres sites du massif pyrénéen, de compléter

[6] Levi : 1989.
[7] Loriga 1996 : 209.
[8] Bourdieu 1986.
[9] Dubois 2004.
[10] Cartailhac 1896.

les données alors disponibles afin de vérifier ou de préciser son attribution chrono-culturelle. Nous sommes alors quelques années seulement avant l'épisode de la « bataille aurignacienne », et cette publication semblait annoncer la remise en question de certains points de la chronologie de Mortillet, remise en question qui allait bientôt avoir, dans le contexte du début du XXe siècle, de plus conséquentes retombées. La révision des données de Tarté intervient d'ailleurs en 1907, en plein contexte de controverse autour de l'Aurignacien, avec les travaux de Cartailhac lui-même et de Jean Bouyssonie (1877-1965), autre figure phare de cet épisode. Le second intérêt de cette industrie, un de ceux sur lequel nous nous sommes alors attardé, est précisément la conduite de cette révision et ses résultats dans un tel contexte. On assiste alors à la fabrication de l'Aurignacien, et la sélection du mobilier opérée par Cartailhac et Bouyssonie sur un site appelé à servir de référence, mérite d'être appréciée à cette mesure.

Au travers de l'étude de cet ensemble, les travaux de Cartailhac et son rôle exact dans la discussion autour de la question aurignacienne avaient soulevé certaines interrogations. À l'issue de cet examen, nous avons donc réorienté nos travaux vers des aspects plus directement historiographiques, afin de tenter d'apporter quelque lumière sur celles-ci[11]. En privilégiant cette lecture, nous nous sommes alors intéressé à la remise en question que constitue cet épisode, élément d'une profonde refonte avec ses contingences méthodologiques ou institutionnelles, au travers notamment de l'examen d'un « réseau Breuil » dans lequel Cartailhac trouve bien sûr une place importante. Cette démarche historienne nous a également conduit à faire varier les types de sources : collections archéologiques et archives – auxquelles nous avons alors été confronté pour la première fois – venaient ainsi conjointement enrichir le propos. C'est alors que, face à l'apparente richesse de ces fonds, nous avons entrepris de les mobiliser dans une réflexion centrée à la fois sur la personnalité de Cartailhac, sur ses domaines d'exercice à Toulouse, ce qui nous permettait également de le replacer au cœur de différents réseaux dont ses diverses activités apparaissaient comme autant de nœuds ou de points de relais.

Pour la présente étude, nous avons choisi de préciser les termes de cette réflexion en la centrant sur les dynamiques de développement de la discipline en Province, et en particulier à Toulouse. À partir du dernier tiers du XIXe siècle, le paysage institutionnel de la Préhistoire est en effet en pleine structuration. Mais alors que, sur ce plan, la configuration académique est encore relativement peu développée – on peut toutefois mentionner le jalon que constitue alors la fondation du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, venant compléter un paysage occupé auparavant surtout par l'Académie des Sciences et le Muséum de Paris –, le rôle

[11] Dubois 2005 ; Dubois, Bon 2006.

de la Province y apparaît notable. C'est en effet là que sont conduits les travaux de terrain qui fournissent la documentation archéologique aux discussions autour de l'ancienneté géologique de l'Homme[12]. La présence également d'un tissu de sociabilité érudite dans les départements favorise la diffusion de ces thèmes de discussion à travers publications et congrès, à échelle locale d'abord, puis de manière plus large, par un réseau de connexions plus ou moins formelles.

Afin de mettre en évidence ces différents dispositifs et leur intervention dans le processus d'ensemble, nous avons opté pour un resserrement progressif du propos, c'est à dire que nous avons choisi d'analyser chaque phénomène en partant du général vers le particulier. Ce choix nous permet ainsi d'observer certaines caractéristiques conjoncturelles d'un contexte global, celui du développement d'une nouvelle discipline scientifique, pour tenter de considérer la manière dont les expériences locales y répondent. Nous avons ainsi mobilisé, dans notre réflexion, Toulouse comme un laboratoire des expériences institutionnelles nationales avec, en son sein, un itinéraire particulier qui vise alors à en dégager les caractères emblématiques et les particularismes.

Comme nous l'évoquions plus haut, le personnage d'Émile Cartailhac constituera le pivot de cette dialectique. On le retrouvera donc tout au long de cet exposé, mais plus ou moins présent selon les thématiques abordées. Ainsi il sera seulement évoqué dans la première partie de ce travail, alors que nous aborderons la vie érudite locale et les différentes institutions toulousaines ou nationales. Il occupera en revanche une position centrale en seconde partie de notre étude. Rassemblant alors certains des éléments entrevus au cours de la première partie, nous insisterons notamment sur son activité savante et nous attarderons sur sa participation à certaines discussions autour de questions dont s'empare, à partir du dernier quart du siècle, la communauté préhistorienne. Nous introduirons cette seconde partie par quelques éléments biographiques qui seront pour nous l'occasion de rappeler certains repères de son parcours personnel et scientifique que nous n'aurons pas évoqués ailleurs.

Dans un premier temps, il sera ainsi question de définir le socle sur lequel se met en place l'appareil institutionnel de l'archéologie préhistorique à Toulouse, quelles en sont les composantes et comment ses acteurs conçoivent leurs rôles dans la société locale. Nous tenterons également alors de définir les liens et les relations existant entre ces diverses entités (compagnies savantes, musées, périodiques…) ainsi que les rapports qu'elles entretiennent avec les autres acteurs sociaux, du monde politique et universitaire notamment, dans leur démarche de promotion scientifique. Bien entendu, quelques rappels réguliers replaceront, au fil du texte, ces

[12] On pense aux recherches menées dans la Somme sous la conduite de Jacques Boucher de Perthes (1788-1868) ou encore aux travaux de Lartet dans les Pyrénées, à Massat (Ariège) et Aurignac (Haute-Garonne) notamment, puis en Dordogne en compagnie de Henry Christy (1810-1865).

interrogations dans le climat politique du moment, afin d'apporter des éclaircissements sur les enjeux qui président, bien souvent, à ces relations.

Après avoir consacré la première partie de notre étude à une histoire institutionnelle de la préhistoire, nous nous arrêterons, dans un second temps, sur certains épisodes qui participent davantage d'une histoire des idées. Et pour illustrer ce second terme, nous avons choisi de nous pencher sur des discussions qui ont marquées, chacune à leur manière, différents temps de la carrière scientifique de Cartailhac, entre XIXe et XXe siècle.
Cette seconde partie précisera donc la teneur des débats autour de l'existence de l'Homme tertiaire et des sépultures paléolithiques, points sur lesquels s'exprime un large pan de la culture intellectuelle de Cartailhac, entre retenue et scepticisme. C'est d'ailleurs cette culture du doute chez le préhistorien toulousain, élément central dans la construction de son identité scientifique, qui l'éloigne peu à peu du dogmatisme de Mortillet dont il s'était pourtant longtemps réclamé comme le disciple. Scepticisme sur l'Homme tertiaire donc, sur le fait de sépultures à l'époque paléolithique également, sur l'authenticité de l'art pariétal, hésitations sur le caractère totalisant de la classification chrono-typologique, c'est finalement de lui-même qu'il finit par douter sous l'influence d'un mentor autoritaire et volontiers manipulateur. Il n'hésite pourtant pas, à l'heure où la tendance est davantage à des prises de positions marquées, à afficher publiquement sa retenue. Se tenant à l'écart des systèmes, davantage homme de synthèse, c'est aussi là ce qui permettra, au tournant du siècle, son rapprochement intellectuel avec Henri Breuil. Nous nous sommes donc également intéressé aux controverses par lesquelles s'introduisent les premiers termes de la refonte du début du XXe siècle : discussions autour de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique et celle, contemporaine, de l'Aurignacien. La participation active de Cartailhac à ces débats signe en effet sa souscription au renouvellement des modèles théoriques et méthodologiques portés par une génération de jeunes préhistoriens qui va, dès lors, occuper le devant de la scène. C'est également pour le toulousain l'occasion d'un second souffle sur son parcours scientifique, avec l'ouverture de nouveaux champs de réflexion, la perspective d'associer son nom et d'engager son autorité dans ce mouvement de refonte qui voit le désaveu du système Mortillet. Nous verrons également alors la façon dont se manifestent, à l'occasion de ce moment de bascule dans la pratique archéologique et préhistorienne, les jeux d'intérêts et de stratégies collégiales ou personnelles.

Une partie importante du présent travail relève donc dès le départ de l'exercice. Celui-ci a d'abord consisté en une immersion dans l'univers scientifique et culturel du XIXe siècle, entrevus

lors du traitement des différentes problématiques évoquées plus haut mais dont il s'avérait nécessaire d'approfondir la connaissance par l'enrichissement des angles d'approche. Aspects sociaux, politiques ou métaphysiques sont en effet indissociables d'une lecture des phénomènes que nous nous proposions d'étudier ici, il s'agissait donc d'en maîtriser les manifestations afin de comprendre au mieux la nature des mouvements, leurs interactions et, finalement, le sens de ces interdépendances dans l'énoncé historien. Cette exigence s'exprime d'ailleurs dans ce travail par certains développements, notamment en début d'étude, qu'on estimera peut-être trop longs au regard de leur intérêt véritable pour le sujet. Ils intègrent pourtant pleinement la démarche qui fut la nôtre, démarche de recherche mais également choix de traitement et de présentation de ce sujet, en procédant par un resserrement du propos, du général vers le particulier.
En abordant ce sujet, c'est également une immersion dans un univers particulier que l'on devait opérer, celui d'un destin singulier, personnel autant que scientifique, pris dans son époque, entre XIXe et XXe siècle. Tenter de pénétrer la pensée savante de Cartailhac signifiait en effet également approcher l'homme, souvent surpris, au détour de l'examen de certains fonds documentaires, dans sa dimension intime. En se familiarisant avec des aspects de sa personne qui ne transparaissent que difficilement au travers de la littérature, on approchait alors une construction de son identité scientifique enrichie des contingences morales ou affectives de son parcours. Dans cette démarche, l'examen des archives personnelles fournit les indications, d'ailleurs plus ou moins précises, qui permettent de compléter ce portrait. Car en effet, si elles constituent une clé d'entrée privilégiée dans la sphère intime du savant, ces dernières comportent aussi, comme les sources publiées, des biais dont il faut bien sûr tenir compte et sur lesquelles nous nous arrêterons un instant.

On peut donc rappeler en premier lieu l'intérêt que présente, pour cet examen, la littérature scientifique. Articles parus dans les périodiques spécialisés, monographies et ouvrages constituent en effet la source première par laquelle s'ouvre l'étude de la production savante. Ils fournissent un état de la recherche, précisent des postulats méthodologiques ou théoriques et présentent ces apports dans le cadre général de la diffusion et de la circulation des connaissances, les situent dans le paysage scientifique. De la même manière, les comptes-rendus d'ouvrages que proposent ces revues spécialisées permettent de comprendre la manière dont ces savoirs sont perçus au moment de leur diffusion au sein de la communauté, ils renseignent alors certains aspects de la normalisation des moyens de cette diffusion. Pour le cas qui nous intéresse ici, ceux parus dans les *Matériaux*, dont beaucoup ont été rédigés par Cartailhac, documentent également des rapports entretenus au sein même de la collectivité savante. Celle-ci possède en effet ses

règles sociales, ses valeurs morales, ses écoles de pensée et ses rapports d'autorité, différents caractères qu'il est possible d'apprécier par la lecture de ces revues ou comptes-rendus. Autres éléments intéressants pour une approche du fonctionnement de cette communauté sont les comptes-rendus de congrès et de rencontres scientifiques. Ces chroniques, loin d'être anecdotiques et, au contraire, soigneusement établies, montrent la tenue des débats qui animent la collectivité. On y suit alors la vie des discussions, celle des idées également, avec les moments de dynamisme et d'inertie qui régissent leur évolution. Elles mettent en scène, là aussi, des écoles de pensées, la formation de groupes dans le groupe, en fonction d'affinités personnelles ou intellectuelles, et les mécaniques sociologiques ou les jeux d'influence à l'œuvre à l'occasion de ces rassemblements savants.

Bien sûr, la manipulation de ces documents sans un certain recul comporte le risque d'une représentation trop partielle, incomplète de la nature véritable de ces relations et, par extension, de la communauté savante elle-même. Ces comptes-rendus de sessions ne constituent en effet que des témoignages tronqués, souvent lacunaires, de la teneur des discussions. Ils constituent certes un moyen d'évaluer l'implication de ses membres dans le processus d'identification sociologique et scientifique du groupe, mais ne restituent souvent qu'une partie des contenus. Certains aspects, certains points ou certaines contributions sont littéralement purgés et on n'a plus là qu'une vue très partielle de la teneur des échanges. Dans l'ensemble, nous n'avons jamais perdu de vue que ces témoignages ne restituaient finalement que l'image que la collectivité savante voulait renvoyer d'elle, en totale conformité donc avec ses propres attentes, avec la vision idéale qu'elle souhaitait projeter sur le reste de la société. Le ton de certaines discussions, l'antagonisme intellectuel ou personnel de certains groupes ou individus, qui peut alors s'exprimer avec vigueur, de même que les échanges informels ou les alliances qui peuvent naître en marge des séances, sont autant d'éléments déterminants qui échappent à notre analyse. La rigidité de ces codes de représentations, l'exigence d'une harmonie courtoise altèrent en effet souvent une lecture objective et gomment conflits et conventions existant au sein d'une communauté savante, pourtant non exempte des luttes d'influence que connaît tout groupe social.

On retrouve d'ailleurs cette normalisation du discours dans de nombreuses sources. On peut en effet signaler à ce titre le genre particulier que constitue la notice nécrologique. Également très codifiée, celle-ci propose bien souvent une vue très lissée de celui dont elle rappelle les grandes étapes de la carrière scientifique ou de l'itinéraire personnel. Toujours bienveillantes, souvent élogieuses, parfois condescendantes, ces biographies posthumes formulent les rappels pour la postérité en évoquant les principales contributions et en ménageant au disparu une place au sein du panthéon de ses prédécesseurs. Dans le cas de Cartailhac, on y salue tantôt son goût pour les

lettres, son sens de la vulgarisation, son intégrité d'homme de science ou ses qualités de conciliation. Certains éloges prennent également volontiers un ton personnel qui offre alors accès à une dimension plus discrète du savant[13], celle d'un homme d'affects avec ses joies et ses peines, ses convictions ou ses déceptions. Il n'est ainsi pas rare de trouver, dans ces productions, une ou des anecdotes présentant telle qualité ou tel trait de caractère qui, mis en scène dans une évocation sympathique, dans une situation particulière, semblent lui rendre quelque humanité dont l'avait partiellement privée l'austérité de son statut d'homme de science.
Nous avons donc utilisé ces différents types de sources en conservant toujours un certain recul quant à leurs apports réels et en tenant bien sûr compte des biais dont ils pouvaient être porteurs, susceptibles de parasiter une lecture claire et critique des différents phénomènes que nous souhaitions étudier ici.

Parallèlement à la mobilisation de ces sources publiées dans la conduite de ce travail, nous avons également fait appel aux apports de différents fonds d'archives personnelles de Cartailhac. Nous les évoquerons ici sans toutefois aller plus avant dans une description complète de leurs contenus respectifs. Comme pour les sources évoquées plus haut, nous nous arrêterons rapidement sur certaines de leurs caractéristiques afin d'apporter un éclairage sur leur nature et sur ce qu'elles ont effectivement apporté à cette étude, soulignant également ainsi certains de leurs inconvénients.

Il s'agit de quatre ensembles principaux répartis au sein d'institutions toulousaines ou parisiennes. À Toulouse ou dans sa région, on peut ainsi évoquer les fonds du Muséum de la ville, dont les corpus très hétérogènes semblent plutôt documenter la fin du XIXe et le début du XXe siècle, et le fonds conservé par l'Association Louis Bégouën à Montesquieu-Avantès (Ariège). Ce dernier est notamment riche de plusieurs centaines de correspondances classées par auteur et couvrant une large période chronologique de l'activité scientifique de Cartailhac, documents auxquels nous avons amplement fait appel pour la reconstitution de certains réseaux savants dans lesquels Cartailhac s'est impliqué. À Paris et dans sa région, nous avons également mobilisé les nombreuses correspondances conservées au Musée d'Archéologie Nationale, notamment dans les fonds d'archives de Gabriel de Mortillet – avec lequel le toulousain a entretenu une relation épistolaire durant le dernier tiers du XIXe siècle – et de Salomon Reinach. Ce second lot concerne davantage le début du XXe siècle et témoigne des échanges entretenus entre les deux confrères jusqu'à la disparition de Cartailhac. Nous avons également eu l'occasion d'exploiter une partie des fonds conservés à l'Institut de Paléontologie Humaine. Signalons que ces derniers ont fait l'objet

[13] Dans ce registre, on peut mentionner les notices de Marcellin Boule (1861-1942) (Boule 1922), de Salomon Reinach (1858-1932) (Reinach 1922), et bien sûr celle de Henri Bégouën (1863-1956) (1924).

d'un inventaire qui a facilité leur consultation et permis de cibler avec plus d'aisance les lots susceptibles de documenter notre étude.

Lorsqu'on évoque les archives personnelles de Cartailhac, et plus précisément les différents lots documentaires qui les constituent, d'emblée nous vient à l'esprit l'idée qu'elles sont, en de nombreux points, à l'image de son activité scientifique : géographiquement dispersées et de valeur très inégales.

Cette fragmentation, Cartailhac lui-même en est autant l'auteur que ceux qui, après sa disparition, se désignèrent comme les dépositaires intellectuels ou institutionnels de son héritage. Nous évoquions plus haut son implication dans de nombreux projets et le fait qu'il ait mené de front de multiples activités à des endroits différents, ou encore l'étendue de son réseau de correspondants à l'échelle nationale et internationale. Ces divers motifs confèrent ainsi à ces ensembles archivistiques un aspect mosaïque au sein duquel il est parfois difficile de se repérer et dont il est en tout cas presque impossible d'évaluer l'ampleur. En effet, et pour n'évoquer que l'exemple des correspondances, combien de lots égarés sommeillent encore dans des fonds privés ou publics, chez des particuliers ou dans les archives de quelque société savante du Rouergue ou de l'Auvergne ? La localisation de ces ensembles sans doute très nombreux, et leur étude exhaustive constituaient une longue enquête que nous ne pouvions bien sûr pas mener dans le seul cadre de ce travail. Il s'agissait en effet ici d'examiner les fonds dont nous disposions afin de tester, dans un premier temps, leurs potentialités documentaires et leur capacité à nourrir les problématiques soulevées par cette étude.

Cette forte dispersion, de même que le caractère très fragmentaire ou inégal de ces divers ensembles d'archives, peuvent s'expliquer par le regard plus ou moins conscient que Cartailhac lui-même porte sur les reliefs de ses nombreuses activités savantes. Car, contrairement à certains de ses contemporains, le toulousain ne semble pas s'être particulièrement préoccupé de ce qu'il laisserait à la postérité. Il ne semble en effet pas avoir été animé par la volonté de trier, de classer, de ranger ou de répertorier sa documentation, ni pour lui-même, ni pour léguer à un éventuel successeur les matériaux d'une biographie ou d'une étude complète. Ainsi, notes de lectures, billets griffonnés à la va-vite, citations d'ouvrages, idées égarées, brouillons de cours ou de dessins et correspondances personnelles se côtoient souvent sans distinction au sein de lots bigarrés. Peu soucieux du devenir de sa production, cet aspect témoigne peut-être là d'une certaine lucidité chez Cartailhac quant au devenir d'une œuvre essentiellement de synthèse, et dont les conclusions ont déjà fait, en quelques années, l'objet de réactualisations.

Il est donc apparu qu'en plus de cette forte dispersion, ces ensembles ne constituent pas un tout complet. Certains, particulièrement fournis, contrastent en effet avec d'autres, bien plus lacunaires, ou présentant des intérêts scientifiques moindres. Souvent peu ou pas référencés ni indexés, difficilement attribuables à une activité particulière, on se perd souvent à tenter d'attribuer tel document ou telle référence à un domaine d'activité particulier. Ainsi par exemple, pour évoquer le cas des ensembles conservés au Muséum de Toulouse, il apparaît très délicat de distinguer ce qui relève de l'enseignement, d'une production savante « pure », ou encore de prises de notes à l'occasion de lectures. De même, si ces divers ensembles documentaires possédaient certainement un sens pour leur auteur, ils ont perdu toute cohérence logique ou formelle par les nombreuses manipulations et désolidarisation qu'ont opérés les décennies et les dépositaires de ces fonds. Après une réorganisation en ensembles thématiques, démarche de classement apparemment nécessaire, toute examen « archéologique » de leur processus de formation – ou de « sédimentation » – ou de leur cohésion est en effet devenue inenvisageable.

Face à de tels ensembles, et à leurs compositions disparates, il nous a fallu opérer des choix. Il n'était en effet pas dans le propos de cette étude d'exploiter l'ensemble d'une documentation si variée. De même, certains points abordés dans ce travail, lors de l'évocation des différentes institutions que peuvent figurer les musées, la revue les *Matériaux* ou les sociétés savantes, constituent à n'en pas douter des champs de recherches à part entière et qu'à ce titre, ils nécessiteraient des développements plus aboutis que ceux que nous avons proposés ici. Notre propos était surtout d'observer l'émergence d'un nouveau domaine scientifique dans un contexte local, en intégrant le personnage de Cartailhac au sein des différents réseaux existant autour et entre ces institutions afin de préciser son rôle au sein de cette dynamique d'essor intellectuel et de développement institutionnel.

Ainsi, nous avons particulièrement centré notre attention sur l'examen des correspondances scientifiques que Cartailhac a entretenues avec nombre de ses contemporains. Là encore, une sélection s'est naturellement opérée par les orientations de notre recherche. Ce dépouillement a alors permis de compléter notre perception de cette communauté savante : on a pu en mesurer l'influence sur différents domaines d'activité et secteurs géographiques. On a également pu entrevoir la nature et l'évolution des relations entre scientifiques, et déterminer les types d'informations qui se transmettent, ou non, à l'occasion de ces échanges. Ce mode diffusion et de circulation des savoirs, de même que certains mécanismes sociologiques inhérents à la formation d'une communauté à l'échelle internationale apporte alors un éclairage qui vient complémenter les données fournies par les sources publiées.

Enfin, pour clore cette introduction, et avant d'aller plus avant dans le propos, on peut rappeler ici certains des motifs qui ont présidé au choix d'un tel sujet. En effet, depuis quelques années et à mesure que s'ouvraient les pistes de réflexions sur un tel personnage, au cours de nombreuses discussions informelles menées avec différents interlocuteurs, historiens ou praticiens de l'archéologie, est souvent revenue cette interrogation : *Pourquoi avoir choisi Cartailhac ?* Plus couramment centrée sur des personnalités-phares de l'histoire de l'archéologie préhistorique que sont par exemple les Lartet, Mortillet, Breuil ou Leroi-Gourhan, la littérature a en effet longtemps délaissé ces figures « secondaires » de la discipline. Depuis plusieurs années pourtant, on observe la multiplication d'études et de travaux sur ces savants locaux ou de second plan. On peut citer ici à titre d'exemple les importants travaux autour de Édouard Desor (1811-1882) menés par Marc-Antoine Kaeser[14], les études menées sur les archives de Joseph Déchelette (1862-1914) par une équipe dirigée par Sandra Péré-Nogues[15] ou encore les études de cas telle que celle menée sur Paul Vouga (1880-1940) par Noël Coye[16]. Or ces travaux, souvent nourris d'une riche documentation archivistique soigneusement et méthodiquement dépouillée, montrent à mesure que progresse l'examen de leurs parcours respectifs et des réseaux scientifiques dans lesquels ils prennent place que leur rôle n'est pas moins important dans l'élaboration des savoirs que ceux des grands noms que la postérité a plus volontiers retenu. Ce faisant, le bénéfice de telles études est double ; il consiste d'une part en une restitution actualisée de leurs apports et, d'autre part, il se matérialise en une saine déconstruction historiographique, en une réorientation du regard que l'on a porté jusqu'alors sur l'archéologie préhistorique des XIXe et XXe siècles.

Souvent dépeint comme une de ces figures secondaires de l'histoire de la discipline, ce qu'il fut sans doute dans une certaine mesure, Cartailhac détone dans le paysage scientifique de son temps. Comme nous l'évoquions plus haut, il est certain qu'il n'est pas homme de système. C'est en effet toujours avec une grande prudence qu'il manipule les structures intellectuelles figées, privilégiant les questionnements, cultivant le doute. C'est peut-être là une des raisons pour lesquelles peu d'études approfondies se sont penchées sur cette personnalité. De ce fait, il a hérité d'une image de savant peu engagé, à la stature intellectuelle assez peu affirmée et, finalement, de l'image d'un scientifique dont les idées n'ont pas fait école.

Nous avons toutefois tenté de montrer dans les pages qui suivent que l'expression du doute, l'assomption de la contradiction ou des impasses auxquelles mènent certains postulats théoriques, loin de constituer un handicap intellectuel ou un frein à la progression des idées, pouvait figurer chez Cartailhac la brèche par laquelle s'introduit un certain renouvellement des réflexions. S'il

[14] Kaeser 2004.
[15] Université Toulouse II – UMR 5608, TRACES.
[16] Coye 2006.

n'est pas celui qui changea profondément la pratique scientifique de son temps, sa souplesse intellectuelle l'inclina toutefois à accompagner activement le mouvement de profonde refonte qui offrit, au début du XXe siècle, un nouveau visage à la pratique préhistorienne.

Première partie

Eléments pour une approche sociologique de l'érudition de Province dans la seconde moitié du XIXe siècle. Le « laboratoire » toulousain

Avant-propos

Dans cette première partie, nous allons tenter d'apporter un éclairage sur certaines composantes de la configuration académique en Province, avec pour pivot d'observation la situation toulousaine. Sans structure académique propre, loin de l'influence des cénacles parisiens, la première archéologie préhistorique se développe en effet d'abord au travers d'une pratique de terrain qui fournit les premiers matériaux des débats fondateurs de la discipline. Ces discussions, auxquelles participent les premiers acteurs, naturalistes et érudits amateurs, ne dotent pas pour autant ce nouveau champ de savoir d'une assise intellectuelle achevée. Elles figurent en effet davantage le terrain sur lequel se rencontrent différents champs de savoir et des approches variées des phénomènes dont rendent comptes les plus récentes découvertes, ainsi que des interrogations qu'elles soulèvent. Cette première archéologie apparaît donc davantage comme une convergence de traditions méthodologiques distinctes, entre lesquelles le dialogue n'est pas toujours aisé, plutôt que la résultante d'un acte de fondation par lequel la discipline apparaîtrait comme un ensemble unifié.

Par ce tour d'horizon, nous proposerons donc un recensement et un état des lieux des entités institutionnelles qui constituent de potentiels foyers au sein desquels sont accueillis les premiers travaux d'archéologues et préhistoriens. Dans ce cadre, la définition d'un programme aux contours précis serait illusoire et la recherche d'une unanimité parmi les praticiens qui s'emparent de ces questions serait vaine.

La mise en place de l'assise institutionnelle non-académique de la préhistoire, la tenue de congrès, la coexistence de sociétés au sein desquelles se regroupent les savants, le développement d'une littérature spécialisée et celui des réseaux au sein desquels circulent les connaissances et se partagent les réflexions, tous ces éléments participent de cette recherche, sinon d'une unité, du moins d'une certaine cohésion au sein de la communauté scientifique. Par une approche qui se veut davantage sociologique, nous tenterons donc d'identifier les différentes dynamiques qui président au développement de ces réseaux de sociabilités, leurs structures d'accueil ainsi que la façon dont ces acteurs de la vie intellectuelle locale interagissent avec leur environnement social, politique et scientifique.

Chapitre I

1.1. Rappels historiques

La seconde moitié du XIXe siècle, période sur laquelle l'essentiel de notre propos sera centré, s'annonce comme une phase de profonds changements. Sur le plan politique d'abord, elle débute avec un Second Empire autoritaire instauré par coup d'état en décembre 1851 et dirigé par Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873). Une autorité à géométrie variable puisque d'abord soutenu par les monarchistes et le clergé, c'est du côté des républicains modérés, ses adversaires de la première heure, qu'il finira par chercher des appuis et amorcera au début des années 1860 un relatif assouplissement du régime. Un traité de commerce est signé avec l'Angleterre (janvier 1860), la mécanique politique du régime (novembre 1860) et certains points de la Constitution, notamment sur la dotation budgétaire des ministères, sont alors modifiés (décembre 1861). Une nouvelle politique d'instruction publique, appliquée par le ministre Victor Duruy (1811-1894), se met en place. Face à la montée des républicains, l'Empereur tente par ces inflexions de conserver le soutien du peuple des campagnes. Les dernières années du Second Empire se présentent pourtant comme une phase d'évident déclin de l'autorité de l'Empereur : lâché par les milieux d'affaire et par le clergé qui lui reprochent son manque d'engagement dans une véritable politique conservatrice et sa politique économique ruineuse, Louis-Napoléon se trouve isolé et ses efforts pour séduire l'électorat républicain modéré restent vains. En outre, les guerres d'Italie et de Crimée offrent des points de faiblesse pour ses adversaires, le peuple est fatigué de voir les jeunes hommes s'engager dans des conflits dont ils ne comprennent pas les intérêts et, quand bien même, ceux-ci lui paraissent très éloignés des préoccupations intérieures. L'édifice se lézarde et le conflit avec la Prusse ne va qu'accélérer ce déclin.

Suite à la capitulation de l'armée française face à l'armée prussienne et la capture de l'Empereur à Sedan en septembre 1870, c'est un Paris encerclé par les troupes de Otto von Bismarck (1815-1898) qui proclame la IIIe République, mettant ainsi un terme au pouvoir personnel de Napoléon III. L'insurrection de la Commune matée en 1871, un nouveau modèle politique s'installe avec à sa tête l'Orléaniste Adolphe Thiers (1797-1877) vainqueur des insurgés, désigné Président de la République par la loi Rivet (août 1871), qui définit les

nouvelles responsabilités de l'Assemblée. Les premières années de cette IIIe République s'annoncent difficiles, Thiers doit rassurer le milieu des affaires tandis qu'une lourde indemnité de guerre est imposée par la Prusse. L'unité politique étant loin d'être assurée, et pris entre républicains, orléanistes, légitimistes et clergé, Thiers doit composer. De plus, le spectre socialiste et révolutionnaire est toujours présent, les évènements de la Commune l'ont confirmé. Jugé inefficace par les conservateurs à lutter contre la montée des gauches, il est finalement évincé en mai 1873. Patrice de Mac Mahon (1808-1893) lui succède. Cette passation annonce aussi le retour de l'*Ordre moral*, aristocratie, grande bourgeoisie et clergé formeront désormais l'essentiel de la classe dirigeante du pays. Mais l'échec définitif d'une restauration en 1873 trahit des dissensions parmi les royalistes, et le maintien, voire la progression du vote républicain amenuise d'autant les espoirs d'une telle entreprise. Au début de l'année 1875, la IIIe République est instaurée. Dans les semaines qui suivent, les lois constitutionnelles sont adoptées, définissant les pouvoirs des entités constitutives de l'État. Exploitant les désaccords dans le camp des conservateurs, et forts de résultats favorables aux élections législatives de 1876, les républicains renforcent leur posture et réaffirment les principes de 1789. Le libéralisme révolutionnaire gagne en effet du terrain, le projet d'une société laïque et progressiste semble désormais davantage correspondre aux souhaits d'un peuple qui aspire de plus en plus à sortir de l'immobilisme politique des conservateurs, appuyés par l'Église catholique. Le rôle politique et social de l'Église est d'ailleurs mis au centre du dispositif républicain dès le milieu des années 1870. La démission de Mac Mahon en 1879 et son remplacement par Jules Grévy (1807-1891) annoncent en effet une nette montée de l'anticléricalisme. Mais, rapidement, le camp des républicains montre, lui aussi, des faiblesses de cohésion : radicaux et modérés, ou « opportunistes » s'opposent sur les choix politiques du Gouvernement, et le retour des socialistes complique davantage les perspectives d'unité. Léon Gambetta (1838-1882), figure phare durant les épisodes cruciaux du rassemblement contre l'Empire, disparaît en décembre 1882 et c'est Jules Ferry (1832-1893) qui dirige désormais le mouvement des réformes qui vont prendre pied dans les années suivantes. Fidèle aux priorités républicaines, Ferry replace donc l'anticléricalisme au coeur du nouveau dispositif politique, dont la réforme de l'enseignement apparaît comme un important volet. En effet, il importe en premier lieu de reprendre la main sur l'instruction populaire dans laquelle l'Église est encore, grâce à la loi Falloux de 1851, fortement impliquée. Pour une meilleure pénétration de l'idéal républicain dans les campagnes, pour élever la conscience patriotique des jeunes français et afin d'écarter tout risque de retour du conservatisme, la laïcisation semble donc dominer toute autre prérogative.

En cette seconde moitié de XIXe siècle, la démographie est dominée par un fort ruralisme. Et malgré un important exode vers les villes de moyenne et grande importance, la tendance ne semble pas s'estomper au cours de la période considérée. L'installation de cette population dans ou en périphérie des villes s'accompagne toutefois de modifications des conditions de vie. En effet, dans sa volonté de modernisation, le Second Empire assouplit les principales composantes du protectionnisme économique français en levant les taxes et en abaissant les droits à l'importation de certains produits. Les échanges avec les pays voisins s'accroissent alors, permettant une hausse du niveau de revenus des catégories sociales les plus populaires, dont l'appui politique est cher au Prince-Président comme à ses opposants. En se déplaçant vers les agglomérations, le monde paysan s'affranchit donc peu à peu de l'emprise de notables locaux et voit ses conditions d'existence s'améliorer légèrement. Le monde ouvrier, lui, progressivement repoussé des grands centres urbains vers les banlieues sous les effets de l'haussmannisation des grandes villes, profite également de cette relative prospérité. Les grands chantiers ferroviaires, industriels ou urbains fournissent en effet des emplois et une certaine hausse du niveau d'instruction permet à cette main d'œuvre de participer, parfois très activement, à la vie politique locale et nationale, lui conférant davantage de poids vers la fin du siècle. Parallèlement, et suivant le développement d'une administration de plus en plus présente ainsi qu'un attrait grandissant pour les professions libérales, s'affirme dans les villes une classe moyenne également soucieuse de son rôle politique et de sa posture sociale. Dans ce registre, il faut également insister sur l'importance de l'ascension sociale par une instruction de plus en plus largement promue, notamment à partir du dernier quart du siècle, sous la IIIe République.

Partagée donc entre un autoritarisme politique à intensité variable et les aspirations libérales d'un premier Gouvernement républicain à coloration conservatrice, sinon clairement monarchiste, le début de cette seconde moitié de siècle est également celui d'avancées scientifiques majeures qui vont accompagner l'essor de la technique et de l'industrie. Le développement des transports et des engins motorisés, du câble télégraphique, de la thermochimie, de la sidérurgie, du chauffage et de l'éclairage au gaz, les travaux de Louis Pasteur (1822-1895) et l'essor de l'embryologie trouvent des applications au quotidien et contribuent à une certaine amélioration des conditions de vie de la population française. Les grandes épidémies reculent, certaines provinces se désenclavent quelque peu et les zones urbaines sont remodelées.

Mais, pour assurer la pérennité et le dynamisme de ces progrès scientifiques et afin d'être en mesure de rivaliser avec le système allemand, l'« ennemi modèle », il est impératif d'entretenir ou de renouveler les structures institutionnelles qui favorisent ces découvertes et ces avancées. De même qu'il importe de veiller à la compétitivité des instruments de diffusion de ces savoirs.

Production et diffusion des connaissances scientifiques apparaissent donc comme des enjeux majeurs afin de rester dans le concert international. Bien sûr, en ce domaine, et sous les effets d'une centralisation accrue qui agit à tous niveaux, Paris apparaît comme un pôle attractif, un foyer privilégié offrant enseignements, locaux et personnels aux étudiants, français ou étrangers, venus se former ou compléter leur parcours. Beaucoup viennent en effet y suivre des cours de médecine et de droit, la plupart de ces étudiants étrangers venant de Russie, de Roumanie ou des Etats-Unis[1]. Les facultés de la capitale offrent en effet un choix élargi d'enseignements, même si les problèmes inhérents aux locaux et au matériel de recherche s'y font autant sentir qu'ailleurs sur le territoire, faute de crédits suffisants.

Mais alors qu'en est-il en province, et à Toulouse en particulier ? Quelles structures assurent ces formations ? Et surtout, quelle est la place des sciences naturelles, qui nous concernent ici, au sein de ce tissu institutionnel local et régional au moment de leur développement au milieu du XIXe siècle ? Carrefour géographique et intellectuel, cette ville joue en effet dès les premières heures de consécration de la science préhistorique un rôle important dans la dynamique du développement de cette discipline.
Maintenue à l'écart du monde académique, et absente des milieux universitaires parisiens ou provinciaux, nous tenterons de dégager les modalités qui ont toutefois permis son intégration progressive au sein d'un univers scientifique en pleine mutation. Ce tour d'horizon nous amènera donc, dans cette première partie d'étude, à identifier les principales composantes de son paysage institutionnel et les relations existant entre ces différents termes, relations qui conditionnent le développement et l'affirmation de l'identité de ce champ de savoir.

[1] Liard 1890 : 68

Chapitre II

1.2. Les sociétés savantes : incontournables acteurs institutionnels

Pour mieux comprendre le rôle des sociétés savantes dans la mécanique institutionnelle propre au Midi de la France – sous-entendu ici le « grand sud-ouest » et dont nous avons pris Toulouse comme point central – il convient de proposer une présentation de ce que peut être un tel groupement au XIXe siècle. Son histoire, sa structure, son fonctionnement sont en effet autant d'aspects qui permettent d'appréhender ses apports et sa place au sein du tissu institutionnel régional et national, et notamment pour la période durant laquelle la préhistoire se trouve quelque peu en marge de la cité scientifique.

Pour le premier membre de cette partie, qui concerne surtout les aspects relevant d'une présentation, du fonctionnement et des activités des sociétés savantes, il nous faut d'emblée signaler ici que nous nous sommes largement appuyé sur l'étude récemment publiée par Caroline Barrera[2] ainsi que sur celle de Jean-Pierre Chaline[3], moins récente mais qui observe le phénomène à échelle nationale. Le premier de ces travaux, et quoique ne couvrant que très partiellement la période observée par notre propre étude puisqu'il concerne principalement la première moitié du XIXe siècle, nous a en effet semblé particulièrement bien documenté sur de nombreux aspects que nous souhaitions observer afin d'apporter des éléments de réponse à des problématiques soulevées par notre propre étude. Ce décalage chronologique n'a d'ailleurs que peu d'impact sur ce que nous allons présenter plus loin puisqu'il s'agit essentiellement de données concernant des registres d'observations relativement stables ou n'ayant que peu varié (histoire, fonctionnement général etc.). Seules les données chiffrées ont bien sûr évolué. C'est aussi pourquoi, sans aucune prétention de réécrire cette sociologie des groupements savants toulousains, nous emprunterons fréquemment, en conjugaison bien sûr à d'autres sources, des informations extraites de cet ouvrage, publication d'une thèse de doctorat de troisième cycle soutenue en 2000 à Toulouse.

A l'issue de cet examen, nous pourrons proposer un regard plus précis sur le dynamisme intellectuel régnant au sein de ces compagnies, leur production, leur place dans le

[2] Barrera 2003.
[3] Chaline 1995.

développement plus général des sciences, et de la science qui nous intéresse ici. Nous pourrons également évaluer dans quelle mesure elles accompagnent la progressive reconnaissance des sciences anthropologiques et celle de la communauté préhistorienne, en particulier au travers de l'exemple singulier de l'Association française pour l'avancement des sciences.

1.2.1. « *L'orage révolutionnaire* »[4] ; quelques éléments d'histoire et de géographie des sociétés savantes françaises au XIXe siècle

Durant la tourmente révolutionnaire, nombre de sociétés savantes et académies sont mises à bas. En effet, le décret de la Convention nationale du 8 août 1793, « *portant suppression de toutes les académies ou sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation* », prévoit leur dissolution complète ainsi que la confiscation de tous leurs biens jusqu'à nouvel ordre. Jardins, bibliothèques et cabinets sont ainsi confiés au nouveau pouvoir « *jusqu'à ce qu'il en ait été disposé par les décrets sur l'organisation de l'instruction publique* »[5]. En mettant fin à ces activités, c'est un rude coup qui est porté à la vie culturelle parisienne comme provinciale où certains de ces groupements sont implantés depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. Souvent désigné dans les traditionnels historiques des sociétés en question, ce décret incarne, pour une majorité, l'arrêt de mort d'une certaine sociabilité et d'un bouillonnement intellectuel vivace en interdisant réunions, séances publiques et autres concours.

Qu'en est-il en réalité ? Ce décret, certes très nuisible, fatal même à la poursuite de leurs activités, est-il seul en cause dans ce dépérissement, dans cet anéantissement de la vie intellectuelle organisée au sein de ces compagnies ?

1.2.1.1. Un naufrage annoncé

En fait, et comme le souligne Jean-Pierre Chaline, ce que ce décret supprime, la Révolution et son climat d'instabilité, de bouleversement politique et intellectuel s'en étaient déjà chargés. C'est en effet à la fin des années 1780 que débute réellement la perte de vitesse

[4] *Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger*, Paris, 1846, article *Société philomathique de Bordeaux*, p. 594 cité par Chaline *op. cit.* : 32.
[5] Lois et Actes du Gouvernement, t. VII (avril 1793 à vendémiaire an II), Paris 1807.

d'abord, puis le rapide déclin de ces sociétés d'érudition, alors qu'un vent nouveau souffle sur les esprits et que les préoccupations de ceux qui donnaient jusqu'alors vie à ces groupements ont déjà, et ce depuis plusieurs années, bien changé. Ensuite, et c'est là encore un facteur déterminant pourtant systématiquement tu par les hagiographes des académies, davantage préoccupés dans leurs mémoires par la restauration d'un faste passé ou la glorification d'une époque révolue, la plupart des adhérents ou des participants, sinon la totalité, sont alors des nobles, des notables locaux ou de riches propriétaires que la Révolution a, pour beaucoup, mis en fuite, voire pire. Enfin, il ne faut pas négliger le relatif confort financier que pouvait leur assurer le pouvoir sous l'Ancien Régime, pouvoir qui délivrait également les lettres patentes de ces organes et qui, en leur apportant ce soutien financier, trouvait là une occasion de faire rejaillir sur lui le prestige véhiculé par ces associations de lettrés. Ces soutiens furent évidemment dissous en même temps que la royauté. Sans ces subsides, sans la reconnaissance d'une autorité tutélaire, il devenait donc difficile de maintenir toute activité en leur sein[6].

A Toulouse, à la veille des évènements révolutionnaires, et bien que subissant le même sort que toute société savante française à ce moment, les trois seules académies d'Ancien Régime tentent tant bien que mal de maintenir une activité normale. Il s'agit de la vénérable Académie des Jeux Floraux, fondée en 1323, de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres, qui reçoit ses lettres patentes en 1746 et de l'Académie des Arts, reconnue à partir de 1750. Comme l'indique Caroline Barrera dans son étude sur les sociétés savantes toulousaines, ces trois groupements ont vécu différemment les évènements de 1789, avec un sort commun cependant, celui d'une dissolution nette mais non définitive pour deux d'entre elles.

L'Académie des Jeux Floraux, sommée en 1790 par la ville de faire présider ses séances publiques par des officiers municipaux, refuse de se soumettre et parvient cette même année à contourner les exigences de la nouvelle municipalité en tenant séance publique sans la présence desdits officiers. Dès janvier 1791, les dotations de la ville lui sont coupées et les clés de l'Hôtel de ville – où elle tient séances – confisquées, elle tiendra sa dernière séance en avril. Le décret de 1793 n'est donc pour rien dans sa dissolution, déjà effective.

L'Académie des Arts adopte une attitude radicalement différente de celle des Jeux Floraux face au nouveau régime politique révolutionnaire. Effectivement présidées par les officiers municipaux, les séances publiques de 1790 semblent se dérouler dans un climat de conciliation.

[6] Chaline *op. cit.* : 33.

Peut-être un peu intéressée par le maintien de ses subventions, l'Académie va même jusqu'à réformer sa structure pour la rendre plus conforme aux prérogatives révolutionnaires de la municipalité, plus égalitaire donc. Malgré cette attitude de concorde, après « *une période de relâchement dans l'assiduité et de scission dans les rapports académiques* »[7], elle semble cependant cesser toute activité à la fin de l'année 1791. Là encore donc, le décret de 1793 n'est pas passé, le souffle révolutionnaire l'y a devancé.

Enfin, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres semble, après une entente avec la ville à propos des officiers, et au prix d'une volontaire mise à l'écart du terrain politique dans ses séances, avoir maintenu une activité relativement normale. A partir de 1791 toutefois, ses subventions lui sont retirées et elle doit, pour continuer d'exister, mobiliser ses propres subsides. Elle se maintient cependant, même après que le Club des Jacobins lui ait demandé de modifier son intitulé en « Société des Amis des Sciences et des Arts ». Composant avec le pouvoir afin de préserver son intégrité intellectuelle et sa dynamique de production, elle finit par être dissoute par l'application du décret de 1793 et ses biens lui sont également confisqués, comme le prévoit l'article II dudit décret.

On le voit, trois attitudes différentes, opposées parfois, ont effectivement mené à une fin identique. Pourtant dans deux cas sur trois, cette disparition n'est pas directement à imputer à ce décret de la Convention, pourtant émis à cette fin. L'effort alors réalisé dans le sens d'une victimisation des sociétés, d'une mise à mort par un décret assassin tel que décrit par les chroniqueurs de ces sociétés, doit donc être nuancé par les faits historiques. Certes, la société d'érudits, institution dépeinte comme « *très considéré*[e] »[8], au rôle social par ailleurs indéniable ou « *très florissant*[e] »[9], a de façon certaine payé son tribut face aux grands bouleversement sociaux et politiques propres à l'élan révolutionnaire de la fin du XVIIIe siècle. Comme le précise J.-P. Chaline, « *l'époque révolutionnaire a constitué le pire moment dans l'histoire des sociétés savantes, avec une tentative de liquidation qu'elles ne devaient jamais oublier* », c'est pourquoi on retrouve dans les historiques ou annuaires de ces sociétés ces longues énumérations où fleurissent les « *métaphores de la catastrophe* »[10].

Mais le fait est que leur déliquescence était déjà en marche et qu'au-delà de simples réunions d'amateurs des arts ou des Belles-lettres, de poètes improvisés ou d'érudits divers, c'est

[7] Saint-Raymond 1913 : 264, cité par Barrera *op. cit.* : 31.
[8] *Annuaire des Sociétés savantes de la France et de l'étranger*, *ibid.*, *Académie de Caen*, p. 427 cité par Chaline *op. cit.* : 32.
[9] *Ibid.*, *Société des sciences, agriculture et belles lettres de Montauban*, p. 944, cité par Chaline *op. cit.* : 32.
[10] Chaline *op. cit.* : 33.

davantage vers des organes hérités d'un Ancien Régime désormais ennemi des valeurs nouvelles, et vers des pratiques jugées « *dérisoires* »[11] en ces temps de trouble que sont portées les véritables attaques.

1.2.1.2. La « renaissance »

La rupture est toutefois de courte durée puisqu'un décret de la Constitution de l'an III précise que « *les citoyens ont le droit de former des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, ainsi que des sociétés libres pour concourir au progrès des sciences, des lettres et des arts* »[12]. J.-P. Chaline souligne que vers 1810, on en dénombre une centaine en France dont environ 85 en province. Dix ans plus tard, elles sont environ 130 sur le territoire et cette croissance, quoique connaissant des phases d'accalmie, demeure régulière jusqu'au milieu du siècle où on en compte 310 en 1846, dont une cinquantaine dans la capitale.

A Toulouse, sous le Directoire et le Consulat, ce sont donc trois nouvelles sociétés qui voient le jour : le Lycée (1797) qui deviendra en 1803 l'Athénée, la Société d'Agriculture (1798) et la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie (1801). Sous le Premier Empire, cinq apparaissent encore, avec notamment le rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux (1806), celle de l'Académie des Sciences Inscriptions et Belles-lettres (1807), la création d'un Gymnase Littéraire (1806-1807 ?) dont on sait très peu de choses, une Société de Jurisprudence (1812) et la Société des Beaux-arts (1814). Cette période semble donc correspondre non pas à une phase de créations de nouveaux groupements mais davantage à la reconstitution de sociétés héritées de l'Ancien Régime[13]. Cinq sociétés sont également créées sous la Restauration dont une nouvelle et éphémère Société de Jurisprudence (1816), la réapparition de l'Académie des Arts (1817) dont l'activité semble avoir été inexistante en dépit de sa résurrection, la Société de Pharmacie (1821) qui échoue également, une troisième Société de Jurisprudence (1822) sans plus de succès que ses devancières ainsi qu'une Société des Bonnes Études (1823) de courte durée également puisqu'elle s'éteint en 1830. Sous la Monarchie de Juillet, trois sociétés apparaissent, la réputée et toujours active Société archéologique du Midi de la France (1831), une quatrième Société de Jurisprudence (1838), plus durable, et une Société d'Observation

[11] *Ibid.*
[12] Art. 300 de la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795).
[13] Chaline *op. cit.* : 39.

médico-chirurgicale. Deux groupements voient également le jour sous la Seconde République, une Société d'Émulation et de Prévoyance des Pharmaciens de la Haute-Garonne (1849) ainsi qu'une Académie de Législation (1851). Enfin, trois nouveaux corps de ce type apparaissent sous le Second Empire, la Société médicale d'Émulation (1852), la Société d'Hydrologie médicale du Midi (1853) et une Société d'Horticulture (1853).
Ce ne sont donc pas moins de dix-huit nouvelles sociétés qui naissent dans la première moitié du XIXe siècle avec, bien sûr, et comme nous l'avons rapidement évoqué, un certain nombre d'échecs, de tentatives avortées, de bilans nuls ou de groupements à l'activité obscure ou inexistante. Pour cette période, qui se situe hors des cadres chronologiques de notre étude proprement dite, nous n'irons pas plus avant dans l'analyse du fonctionnement sociologique des organes en question, renvoyant à l'étude de C. Barrera précédemment mentionnée.

A l'échelle nationale, la poussée du début de siècle se poursuit donc régulièrement et traverse la seconde moitié de la période. Mais c'est surtout à partir du dernier quart du XIXe siècle qu'elle est la plus spectaculaire avec plus de 200 créations entre 1875 et 1885, date à laquelle on en dénombre 560 en Province et environ 120 à Paris. Le mouvement semble s'affaiblir dans la dernière décennie pour se réduire progressivement à partir du début du XXe siècle. La guerre franco-prussienne soldée par la défaite française a, de façon certaine, joué un rôle dynamisant dans cette formidable accélération. Les sociétés, comblant alors les lacunes d'un système d'instruction académique défaillant et insuffisamment pourvu (*cf. infra* : 1.3) – raison évidente de l'échec pour une majorité d'instruits –, ont alors assumé la fonction de diffuseurs de savoirs, notamment scientifiques. La constitution de nouvelles élites sociales n'est certainement pas non plus étrangère à cet élan, l'homme de la classe moyenne se cherche en effet une place au sein de ces groupements autrefois réservés à une catégorie sociale bien plus élevée. J.-P. Chaline évoque à ce propos un mimétisme social motivé par le prestige que génèrent de telles activités savantes[14]. Enfin, la forte poussée du positivisme et son rôle dans le développement de divers champs de savoir, et notamment scientifiques, favorise une recrudescence de ces groupements érudits en particulier ceux ayant comme centre d'intérêt l'Histoire naturelle ou, un peu plus tard, l'anthropologie. À tel point que les sociétés deviennent, dans ce dernier quart de siècle, parmi les principaux véhicules de cet axe idéologique.

[14] *Ibid.* : 38.

La seconde moitié du XIXe siècle à Toulouse est également marquée par cet élan avec notamment la création, en 1866, de la Société d'Histoire naturelle, une Société de Sciences Physiques (1872), la Société de Photographie (1875), une Société de Pharmacie du Sud-ouest, résultat d'une fusion en 1880 de l'Union des Pharmaciens, fondée en 1878, et de la Société d'Émulation et de Prévoyance des Pharmaciens de la Haute-Garonne citée plus haut. En 1882 naît également la Société de Géographie. Trois nouvelles sociétés littéraires voient également le jour durant la période, l'Académie poétique du Mont-Réal de Toulouse en 1881, la Muse toulousaine en 1886 et la Muse républicaine en 1889.

Dans l'ensemble, on observe donc une première phase, débutée sous le Directoire, qui se caractérise essentiellement par la reformation d'anciens groupements, et ce constat est valable pour la capitale comme pour la Province. C'est le cas notamment à Toulouse, où renaissent deux des principales académies existant avant 1789 et supprimées durant l'épisode révolutionnaire. La restauration de ces anciens organismes s'accompagne de la création dans les villes de grande et moyenne importance d'une apparition de sociétés aux dénominations et aux intérêts similaires, affichant alors la recherche d'un prestige perdu depuis la rupture révolutionnaire, que certaines n'ont d'ailleurs jamais connue.

Ce mouvement s'achève autour de 1820, date à laquelle débute une période où fleurit un autre type de sociétés aux préoccupations plus ciblées, plus spécialisées, prenant même parfois des airs de corporation professionnelle, comme ce peut être le cas avec les groupements de pharmaciens ou de médecins. Pendant cette période également, et dans la suite des traditionnelles « sociétés linnéennes »[15], on assiste à l'éclosion des premières sociétés d'histoire naturelle où trouvent place des domaines en plein essor comme la botanique, la paléontologie ou la géologie. Toujours dues pour partie à l'initiative de naturalistes, les sociétés d'histoire et d'archéologie, auxquelles viennent s'ajouter les commissions diverses ayant pour but la protection et l'étude du patrimoine historique, occupent une part grandissante au sein des compagnies créées sous la Restauration. Jean-Pierre Chaline estime leur proportion à 10% environ sur la période, et au quart des créations sous la Monarchie de Juillet[16].

Vers la fin du siècle, le développement puis l'avènement des différents domaines scientifiques voient la multiplication et une spécialisation accrue de ces sociétés qui se consacrent à des études et travaux de physique, de chimie ou d'industrie en général. Les sciences naturelles demeurent aussi en bonne posture durant la décennie 1875-1885. Le mouvement de création,

[15] Pour quelques détails sur ce type de sociétés, voir Duris 1989.
[16] *Ibid.* : 43.

comme nous l'évoquions plus haut, semble pourtant s'essouffler après 1890 pour retomber progressivement après 1900. Comme le précise J.-P. Chaline, il faut y voir là une baisse effective du référencement de ces organismes par le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques notamment qui répertorie ces créations et disparitions. Ce serait également là la conséquence de négligences croissantes de la part même de ces sociétés pour figurer dans les listes du Comité et acquérir ainsi un statut officiel. Ce même auteur évoque également la possibilité d'une baisse d'intérêt du public pour ces organisations devenues quelque peu désuètes, « *victimes de leur propre succès* »[17]. Mais il apparaît très probable également que, suffisamment dotées de ces sociétés et académies diverses, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, les zones observées aient connu une baisse de leur multiplication parallèlement à un gonflement de leurs effectifs, accroissement par ailleurs noté par J.-P. Chaline[18].
Au-delà d'un fait de « renaissance », il s'agit donc bien là, pour la seconde moitié et le dernier tiers du siècle surtout, de l'explosion d'un phénomène animé par les modes propres aux différents temps durant lesquels il s'épanouit de façon toujours régulière, avec bien sûr selon les préoccupations du moment, des périodes de recrudescence ou de ralentissement. Le conflit de 1870-71 semble cependant avoir fortement attisé cet élan et attribué à la décennie 1875-1885 le record du siècle, notamment dans les domaines scientifiques.

Pour compléter ce tableau général des sociétés savantes françaises au XIXe siècle, un examen de leur répartition à échelle nationale nous permettra de mettre en évidence des foyers régionaux et d'observer ainsi le positionnement du midi toulousain au sein de ce tissu culturel que constituent sociétés et académies savantes durant la période étudiée.

1.2.1.3. Cartographie sommaire

Là encore, pour cet examen de la répartition spatiale du phénomène, nous nous sommes principalement référé à l'étude qu'en a menée J.-P. Chaline à échelle hexagonale. Et pour rappeler l'intérêt d'une telle étude, celui-ci insiste d'emblée sur l'indépendance de la Province par rapport à ce qui se met conjointement en place dans la capitale. Ce serait en effet, d'après cet auteur, mal interpréter les faits que d'observer la restauration ou la création d'organismes dans les départements comme une imitation ou la reproduction d'un phénomène parisien. Nous

[17] *Ibid.* : 38.
[18] *Ibid.*

verrons par ailleurs, lors d'un examen plus précis du phénomène, que s'affirme à ce moment au sein de ces groupements une réelle volonté de décentralisation, confirmant alors la revendication d'une singularité et d'une autonomie provinciale en matière d'érudition.

Dès le milieu du siècle en effet, se distinguent, en Province, des foyers de forte activité culturelle. Alors que certaines zones demeurent réfractaires à l'expression de cette sociabilité savante, les départements du centre notamment, d'autres secteurs montrent déjà un fort dynamisme intellectuel qui se manifeste par l'émergence de structures relativement stables et actives. Une frange nord-nord-est apparaît ainsi avec plusieurs villes comptant 4 à 7 de ces sociétés ou académies, c'est le cas dans les départements du Calvados, de la Seine-Maritime, de la Somme ou du Nord. J.-P. Chaline souligne le cas d'Amiens qui en dénombre 5 ou ceux, plus remarquables encore, de Rouen et Caen, déjà dotées de 10 de ces organes. Pour le cas de Caen, on peut évoquer ici la grande influence d'Arcisse de Caumont (1801-1873), historien et archéologue local qui favorisa l'essor de ces organes en fondant la Société des Antiquaires de Normandie et la Société linnéenne de Normandie dès 1824, ainsi que la Société Française d'Archéologie en 1833. Philanthrope renommé, il encouragea un cénacle de savants locaux à s'intéresser et à s'investir dans l'étude, la conservation et la promotion d'un patrimoine historique local[19].

Face à cette zone des bords de Manche, on note également le cas des zones frontalières d'Alsace et de Lorraine ainsi que des régions Franche-Comté et Bourgogne, avec d'identiques proportions, autour de 4 à 5 groupements pour les villes de Strasbourg, Nancy, Besançon ou Dijon.

Des agglomérations de plus grande importance figurent bien sûr en bonne place comme Marseille ou Bordeaux, toutes deux en possèdent en effet 8, ou Lyon qui domine ce classement des métropoles avec déjà 15 sociétés en ce milieu de siècle et faisant figure de capitale provinciale pour le phénomène observé.

J.-P. Chaline signale également le cas de la Bretagne où d'autres départements voisins, dont le patrimoine historique est notable et où l'on dénombre déjà plusieurs sociétés d'histoire ou d'archéologie, implantations souvent liées d'après cet auteur à la présence de petits comités de protection ou de valorisation du patrimoine local. La Bretagne péninsulaire fait cependant exception à cette règle, notamment par un important taux d'instabilité de ces compagnies (plus

[19] Il est également le fondateur, en 1834, des Congrès archéologiques de France.

de 75% d'échec, de tentatives rapidement avortées, ou d'inactivité. Il en va de même pour la Vendée, vierge de toute implantation de ce type.

Contrastant avec ce dynamisme localisé, on note également que les régions encore pauvres en organismes de ce type au milieu du siècle le demeurent sur l'ensemble de la période, c'est le cas des Landes, de la Bretagne péninsulaire donc, de la vallée du Rhône ou des départements du sud du Massif Central, pour lesquels la société locale, quand elle existe, demeure un exemple unique, un cas isolé sur la centaine d'années observée. Cette rareté s'explique cependant certainement par la faible peuplement de ces zones rurales.

A l'inverse, des métropoles comme Lyon ou Bordeaux ne cessent de voir le nombre de leurs groupements croître jusqu'à la fin de la période. Et tandis que la première demeure bien en tête du classement et connaît, jusqu'au premier tiers du XXe siècle, un phénomène d'essaimage dans les villes alentours, la seconde continue de concentrer toutes les sociétés du département, exerçant ainsi un « monopole » de cette sociabilité érudite.

Pour le cas de Toulouse, il nous faut ici noter les différences relevées à l'examen des ouvrages de J.-P. Chaline et C. Barrera, ce qui, par là même, autorise à relativiser l'exactitude des chiffres relevés par le premier et cités plus haut. La fiabilité des sources consultées explique certainement les importantes variations enregistrées en comparant les données fournies respectivement par ces deux auteurs. Principalement appuyée sur les registres du CTHS pour l'un (J.-P. Chaline), dont les listes apparaissent toujours peu fiables en raison de leur caractère fragmenté et de la participation toute relative à ces recensements des sociétés elles-mêmes. La récente étude de C. Barrera semble au contraire avoir mobilisé les données extraites des archives desdits organismes, données ensuite confrontées aux informations recueillies auprès des archives municipales de Toulouse et du Département de la Haute-Garonne. Plusieurs fois recommandée dans le travail de J.-P. Chaline, la prudence avec laquelle il faut manipuler ces données (ceci est d'autant plus vrai pour celles fournies par le CTHS) impose alors une certaine distance quant à l'analyse et surtout aux conclusions que leur examen pourrait amener.

Alors que ce même auteur nous présente Toulouse comme faisant figure d'exception parmi les grandes villes de Province avec 4 à 5 sociétés et académies durant la première moitié du XIXe siècle et seulement 2 créations entre 1815 et 1860, C. Barrera nous présente sur la même période (après l'épisode révolutionnaire) 16 académies et sociétés savantes. Ce chiffre vient encore s'étoffer pour atteindre, au seuil du XXe siècle, un total de 29 organismes auxquels viennent certainement s'ajouter quelques autres structures de moindre importance et n'ayant

laissé guère de traces dans les archives. Bien sûr, parmi ces créations, quelques unes sont des tentatives avortées ou sans activité, comme nous le notions plus haut, mais la différence est ici assez franche : on passe d'une proportion du simple au double, ce qui invite une fois de plus à la prudence quant à la réalité des effectifs et à la manipulation de ces données. Du même coup, la comparaison avec d'autres pôles particulièrement actifs en ce domaine sur la même période, comme le cas de Lyon que nous citions en référence à l'ouvrage de J.-P. Chaline, devient délicate voire impossible. En effet, si la marge d'erreur imputable aux différentes sources compulsées se constate pour le cas de Toulouse, il existe une forte probabilité qu'elle soit également constatée pour d'autres villes, mais dans quelle mesure ? Cette interrogation et les incertitudes, voire les impasses qu'elle révèle, rendent caduque toute tentative de mise en parallèle, même si l'on peut conserver à l'esprit que les grands centres urbains, cités plus haut comme étant notablement dynamiques, s'inscrivent effectivement dans un classement des foyers d'activité culturelle privilégiés. Hormis cette impression d'ensemble, somme toute assez fragile et en tout cas insatisfaisante d'un point de vue statistique, on ne peut avancer quelque conclusion concernant la posture de la ville rose au sein de ce tissu de sociabilité érudite, si ce n'est qu'elle figure certainement parmi les pôles locaux les plus féconds en ce domaine. On peut tout de même constater, à l'instar de J.-P. Chaline, que les sociétés toulousaines sont, à part les sociétés de Pharmacie ou de Médecine et l'illustre Académie des Sciences, essentiellement des organes non scientifiques et que les liens établis avec l'Université ont davantage profité aux sociétés orientées vers la Littérature, les Arts, l'Histoire ou le Régionalisme.

Le développement de ces foyers circonscrits pose la question de leur raison d'être en même temps que celle de l'existence d'un fort contraste observé parfois entre zones proches. J.-P. Chaline avance à ce propos plusieurs hypothèses, mais il semble que ni le taux d'alphabétisation traditionnellement plus élevé en certaines régions, ni la présence d'établissements secondaires ou de structures culturelles (théâtres…), ou encore la densité démographique proportionnelle des secteurs étudiés, n'expliquent le phénomène de façon péremptoire. Cet auteur rappelle en revanche que les régions ayant développé cette forme de sociabilité durant la période observée sont également celles ayant plus précocement été dotées de sociétés et d'académies d'Ancien Régime. Pour compléter le constat, la convergence de divers facteurs, dont certains ont été évoqués plus haut, traditions culturelles locales plus fortement implantées, structures sociales mieux ancrées notamment, permettent de proposer une explication à cette répartition différenciée.

Finalement, c'est certainement vers la tendance à une certaine concurrence ou vers la recherche d'un prestige lié à l'activité culturelle d'une ville ou d'un département voisin qu'il faut se tourner pour trouver un moteur à cette dynamique de création locale, même si ces initiatives ne sont pas toujours suivies d'actes ou d'une perduration dans le temps.

Après ces quelques rappels historiques permettant de mieux cerner les conditions de formation de ces groupements de sociabilité érudite, ainsi qu'un sommaire aperçu de leur répartition géographique à l'échelle nationale, il convient de s'arrêter maintenant, à travers le cas de Toulouse, sur leur structure et leur mode de fonctionnement. Dans la partie qui suit, nous tenterons donc d'abord d'en présenter rapidement la population en nous basant principalement sur les classes d'âge et l'activité professionnelle des adhérents. Puis, après en avoir défini les origines, nous nous intéresserons à leur organisation matérielle et humaine. Ces quelques éléments nous permettrons alors de proposer une définition générale de ce qu'est une société savante toulousaine, sa nature et son activité.

1.2.2. Pour une définition des sociétés savantes toulousaines

1.2.2.1. Critères démographiques

Concernant les classes d'âge des adhérents identifiées dans son étude par C. Barrera, seules sont disponibles les informations pour l'Académie des Jeux Floraux et l'Académie des Sciences. Ces données figurent en effet rarement dans les registres des sociétés et, comme le rappelle cet auteur, il serait fastidieux voire impossible de retrouver ces informations pour chacun des membres de ces sociétés.

Pour ces deux organismes donc, et sur la période 1800-1865, le calcul de l'âge moyen des mainteneurs révèle une moyenne de 54 ans pour l'Académie des Sciences et de 58 ans pour les mainteneurs des Jeux Floraux. Pour cette dernière, cette moyenne apparaît légèrement plus élevée en raison du statut particulier des mainteneurs, ceux-ci le sont en effet jusqu'à leur mort. Pour l'Académie des Sciences, l'existence de ce que C. Barrera appelle des « *catégories-refuges* »[20] explique le léger abaissement de cette moyenne d'âge, il s'agit là de statuts particuliers accordés sur demande à certains membres – *associés correspondants* ou *associés*

[20] Barrera 2003 : 138.

libres – trop âgés pour continuer leurs activités au sein des sociétés ou quittant la cité pour leur retraite.

La répartition par tranches d'âges au recrutement de ces sociétés livre en revanche une vision moins vieillotte de ces groupements ; la plupart des académiciens admis au sein de ces deux académies sont âgés de 30 à 50 ans, 58 % pour les Jeux Floraux et 62 % pour l'Académie des Sciences. Beaucoup plus rares sont les très jeunes gens (moins de 30 ans), à peine 10 % pour les Jeux Floraux et 12 % pour l'Académie des Sciences, ou les vieillards, 13 % des recrutements aux Jeux Floraux et 8 % à l'Académie des sciences. Il s'agit donc, pour une majorité des admis, d'hommes mûrs ayant terminé leur cycle d'études et relativement bien intégrés dans la vie professionnelle.

Pour ce qui est de l'insertion professionnelle et de l'activité des membres de ces sociétés, C. Barrera note une nette dominance d'actifs au sein des effectifs ; il est logiquement de 100 % pour les sociétés de professionnels (Médecine, Pharmacie, Législation) et de plus de 94 % parmi les membres de l'Académie des sciences. Pour les Académies de Jeux Floraux et des Beaux-arts, ainsi que pour la Société archéologique du Midi de la France, ce taux se situe entre 70 et 75 % mais baisse sensiblement pour les effectifs des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture, davantage partagés entre professionnels desdites catégories et propriétaires terriens qui bénéficient davantage des rentes d'exploitation mais n'exercent pas véritablement d'activité professionnelle liée à ces propriétés foncières.

L'évolution dans le temps de ces catégories montre, pour deux d'entre elles, des tendances opposées. Alors qu'à l'Académie des Sciences l'effectif des inactifs ne cesse de baisser, les mainteneurs inactifs des Jeux Floraux sont de plus en plus nombreux. C. Barrera explique ce phénomène par le fait que cette académie apparaît de plus en plus comme « *un refuge culturel pour des personnes sans profession, généralement des nobles propriétaires* »[21], bien que ce rapport de proportionnalité entre noblesse et inactivité demeure propre à cette académie et ne puisse être généralisé.

Globalement, en terme de recrutement socio-professionnel, plusieurs tendances se dégagent. Les sociétés et académies d'Ancien Régime apparaissent plus fermées, plus « *traditionnelles* »[22] pour reprendre le terme utilisé par C. Barrera pour les définir ; elles apparaissent en effet comme relativement sectaires, recrutant surtout de riches propriétaires, des professeurs d'université, des magistrats ou des professions libérales et des ecclésiastiques.

[21] *Ibid.* : 137.
[22] *Ibid.* : 168.

On y trouve peu de salariés ou d'individus issus du monde de la finance, en dépit de la relative aisance de ces derniers.
Les groupements apparus après la Révolution sont davantage ouverts à toutes origines sociales et professionnelles, les professions libérales y coexistent en effet avec les employés du service public ou les ecclésiastiques, mais les salariés, bien que moins représentés, n'en sont pas pour autant exclus.
Ensuite, viennent les sociétés de professionnels (Société de Pharmacie, de Médecine etc.) qui sont par essence plutôt fermées aux recrutements d'individus n'intégrant pas les catégories en question. Certaines d'entre elles prennent d'ailleurs la forme de syndicats ou, quand elles sont pérennes, tendent à le devenir au fil du temps.
C. Barrera souligne enfin que, pour préserver leur intérêt, leur originalité et s'assurer cette pérennité, les sociétés doivent opposer une certaine résistance au gonflement de leurs effectifs dont les limites sont souvent imposées par un règlement relativement strict en ce domaine, de même qu'elles doivent privilégier des recrutements ciblés en termes de catégories socio-professionnelles.

1.2.2.2. Des objectifs variés

Il existe plusieurs raisons d'être à ces groupements, et chacune détermine en partie à la fois les orientations qu'elle va suivre et son mode de fonctionnement, de même que les rapports internes entre associés.

Bien sûr, toutes ont pour objectif de promouvoir la ou les disciplines dont elles se sont assignées l'étude, ce sont donc avant toute chose des lieux de partage des savoirs, des espaces de discussion et de débats avec parfois des visées patriotiques[23]. Parmi ces sociétés d'étude on retrouve des groupements tels que les sociétés d'Histoire naturelle, de photographie, de géographie, d'histoire etc. Les membres y proposent des communications sur des thèmes particuliers qui témoignent de recherches personnelles et s'intégrant dans un ensemble plus large de connaissances. Ce sont également des relais pour la constitution ou la préservation de collections d'objets et d'échantillons naturalistes (géologie, botanique, zoologie etc.) ou encore de domaines de connaissances particuliers et spécialisés. Ainsi, la Société de Géographie de

[23] *Ibid.* : 54.

Toulouse propose-t-elle, entre autres domaines, des communications et comptes-rendus de travaux en hydrographie, topographie, météorologie, des études sur la colonisation ou la géographie médicale.
Certaines de ces sociétés se donnent également pour objectif la défense d'un patrimoine culturel, intellectuel ou artistique. La Société archéologique du Midi de la France, s'inscrivant dans une tendance plus générale portée par d'autres sociétés provinciales, cherche ainsi à préserver et promouvoir le patrimoine historique méridional que représentent, par exemple, les monuments anciens :

> Si la science reconnaissante, si de fidèles inscriptions donnent une seconde vie aux productions des arts, ce n'est pas cependant, à ce travail utile, que ce borne la tâche que vous vous êtes imposée. Le temps et l'insouciance, aussi fatale que lui, font disparaître et les chefs d'œuvre que vous admirez et ces constructions qui, dans leur dépérissement, provoquent encore votre sagacité (…). Assez d'autres se sont réunis pour détruire, liguons-nous pour conserver.[24]

C'est également le cas de la Société des Beaux-arts pour ce qui concerne le patrimoine spécifiquement toulousain. Ainsi, le Marquis de Castellane (1761-1845), fondateur de la Société archéologique du Midi de la France, dans son introduction du premier tome des Mémoires de la Société, préconise de sensibiliser les autorités sur l'intérêt de ce patrimoine et, quand cela est possible, d' « *enlever ces monuments à la destruction* » pour les remiser dans les réserves du musée de la ville, qui est alors encore le musée des Beaux-arts[25]. Comme nous le verrons dans une partie suivante, l'ambition affichée ici paraît plus vaste que les locaux disponibles, même si le rôle de la société dans la préservation d'une partie de ce patrimoine historique ou archéologique est indéniable (*cf. infra*, 1.4).
Conjointement à ce souci de préservation du patrimoine, ce sont également des valeurs esthétiques – en art ou en littérature – ou morales dont se proposent d'être garants certains groupements. C'est le cas pour la Société des Beaux-arts ou pour la Société des Bonnes études qui s'inscrit alors en réaction au Romantisme.

Certaines sociétés offrent aussi accueil et accompagnement des jeunes gens en fin de cycle d'études dont les perspectives professionnelles ne sont pas encore confirmées. Jeunes

[24] Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t.I, VIII, 1832.
[25] *Ibid.* : VIII.

avocats, futurs médecins ou pharmaciens, littérateurs débutants trouvent ainsi parfois refuge au sein de ces groupements, qui sont autant de lieux de rencontre et d'échange les préparant à intégrer la vie professionnelle.

D'autres objectifs, davantage orientés vers l'intérêt général, motivent également la création de certaines sociétés. Comme le souligne C. Barrera, ces sociétés, souvent soutenues par les autorités locales ou nationales, prennent un important rôle social ou économique – c'est le cas pour les sociétés d'agriculture – en même temps qu'elles proposent un début de structuration professionnelle des secteurs concernés. C'est également le cas des professions médicales pour lesquelles les compagnies regroupent exclusivement des praticiens et se posent ainsi en interlocuteurs privilégiés des autorités en matière de santé publique par exemple.
Bien qu'organisations non lucratives, les compagnies savantes ont certains besoins financiers pour mener leurs activités. L'achat ou la publication de livres et de mémoires, l'acquisition de biens mobiliers, l'organisation de manifestations (remises de prix, concours, expositions) nécessitent de régulières rentrées de fonds, comme nous l'avons vu précédemment.

1.2.2.3. Le financement des activités savantes

Les plus anciennes des académies et sociétés, celles fondées avant 1789, ont, comme nous l'avons évoqué plus haut, été dépossédées de leurs capitaux devenus biens nationaux au sortir de la Révolution. Il leur faut donc chercher à reconstituer ces capitaux ou, du moins, trouver les subsides nécessaires à la poursuite de leurs activités et à la tenue de leurs séances. L'exemple toulousain que nous avons choisi de développer ici montre plusieurs cas de figure en ce domaine. On peut en effet distinguer les compagnies qui assurent elles-mêmes leur financement et celles qui entretiennent une certaine dépendance vis à vis des autorités locales ou nationales.

Les premières, qui ne perçoivent aucune subvention institutionnelle sont, on s'en doute, peu actives ou en tout cas ne peuvent se permettre de multiplier les manifestations et connaissent, dans l'ensemble, des conditions d'exercice plutôt modestes. Ces compagnies demandent alors généralement à leurs membres de s'acquitter d'une cotisation annuelle afin d'assurer un minimum de dépenses de fonctionnement. Ces cotisations sont variables mais on peut tout de même fixer un montant moyen de 12 francs par an, à régler chaque mois ou en fin

d'exercice selon les statuts. Caroline Barrera évoque le cas original d'une société toulousaine, la Société des pharmaciens, qui, pour contourner l'absence de subventions publiques et maintenir des finances à un niveau acceptable, a recours à l'investissement. La Société, en lien avec la Pharmacie centrale, a en effet investi dans le capital de cette dernière ajoutant ainsi aux cotisations de ses adhérents les revenus d'actions, les intérêts d'un placement à la caisse d'épargne ainsi qu'un revenu tiré de la vente de médicaments. Elle se forme ainsi avant l'heure en une corporation de pharmaciens.

Parmi les compagnies qui perçoivent des subventions ou des rémunérations d'un autre type, on peut d'emblée distinguer les proportions respectives de ces apports dans leur budget général. Ce sont bien sûr les subventions officielles qui représentent la plus large part de leurs recettes. Ainsi, la reconnaissance d'utilité publique[26], statut très recherché par les sociétés savantes d'une manière générale, ne modifie pas grandement les apports d'un autre type que celui délivré par les instances locales ou nationales. Dons et legs, permis lorsque la compagnie acquiert ce statut particulier, ne représentent en effet qu'une part infime de leurs finances, de même que les ventes de leurs recueils ou mémoires originaux. Dans bien des cas, ce sont les dotations de la municipalité qui apportent la plus substantielle part des ressources de ces groupements. Sans trop entrer dans le détail, regard que les archives desdites sociétés trop incomplètes sur ce point n'autorisent d'ailleurs pas, on peut toutefois citer quelques exemples et chiffres qui permettront d'évaluer ces proportions. Notre propos est principalement centré sur les sociétés et académies les plus fréquentées par les érudits s'intéressant à nos domaines d'étude : l'histoire, les sciences naturelles ou l'archéologie.

On peut à cet égard évoquer en premier lieu l'Académie des Jeux floraux, certainement la mieux et la plus précocement dotée des sociétés toulousaines. Caroline Barrera confirme ainsi que sur la période considérée dans son étude qui s'achève, rappelons-le, autour de 1865, la moyenne des dotations de la ville représente 90 % de ses recettes, tandis que les subventions du Ministère de l'Instruction publique n'en compose que 6,5 %[27], le reste se partageant entre les revenus provenant de dons et de legs et la vente de ses publications. L'Académie des Sciences est également en étroite dépendance avec les revenus fournis par la municipalité, ces

[26] Nous insisterons plus longuement sur ce statut dans une partie suivante, lorsqu'il s'agira d'étudier les rapports entre sociétés savantes et pouvoirs politiques. Nous ne développerons donc pas davantage ici sur ce point.
[27] Barrera, *op. cit.* : 97.

derniers représentant en effet 92,5 % de ses recettes, avec un complément de 4 % provenant du Conseil départemental et 2,5 % du Ministère[28].
Cet auteur évoque également le cas de la Société archéologique du Midi de la France, mais précise que les données disponibles ne permettent pas de fournir de chiffres précis. Bien moins dotée que les deux académies précédemment citées, elle perçoit toutefois 500 à 700 francs annuels de la municipalité, 300 à 500 francs du Ministère et 500 francs du Département, ce qui donne une moyenne annuelle d'environ 1500 à 2000 francs[29].

Pour ce qui concerne leurs dépenses, nous nous limiterons à identifier les grandes lignes budgétaires privilégiées par les sociétés étudiées, renvoyant à l'étude de C. Barrera pour compléter le bref aperçu que nous en donnons ici afin de ne pas nous écarter de notre sujet.
Bien que les archives des sociétés soient souvent incomplètes ou très imprécises sur les détails des dépenses annuelles, certaines tendances générales se dégagent toutefois. Le cas de l'Académie des Jeux floraux montre par exemple un investissement très marqué dans l'organisation et la tenue de concours littéraires, environ 40 % de son budget annuel y est en effet consacré. Les prix et séances publiques, auxquels on peut ajouter une partie des dépenses liées à la publication de recueils divers (13,5 %) mais parmi lesquels on retrouve les travaux primés lors de ces concours, aspirent près de la moitié des dépenses de la compagnie. La proportion de ces dépenses est telle que C. Barrera évoque les Jeux floraux comme une « *société savante de concours* »[30]. Les frais divers de fonctionnement (25,5 %) ainsi que les dépenses liées à la bibliothèque (6 %) viennent compléter cet aperçu.
L'Académie des Sciences semble, elle, avoir une répartition plus équilibrée de ses dépenses déclinées sur différents postes. On trouve ainsi, à montants à peu près égaux (20 à 25 %), les frais liés à l'activité académique de la compagnie (matériel de laboratoire, frais de bibliothèque, abonnements), ceux destinés à l'organisation des concours et à la tenue des séances publiques, les frais d'édition et de publication et les dépenses diverses liées au fonctionnement de la société. Ces dernières ont d'ailleurs tendance à augmenter sensiblement sur la période, notamment la part liée aux traitements du personnel employé par l'académie. De même, le budget lié à la publication de mémoires augmente significativement à la fin du dernier tiers du siècle, la diffusion des savoirs semblant alors prendre une place plus importante. Parallèlement, avec le développement de réseaux d'échanges entre sociétés ou avec

[28] *Ibid.* : 99.
[29] *Ibid.* : 102-103.
[30] *Ibid.* : 106.

des particuliers, les frais liés à l'achat de livres diminuent. Globalement, la priorité semble être donnée aux travaux intellectuels de la société.

Le cas de la Société archéologique apparaît également singulier en raison de la nature de ses principales activités : l'acquisition et la restauration d'antiquités ou d'objets anciens et parfois détériorés. Ces dépenses représentent ainsi plus de 40 % des fonds disponibles. Le travail académique à proprement parler est également relativement coûteux, davantage que ses consoeurs, là encore en raison du caractère particulier de ses activités (dessin, lithographie, photographie de matériel archéologique). Les travaux de terrain financés en partie par la société représentent aussi des dépenses conséquentes mais souvent allégées par certaines aides provenant du Département ou des musées de la ville intéressés par l'acquisition de certaines pièces. Les frais de fonctionnement (28 %) sont également alourdis par des aspects connexes de leurs activités ; en plus des frais ordinaires liés au fonctionnement général et au traitement du personnel, la société archéologique assume de nombreux frais de poste, de transport et d'emballage de pièces archéologiques. De même, la publication annuelle des *Mémoires*, riches en illustrations et donc plus coûteux, représente près de 25 % des dépenses annuelles.

De la coexistence des deux « tendances » qui se dégagent au sein des compagnies toulousaines, celles dégagées de la tutelle financière de l'administration et celles percevant de régulières subventions de sa part, plusieurs constats se dégagent déjà.

Émergent d'abord des distinctions de nature de ces sociétés ; le premier groupe se caractérise en effet par une identité peu affirmée, due à une formation récente, touchant une population érudite plus restreinte. Il s'agit, pour schématiser, de compagnies discrètes par leurs activités ou ne suscitant qu'un intérêt restreint pour les autorités ou la communauté civile. Celles-ci paient d'ailleurs le prix de cette discrétion puisque, en toute logique, le manque de moyens ne leur ouvre qu'un horizon très restreint en termes d'activités « visibles » (publications régulières, expositions ou manifestations diverses). Au mieux peuvent-elles continuer d'exercer tant bien que mal leur mandat, au pire sont-elles peu à peu désertées ou deviennent-elles peu actives et finissent par disparaître, à court ou moyen terme, du paysage érudit local.

Un deuxième constat présente un écart significatif de moyens entre les deux groupes. Les sociétés dotées affichent des finances parfois plus que confortables, comme en témoignent les bilans de fin d'année académiques de certaines d'entre elles. C'est donc une répartition très inégalitaire de ces moyens qui s'exprime là ; tandis que certaines sociétés connaissent de lourdes difficultés à pérenniser leurs activités faute de ressources adéquates, d'autres apparaissent, selon les périodes, véritablement privilégiées par la municipalité ou les instances

départementales, affichant parfois des surplus de fonds en fin d'exercice, comme c'est par exemple le cas de l'Académie des Jeux floraux durant le premier tiers du siècle. Ce point pose alors la question des choix politiques municipaux en termes de ligne budgétaire pour ces organismes. La coloration politique même de ces groupements et leurs sympathies à l'égard des régimes successifs – sans qu'elle soit pour autant systématiquement et ouvertement affichée –, leur renommée locale souvent due à leur ancienneté, sont autant de facteurs qui semblent entrer en jeu dans la préférence des attributions de crédits.
Enfin, et c'est certainement là le point le plus manifeste, la dotation en crédits de ces compagnies signe une évidente et très étroite dépendance à la générosité de l'administration. On a en effet vu la part effective de ces dotations dans les recettes des cas évoqués ; celle-ci représente alors la quasi-totalité des fonds disponibles en début d'exercice. Cette forte dépendance financière, que ne viennent nullement enrayer les dons de sociétaires ou mécènes – quand ils sont permis par les statuts des sociétés –, confirme ainsi l'étroitesse du contrôle exercé par les autorités non pas sur les contenus mais davantage sur l'ampleur des activités et manifestations et, à plus large portée, sur le fonctionnement et la vie de ces groupements.

Cette question du financement, avec les implications que l'on vient de voir, rejoint celle, plus générale, des conditions matérielles dans lesquelles les sociétés savantes exercent leur mandat. À ce titre, il convient d'en explorer les différents aspects. Celui de leur logement vient alors compléter ce panorama, notamment en apportant quelques éléments supplémentaires de compréhension de leur champ d'action et de leur rôle en tant qu'institutions dans l'élaboration des savoirs et en particulier dans le domaine qui nous intéresse pour cette étude.

1.2.2.4. La question du logement des sociétés savantes

Autant que la question des finances des sociétés toulousaines, celle de leur logement permet d'en proposer quelques éléments de définition. Cet aspect permet également, on va le voir, d'évaluer la nature des rapports entre certaines sociétés et l'administration. Cette réflexion éclaire donc à la fois l'investissement des autorités dans la vie érudite locale et, de fait, le degré de dépendance des compagnies vis-à-vis de cette tutelle municipale.
Et en ce domaine, les relations sont parfois difficiles. Certaines sociétés bénéficient aisément de la générosité de la municipalité tandis que d'autres, pourtant plus anciennes et mieux

connues des autorités, rencontrent quelques difficultés à se loger, comme c'est le cas pour l'Académie des Jeux floraux ou l'Académie des Sciences. La première est d'abord logée en 1806 par Philippe Picot de Lapeyrouse (1744-1814), alors maire de la ville, dans un salon de l'Hôtel de ville, place du Capitole. Mais ces locaux ne conviennent pas aux mainteneurs qui demandent la jouissance de leurs anciens locaux, également situés dans l'Hôtel de ville, mais plus adaptés à leurs besoins. Le maire rejette cette demande et il faut l'intervention du préfet pour débloquer la situation. L'Académie réintègre donc la « salle Clémence Isaure » en 1810, local qu'elle occupera jusqu'en 1884, date à laquelle des travaux la forcent à déménager pour s'installer dans un cabinet jouxtant la salle des mariages.

Privée de ses biens et de ses locaux par la Révolution, l'Académie des Sciences se trouve, elle aussi, dans une posture délicate dès sa reformation. Là encore, la mairie lui refuse l'octroi d'un local jugé décent et c'est une fois de plus l'intervention du préfet qui incite la municipalité à la doter d'une salle dans l'hôtel dit du « Petit-Versailles », derrière l'Hôtel de ville, rue Lafayette. Elle bénéficie alors d'un jardin contigu et la salle est assez vaste pour accueillir les séances et installer une salle de lecture. En fait, le logement principal se compose alors de trois pièces dans lesquelles l'académie peut installer sa bibliothèque et son mobilier de réunion, ce qui constitue, somme toute, de très convenables conditions d'accueil et de vie pour la compagnie. Elle emménage ainsi en 1810 et y demeurera jusqu'à la fin du siècle.

Le cas de la Société archéologique est comparable. D'abord installée en 1831 dans une salle de l'École des Beaux-arts, au Musée des Augustins, elle demande rapidement à être relogée. La mairie lui accorde en 1835 une salle plus vaste dans ce même musée, local qu'elle occupera jusqu'en 1852 où, suite à un incendie, celui-ci est détérioré. La mairie le restaure en 1856 et l'Académie occupe donc la salle jusqu'à la fin du siècle également.

Fondée en 1866, la Société d'Histoire naturelle de Toulouse connaît également dans les premiers mois de son existence quelques problèmes de logement. Elle sera finalement hébergée dans les locaux du récent Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse et y demeurera jusqu'à être récemment accueillie au sein de l'Université des sciences.

La municipalité, fort peu disposée à fournir des locaux décents à ses différentes sociétés et académies savantes, finit donc par se plier à l'autorité préfectorale, alors plutôt favorable à ces compagnies, et leur cède, le plus souvent contre son gré, les espaces nécessaires à la poursuite de leurs activités. Une des difficultés rencontrées alors est de leur fournir des lieux centraux, qui permettent aux membres et au public d'assister aux séances sans avoir à s'éloigner du cœur de ville, de manière à conserver une certaine proximité avec les diverses

institutions et à éviter à tous de se déplacer sur de trop longues distances, ce qui aurait sans doute, à terme, mis en danger la régularité des réunions et l'assiduité des adhérents.

A la fin du siècle, un changement déterminant dans la vie de ces groupements va intervenir. Les plus éminents et les plus anciens d'entre eux vont en effet bénéficier de la générosité d'un notable de la cité, Théodore Ozenne (1814-1895)[31]. Banquier, assureur, membre du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux et membre actif de la communauté érudite locale, celui-ci se montre particulièrement attaché aux sociétés toulousaines. Au soir de sa vie, ses relations avec la municipalité se tendant peu à peu, il change brutalement d'attitude envers l'administration ; d'abord très généreux avec cette dernière dans un testament daté de 1884, il décide finalement de prendre des dispositions qui la privent de toute jouissance des biens dont il l'avait désignée légataire et la charge de certaines obligations à l'endroit des compagnies savantes. C'est qu'en effet, la mairie de Camille Ournac (1845-1925) prive en 1891 l'Académie des Jeux floraux des subventions qui lui étaient jusqu'alors destinées au motif que celle-ci apparaît politiquement trop réactionnaire[32]. Très proche politiquement et intellectuellement de cette compagnie, Ozenne réagit donc en soumettant de nouvelles dispositions testamentaires à partir de 1894 dans lesquelles il précise :

> J'ai toujours considéré l'Académie des Jeux floraux comme une des plus anciennes et des plus belles gloires de Toulouse. En attendant que les subventions anciennes lui soient rendues par ceux qui devraient la protéger et voulant assurer son avenir et son indépendance, je lui donne et lègue une somme de deux cent mille francs, avec lesquels elle pourra continuer la distribution de ses prix et en créer de nouveaux pour récompenser des actes de vertu dont les programmes vont être publiés.

La somme allouée est considérable pour l'époque et pour un tel organe, ce don sonne donc comme une sévère condamnation de l'attitude de la municipalité à l'égard de cette académie. Mais Ozenne ne s'en tient pas à ce seul point et poursuit :

[31] Pour une approche détaillée des différentes activités de Théodore Ozenne, nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage de Paul Féron cité en bibliographie (Féron 1999).

[32] En effet, même si les sociétés et académies ne laissent officiellement dans leurs séances aucune place aux discours ou aux polémiques politiques, il est notoire que les Jeux floraux sont ce que C. Barrera qualifie de « *rendez-vous de royalistes et après 1830 de légitimistes* ». Cet auteur estime en effet à 80 % la proportion des mainteneurs appartenant à cette coloration politique. Nombre d'entre eux sont par ailleurs de lignées que la Révolution a forcés à l'exil, emprisonnés ou guillotinés. Voir à ce sujet, Barrera 2003 : 402 et suiv.

> Je donne et lègue dix mille francs à chacune des Académies des Sciences et de Législation de Toulouse, dont les revenus seront employés en récompenses à distribuer pour encourager les études qu'elles patronnent.
>
> Je donne et lègue à la Société d'agriculture, dont je suis membre, une somme de dix mille francs pour contribuer et augmenter le nombre de ses prix et encouragements.

Les relations ne semblent d'ailleurs pas s'être améliorées dans l'année qui suit, puisque plusieurs codicilles datés de 1895 modifient ou privent davantage encore la municipalité de bien des largesses dont elle était initialement la destinataire. Ainsi, nous pouvons encore citer ici le quatrième de ces codicilles, daté de janvier 1895

> (…) Je donne et lègue à la Société de Géographie de Toulouse la somme de dix mille francs[33]

Enfin, un dernier codicille ajoute aux précédentes dispositions la jouissance d'un bien immobilier qui permettra aux sociétés toulousaines de se détacher en partie de la tutelle municipale et de se côtoyer en un lieu commun. Cette dernière disposition favorisera ainsi les échanges, les rencontres et l'essor d'une dynamique intellectuelle renouvelée par cette nouvelle proximité et des conditions matérielles plus confortables. C'est seulement quelques jours avant sa disparition que Théodore Ozenne établit ainsi :

> L'hôtel situé à Toulouse, place d'Assézat, que je viens d'acquérir de M. Gèze et qui devra s'appeler hôtel d'Assézat et de Clémence-Isaure, appartiendra, comme les autres immeubles dont je n'aurai pas disposé à titre quelconque, à la Ville de Toulouse, mais à la condition formelle qu'il lui sera donné la destination suivante, le tout sous peine de révocation de ce legs relatif au dit hôtel.
> Les Sociétés Savantes devront y être parfaitement et gratuitement installées. Chacune d'elles devra y trouver les locaux nécessaires pour ses réunions et ses archives. La préférence dans le choix des locaux sera laissée à l'Académie des Jeux Floraux ; après elle, viendront l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, l'Académie de Législation, la Société de Géographie et, s'il se peut, les Sociétés de Médecine et d'Archéologie.
> La Ville sera expressément tenue de faire, à ses frais, tous les travaux, modifications et

[33] Féron 1999 : 325 et suiv.

> améliorations nécessaires à cette installation. La Ville devra aussi établir une grande salle dans laquelle auront lieu les réunions générales et publiques données par ces diverses sociétés.
> Je demande qu'il ne soit jamais traité de questions politiques ou religieuses car j'aime tout ce qui réunit les cœurs et je déteste tout ce qui les divise. Ma fondation actuelle n'a d'ailleurs qu'un but exclusivement littéraire et scientifique. (…)

En désignant ainsi la municipalité comme légataire de ce bien tout en la soumettant à des dispositions très précises, Ozenne s'assure de sa bienveillance à l'égard des compagnies savantes concernées. Ainsi installées en 1895, l'Académie des Jeux floraux, l'Académie des Sciences, la Société de Géographie et d'autres groupements érudits forment l'Union des académies et sociétés savantes de Toulouse. Toutes y ont installé leurs bibliothèques, archives et bureaux divers et leurs séances s'y tiennent depuis.

Cette manœuvre offre un bon exemple à la question des relations entre ces centres de production, de diffusion des savoirs et les pouvoirs politiques dont ils sont, on l'a vu précédemment, fortement dépendants au moins dans les trois premiers quarts du XIXe siècle. Comment les sociétés vivent-elles cette dépendance ? Quelles en sont les conséquences sur leurs activités ou leurs aspirations, et quel écart entre ces attentes et la réalité de la vie érudite provinciale ? Comment pallier les problèmes générés par ce défaut d'autonomie véritable des compagnies ? Autant d'interrogations qui nous amènerons dans la partie qui suit à étudier ces rapports avec la politique d'une façon générale, mais qui nous mèneront aussi à tenter d'identifier la nature des réseaux entre érudition provinciale et parisienne d'un côté et ceux qui relient les centres provinciaux entre eux d'autre part.

1.2.3. Les sociétés savantes et l'exercice politique

Qu'elles aient pour visées des intentions philanthropiques, qu'elles se mettent au service de la communauté locale, qu'elles soient actives ou moribondes, la principale caractéristique de ces sociétés provinciales est bien leur fort ancrage dans une tradition régionale, leur volonté de compter parmi les acteurs d'une vie intellectuelle locale dynamique. En témoignent leur intérêt pour le patrimoine et la culture de leur terroir, et les relations privilégiées qu'elles entretiennent avec les élites locales. Elles revendiquent ainsi leur

particularité et une certaine autonomie d'esprit et d'action dans le paysage provincial de l'érudition. Et, selon les foyers, la mémoire d'une figure tutélaire, l'héritage d'un courant artistique ou littéraire ou la perpétuation d'une tradition académique, fondent sociétés et groupes voués tout entiers à leur mission de restauration, de sauvegarde, de production des savoirs et du bon goût.

Mais pour bon nombre d'entre elles, même si la qualité de leurs travaux et des contributions de leurs associés ne dément pas leur mandat, ce sacerdoce ne semble guère trouver de résonance hors des limites territoriales de leurs fiefs intellectuels respectifs. On a vu plus haut que, d'une région à l'autre, du voisinage de plusieurs foyers où émergent ces centres d'études, naissent même parfois certaines concurrences où orgueil local et ferveur régionale peuvent mener à la fondation d'une nouvelle société, d'une académie plus légitime que sa voisine pour représenter telle spécificité, pour assumer telle charge. Ces « querelles de clocher » entre groupements de cités voisines met en lumière une autre caractéristique importante de ces sociétés, dans la première moitié du XIXe siècle en tout cas, leur relatif isolement. Il n'y a en effet entre elles que très peu de contacts sinon individuels ou informels, les sociétés savantes ne constituent alors pas encore un véritable réseau, les énergies sont là mais les connexions font défaut. Et la conséquence première de ce manque de coordination est certainement la faible portée de leur rayonnement intellectuel, la diffusion à très modeste échelle de leurs productions, d'ailleurs tirées à peu d'exemplaires pour des raisons essentiellement budgétaires, nous reviendrons plus loin sur ce point précis. Mais alors, comment remédier à ce manque d'envergure des sociétés, comment faire de ces énergies dispersées un faisceau convergent efficace tout en préservant l'identité, l'originalité et les spécificités de chacun de ces groupements ?

À ces questions, nous allons voir que plusieurs types de réponses sont proposés, d'une part par l'État et, d'autre part, par les sociétés elles-mêmes et notamment par un artisan incontournable de la vie de ces sociétés, Arcisse de Caumont. Nous avons rapidement évoqué plus haut son rôle dans la fondation des plus anciennes sociétés savantes de Caen. Dès le milieu des années 1820, en étendant leur domaine d'intérêt et d'action d'un plan local à régional, il offre notamment à la Société des Antiquaires de l'Ouest et à la Société linnéenne de Normandie une plus vaste aire d'influence. L'objectif n'est d'ailleurs pas différent lorsqu'il fonde en 1831 l'Association normande. Caumont entend en effet développer les moyens et les activités des sociétés en même temps qu'il cherche à favoriser leur rapprochement et la

rencontre de leurs acteurs. De cette volonté naissent les premiers congrès annuels de ces sociétés dans la région normande, bientôt imités par la Bretagne, le Centre et le Nord. De même, en 1833, inspiré par les grandes réunions savantes de Berlin en 1828 et de Vienne en 1832, Caumont convie les savants provinciaux à se rencontrer à Caen pour échanger et débattre sur les domaines d'activité des sociétés qu'ils représentent. La portée nationale d'une Société française d'archéologie, fondée en 1833, avec ses congrès annuels itinérants ne vient pas démentir l'ambition de l'historien normand de resserrer les liens entre savants de différentes origines et de former un tissu solide de groupements d'érudits sur l'ensemble du territoire national. Le premier annuaire de l'Association normande le rappelle d'ailleurs sans équivoque :

> Pour un peuple, comme pour un individu, s'il veut parvenir progressivement à tout le développement possible des facultés morales et physiques que lui a départies la bonté du Créateur, la première chose à faire, c'est de s'étudier soi-même et d'accomplir le précepte que les sages de l'antiquité avait inscrit sur leurs écoles : Connais-toi.
> Dans nos sociétés civilisées, organisées sous la forme dite représentative ou constitutionnelle, un autre devoir est imposé d'en haut aux hommes qui veulent travailler à l'accomplissement des vues bienfaisantes de la Providence sur la grande famille de leurs concitoyens. Ce devoir et ainsi conçu : Associez-vous.[34]

Cet appel, comme un onzième commandement aux savants zélés de la Nation, souligne encore la nécessaire participation des sociétés provinciales à un grand élan fédérateur qui affirmerait le rôle et l'autonomie d'initiative de ces groupements.

Or, nous allons voir dans la partie qui suit que cet élan et ces efforts de coordination, en dépit de la forte influence d'Arcisse de Caumont et du bon accueil par le milieu érudit provincial des initiatives dont il est l'instigateur, sans être voués à un échec total, vont rapidement être récupérés. C'est qu'en effet, ces aspirations à davantage d'autonomie et d'initiative et surtout ces grandes manifestations régulières, sont considérées avec méfiance par les autorités gouvernementales. Cette suspicion, d'abord présentée par les autorités comme une réponse à l'instabilité du climat politique du moment, trouve effectivement d'autres motivations plus directement liées à l'activité des sociétés et à la volonté de l'État de les regrouper sous son unique tutelle, nous le verrons plus loin. Mais pour bien saisir certains

[34] *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie*, Association normande, t. 1, Caen, 1835, p. VII.

des enjeux de cette querelle d'influences entre sociétés savantes et autorités étatiques, il convient tout de même de s'arrêter un instant sur ce qui en constitue alors la toile de fond.
En effet, même si la Monarchie de Juillet a su concilier les ambitions libérales d'une large frange de la bourgeoisie[35], alors plutôt favorable aux orléanistes, les craintes du Gouvernement ne sont pas pour autant infondées. Depuis la prise de pouvoir de Louis-Philippe, ce dernier doit en effet faire face à plusieurs tentatives de renversement[36]. Parmi les ennemis de la monarchie, les républicains cristallisent particulièrement l'attention du régime en ce début des années 1830. Fragilisés, et convaincus d'avoir été dépossédés par les orléanistes de la victoire populaire de 1830, ces derniers trouvent refuge dans des clubs et cercles plus ou moins discrets où ils se rencontrent et développent les grandes lignes de leur programme politique, point de faiblesse qui avait notamment contribué à leur éviction à la fin des journées de juillet. La multiplication de ces formations – on peut notamment citer la *Société des amis du peuple* et la *Société des droits de l'Homme et du citoyen* – et l'intérêt qu'elles suscitent auprès d'un public hostile à la monarchie et au cléricalisme ne font donc que renforcer la volonté des autorités de conserver une prise sur les activités de tous groupements érudits. Ce faisant, il ne s'agit donc pas de persécuter les sociétés savantes pour ce qu'elles sont mais bien d'opérer un certain contrôle afin, en premier lieu, d'éviter d'éventuelles infiltrations par des éléments susceptibles d'utiliser ces espaces pour se regrouper et s'organiser politiquement. Bien sûr, le discours adressé par les autorités aux sociétés ne fait aucune mention directe de contrôle ou de surveillance mais plutôt, comme Caumont l'avait appelée de ses vœux, de promotion de leurs travaux et de leurs efforts afin de les extirper de la néfaste inertie dans laquelle elles se trouvent alors.

L'identité et l'autonomie des sociétés savantes, qui n'ont *a priori* rien à voir avec la politique – bien que ce point soit discutable –, pourraient alors être menacées. C'est donc une manœuvre délicate que va devoir négocier le Gouvernement afin d'atteindre ses objectifs en terme de vigilance et d'accompagnement des efforts de coordination, sans toutefois contrarier ni compromettre – après tout, cet élan sera certainement profitable à la Nation tout entière – les espoirs d'une effective convergence des forces intellectuelles et scientifiques du pays.

[35] Rappelons ici que cette dernière s'est activement associée, par le concours des étudiants notamment, au peuple de Paris dans les « Trois glorieuses » journées de juillet 1830 qui mirent fin à la Restauration et provoquèrent l'exil de Charles X.
[36] On peut évoquer l'insurrection des ouvriers canuts lyonnais à l'automne 1831, le complot légitimiste de la duchesse de Berry au printemps 1832 et à une insurrection initiée par de jeunes républicains parisiens au début de l'été de la même année.

1.2.3.1. Sociétés savantes et centralisation

Ainsi, pour maîtriser les tentatives républicaines de déstabilisation politique, le Gouvernement soumet les sociétés savantes aux articles 291 et 292 du code pénal napoléonien qui stipule que tout groupement de plus de vingt personnes se réunissant régulièrement « *ne pourra se former qu'avec l'agrément du Gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société* ». Ces règlementations étant souvent contournées[37] ou ignorées, François Guizot (1787-1874), alors ministre de l'Instruction publique, fait voter en avril 1834 une loi précisant certaines dispositions de l'article 291 ; désormais, les associations divisées en sections de vingt membres seront, elles aussi, soumises auxdits décrets.

Ce sont donc les préfets qui, après approbation du ministère, délivrent les autorisations officielles aux sociétés et académies. Notons à ce propos qu'en raison de la longueur des délais pour obtenir ces autorisations, la plupart des sociétés débutent ou continuent leurs activités avant d'avoir été légalement « confirmées » par les préfectures, ce qui marque tout de même une certaine tolérance à leur égard, tolérance d'ailleurs revendiquée par Guizot. C'est le cas par exemple de la Société archéologique du Midi de la France : fondée en 1831, elle ne sera autorisée qu'en 1838. Ce sont également les préfets qui sont tenus de livrer au Ministère les informations sur les sociétés, l'état de leurs archives, la composition de leur fonds bibliographiques ainsi que les résultats d'enquêtes sur leurs activités et leurs membres. Là encore, pour apaiser les inquiétudes de certains députés qui s'élèvent contre ce dispositif de surveillance, Guizot précise qu'il ne s'agit nullement de faire obstacle à la poursuite des travaux desdites sociétés mais bien de s'assurer que ces dernières ne dissimulent dans leur intitulé des visées politiques. Lui-même homme de lettres et fondateur d'une Société de l'histoire de France[38], il tente de faire valoir sa propre implication dans le monde érudit pour rassurer et affirmer son soutien aux initiatives des sociétés. L'attribution de crédits par le biais de concours annuels participe également, entre autres, de cette volonté d'attirer les sociétés sous les auspices de l'État afin d'endiguer peu à peu leurs velléités d'autonomie.

Et, comme gage supplémentaire du soutien gouvernemental, les sociétés les plus dynamiques ont la possibilité de réclamer la reconnaissance d'utilité publique. Accordée sur demande des groupements eux-mêmes, cette labellisation en rappelle les conditions de formation, leurs actions au niveau local – création par exemple d'une institution culturelle de type musée ou

[37] Certaines associations, pour échapper à ce contrôle ou à une éventuelle interdiction pure et simple, se divisent en sections de vingt membres et échappent ainsi au contrôle imposé par les textes cités.
[38] Société fondée en décembre 1833, reconnue d'utilité publique en 1851 par Napoléon III.

bibliothèque – et présente les contributions littéraires ou toute activité venant attester de leur intérêt pour la communauté civile. Cette reconnaissance leur permet de prétendre au statut de personne morale, d'acquérir ou de vendre des biens, d'intenter des actions en justice et, avantage déterminant pour leur fonctionnement, de percevoir des dons et legs privés ou publics. En plus de ces avantages, ce statut offre la possibilité à certains sociétaires d'intégrer le système censitaire, de devenir électeurs municipaux[39] ou de participer à l'élection des conseils généraux[40]. Vecteur d'une certaine promotion sociale pour des notables sans fortune – que l'instauration du suffrage universel viendra toutefois abolir –, ce statut est également, là encore, une prise directe sur les sociétés par la possibilité d'en modifier les textes fondateurs, statuts et règlements, ou l'organisation interne. Ainsi, confinées dans une sclérose tenace et victimes de leur repli – durant la première moitié du siècle en tout cas –, nombre de sociétés savantes recherchent cette reconnaissance qui, au-delà des avantages évoqués plus haut ou d'une légitimité d'existence, et en dépit des contraintes imposées par le Gouvernement, leur assure la considération d'un véritable rôle social ou intellectuel officiel. Ce sont les sociétés et académies anciennes, autorisées sur ordonnance royale, qui entreprennent d'abord la démarche et accèdent, avec parfois un certain retard, à cette consécration. Et, exception faite de quelques exemples provinciaux, celles-ci sont majoritairement parisiennes. Au cours du XIXe siècle, la situation évolue cependant sensiblement : sur les deux cent cinquante actes de reconnaissance d'utilité publique concédés durant la période, une trentaine seulement le seront sous la Monarchie de Juillet, contre une soixantaine sous le Second Empire et plus de cent cinquante sous la IIIe République. Au travers de ces chiffres, c'est aussi la mutation des rapports entre État et milieux érudits que l'on peut mesurer, de même que ceux entre Paris et Province même si, comme on l'a dit, sont privilégiés en premier lieu les organes de la capitale. Le rapprochement entre pouvoir politique et milieux savants se précise en effet et laisse envisager, à partir du dernier tiers du siècle, une participation plus active de ces derniers à la vie intellectuelle et scientifique de la Nation, le contexte international justifiant d'autant la rencontre de ces intérêts.

À Toulouse comme ailleurs, certaines sociétés et académies démarchent donc en quête de cette reconnaissance. Parmi les sociétés intéressant notre étude, on peut citer ici l'Académie des Jeux floraux qui, officiellement reconnue d'intérêt public en 1923 seulement, bénéficie dans

[39] Loi du 21 mars 1831.
[40] Loi du 19 avril 1831, art. 3.

les faits de ce statut depuis le milieu du XIXe siècle[41], l'Académie des Sciences reconnue dès 1809 ou encore, plus tardivement, la Société archéologique du Midi de la France reconnue d'utilité publique en 1850, soit près de vingt ans après sa fondation.

Malgré les avantages dont ils peuvent ainsi bénéficier en se pliant au jeu proposé par le Gouvernement et les autorités locales, la nature de cet appareil de surveillance et les conditions de son application suscitent quelques réactions au sein des groupements. C'est bien sûr particulièrement le cas en Province, où les effets de la centralisation sont perçus comme une menace directe pour leur autonomie et leur identité. Ces mesures paraissent d'autant moins justifiées que les sociétés tentent également, de leur propre chef et avec leurs moyens, de sortir de cet isolement qui les maintient déconnectées les unes des autres et stérilise leurs efforts de promotion des savoirs. Dès lors, le dialogue entre autorités et sociétés, sans pour autant se rompre, devient passablement compliqué.

Tout d'abord, les sociétés s'appuient sur certains éléments de leur structure interne pour tenter de faire rayonner les savoirs dont elles sont productrices ou dépositaires. Toutes présentent en effet dans leurs statuts et règlements différentes catégories de membres dont le rôle est défini par un ensemble de droits et de devoirs. Ces catégories forment la structure hiérarchique des sociétés et assurent leur fonctionnement interne par l'organisation des rapports de pouvoir en leur sein. Hormis quelques nuances dans la définition ou l'intitulé de ces catégories, elles sont globalement identiques d'une société à l'autre, jouissent de privilèges ou répondent à des obligations qui varient peu d'un cas à l'autre.

1.2.3.2. Sociabilité des sociétés : sortir du repli

On peut évoquer en premier lieu les *membres-nés* ou *membres à vie*. Ils représentent les autorités politiques, religieuses, judiciaires ou administratives locales (maire, préfet, évêque, président de cour ou procureur etc.) et, grâce à des droits étendus, veillent au fonctionnement des groupements ou en président parfois les séances. Non élus, ils sont désignés parmi les notables qui ont engagé leur nom, facilité par leur soutien et leurs contacts la fondation d'une société et participent à son fonctionnement par des dons ou des legs financiers ou matériels réguliers.

[41] Lettre du maire de Toulouse au préfet de Haute-Garonne datée du 24 mars 1847, citée par Barrera *op. cit.*, p. 68.

Principale assise des groupements, *membres* ou *associés résidants* remplissent ensuite les fonctions de maintien de la cohésion de l'ensemble des adhérents, ils sont d'ailleurs désignés mainteneurs de certaines académies. En nombre variable, parfois illimité selon les sociétés, ils doivent être domiciliés dans ou à proximité de la localité où se tiennent les séances régulières et sont les principaux acteurs de l'activité des sociétés. En plus de leurs attributions courantes, participation aux décisions internes ou à la vie administrative de la société, les membres résidants jouissent de privilèges particuliers que tous les membres ne possèdent pas comme la participation aux élections de nouveaux adhérents. Contrepartie de ces quelques avantages, les résidants sont également tenus d'assister à un nombre déterminé mais variable de séances durant l'année, de régler une cotisation annuelle et de participer activement à la production intellectuelle de la société. Le non-respect de certaines de ces obligations, assiduité et participation financière notamment, constitue généralement un motif d'exclusion du groupe. Les membres résidants sont recrutés en fonction de leur degré de qualification ou de diplôme (Droit, Médecine) ou plus implicitement sur la façon dont ils se sont illustrés comme contributeurs au domaine que s'est assigné le groupement duquel ils se rapprochent. C Barrera évoque alors le recrutement sur critère de « talents »[42], notion vague pouvant impliquer une activité spécifique ou une contribution savante en rapport avec la discipline. Le recrutement peut également prendre la forme d'un concours auquel le ou les candidats sont soumis en présentant une communication ou un mémoire personnel sur un thème de leur choix dans un domaine d'étude que s'est attribué la société ou l'académie. Autre critère de sélection important, même s'il n'est pas officiellement formulé dans tous les cas, les mœurs du candidat sont regardées et doivent correspondre aux règles morales implicitement fixées par le groupement. Il s'agit donc là d'entretenir les valeurs d'un cénacle qui se revendique comme une élite, tant du point de vue de la qualité intellectuelle de sa production ou de son action que de sa position sociale ou de ses valeurs morales. Cet hermétisme constitue une des principales caractéristiques des sociétés savantes dans le premier tiers du siècle. Garant de la singularité que cherchent encore à affirmer bourgeoisie et notabilités locales – pour qui ces groupements constituent un refuge social dont l'esprit révolutionnaire les avait privé –, ce repli systématique aura tendance à s'estomper durant la seconde moitié de la période, et surtout dans son dernier tiers où les sociétés affichent une plus grande ouverture en proposant des conditions d'adhésion moins strictes.

[42] Barrera 2003 : 73.

Autre catégorie constitutive de la structure interne des sociétés, les *membres* ou *associés libres* bénéficient d'avantages comparables à ceux des membres résidants précédemment évoqués. Comme le précise C. Barrera, ce sont souvent d'anciens membres résidants dont l'âge, la santé ou le changement de résidence empêchent temporairement ou durablement d'assister aux séances ou de participer à la vie de la société de façon régulière. Ils conservent ainsi certaines de leurs attributions mais ne sont plus astreints à une obligation de présence et de production. Les associés libres peuvent, selon les sociétés, être élus ou l'attribution de ce statut peut simplement faire l'objet d'une consultation collective et d'une délibération en vue d'une approbation.

Enfin, catégories particulières d'associés sont les *membres correspondants* et les *membres honoraires*. Les premiers sont désignés ou plutôt proposés par des membres résidants avant d'être approuvés par scrutin. Leur nombre est souvent illimité mais, là aussi, les correspondants doivent répondre à des impératifs intellectuels bien définis ou postuler sur demande en présentant les travaux qu'ils souhaitent faire valoir pour appuyer leur candidature. Ils peuvent prendre part aux élections internes s'ils sont présents aux séances mais, n'étant pas résidents de la ville où se tiennent les réunions ordinaires, n'ont aucune obligation d'assiduité.

En nombre restreint, les *membres honoraires* se sont quant à eux illustrés par une réputation ou un mérite particulier et font bénéficier à la société à laquelle ils sont attachés du prestige de leur nom ou de leur travaux. S'en tenant à une fonction honorifique, ils ne participent pas réellement aux activités du groupement et tiennent davantage un rôle de faire-valoir pour l'organe qui les recrute. Ils sont choisis ou proposés et élus la plupart du temps selon des modalités très strictes en terme de voix.

Ces deux dernières catégories se distinguent donc bien des autres en cela qu'elles offrent aux sociétés la possibilité d'une ouverture vers l'extérieur, vers d'autres aires géographiques, d'autres interlocuteurs et d'autres domaines disciplinaires. Éléments privilégiés dans cette dynamique, les correspondants appartiennent souvent également à diverses sociétés savantes et permettent alors une circulation des informations, des discussions entre savants de différentes origines, des échanges de publications ou de mémoires. C'est là un aspect fondamental de la vie de ces groupements d'érudits que de donner à leurs travaux et réflexions une résonance qui dépasse les cadres locaux ou régionaux. Il est cependant vrai, comme l'affirme J.-P. Chaline, que les objectifs de diffusion mais surtout de mise en réseau des sociétés par les correspondants ou autres associés non-résidants sont globalement un échec jusqu'au milieu du XIXe siècle. Dans bien des cas, les sociétés attachent en effet surtout de

l'importance au prestige apporté par le nom auquel elles s'associent plutôt qu'aux possibilités d'ouverture que ces derniers pourraient offrir. Mais pour tempérer ce constat, on peut toutefois rappeler le rôle très important qu'ont pu jouer, par exemple, dans la diffusion des informations ou des travaux, les échanges épistolaires. Les fonds d'archives regorgent en effet de ces documents qui attestent, sinon de rapports réguliers officiels entre sociétés et d'un réel effort de coordination tel qu'évoqué par J.-P. Chaline, de discussions ou de débats par lettres interposées entre savants appartenant à ces groupements. Même s'ils n'oeuvrent donc pas au nom de telle société savante ou de telle académie, c'est plus sûrement par ces rapports souvent informels de courtoisie, d'affinité personnelle ou intellectuelle, que savants et érudits échangent et proposent, à terme, une certaine structuration des savoirs, ces échanges épistolaires ayant valeur de communications scientifiques. Cette construction échappe donc, par définition, à la perception de cadres clairement établis ou à une possible coordination en réseau du monde associatif. Finalement, la question que soulève ce défaut de cohésion entre les organes n'est donc pas tant celle de la circulation des savoirs, par ailleurs tributaire du développement d'autres réseaux (postal, ferroviaire), que celle des rapports entre érudition provinciale et érudition parisienne, entre le monde des amateurs et celui des professionnels.

1.2.3.3. Les rapports Paris/Province : une érudition à deux vitesses

En ce dernier tiers de XIXe siècle, cet antagonisme trouve un terrain d'expression privilégié dans la bataille que se livrent pouvoir politique et monde savant. En effet, tandis que les initiatives lancées par Caumont privilégient des villes provinciales pour organiser ses congrès scientifiques, Guizot veut lui conserver son rôle de centre d'accueil principal sinon exclusif. Refusant ainsi de reconnaître toute légitimité de la Province en la matière, il entretient les inquiétudes et le sentiment de déconsidération déjà fortement implantés dans la communauté savante non parisienne. Aussi, afin de désamorcer le conflit en germe et pour contrecarrer le projet de Caumont, le ministère institue dès 1834 un *Comité de publication des chartes et chroniques* qui offre aux sociétés la possibilité de publier leurs travaux et de sortir ainsi de l'anonymat. Parallèlement, les congrès provinciaux, même s'ils sont regardés avec méfiance par le pouvoir, sont toujours tolérés et ne font l'objet d'aucune interdiction explicite du ministère.

Bénéficiant donc d'une certaine tolérance des autorités, et associé à des sociétaires dont certains occupent également des fonctions officielles au sein de l'appareil d'État, Arcisse de

Caumont persévère dans sa démarche de fédération et de défiance à l'encontre des institutions officielles. A ce stade, il est clair que l'enjeu n'est plus seulement, pour lui comme pour l'ensemble des forces intellectuelles qui se joignent à ses efforts, de faire reconnaître l'autonomie des sociétés savantes comme seuls outils institutionnels de production et de diffusion des connaissances. Certes, cette rencontre et cette coordination s'avèrent nécessaires pour limiter la dispersion des énergies mais aussi et surtout pour se doter de moyens adaptés à leurs objectifs. Il s'agit aussi de faire valoir leur capacité et leur légitimité à agir, leur volonté de respecter les engagements et de mener à bien les missions que nombre d'entre elles se sont fixées dès leur fondation, en particulier dans le domaine du recensement et de la protection du patrimoine historique et culturel du pays. Il existe en effet sur ce point précis d'évidentes lacunes et il paraît urgent pour les acteurs de la communauté savante d'entreprendre un vaste chantier afin de remédier au néant juridique qui caractérise alors cette question. Ce faisant, les sociétés tentent à la fois de s'extraire de la posture quelque peu caricaturale et folklorique dans laquelle le pouvoir et la communauté civile les avait longtemps maintenues – celle de cercles de vieillards empêtrés dans des traditions d'un autre âge – mais aussi d'entreprendre de se substituer à l'État dans le domaine de l'action. Et c'est précisément là qu'elles vont rencontrer les plus vives réticences de la part des autorités gouvernementales.

Il est vrai que, faute d'investissement et de véritable compétence, celles-ci ne se sont jusqu'à présent guère soucié de vieilles pierres ou de monuments historiques. Durant la décennie 1830-40, les tournées en régions des Inspecteurs des monuments historiques, institution nouvellement créée, permettent de dresser un premier inventaire du patrimoine historique des grandes villes[43]. Mais ces recensements, sommairement réalisés, apparaissent largement lacunaires. Ils ne donnent en effet lieu qu'à quelques chantiers de restauration ponctuels et sont encore loin de répondre aux besoins soulevés par le monde associatif qui réclame un véritable engagement politique et financier. Or, en déplaçant le problème et en évitant de se confronter directement aux attentes des sociétés locales sur des points aussi concrets, le pouvoir accuse un certain retard dans ses réactions. Il lui paraît pourtant inconcevable de laisser la gestion de tels problèmes aux seules bonnes volontés de quelques

[43] En 1830 François Guizot, alors Ministre de l'Intérieur, confie à Ludovic Vitet (1802-1873) le poste d'Inspecteur général des Monuments historiques qu'il vient de créer. Entre 1830 et 1833, Vitet se rend donc dans le Nord, en Bourgogne, en Auvergne et dans le Sud-Ouest afin de dresser un inventaire des « monuments historiques » de ces régions. Prosper Mérimée (1803-1870) lui succède à ce poste en 1834 et termine, entre 1835 et 1840, les travaux d'inspection de Vitet par des voyages dans le Midi, le Centre, l'Ouest et en Corse. Se limitant à un simple inventaire en vue d'un classement, aucune mesure sérieuse n'est prise par l'État pour favoriser la conservation de ces biens patrimoniaux. Pour davantage de détails sur ce point particulier, voir Hurel 2007 : 38 et suiv.

amateurs éclairés et, pour réaffirmer son implication, il lui faut agir. Narcisse-Achille de Salvandy (1795-1856), qui succède à Guizot au Ministère de l'Instruction publique en 1837, entreprend alors de développer le dispositif des comités imaginé par son prédécesseur. Ces derniers, placés sous la férule de l'Institut de France, se multiplient et voient leurs domaines de compétence s'élargir. La même année, alors que la *Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, des bibliothèques et des archives*[44] vient de fêter ses trois années d'existence, et sept ans après la création par Guizot de l'Inspection générale des monuments historiques, le Ministère de l'Instruction publique crée une *Commission des monuments historiques* chargée d'inventorier, de classer et de mettre en œuvre les mesures de protection qui s'imposent afin de sauvegarder ce patrimoine. Composée d'une poignée de bénévoles assistés de quelques architectes en formation, on est encore bien loin de la « véritable armée »[45] de chercheurs évoquée quelques années auparavant dans la circulaire envoyée par Guizot aux sociétés savantes et, faute de moyens adaptés, la situation ne change pas. Face à ces insuffisances et fort d'une renommée grandissante au sein du monde érudit, Arcisse de Caumont poursuit ses efforts et met en place en 1838 un organe qui assurera la coordination départementale des sociétés savantes, l'*Institut des provinces*.

Pendant provincial de l'Institut de France dont elle dénonce le centralisme, cette structure parallèle et concurrente spécialement vouée à promouvoir les travaux de savants oubliés ou isolés n'est toutefois pas mentionné dans l'*Annuaire des sociétés savantes* (1846) du Ministère et n'est donc pas officiellement reconnue par l'État[46]. Les congrès de provinces sont dès lors dotés d'un organisme de liaison qui assure l'organisation et la publication de rapports et de mémoires scientifiques. Son succès ne se fait pas attendre auprès de la communauté savante et, dès les premières années de son activité, on retrouve au titre de membres titulaires certains correspondants de l'Institut de France et d'illustres naturalistes, géologues ou archéologues parmi lesquels le docteur Marcel-Jérôme Rigollot (1786-1854), Marcel de Serres (1783-1862), le Marquis Paul de Vibraye (1809-1878), Émilien Dumas (1804-1870), Jean-Baptiste d'Omalius d'Halloy (1783-1875) ou le professeur William Buckland (1784-1856)[47]. Deux décennies plus tard, ce sont des noms devenus familiers dans l'histoire de l'archéologie préhistorique qui apparaissent comme membres titulaires, et l'on

[44] Créée à Caen le 23 juillet 1834 par A. de Caumont, ce groupement se démarque d'autres sociétés savantes contemporaines par une structure complexe entièrement dédiée à la prospection, à l'inventaire et la protection des monuments. Arnaud Hurel évoque à son propos un « *premier réseau d'inspection culturelle, première ébauche des futurs services administratifs de l'archéologie* », Hurel 2007 : 40.
[45] Guizot, cité dans Chaline *op. cit.* : 205.
[46] Chaline, *op. cit.*, p. 207.
[47] Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques, Caen, 1846.

peut citer parmi ceux-ci Jacques Boucher de Perthes (1788-1868), Armand de Quatrefages (1810-1892), Paul Tournal (1805-1872) ou encore l'abbé Louis Bourgeois (1819-1878). Constatant le succès de cette entreprise, les autorités gouvernementales ne peuvent masquer leur gêne. Et puisqu'elles ne peuvent désormais plus intervenir dans de telles initiatives en les interdisant, il leur faut rétablir un dialogue ouvert avec cette communauté savante. En 1846, Salvandy tente donc de rallier Caumont en le nommant Délégué général des sociétés savantes auprès du Ministère. Mais alors que ce dernier cherche à prolonger son action en proposant la création d'un Conseil général des académies, son projet est rejeté et les assemblées convoquées sont décrétées illégales. De nouveau confronté à la mauvaise volonté des instances officielles, Caumont abandonne toute idée de pouvoir faire évoluer la situation depuis l'intérieur du Ministère et s'en retourne alors vers l'Institut des provinces, seul véritable moteur de l'harmonisation des travaux des sociétés. Ce dernier perpétue son office et rassemble à partir de 1850 les délégués des sociétés savantes de provinces à Paris, rue Bonaparte.

Lorsque survient le changement de régime avec le coup d'État du 2 décembre 1851, Hippolyte Fortoul (1811-1856) prend les fonctions de ministre de l'Instruction publique. Il entreprend alors à la fois de réformer le dispositif légué par les ministres de la Monarchie de Juillet et de lui adjoindre de nouveaux objectifs. Les comités sont ainsi refondus en un seul pôle et un *Bulletin des sociétés savantes* est créé. Mais surtout, Fortoul opère un rapprochement, ou plutôt une mise sous tutelle, des sociétés vers les académies universitaires. Au début de l'année 1856 en effet, il précise dans une circulaire envoyée aux recteurs que, sans que ces dernières soient directement inféodées à l'autorité des doyens, elles doivent être activement accompagnées dans leurs travaux par les facultés et que, pour ce faire, l'intégration d'universitaires au sein de ces groupements doit être encouragée. Et comme garantie d'une collaboration renouvelée, le ministre compte sur le fait que les sociétés seront d'autant plus ouvertes à des esprits éclairés. La manœuvre est à peine déguisée :

> Votre position élevée vous permettra, je l'espère, d'exercer l'influence la plus salutaire sur les Sociétés qui sont comprises dans la circonscription de votre ressort […].
> Je vous invite à vous mettre en rapport avec MM. les présidents des Sociétés savantes, à leur assurer le concours de vos lumières et de votre autorité. Je verrais avec plaisir qu'il vous fût autorisé d'assister aux séances publiques de ces compagnies. Vous témoigneriez ainsi de la sollicitude du Gouvernement pour des associations qui entretiennent et

> propagent en France le goût des lettres et de la science. Ne craignez pas d'engager les membres du corps enseignant à prendre leur part de ces travaux […]. Ils doivent tenir à honneur d'être admis dans ces doctes compagnies qui ne seront peut-être pas insensibles à des mérites solides et vraiment classiques. Quand vous verrez des efforts se produire pour réorganiser des Sociétés malheureusement dispersées, quand une compagnie nouvelle cherchera à se former et n'attendra plus pour se constituer que l'approbation du Gouvernement, vous me signalerez ses tendances, son but, les revenus dont elle dispose. […][48]

Est-il formulation plus claire pour saisir les intentions du nouveau ministère ? Ces recommandations laissent bien sûr penser qu'en effet, ces centres de production des savoirs gagneraient à joindre leurs efforts afin de donner davantage de portée et de rendre plus cohérentes les démarches de recherche. Mais il rappelle également que, vingt ans auparavant, lors de l'instauration de la Monarchie de Juillet, le pouvoir adoptait la même attitude d'apparente bienveillance envers les sociétés et académies pour masquer, au moins de façon temporaire et avec plus ou moins d'assiduité, une surveillance de leurs activités. Le concours des recteurs à cette entreprise permet donc à l'État de mieux connaître ces compagnies sans bouleverser leur fonctionnement et de continuer ainsi d'exercer un droit de regard sur leurs projets et d'évaluer l'ambiance générale qui y règne. Néanmoins, les relations entre universitaires et sociétés savantes sont depuis longtemps un fait établi sans que ne se fasse sentir le besoin des encouragements du Gouvernement. Bien sûr, il ne s'agit pas de collaboration scientifique active entre elles, faute de moyens et d'une véritable communication ces échanges sont plutôt informels. Mais cependant, nombre de ces groupements comptent déjà dans leurs rangs des membres du corps enseignant local qui, sans réelle opportunité d'évolution de carrière au sein du système universitaire, s'y réfugient en espérant trouver la possibilité de nouvelles perspectives, de nouvelles rencontres, un prolongement ou un terrain d'application de leurs activités de recherche (*cf. infra*, 1.3.). Il est donc difficile d'imaginer que la coopération de deux institutions relativement peu dotées et pour ainsi dire privées de vrais contacts institutionnels pourrait faire émerger une amélioration significative de leurs conditions d'exercice respectives. Au premier abord, l'attitude de l'État sur ces questions peut d'ailleurs sembler quelque peu paradoxale : alors que les compagnies savantes se voient attribuer sur la base de la qualité de leurs travaux ou des besoins liés à leurs activités des subventions ministérielles, l'université ne reçoit, elle, presque aucun soutien financier pour développer la

[48] Charmes X., 1886 : CLXII.

recherche ou nommer davantage de professeurs, nous le verrons dans un chapitre suivant. A de nombreuses reprises pourtant, le corps professoral interpelle les autorités sur la dégradation de la situation matérielle des facultés, sur le besoin de développer quantitativement et qualitativement les enseignements dispensés. Mais rien n'est vraiment fait en ce sens, le Ministère privilégie au contraire un certain clientélisme pour la nomination des professeurs, le plus souvent formés dans les écoles de la capitale, et n'investit pas non plus dans des centres d'enseignement provinciaux trop peu fréquentés. De même, les programmes d'enseignement dont la définition revient à l'État demeurent inchangés et peu représentatifs des avancées scientifiques du moment. En encourageant ainsi cette interpénétration, le pouvoir peut espérer une absorption progressive par le milieu académique d'instances indépendantes sur lesquelles ses pouvoirs sont limités.

Décédé six mois après l'envoi de cette circulaire, Hippolyte Fortoul ne verra pas les fruits de cette collaboration. Et si l'on en juge par les propos de Xavier Charmes (1849-1919) dans son ouvrage sur l'histoire du Comité des travaux historiques et scientifiques[49], personne ne les verra. Mais l'idée n'est pas pour autant abandonnée par son successeur, Gustave Rouland (1806-1878). Au contraire, elle est reprise et développée dans un sens qui donne davantage d'autorité aux universitaires dans cette collaboration. Les recteurs doivent en effet désigner deux professeurs, un pour les sciences et un pour les lettres, chargés de suivre les activités des compagnies et de faire parvenir leurs rapports qui seront alors publiés dans le *Bulletin* devenu entre temps *Revue des sociétés savantes*. Le rôle des rapporteurs est donc de guider les centres d'intérêts des sociétés afin que ceux-ci suivent au plus près les orientations de la science, devenant ainsi les juges et censeurs de ce qui constitue alors, en Province comme à Paris, les principaux foyers de production des savoirs du pays. Et bien sûr, Rouland de rappeler :

> Ils n'oublieront pas, du reste, les obligations spéciales que leur impose à cet égard leur titre de fonctionnaires, et ils se garderont avec soin de s'associer à certains projets qui ont pour but d'enlever à l'État toute influence sur les Société savantes.[50]

En cherchant à récupérer et à asservir toutes les forces intellectuelles à l'appareil d'État – appareil qui a pourtant fait preuve de grandes défaillances et insuffisances notamment dans le domaine de la gestion universitaire – le ministre exprime d'une part un manque total de lucidité

[49] Charmes X., *ibid.*
[50] Charmes X., CLXIX

sur ce qu'est alors réellement l'Université française et, d'autre part, un choix stratégique bien malvenu puisqu'il est par nature incompatible et même en opposition complète avec les aspirations à davantage d'indépendance exprimées par les sociétés savantes. Pour le ministère, il s'agit avant tout de pouvoir proposer à la Nation « *le tableau général du mouvement intellectuel accompli dans l'empire français* ».

Pour compléter cette politique directive d'infiltration, mais aussi pour tenter de détourner les savants provinciaux de l'influence quelque peu subversive de Caumont, le ministère organise à partir de 1861 une rencontre annuelle des délégués de sociétés à Paris. Conçues sur le modèle des congrès institués par Caumont, ces manifestations officielles organisées sous l'égide du *Comité des travaux historiques et des sociétés savantes* donnent lieu à de nombreuses communications et s'achèvent par la remise de prix et de médailles et par l'attribution de subventions aux sociétés les plus actives ou les plus originales par leurs travaux. Cette distribution de bons points aux élèves les plus dociles, loin d'emporter l'adhésion du milieu érudit, suscite au contraire une nette prise de distance des sociétés à l'égard dudit Comité. Car, plutôt que de se soumettre aux conditions qui leur sont imposées et pour ne pas risquer de perdre leur autonomie, celles-ci préfèrent renoncer aux subventions et conserver ainsi une certaine indépendance. La rupture entre État et compagnies savantes semble alors consommée. Pendant la décennie suivante, les choses ne semblent pas devoir évoluer de façon significative, les deux parties en présence maintiennent leurs postures respectives et il faut attendre la fin de la guerre contre la Prusse et l'instauration de la IIIe République pour que de nouvelles relations se développent entre compagnies savantes et Gouvernement.

Après la défaite de 1870, les rapports de force entre autorités étatiques et milieux scientifiques vont en effet se modifier. Le constat d'échec et le bilan qui s'ensuit sont difficiles mais nécessaires. A la blessure patriotique de la défaite militaire contre la Prusse s'ajoute celle, non moindre, de la terrible répression de la Commune de Paris, de ses dizaines de milliers de morts et de ses bombardements qui ont réduits des quartiers entiers de la capitale à l'état de champs de ruines. Cette faillite politique – le Second Empire est alors mis à bas – doublée d'une franche déchirure sociale accompagnée d'un renforcement des socialismes et des radicalismes, appelle le renouvellement d'une réflexion globale sur la société et ses différentes composantes. La lourde dette de guerre imposée par la Prusse à une France ruinée et l'abandon d'une partie du territoire au vainqueur, apparaissent alors comme une atteinte profonde à l'orgueil patriotique et à une cohésion nationale déjà éprouvée par des épisodes insurrectionnels réguliers depuis le premier tiers du siècle.

Dans un tel contexte, et face à l'impérieuse nécessité d'un redressement économique, militaire et industriel du pays, les querelles entre autorités politiques et compagnies savantes peuvent paraître secondaires voire désuètes. Or, c'est précisément l'engagement des forces vives intellectuelles dans ce projet de rénovation qui va amorcer à la fois une dynamique nouvelle pour la recherche scientifique, mais également la mise en place et la confirmation d'une nouvelle donne politique.

Ainsi, au sortir de la guerre, les tensions entre sociétés savantes et pouvoir politique s'apaisent, la mise sous tutelle rectorale telle qu'entreprise par Rouland une quinzaine d'années auparavant est alors abandonnée, de même que la distribution de médailles et de prix lors des congrès annuels, remplacée par une simple attribution de subventions. Les compagnies, ressentant moins la pression d'éventuelles sanctions, se montrent plus tolérantes à l'égard du *Comité des travaux historiques et scientifiques*[51]. Les congrès de la Sorbonne sont également désormais accessibles aux représentants des sociétés parisiennes, ce qui contribue à réduire quelque peu la fracture entre communautés savantes parisienne et provinciale et tente de réconcilier deux univers que les effets de la centralisation ont mis dos à dos.

S'imposant alors comme un élément déterminant dans le processus de rénovation, le milieu scientifique abandonne la posture d'un second rôle confiné dans une relative passivité et va dès lors revendiquer une position plus centrale et une implication dans tous les domaines de la vie sociale, marquant ainsi une nouvelle place de la science dans la sphère politique.

1.2.3.4. Patriotisme et décentralisation : la fondation de l'AFAS

1.2.3.4.1. Une singularité dans le paysage érudit français

C'est au lendemain de la guerre contre la Prusse, en 1872, qu'est créée l'Association française pour l'avancement des sciences. Largement inspirée de son homologue d'Outre-Manche, l'Association britannique fondée en 1831, cette société savante apparaît d'emblée comme un projet singulier et jusqu'alors inédit dans le paysage érudit français. Cette singularité tient à plusieurs aspects au premier rang desquels on peut évoquer celui des contextes politique, économique et social très particuliers dans lequel elle prend naissance. Elle

[51] C'est Jules Ferry qui, en 1881, donne au comité l'intitulé qu'il gardera désormais. Il se compose alors de deux sections principales qui seront développées durant la décennie en huit sections distinctes : histoire et philologie, archéologie, sciences économiques et sociales, mathématiques, physique, chimie et météorologie, sciences naturelles et géographie.

fait alors sienne la mission de redresser, par les « lumières de la science », un pays gravement affecté par les conflits internes et la guerre.

Cette ambitieuse entreprise, dont les prétentions dépassent largement celles de la plupart des sociétés contemporaines, marque en effet une des composantes essentielles de l'identité de l'AFAS. Il ne s'agit plus là d'une érudition de salon destinée à rassembler l'élite intellectuelle locale, plus ou moins inscrite en réseau, mais bien d'initier une véritable campagne de propagande scientifique à l'échelle nationale. Et cette bataille, les fondateurs de l'Association entendent la mener sur tous les fronts, en fixant les termes d'une alliance nouvelle entre science, commerce, industries civile et militaire, finance, agriculture ou médecine. Placé sous la bannière de cette « *science militante* »[52], le scientifique est le soldat nouveau de cette guerre de l'intelligence, mettant ses compétences au service de la Nation toute entière et dont la mission prioritaire est « *le redressement* [du] *pays* »[53]. Cette dimension globalisante de son action, ou de ses prétentions, constitue ainsi une autre particularité de l'Association.

Enfin, les moyens financiers dont elle dispose pour l'organisation de ses congrès annuels comme pour l'édition des volumes de comptes-rendus, dus à des dotations particulières de la part d'investisseurs privés, apparaissent sans commune mesure avec les disponibilités financières d'autres compagnies savantes, plus largement dépendantes de subventions publiques comme nous avons pu l'évoquer précédemment à propos des sociétés toulousaines par exemple. De la même manière, fonctionnant sur le modèle d'une société privée, l'activité de l'Association requiert un travail effectif constant de la part de certains membres de son administration, associés qu'il faut donc rémunérer et, dans une certaine mesure, entretenir pour que soient menées à bien les missions qui leur sont attribuées.

L'AFAS apparaît donc comme un modèle unique en son genre. Lourde machine administrative et éditoriale privée, elle se pose rapidement en institution académique consacrée par l'œuvre de promotion déployée par des savants et universitaires de la science officielle. Rassemblant en quelques années plusieurs centaines d'adhérents – effectifs au sein desquels les savants étrangers sont d'ailleurs relativement bien représentés – l'Association impose, dans les premières années de son existence tout du moins, une envergure hégémonique et propose une tribune de choix à des disciplines jusqu'alors peu visibles, voire confinées. Pour autant, et en dépit d'une première décennie prometteuse au cours de laquelle elle voit ses effectifs, ses moyens et sa renommée croître considérablement, se font jour les premiers signes de crises

[52] Quatrefages 1872 : 39.
[53] Quatrefages, *op. cit.* : 37.

internes qui viennent ternir l'image d'un organe où semblaient souffler un inaltérable esprit de concorde. Des conflits individuels aux motifs divers, la fuite d'une partie des adhérents à partir de la dernière décade du siècle, une baisse significative de la fréquentation des congrès, marquent les difficultés auxquelles l'Association doit faire face au tournant des XIXe et XXe siècle.

Pour comprendre cette dynamique, il nous faut revenir aux origines de sa fondation et observer de plus près son organisation d'ensemble, ses modes de fonctionnement ainsi que certaines des lignes politiques qui furent les siennes et ce, en dépit d'un apolitisme de façade. De même, il paraît intéressant de s'étendre ici sur les choix disciplinaires de l'Association et sur la place faite en son sein à des disciplines encore peu présentes au plan institutionnel comme par exemple l'anthropologie ou l'archéologie préhistorique. C'est à travers ces études de cas que peut en effet se mesurer, à la fois, l'efficacité de l'action de l'AFAS, la poursuite de certains objectifs initiaux (promotion et développement desdites disciplines, décentralisation des foyers de production et de diffusion des savoirs) et la manière dont ces catégories de savoirs investissent les champs ainsi offerts.

1.2.3.4.2. Financer une machine d'après-guerre

C'est à un groupe de « Français d'Alsace » que revient l'initiative première, dès 1871, de former un organe qui opère comme un relais entre l'univers de la recherche scientifique et ses acteurs et les domaines dans lesquels les avancées réalisées pourraient trouver des terrains d'application. Quelques savants – dont le chimiste Charles Adolphe Wurtz (1817-1884), le polytechnicien Charles Combes (1801-1872), le mathématicien Charles-Eugène Delaunay (1816-1872), le médecin Claude Bernard (1813-1878), le botaniste et zoologue Joseph Decaisne (1807-1882), le biologiste Henri de Lacaze-Duthiers (1821-1901) et Adolphe d'Eichthal (1805-1895), banquier et ancien recteur de la Banque de France – se réunissent ainsi autour de l'idée commune de mettre en branle un vaste mouvement de promotion et de diffusion des savoirs à l'échelle nationale et à résonance internationale.

Bien sûr, financer un tel projet, alimenter et entretenir ses différentes composantes requiert des moyens conséquents. Et, au sortir de la guerre, étranglé par la dette, il semble évident que l'État ne pourra se charger seul d'un tel investissement. Aussi, dès les premières réunions de l'été 1871, les fondateurs se proposent de mobiliser des fonds privés afin de

donner rapidement corps à l'Association. Un capital social de départ est ainsi fixé à cent milles francs. L'appel lancé, les premiers financeurs en sont logiquement les membres fondateurs ou promoteurs, comme les désigne Marinette Solais[54]. Ceux-ci souscrivent, pour une majorité, au moins une part du capital (cinq cents francs) et parfois deux. Banques et entreprises participent également activement au démarrage du programme. Ces dernières fournissent ainsi plus de la moitié du capital grâce notamment aux apports des quatre grandes compagnies de chemin de fer, au titre des sociétés bien sûr mais également par des participations individuelles de leurs directeurs ou administrateurs respectifs[55].

Cet engagement financier en un tel moment de crise montre bien que la volonté, la nécessité même d'un renouvellement des rapports entre science et industrie, sont ressenties bien au-delà de la sphère savante. Le ralentissement, voire la dépression économique que connaît alors le pays – dépression que l'on ne peut seule attribuer aux conflits politiques de ce dernier tiers du siècle et qui débute plus certainement une décennie plus tôt – incite les milieux financiers et industriels à s'engager dans une coopération renouvelée. La crise du milieu agricole, en partie due à une péjoration des échanges internationaux, ainsi qu'à à la forte industrialisation initiée vers le milieu du siècle – mais qui ne compense cependant pas complètement ce déclin agraire – apparaissent alors comme les raisons premières de cette dépression. En situation de surproduction agricole pour une demande stagnante, accusant un certain retard au plan industriel, notamment dans le domaine de la métallurgie pour laquelle le parc d'équipements relativement anciens n'est pas renouvelé par les entrepreneurs, et face au net recul de l'épargne nationale dû au paiement anticipé de la dette de guerre, la recherche de nouveaux partenariats s'impose et les promoteurs de l'Association en sont bien conscients. La mise en valeur de certains domaines scientifiques utilitaires, propres à apporter des avancées rapides au prix d'investissement matériels relativement peu coûteux (laboratoires, matériels de recherche) – on pense là en particulier à la chimie et ses implications agricoles, médicales mais aussi industrielles, dans le textile ou la sidérurgie par exemple –, apparaît alors comme un point de convergence d'intérêts communs.

Dès ses débuts, imaginée par des hommes parfaitement intégrés à la communauté scientifique et pleinement conscients à la fois des contingences économiques du moment mais encore des besoins matériels du monde scientifique, l'Association attire à elle des adhérents assurés de sa compétence. C'est ainsi qu'en quelques semaines, les souscriptions abondent et

[54] Solais 2002a : 36.
[55] *Ibid.* : 40.

que le capital escompté est rapidement atteint. Certains d'entre eux, les plus aisés, se dotent de parts de capital tandis que d'autres, aux moyens plus modestes, s'acquittent d'une souscription annuelle pour un montant de vingt francs ou souhaitent, au mieux, devenir membres à vie en versant la cotisation requise de deux cents francs. Parmi ces contributeurs de la première heure, enseignants et universitaires forment la catégorie majoritaire (27 des 31 membres promoteurs)[56], proportion qui s'explique sans doute par le fait que, comme le souligne M. Solais, la plupart d'entre eux vient de facultés de Province et connaissent les difficiles conditions d'exercice de la science dans ces centres locaux (*cf. infra*, 1.3.). Même si certains ont achevé leur formation à Paris, un projet décentralisateur tel que celui proposé par l'AFAS aura certainement séduit ces universitaires, les incitant à s'impliquer financièrement dans sa mise en place, en dépit de leurs moyens parfois limités et d'une participation active relative au sein de l'Association. Ils participent en effet assez peu à la vie associative, ne communiquent que rarement et ne prennent de même pas une part effective aux différents bureaux de sections.

1.2.3.4.3. Structure et organisation

Du point de vue structurel, l'Association présente un organigramme assez complexe dont les principales composantes sont largement inspirées de celles de sa consoeur britannique. Les différentes disciplines sont ainsi rassemblées en quatre grands groupes que sont les sciences mathématiques, sciences physiques et chimiques, sciences naturelles et les sciences économiques. Au sein de chacun de ces grands ensembles, se retrouvent déclinées les spécialités ou sections au nombre de 15 en 1872. Au cours de la période examinée, notamment entre 1881 et 1911, seront créées 6 nouvelles sections dont 3 pour les sciences naturelles et 3 pour les sciences économiques.

Au sein de cette organisation, on constate toutefois certaines absences. L'Histoire ne figure en effet dans aucun des groupes, de même que la sociologie en dépit des fréquentes réclamations de certains adhérents. On peut s'interroger sur les raisons de ce manque. La justification en est donnée par l'Association ; il s'agit pour elle d'une volonté d'écarter tout sujet polémique, politique ou religieux dont ces disciplines pourraient être le véhicule. Curieuse raison quand on sait combien certaines des sections créées dès la fondation de l'Association ont pourtant une coloration politique assez marquée. On pense ici à la section d'Hygiène, évoquée par M.

[56] *Ibid.* : 37-38.

Solais[57], mais aussi et surtout à celle d'Anthropologie au sein de laquelle coexistent et se confrontent parfois, malgré une apparente concorde, des écoles aux vues divergentes. Fortement marquée par la présence des libres penseurs de l'école du matérialisme scientifique[58], cette dernière section est particulièrement représentée au sein de l'Association par le nombre de ses communications et l'activité de ses membres[59]. Ceux-ci font ainsi montre, à l'occasion de leurs exposés ou au cours des débats et discussions qu'ils suscitent, d'un certain radicalisme notamment à l'encontre du cléricalisme, sans faire l'objet de quelque censure de la part du bureau. Cette forme de censure serait-elle alors sélective ? Nous aurons l'occasion de revenir sur certains de ces aspects, et en particulier sur la place de l'anthropologie au sein de l'AFAS.

Pour chacune des sections, deux gestionnaires élus prennent part aux bureaux des congrès (gestion temporaire des sections) et aux bureaux administratifs (gestion annuelle de la section), ce sont le président et le secrétaire assistés des délégués de section pour les bureaux administratifs. Ces derniers participent au Conseil d'Administration de l'Association, élu en assemblée générale pour un an à l'occasion de chaque congrès. Il est composé de commissions permanentes, au nombre de cinq, qui gèrent les différents aspects de la vie de l'Association (finances, publication etc.).

Cette gestion, qui prend en charge l'organisation et la tenue des congrès ainsi que la publication des comptes-rendus, exige un travail permanent de la part des différents comités. Pris par les exigences d'un calendrier aux échéances relativement courtes, tous doivent opérer dans la concorde ou à tout le moins en maintenir les apparences. Mais soutenir un tel idéal au sein d'une organisation aussi complexe revient à nier les remous de l'Histoire, à éluder les prises que peuvent avoir sur elle les évènements extérieurs, comme autant de lézardes à l'édifice. Or, si cette fin de XIXe siècle consacre un scientisme triomphant, une communion savante, elle connaît également d'importantes instabilités politiques. Et, en cette occasion, s'expriment les positions divergentes, parfois franchement antagonistes, d'individus et de groupes entre lesquels s'effrite l'harmonie des premiers temps. Pour éclairer davantage les raisons de ces tiraillements que connaît alors l'AFAS, revenons un instant sur les rapports que l'Association entretient avec la politique. Et ces rapports, il convient de les considérer au travers à la fois de la dimension intrinsèque au groupement, autrement dit les grandes lignes

[57] *Ibid.* : 62.
[58] Gabriel de Mortillet, dont l'appartenance à cette école est publiquement reconnue de même qu'un engagement politique largement exprimé dans ses travaux scientifiques, est par exemple élu au bureau de la section d'Anthropologie 23 fois entre 1875 et 1897 (Gispert (dir.), 2002 : 342).
[59] Blanckaert, 2002b : 149 et suiv.

qu'elle se fixe et qu'elle s'efforce de suivre, mais également dans la dimension, plus générale, de ses rapports avec l'univers politique de son temps.

1.2.3.4.4. Une association apolitique ?

Tout d'abord, et comme le démontre Brigitte Frelat-Kahn[60], l'esprit qui présida à la fondation de l'AFAS n'est pas, contrairement à l'esprit pourtant revendiqué, un acte dépolitisé. En témoigne en premier lieu les termes de sa devise, « *Par la science, pour la Patrie* », qui affiche d'emblée sinon une couleur au moins l'orientation d'une démarche qui n'apparaît pas neutre, loin s'en faut. Même si ce patriotisme ne doit pas être regardé comme provocateur ou belliqueux – la défaite pourrait en effet avoir suscité un sentiment de revanche –, la symbolique politique s'impose d'emblée au fronton du projet.

Dès 1872, B. Frelat-Kahn le rappelle également, la tenue du premier congrès à Bordeaux n'est pas non plus dénuée d'une certaine charge symbolique. L'accueil dans le Grand Théâtre – où s'était réfugiée l'Assemblée en fuite lors du siège de Paris et qui avait également vu la signature du « Pacte de Bordeaux » – semble avoir été décidé pour rappeler, si besoin était, qu'une époque s'achève en même temps que s'ouvrent des temps nouveaux, l'ère de la science, une science salvatrice qui rendra à la France son statut de grande Nation aux côtés de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Cette science-là est au service de la paix et prend pied loin des conflits idéologiques qui ont jusqu'alors déchiré la communauté. Profondément ancrée dans le réel, elle a pour mission d'unifier le pays, de le moderniser en maintenant d'étroits rapports avec le Capital.

Guidée par un savoir indéniablement objectif, et consultante privilégiée des élites, politiques notamment, l'AFAS se désigne ainsi comme un instrument indispensable de l'exercice d'un pouvoir éclairé et fondé sur la raison. En témoigne le rôle des vœux des sections, relais des doléances des disciplines concernées, ils ont un poids propositionnel considérable dans la mécanique politique et sur des points très précis. B. Frelat-Kahn dégage ainsi trois thématiques dominantes dont s'empare dès ses débuts l'Association. Il s'agit de l'éducation[61], les réformes de l'enseignement sonnent alors dans une certaine mesure comme un écho de propositions relayées par l'Association auprès des instances ministérielles, de l'hygiène publique, que nous

[60] Frelat-Kahn 2002 : 277 et suiv.

[61] On peut rappeler ici la création au sein de l'AFAS d'une section « Pédagogie » au début des années 1880 pour illustrer cet intérêt.

évoquions plus haut et porté par nombre de médecins de l'AFAS – des postes clés aux simples adhérents – et enfin de la gestion des colonies, source de profits considérables pour la métropole et nœud stratégique de la relance économique. On le voit, la force politique de l'Association, même si elle demeure essentiellement propositionnelle, apparaît notable. Certains des acteurs de la première heure, industriels ou savants, sont d'ailleurs déjà familiers avec l'exercice du pouvoir pour avoir été intégrés à des fonctions gouvernementales ou ministérielles. Cette collusion entre pouvoir d'État et communauté scientifique apparaît alors comme un remède contre les socialismes et le spectre révolutionnaire dont les évènements de la Commune de Paris ont bien montré que ces aspirations insurrectionnelles pouvaient être suivies et soutenues par une large frange des classes populaires. Afin de tenter d'endiguer ce péril politique, cette bourgeoisie centriste qui constitue les cadres de l'Association et est également majoritairement représentée au sein de l'appareil d'État, s'engage dans une politique sociale davantage soucieuse des conditions de vie des couches les plus modestes de la société. La condition ouvrière, la protection sociale, l'hygiène publique ou le travail des femmes sont en effet autant de thématiques désormais abordées par des études de plus en plus nombreuses. Cette dynamique, en partie due à ce que B. Frelat-Kahn désigne comme un « remord social » de la bourgeoisie[62], ne signifie pas pour autant l'abandon ou l'inflexion du libéralisme économique prôné au sein de l'Association et dans les ministères. Il s'agit plutôt là, en accompagnant la mise en place progressive de la République, laquelle s'impose en 1875, d'apaiser les tensions sociales en affichant des préoccupations nouvelles, davantage orientées vers ce qui constitue en définitive les forces vives de ce nouvel élan et sans l'effort desquelles le redressement ne peut se réaliser.

1.2.3.4.5. La décentralisation : entre réalité et illusion

Parallèlement à ces lignes politiques générales, et répondant aux objectifs fixés lors de la fondation, l'AFAS entend initier un vaste mouvement de décentralisation des diverses activités scientifiques. En cela, elle s'inscrit dans la tendance qu'avaient imprimée certaines compagnies savantes dès le premier tiers du siècle et que nous avons évoquée précédemment. Sans qu'un rapport direct de filiation institutionnelle ne puisse être établi entre ces dernières et l'AFAS – on pense là aux sociétés normandes et aux efforts de Arcisse de Caumont en ce sens –, il s'agit bien de ranimer partout sur le territoire les foyers de production de savoirs

[62] Frelat-Kahn, *op. cit.* : 283.

scientifiques en encourageant les savants, en soutenant leurs travaux et en dotant les laboratoires locaux de subventions et/ou de matériel permettant de développer la recherche en Province.

Reprenant elle aussi le thème d'une trop forte centralisation, cause de la sclérose scientifique et intellectuelle, l'Association entend donc promouvoir l'exercice scientifique hors du domaine parisien. La Province doit, elle aussi, pouvoir concourir à l'édification et bénéficier des bienfaits d'une République éclairée. En entreprenant ce vaste chantier, l'AFAS ne part pas de rien. Elle hérite en effet des structures locales déjà existantes, réseaux plus ou moins formels de savants que nous avons évoqués plus haut, liens avec les personnalités politiques locales, sociétés savantes plus ou moins actives et impliquées, auprès desquels la dynamique instiguée quelques décennies auparavant par Arcisse de Caumont n'est pas restée lettre morte. L'esprit insufflé par la création de l'*Institut des provinces* et la tenue des assises scientifiques provinciales ont en effet trouvé un écho favorable auprès des sociétés locales et des savants chez qui le sentiment d'une pratique scientifique à deux vitesses est très présent. C'est donc en médiateur, en intermédiaire entre ces diverses entités, que l'Association agit. Elle ne prend nullement en main les affaires scientifiques locales mais se constitue plutôt en tribune et vient également à l'appui financier de projets ou de travaux isolés ou méconnus. L'auditoire de la science régionale s'élargit ainsi considérablement. La tenue de ses congrès annuels itinérants a donc comme objectif d'élargir l'aire de diffusion de la science, de mettre en rapport des intérêts communs et en somme d'inverser une tendance dominante jusqu'alors en amenant Paris en Province.

Comme le précise M. Solais, il s'agit là pour le public parisien d'une redécouverte de la science provinciale en proposant des présentations de travaux et la tenue de débats scientifiques bien sûr, mais également l'organisation de visites et de conférences publiques ouvertes à tous, adhérents ou non[63]. Le choix des villes d'accueil est, entre autres critères, également orienté par l'organisation d'une exposition ou l'inauguration d'un centre d'étude, observatoire ou institut spécialisé. C'est le cas à Toulouse en 1887 où la tenue du congrès est l'occasion de poser la première pierre de la nouvelle école de médecine sur les allées Saint-Michel. Cette date coïncide également avec l'inauguration dans la cité d'une grande exposition internationale de géographie co-organisée par Cartailhac et dont l'anthropologie, science particulièrement bien représentée au sein de l'Association, est une composante importante. Les

[63] Solais 2002b : 121.

participants découvrent ainsi les activités scientifiques provinciales par le biais de ces évènements ponctuels qui figurent une démonstration du potentiel local.

L'Association s'engage également en finançant directement des activités de publication, de dotation de matériel ou, comme ce peut être le cas en archéologie, en subventionnant des travaux de terrain. Cartailhac reçoit par exemple à plusieurs reprises des subventions pour des déplacements ou l'installation de son laboratoire. C'est ainsi qu'en 1901, la somme de mille cinq cents francs lui est allouée, en 1903 deux milles francs (à destination d'un laboratoire d'anthropologie), en 1907 mille cinq cents francs pour réaliser des fouilles en Pyrénées. Autour de 1910, des tensions semblent d'ailleurs apparaître au sein de la communauté des préhistoriens à propos de ces dotations. L'annonce de la création d'un futur Institut de Paléontologie Humaine grâce à l'appui financier du Prince de Monaco, les rumeurs de nomination à des postes clés de cette institution de certaines personnalités issues d'une nouvelle génération créent des remous, comme en témoigne une lettre de Cartailhac au Comte Henri Bégouën (1863-1956) en 1911. Le savant toulousain y évoque en effet les membres les plus influents de la jeune Société Préhistorique Française, Adrien de Mortillet (1853-1931) en tête, et leurs démarches pour s'arroger la totalité des subventions délivrées par l'AFAS.

> Ce groupe d'arrivistes parisiens cherche à mettre la main d'un côté sur les revenus de l'Afas 60.000 fs de subventions annuelles. « Nul n'aura de l'argent que nous et nos amis ». Ils ont commencé ainsi à se faire une clientelle [sic]. D'autre part ils lorgnent toutes les places rémunératrices de Paris, rémunératrices d'argent ou d'honneurs. […] Vous pouvez imaginer la colère de la bande lorsqu'elle a va [sic] paraître l'Institut de paléontologie humaine accepté après avis du conseil d'État par Fallières, et dont le règlement intérieur vient de paraître signé Steeg. Ce n'est pas l'art. de la grande Revue qui ouvrira les portes de cet Institut à Mortillet, Chervin, Baudoin, Martin et Cie. Là nous sommes maîtres aussi l'appel à la calomnie est-il tout indiqué et ils comptent bien qu'il restera quelque chose de leurs mensonges.[64]

Les enjeux financiers, mêlés à ceux institutionnels mettent, au jour les jeux d'alliance et les inimitiés personnelles[65]. L'ambiance concordataire et harmonieuse est alors mise à mal par ces tiraillements individuels ou collégiaux.

[64] AMAN, Correspondance Bégouën, lettre datée *août 1911*.
[65] Nous irons plus avant dans le propos sur ce point particulier dans une partie suivante (*cf. infra*, 2.3.).

Sur le plan scientifique, et plus particulièrement sur celui des contenus, quelles sont donc les lignes générales que se propose de suivre l'AFAS ? Comment définir son programme au sein d'une matrice complexe de disciplines si nombreuses et diversifiées ?

En dépit des actions et des initiatives que l'Association se propose de piloter ou d'accompagner financièrement, ce qu'elle semble proposer relève, *in fine*, d'une vulgarisation à destination populaire. Il s'agit en effet de présenter au public les différentes disciplines en scène – de même que leurs progrès et applications – à l'occasion de congrès qui opèrent alors comme les vecteurs d'une démarche fondamentalement spectaculaire. Comme le note Claude Blanckaert, l'AFAS constitue en effet une formidable vitrine de la science contemporaine qui se donne comme principal mobile de « *vulgariser l'idée de science* (…) *plutôt que des contenus de connaissances* »[66]. C'est dans ce cadre que l'anthropologie se fait une place de choix parmi les autres disciplines scientifiques. Elle intègre ainsi pleinement un paysage où elle occupait jusqu'alors, une position relativement marginale malgré le tournant du début des années 1860 qui vit pourtant le terme du débat fondateur autour de l'existence de l'Homme fossile. Au sein de l'AFAS, les anthropologues et archéologues préhistoriens constituent rapidement un groupe particulièrement bien représenté et dynamique. Ils sont en effet, aux côtés des médecins, les orateurs les plus nombreux. Il faut rappeler ici qu'en l'absence de structures académiques fortes, l'enjeu de visibilité des savants – et à travers eux de la discipline – apparaît majeur. Aussi, dès les premières années, la tribune qu'offrent ces congrès itinérants, ces « assises provinciales »[67], est largement investie par les acteurs d'une discipline jusqu'alors méconnue, offrant ainsi l'opportunité à des érudits ou à des sociétés locales de rencontrer leurs pairs, d'échanger, de tisser ou de renforcer les réseaux de sociabilité scientifique, support premier d'une discipline récemment constituée. La communauté est d'ailleurs bien consciente de cette situation de relatif isolement et entend mettre ces opportunités à profit comme l'expriment Cartailhac et Topinard : « *Il y a donc nécessité de parler à ce public et de l'instruire par des livres, des journaux, des congrès, des conférences* […] »[68]. C. Blanckaert rappelle d'ailleurs que les communications sur des aspects trop techniques de la pratique anthropologique (anthropométrie, instruments scientifiques) sont facilement écartées afin de ne pas se priver d'un auditoire non-initié. Les communications sur la recherche, les découvertes

[66] Blanckaert 2002a : 72.
[67] Blanckaert 2002b: 149.
[68] Topinard, Cartailhac 1872 : 445.

locales ou tout autre sujet « de proximité » sont en revanche privilégiées[69]. Ces congrès sont également l'occasion pour la discipline d'établir des connexions avec d'autres domaines scientifiques et de croiser ainsi les champs de savoirs, de recouper les données et de donner corps à une véritable communauté intellectuelle, tant d'un point de vue structurel qu'humain. Ce faisant, l'AFAS offre à l'anthropologie un moyen supplémentaire de contourner le silence que lui opposent l'Université ou de prestigieuses institutions scientifiques académiques comme l'Académie des Sciences. Confinés dans ces stratégies de repli subi ou, au mieux, de contournement de la sclérose institutionnelle ambiante, certains anthropologues parisiens font également des congrès de l'Association une tribune pour leurs revendications institutionnelles en même temps que pour leurs découvertes scientifiques. Dans une telle démarche, il n'est donc pas surprenant, comme le rappelle C. Blanckaert, de voir qu'après la fondation en 1875 de l'École d'anthropologie de Paris par Broca, certains travaux de recherche de cette institution reçoivent le soutien financier de l'AFAS[70]. Les liens entre anthropologues ou préhistoriens qui prônent une décentralisation active – en réponse à l'inertie et à l'« attraction magnétique » parisienne – et l'Association ne sont donc pas uniquement de nature scientifique. Ils se fondent également sur le positionnement de la discipline dans la cité. A ces motifs vient aussi s'ajouter la dimension politique d'un discours dont le groupe des matérialistes scientifiques sont les champions. Radicalement anticléricaux, la tribune des congrès leur permet de mettre en avant les valeurs d'une science qui s'inscrit pleinement, du point de vue des libres-penseurs, dans un affrontement entre science et dogme religieux. L'Université ou l'Académie des Sciences – qui figurent pour les matérialistes scientifiques de véritables bastions réactionnaires – affichent, en demeurant hermétiques à l'anthropologie ou à la préhistoire, leur totale fermeture aux thèses évolutionnistes qui encadrent les travaux et les réflexions sur l'Homme des origines. Et pour faire davantage pression sur ce barrage parisien, c'est en Province qu'on peut trouver des renforts. L'appel à la décentralisation auquel les anthropologues souscrivent pleinement, et dont ils se font même d'ardents militants, a donc également la coloration d'un véritable slogan idéologique. Et Gabriel de Mortillet (1821-1898), chef de file de ces troupes, de clamer :

> La décentralisation, c'est la diffusion ! Or, la diffusion est la vie, le développement et la vulgarisation des sciences.[71]

[69] Blanckaert *op. cit.* : 151.
[70] *Ibid.* : 152.
[71] Mortillet 1887 : 385, cité par Blanckaert *op. cit.* : 154

Bien sûr, le rapport à la nécessité d'une décentralisation scientifique et institutionnelle n'est pas de nature identique selon qu'on observe les réclamations et l'action menée dans le premiers tiers du XIXe siècle par Arcisse de Caumont ou les revendications portées par les anthropologues, par ailleurs majoritairement parisiens, à l'occasion des congrès de l'AFAS, dans le dernier quart du siècle. Davantage orientées vers des aspects relatifs à l'étude, au recensement et à la protection du patrimoine archéologique sous Caumont, les aspirations à enrayer le centralisme parisien telles qu'elles sont formulées quatre décennies plus tard par les préhistoriens prennent une coloration politique plus franche, plus radicale. Il serait en effet malaisé de rapprocher ces deux démarches, répondant à des situations contextuelles et à des attentes bien différentes, elles n'ont en commun que les revendications portant sur la création et la reconnaissance d'instances institutionnelles hors l'emprise géographique et politique de la capitale. Les assises provinciales organisées à partir des années 1830 ont avant tout pour objectif de fédérer les énergies, de former une communauté d'idées et d'actions. L'action de l'AFAS se déploie avant tout autour de l'avènement pratique et idéologique d'une science salvatrice dont le rôle est éminemment renforcé par un contexte politique d'après-guerre et par la nécessité d'une relance portée par un patriotisme exacerbé.

Pour conclure, on a vu tout au long de cet exposé sur les sociétés savantes que ces groupements sont traversés par divers courants politiques et idéologiques. Héritées de l'Ancien Régime, elles sont au début de la période plutôt conservatrices et toutes vivent avec difficulté un tournant révolutionnaire qui les prive de leurs biens, de leurs droits et les dissout purement et simplement. Remises sur pied pour certaines, elles perpétuent leur mandat mais sont étroitement surveillées par les instances d'État qui cherchent à en contrôler les activités. Tantôt suspectées d'accueillir des courants idéologiques subversifs pendant des périodes de trouble ou d'instabilités politiques, tantôt tolérées pour leurs qualités de refuge pour les élites intellectuelles, elles ne sont toutefois jamais des retranchements révolutionnaires, loin s'en faut. Ces sociétés développent en effet l'esprit libéral qui enrobe l'ensemble du corps social durant toute la période. Cette chape idéologique relativement souple leur permet d'ailleurs de traverser l'ensemble des régimes politiques sans grande encombre, et leur assure une certaine stabilité durant tout le siècle, pourtant régulièrement agité de soubresauts de grande amplitude (Restauration, Révolution de 1830, II^{nde} République, Révolution de 1848, Second Empire, IIIe République…). Finalement, elles ont accompagné, au gré des changements de régimes, l'assise progressive d'une République non révolutionnaire.

Pour autant, on a également vu une évidente utilisation idéologique de l'Histoire, du patrimoine et de l'archéologie en particulier dans la mise en place de ce dispositif. Déjà sensible dans le premier tiers du siècle, alors que les prémisses de démarches de préservation du patrimoine local se font sentir, le phénomène se confirme en fin de période, la convergence des intérêts scientifiques et politiques se manifeste sur fond de patriotisme.

Leur trait commun demeure indéniablement celui d'une opposition revendiquée à la centralisation, débat dont les résonances dépassent d'ailleurs le strict cadre des milieux érudits ou scientifiques et qui investit de nombreux pans de la vie sociale et économique du pays dès l'instauration de la IIIe République. Dans le domaine qui nous concerne ici, malgré l'intégration ponctuelle de la préhistoire et de l'anthropologie à des programmes d'enseignement universitaires[72], ce débat se soldera par la suprématie de Paris à l'heure où, au début du XXe siècle, les premières institutions officielles d'étude et d'enseignement émergent.

Subissant alors la professionnalisation des sciences, nombre de ces groupements érudits finissent par sembler quelque peu poussiéreux, ce que la loi sur les Associations de 1901 et la multiplication de ces structures alternatives ne vont que confirmer. Les sociétés savantes continuent bien sûr d'exister mais leur rôle pour la discipline se trouve minoré par une refonte institutionnelle qui s'amorce au début du XXe siècle et les maintiendra désormais dans une posture latérale, marginale pour le fonctionnement de la communauté, pour la circulation des savoirs et l'entretien des réseaux de sociabilité érudite qu'elles ont pourtant fortement contribué à fonder.

[72] Nous développerons ces aspects dans le chapitre suivant (*cf. infra*, 1.3.).

Chapitre III

1.3. L'Université et l'archéologie préhistorique

1.3.1. Le Premier Empire : le rétablissement de l'Université

Au début du XIXe siècle, suite à la suppression des universités par la Révolution, Napoléon Ier (1769-1821) imagine un nouveau modèle d'enseignement supérieur, l'Université Impériale. Fondée sur le système d'Ancien Régime, elle favorise notamment un enseignement en médecine et en droit. Seuls ces deux domaines appliquent donc la gradation des diplômes qui confère de fait à l'université le monopole de l'enseignement supérieur, enseignement sanctionné par un diplôme d'État. Les réformes napoléoniennes de 1807 et 1808 instaurent une certaine uniformité des cadres d'enseignement ainsi qu'une relative responsabilité des différentes universités. Celles-ci définissent en effet les contenus et ont en commun les modalités de sanction des enseignements, elles veillent à l'équivalence des diplômes et grades et précisent les conditions d'accès aux professions en fin d'études. L'accès à cet enseignement est validé par l'obtention du baccalauréat qui mobilise également les enseignants universitaires dans les jurys d'admission. Le découpage territorial en académies renforce, à échelle locale, les relations entre certains établissements du secondaire et les facultés, tandis qu'à plus large échelle s'affirment les particularités, ce qui marque l'indépendance, ou peut-être davantage un certain cloisonnement des facultés les unes par rapport aux autres en fonction des cinq domaines d'enseignement que sont la théologie, la médecine, le droit, les sciences et les lettres. Louis Liard (1846-1917), directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, établit en 1890 un constat de l'évolution des Universités tout au long du XIXe siècle, et décrit une situation peu élogieuse de ces centres de savoirs :

> Entre elles, pas de liens, pas de rapports, parfois même pas de contacts. Tantôt dispersées, tantôt juxtaposées au hasard d'une distribution absolument empirique, elles devaient vivre sans s'aider, sans même toujours se connaître les unes les autres, appliquées chacune à sa besogne particulière, faisant ici des licenciés en droit, là des docteurs en médecine, ailleurs des bacheliers. Conférer des grades était leur grosse et même leur unique affaire.[73]

[73] Liard *op. cit.* : 7.

Projet éminemment centralisateur, l'université impériale met également en place des instances de gestion des carrières professorales, et notamment le Conseil de l'Université. A la tête de cet organe siège le Grand Maître. Nommé parmi les anciens ministres de l'Instruction publique, il a en charge certains aspects de la carrière des enseignants (avancement, rémunération...) ainsi que la bonne tenue des comptes des universités. Le Conseil, composé d'inspecteurs, d'enseignants du secondaire et du supérieur ainsi que de doyens d'universités, agit également comme censeur et peut décider de sanctions disciplinaires dans certains cas. Dans ce cadre, chaque représentant disciplinaire tente de faire valoir au sein du Conseil les intérêts de sa filière d'enseignement sur les autres, tant sur le plan financier que sur celui des traitements et gradations des diplômes. Cette tendance, ajoutée au fort cloisonnement déjà évoqué, limite fortement les interactions entre pôles de savoirs et met ainsi en place une certaine résistance aux perspectives d'uniformisation des filières. Ainsi, tandis que pour enseigner en sciences ou en lettres, les professeurs doivent présenter une habilitation à diriger des recherches devant la section compétente du Conseil et se présenter sur poste vacant, dans les filières plus « prestigieuses » que sont le droit, l'économie ou les sciences politiques, les futurs professeurs doivent passer l'épreuve du concours d'agrégation, bien plus sélectif. Cet exemple montre clairement ce que C. Musselin décrit comme une « double centralisation » autour de deux entités en étroite dépendance ; l'État d'une part, et la corporation d'autre part[74], ce qui entrave, au sein d'une même académie les liens entre facultés et entretient une évidente concurrence disciplinaire.

Renommé Conseil supérieur de l'Instruction publique à partir de 1850, Louis-Napoléon Bonaparte modifie les conditions d'accès des membres du Conseil en 1851. Jusqu'alors élus, ils seront à présent nommés par le Prince lui-même. Alors que le Grand Maître perd peu à peu de son pouvoir d'action au détriment des autres membres du Conseil, ce dernier est désormais dominé par un corporatisme légitimé par une politique d'État.

En Province, la population accueille relativement bien le rétablissement de l'Université sous le Premier Empire. C'est le cas à Toulouse, où un commerce peu développé et une industrie presque inexistante confèrent à l'université, fondée en 1229, un important rôle social en même temps qu'une source de prestige local. La filière juridique accueille alors en effet une majorité de fils de notables ou de familles aisées et les cours dispensés en faculté

[74] Musselin 2001 : 27.

restent par ailleurs un moyen peu onéreux d'acquérir un savoir élémentaire pour les moins aisés. Pourtant, la municipalité ne soutient pas cette initiative et la politique qu'elle mène ne favorise nullement la promotion de l'Enseignement supérieur. A cela plusieurs explications : suite à la suppression de l'Université par la Révolution, la municipalité en récupère la totalité des biens. Or, les Facultés n'ont alors que des locaux vétustes et cette question de l'hébergement vient bientôt au coeur d'un débat entre universitaires et municipalité. En effet, cette dernière refuse de restituer les locaux où est désormais installée la bibliothèque municipale mais ne veut pas non plus assumer le financement de l'entretien et des réparations des locaux des facultés de Sciences et de Lettres. De plus, alors que l'École de Médecine dépend du Conseil de l'Instruction publique pour la définition des programmes et la sanction des enseignements, la municipalité en couvre l'intégralité des dépenses. De même, les enseignants sont originaires du corps médical local et ne sont donc soumis à aucun examen, comme cela se fait dans d'autres filières. Cette anomalie du système devient un argument pour les partisans de l'Université toulousaine ainsi que pour certains élus locaux qui cherchent à développer et contrôler la profession médicale en région toulousaine et réclament également au Ministère la rénovation de l'École de Médecine, indépendante de la Faculté des Sciences. Mais, pendant plus d'un demi-siècle, cette requête n'aboutit pas vraiment, et ce en dépit de l'engorgement des facultés parisiennes avec leurs cours surchargés. Toutefois, le Ministère répond à ces demandes répétées en installant en 1837 une nouvelle École de Médecine dans les locaux de l'ancien monastère des Carmes, accolé au Jardin des Plantes[75]. Mais cela ne change pas fondamentalement la situation, nombre d'étudiants en Médecine quittent Toulouse pour se former dans d'autres facultés provinciales, parisiennes ou étrangères.

Sur ce terrain, politiques locale et nationale paraissent donc en inadéquation ; alors qu'elle désire la création de nouvelles facultés, la municipalité ne se préoccupe guère de mieux doter celles de sciences et de lettres, en locaux notamment. Or, l'État refuse d'investir dans de nouvelles installations pour l'École de Médecine si la ville ne veille pas à l'entretien de celles déjà existantes. Facultés de Sciences et de Lettres se partagent en effet deux salles des bâtiments du Collège de la ville, et cette cohabitation n'est évidemment pas favorable à de bonnes conditions d'enseignement ou de recherche. En 1847 pourtant, suite à une négociation avec le Tribunal de première Instance, la Faculté de Lettres s'installe dans ses locaux tandis qu'en Sciences, la situation n'évolue pas, celle-ci reste cantonnée dans des salles anciennes et

[75] Astre 1949. Voir aussi notre chapitre 1.5.

insalubres. Au milieu des années 1850, un gonflement des effectifs d'étudiants en Sciences rend plus sensible encore la nécessité de nouveaux moyens, matériels et financiers. Et alors que ce besoin se fait plus que jamais ressentir, la ville mobilise d'importants fonds pour l'aménagement urbain dans le courant des années 1860 mais ne prévoit toujours aucun engagement financier pour la réinstallation des facultés.
La situation de la Faculté des Lettres n'est guère différente de celle de Sciences. Mal logée, mal dotée, elle comprend cinq chaires que sont la Philosophie, l'Histoire et les Littératures française, latine et grecque. Malgré de mauvaises conditions de travail, la Faculté des Lettres de Toulouse est la plus fréquentée de province et cette population étudiante la place en seconde position derrière Paris. Les cours y sont animés par des professeurs titulaires détenteurs d'un doctorat *es* Lettres et possédant une bonne expérience de l'enseignement.

Mais revenons un peu en arrière. La Révolution de 1830 occasionne un renouvellement presque complet des effectifs d'enseignants, démission pour certains d'entre eux, départ en retraite pour d'autres. La situation exige le recrutement de nouveaux professeurs. Ceux-ci sont alors choisis par le Conseil Royal de l'Instruction publique parmi d'anciens étudiants de l'École Normale Supérieure ou de la Faculté des Lettres de Paris, les candidatures locales sont écartées.

Confrontés au même manque de débouchés et privés de toute perspective d'avancement ou d'un recrutement parisien, les professeurs briguent, parallèlement à leur activité d'enseignement, des postes administratifs ou de doyens de la Faculté, ce qui crée parfois tensions et concurrence entre certains individus de cette petite communauté. Pour ce qui regarde leurs attributions, les professeurs de Lettres sont, comme leurs collègues de Sciences, astreints aux épreuves du baccalauréat, ce qui les mobilise plusieurs semaines pendant l'année universitaire. Ils sont également tenus de donner des cours publics deux fois par semaine[76]. Ces cours populaires, créés pour un auditoire varié, sont allégés. John Burney nous les décrit même comme superficiels[77], ce dont semble d'ailleurs se plaindre le recteur. Ces cours, loin de proposer un enseignement académique à la forme stricte, prennent souvent les allures d'une conférence ou d'une discussion informelle sur un sujet particulier, de sorte que les auditeurs viennent là davantage pour se distraire que pour s'instruire. Comme souvent en ces

[76] Burney 1988 : 81.
[77] *Ibid.* : 82.

occasions, l'éloquence du professeur fait son auditoire même si, souvent également, rien ne reste de ses paroles lorsqu'elles ne sont pas synthétisées dans un manuel[78].
Le nombre d'étudiants varie également selon les saisons, plus nombreux en hiver, ils désertent les salles à l'approche des beaux jours. Et globalement, peu encouragés par le manque de débouchés professionnels et les conditions d'accueil, ils ne sont guère nombreux durant l'année universitaire. Il en va parfois de même avec certains professeurs qui, privilégiant leurs travaux personnels ou pris par des activités parallèles, ne se présentent même pas aux cours. On comprend ici les raisons et les conséquences de l'inertie des facultés provinciales. En effet, il y a là l'évident paradoxe d'une telle situation ; l'État ne souhaite, ou ne peut, investir dans le réaménagement de facultés provinciales trop peu fréquentées, alors que la population étudiante déserte justement l'institution en raison de son manque d'entretien.

Ce rapide état des lieux met en évidence la très forte centralisation dont fait l'objet le système d'Enseignement supérieur durant les deux premiers tiers du XIXe siècle. Les programmes d'enseignements sont définis par le Ministère de l'Instruction publique qui nomme également les professeurs titulaires. Il s'assure ainsi du contrôle des contenus, des modalités de sanction des connaissances et, dans une certaine mesure, de la fidélité morale et idéologique de ceux qui sont chargés de dispenser ces savoirs. L. Liard décrit l'emprise de l'État sur une institution dont la vocation a été détournée :

> L'Empire créa l'Université. Mais comme il la créait pour être une fabrique d'esprit public à son usage, il n'eut garde d'y faire une place sérieuse à la science, qui est un foyer d'esprit de liberté.[79]

Les Facultés se présentent alors davantage comme un vivier de futurs notables provinciaux sur lequel l'État peut et pourra s'appuyer politiquement, que comme de véritables lieux de production des savoirs. L. Liard indique à propos de cette pression du pouvoir sur l'institution :

> Pendant cette période, il fut peu fait par le pouvoir pour l'enseignement supérieur. L'organisation générale n'en fut pas modifiée ; les ressources n'en furent pas

[78] *Ibid.* : 73.
[79] Liard *op. cit.* : 6.

> considérablement accrues. On le tolérait ; on le subissait, faute de pouvoir le remplacer, et souvent la politique s'y faisait sentir avec brutalité aux hommes et aux institutions.[80]

C'est donc pour l'Université un double constat d'échec ; d'une part, production et diffusion des savoirs n'y sont pas véritablement assurées et, d'autre part, loin de former les jeunes esprits à l'émancipation intellectuelle, l'Université veille, plus ou moins directement, au maintien d'un ordre politique et moral[81].

Ce n'est qu'après la défaite contre la Prusse et le difficile constat de la supériorité économique, scientifique et militaire du modèle allemand que se fait jour la volonté d'accorder davantage de responsabilités à l'Université. Cet élan doit favoriser l'émergence d'une élite savante capable d'oeuvrer au redressement de la Nation. Scientisme et positivisme dynamisent fortement ce mouvement. Pourtant, cette vague de réformes qui doit restructurer en profondeur le modèle universitaire français ne déferle pas brutalement sur le modèle en place. Elle se déploie au contraire très progressivement depuis le milieu des années 1870 pour s'accentuer au milieu des années 1880[82].

1.3.2. Le mouvement de réformes de la IIIe République

L'avènement de la IIIe République dans les années 1870 amène de nouvelles perspectives. La volonté de réforme du système d'enseignement, et de l'Enseignement supérieur notamment, engagé par le Gouvernement, va apporter quelques changements sur l'organisation générale de cette structure.

À Toulouse, cette question de l'accueil de nouvelles facultés devient peu à peu un point crucial des discussions au Conseil de la ville tant les oppositions qu'elle suscite semblent se renforcer avec le temps. Les conservateurs, plus favorables à l'aménagement des grands boulevards du centre, ne voient pas comme une priorité – mais davantage comme une véritable menace politique – ce que les républicains présentent, eux, comme un enjeu social majeur. Et pour cause, l'éducation populaire, l'accès à la connaissance et, par là même, l'implantation de l'idéal républicain dans les provinces françaises, forment les grands axes d'une politique nationale qui prend, au fil des années, une coloration anticléricale par la confiscation des missions d'éducation revenant jusqu'alors au clergé. Sans oublier d'autres

[80] Liard *op. cit.* : 8.
[81] Charle 1994.
[82] Weisz 1977.

préoccupations majeures du moment, le redressement de la Nation suite à la défaite de 1870, la rivalité avec la supériorité technique et scientifique de la Prusse et la volonté de former une élite professorale capable d'accompagner les réformes du système universitaire agissent également comme des éléments dynamisants.

Comme nous l'avons vu, durant les deux premiers tiers du siècle, la situation des facultés toulousaines n'évolue que très peu, l'immobilisme politique en ce domaine et le manque de moyens alloués au projet par la ville paralysant la situation. Toutefois, en 1872, la discussion semble enfin progresser grâce à l'appui d'un des conseillers municipaux, Nicolas Joly (1812-1885), professeur de zoologie à la Faculté des Sciences. Le Conseil municipal adopte la décision de faire part du projet au Ministère et d'engager les dépenses nécessaires à la fondation de nouveaux bâtiments. Les expropriations débuteront lorsque Paris aura approuvé le projet. Malgré ces décisions, les choses tardent et la réponse du Ministère ne vient pas. En 1874, l'élection d'un maire conservateur entrave à nouveau la démarche ; les terrains prévus pour le projet sont sur le point d'être mis en vente lorsque les républicains reviennent au Capitole et annulent la cession. En 1875, les emprunts pour travaux d'aménagement pèsent lourdement sur les crédits municipaux. A cela s'ajoutent les effets d'une crise économique durant laquelle la ville doit porter assistance à sa population défavorisée victime de crues inhabituelles et ravageuses de la Garonne (1875), les budgets sont déficitaires. L'année suivante, alors que le conseil municipal entend profiter d'un nouvel emprunt par la Commission des Grands Travaux, les conservateurs reprennent la mairie et écartent une nouvelle fois les projets républicains. En 1877, des négociations avec le Ministère de l'Instruction publique aboutissent finalement à un accord ; la municipalité, qui a contracté un emprunt de quinze millions de francs dont la moitié doit être allouée au projet des facultés, s'engage alors à couvrir les dépenses de l'École de Médecine pendant une durée de douze ans. En 1878, un décret est promulgué. Celui-ci définit la création d'une Faculté de Médecine et de Pharmacie à la condition que la ville trouve un nouvel emplacement pour les facultés de Sciences et de Lettres. Cette fois, il semble que le projet doit véritablement aboutir et alors qu'au fil des mois et de longues démarches les plans des nouveaux bâtiments sont approuvés et leur emplacement déterminé, un contrat entre la ville et le Ministère est signé en janvier 1881. Mais deux jours après la signature, la municipalité républicaine tombe et le nouveau maire tente d'arrêter le processus. Le recteur intervient alors personnellement ; le projet est maintenu et la nouvelle École de Médecine voit finalement le jour.

On le voit, la volonté des partisans d'une Université toulousaine, et des professeurs en particulier, de se doter de nouvelles structures pour leurs écoles ne ressort pas, dès le début, d'une volonté strictement politique. Elle montre davantage le désir du corps professoral de jouir d'un certain prestige (ou de l'illusion de prestige) que leur apporte ce statut. Ils s'illustrent en effet dans les salons de la ville et se mêlent à la bonne société locale, publient dans les journaux et participent à la vie des sociétés savantes et académies de la ville.

En l'absence de débouchés pour les carrières de l'enseignement, ils tentent de pallier les difficultés de leur condition professionnelle en intégrant parfois, avec plus ou moins de succès, le journalisme ou le corps politique local. Sans moyens matériels, sans équipement de qualité, sans manuels et parfois sans étudiants, ils ne peuvent développer les contenus de leurs cours ni mettre en place de projets de recherche pérennes. Le fait qu'ils se tournent vers d'autres organes, telles que les sociétés savantes, est révélateur de l'incapacité des facultés à soutenir le développement et la promotion des recherches, en termes de circulation et de diffusion des savoirs.

De même, Paris, qui pourrait offrir des possibilités d'avancement, leur est dans la plupart des cas inaccessible, et nombreux sont ceux qui demeurent sur place où les carrières sont souvent très longues et peu stimulantes. Quelques exceptions dérogent toutefois à ce constat. Ce sont ceux dont la renommée dépasse parfois le cadre local et qui ont une opportunité de s'extraire du marasme de leur statut provincial ; parmi ces quelques figures, Alfred Moquin-Tandon (1804-1863) ou Armand de Quatrefages, nommé en 1833 à la Faculté des Sciences de Toulouse, où il remplace le Professeur de chimie. Il obtient la chaire de zoologie en 1838 mais déçu dans ses ambitions, il décide de démissionner et part pour Paris deux ans plus tard. La plupart n'ont pas ces occasions et demeurent rattachés à Toulouse, parfois pendant plusieurs décennies. Nicolas Joly y exerce par exemple durant 36 ans, Édouard Filhol (1814-1883), futur fondateur du Muséum de Toulouse et directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie, durant 33 ans. On peut également citer ici le géologue et minéralogiste Alexandre Leymerie (1801-1878) qui exerce durant 32 ans à Toulouse.

Certains se plaignent également du manque de liberté académique, les programmes d'enseignement leur sont en effet encore imposés et ne répondent pas aux exigences d'une formation de qualité. Ce regard de l'État sur les contenus des cours et examens sonne, surtout à partir des années 1840, comme la volonté d'éviter l'intrusion de toute subversion politique dans les esprits des étudiants. Spécialement visés sont les cours de Philosophie ou d'Histoire, auxquels certains professeurs tentent de donner un ton critique, ce qui n'est pas du goût du Ministère de l'Instruction publique.

C'est en partie pour enrayer cette dépendance étroite entre Université et État et pour permettre aux facultés de développer des enseignements dont elles auront défini les composantes, qu'est mis en place un programme de réformes sous le Gouvernement de la IIIe République. En 1870, une commission a en effet en charge la préparation d'un projet de loi sur la liberté de l'Enseignement supérieur. Ce projet s'accompagne d'un programme de réformes destiné aux facultés et présente les objectifs de cette nouvelle politique d'Enseignement supérieur :

> Que pour leur régime intérieur, spécialement pour la présentation aux chaires vacantes dans leur sein, pour l'emploi des agrégés, pour l'autorisation des cours qui pourront être donnés dans les locaux affectés à leur service, pour les diverses relations et les divers modes d'enseignement qui peuvent s'établir entre les professeurs et les élèves, les Facultés instituées par l'État soient investies d'une large part d'autonomie et de liberté ; - qu'il soit pourvu, dans le budget de l'État, aux moyens personnels et matériels d'étude et de progrès dont le besoin se fait si vivement sentir dans l'enseignement supérieur, tels que l'augmentation du nombre des chaires et des professeurs titulaires ou agrégés, la formation et l'entretien des bibliothèques, des laboratoires et des divers instruments de travail intellectuel ; - que dans quelques unes des principales villes de l'État, et avec leur concours, il soit organisé un enseignement supérieur complet, c'est à dire réunissant toutes les Facultés et leurs dépendances nécessaires, de telle sorte que, sans détruire l'unité de la grande Université nationale, ces établissements deviennent, pour leur compte, de puissants foyers d'études, de science et de progrès intellectuel.[83]

Le chantier est vaste et cherche à atteindre, comme le précise le programme, les divers aspects de la vie des facultés. Programmes, budgets, chaires et outils de travail sont englobés dans l'élan de réformes qui, comme l'indique L. Liard en 1890, n'est « *plus seulement affaire de sciences ;* [mais devient] *question de patriotisme* »[84].

La mécanique de ce mouvement de réforme se met en branle lentement. Plusieurs années s'écoulent en effet entre l'émission de ce programme et les premières mesures concrètes. Un bouleversement total de l'organisation, des statuts et des enseignements auraient sans doute suscité une vive réaction de la part du milieu universitaire, aussi l'État opte-t-il pour une refonte progressive, qui autorise une concertation et des avancées au coup par coup. La loi de

[83] Liard *op. cit.* : 31-32.
[84] *Ibid.*

réforme, préparée par Richard Waddington (1838-1913), ne fut d'ailleurs présentée aux Chambres pour vote qu'en 1896.

C'est surtout à partir de 1877 que les choses prennent véritablement corps. Cette année, sont créées les bourses pour étudiants en Lettres, ce qui occasionne un renforcement de leurs effectifs. Malgré le poids de la dette imposée par Bismarck suite à la défaire de 1871, le budget des facultés, qui est d'environ 4 millions de francs an 1871, s'élève à 5 millions en 1875 et passe à presque 8 millions de francs en 1877, ne cessant d'augmenter jusqu'en 1885 où il atteint plus de 11 millions sous le ministère de Jules Ferry. En 1889, il a atteint le triple du budget de 1870 ! Bien sûr, les Facultés ne coûtent pas véritablement à l'État les sommes qu'il leur alloue : les droits d'inscription, les droits de bibliothèques, d'examens ou de diplômes lui apportent une substantielle mais variable compensation financière[85]. La rémunération des professeurs augmente également, mais l'écart entre Paris et provinces ne se réduit pas, bien au contraire. Si elle est de 12 à 15 000 francs par an dans les facultés et Écoles de la capitale à la fin des années 1880, elle n'est en revanche que de 6 à 11 000 francs par an en Province où les différences entre départements sont également très fortes.

Le nombre de chaires augmente également dans l'intervalle 1870-1890, 220 nouvelles chaires pour le Droit, la Médecine ou les Lettres sont ainsi créées en une vingtaine d'années. Parmi celles-ci, celle d'Archéologie, d'abord apparue à Bordeaux, est rattachée à la Faculté de Lettres. En plus de ces nouveaux enseignements, cours complémentaires, séminaires ou conférences sont créés pour permettre aux étudiants de compléter les contenus de leurs cours magistraux, ou de s'initier à des domaines disciplinaires auxquels ils ne peuvent accéder au sein des facultés locales. Ces enseignements publics gagnent en substance, ils s'étoffent peu à peu pour répondre au besoin de formation des étudiants et futurs étudiants, si bien que le grand public les déserte petit à petit. En 1870, il n'existe qu'environ 60 de ces cours, toutes facultés confondues. Ils deviennent plus fréquents à la fin des années 1880, en Droit (102 en 1889) ou en Lettres (55), et se multiplient également en facultés de Sciences (29), Médecine (27) et Pharmacie (13)[86]. De même, et pour pallier la pénurie de personnels, le nombre d'assistants, de préparateurs et de directeurs s'accroît également d'année en année durant ces deux décennies.

L'accès aux bibliothèques est ouvert aux professeurs et étudiants et les fonds sont davantage fournis et complets. A cela s'ajoute également le matériel de laboratoire et les

[85] *Ibid.* : 47.
[86] *Ibid.* : 54.

collections dont le budget, qui était en 1875 d'environ 878 000 francs, passe à 2 262 000 francs en 1890.

Pour accueillir de nouvelles facultés ou améliorer les conditions d'hébergement de celles déjà existantes, l'État dépense plus de 47 millions de francs, les villes engagent plus de 51 millions et les départements 665 000 francs. A Paris, Lyon, Lille, Besançon, Grenoble, Toulouse, Bordeaux ou Montpellier, de nouveaux bâtiments s'érigent, d'anciens locaux sont restaurés ou réaménagés et le durable supplante le précaire. Mais c'est surtout le budget de ces villes qui supporte, parfois difficilement, les lourdes dépenses que l'État ne peut de toute façon envisager d'assumer seul. En effet, comme nous l'évoquions plus haut, les efforts fournis par les municipalités pour rendre leurs installations conformes sont un gage de l'engagement de l'État pour en créer de nouveaux. En ce domaine, la concurrence entre villes dynamise cet effort de restauration générale souhaité par l'État.

Une loi de 1885 accorde aux universités le statut de personnalité civile qui les autorise à percevoir des fonds externes pour développer leurs activités. Les professeurs prennent davantage part, à partir de cette décennie, à des activités de recherche et le paiement systématique des droits d'inscription assurent une régularité du suivi des cours et semblent signer la fin du dilettantisme chez les étudiants.

Plus tard, le début du XXe siècle voit l'apparition à Toulouse des Instituts de recherche à l'initiative de Paul Sabatier (1854-1941), doyen de la Faculté de Sciences. Ainsi, en 1906 se crée l'Institut de Chimie, en 1907 l'Institut d'études Électrotechniques et, en 1909, l'Institut Agricole vient s'ajouter la liste de ces nouveaux centres de recherche en sciences appliquées. Ces instituts attirent une population d'étudiants provinciaux et étrangers et la recherche prend désormais une part active dans la vie économique et industrielle de la région.

Mais les chiffres et les statistiques ne doivent pas masquer le véritable bilan de ces réformes. Et celui-ci montre encore les faiblesses d'une démarche qui, loin de réformer en profondeur le système universitaire, semble plutôt renforcer le modèle centralisateur et ainsi détourner la volonté de réforme de ses objectifs premiers.

D'une part, les inégalités entre Paris et Province ne s'estompent pas, elles se renforcent même à la faveur des dotations budgétaires et matérielles bien plus importantes à Paris. Le prestige des facultés et écoles parisiennes attire en effet davantage d'étudiants. Ensuite, les facultés demeurent étroitement liées au secondaire, l'organisation des examens et la collation des grades demeurent leurs principales attributions et continuent de mobiliser une part importante de leurs effectifs. Ainsi, les efforts consentis par l'État pour en faire des centres de recherche

indépendants se soldent globalement par un échec. Le renforcement du cloisonnement entre universités, le manque de collaborations ou de projets communs montrent également l'échec du scientisme comme programme fédérateur. L'inspiration du modèle allemand mène également les tentatives de réformes dans une impasse lourde de sens quant au regard que portent les universitaires et responsables français sur le modèle prussien d'Enseignement supérieur. Celui-ci est en effet structuré en une convergence des savoirs, convergence qui assure sa cohésion et sa cohérence. En France, les tentatives de responsabilisation des universités, loin de les unir dans un effort commun, renforcent au contraire les particularismes locaux et disciplinaires, attisent les corporatismes et stérilisent finalement ce vaste projet. Sur le plan financier toutefois, l'opération n'est qu'un échec partiel puisque l'État est parvenu à opérer un transfert de ses responsabilités financières vers les collectivités locales. Villes et départements supportent en effet plus de la moitié des dépenses engagées et elles peuvent désormais ouvrir ce financement aux intérêts locaux qui subventionnent ponctuellement l'avancée des recherches dans des domaines particuliers, limitant également d'autant le champs d'action des universités à une aire locale ou régionale.

Avec ces nouvelles chaires, des dotations en augmentation et la rénovation du parc immobilier, les Facultés attirent de plus en plus d'étudiants. Les enseignements se diversifient et se spécialisent, offrant des formations plus substantielles que viennent désormais compléter cours libres et conférences. Le développement de nouveaux domaines de recherche, en sciences appliquées notamment, favorise la création de ces nouvelles formations.

D'autres disciplines émergent également en cette seconde moitié de siècle mais ne parviennent pas, dans un premier temps, à pénétrer l'enceinte des facultés. C'est le cas de l'anthropologie préhistorique pour laquelle il n'existe aucune formation universitaire et très peu de possibilités de professionnalisation de ses praticiens avant le début du XXe siècle. Pourtant, la discipline fait de plus en plus d'adeptes depuis le premiers tiers du XIXe siècle, parmi les notables et professions libérales notamment.

Comment vont donc s'assurer les cadres structurels de ce nouveau domaine de savoir, au sein de l'Université ou hors de ses murs ? De quels types de formations bénéficient les premiers praticiens de cette nouvelle discipline ? Enfin, comment intégrer les connaissances acquises dans d'autres domaines de savoir à la pratique spécifique de l'archéologie préhistorique ? Nous tenterons de voir, dans les développements qui suivent, comment archéologues et préhistoriens vont tenter de contourner cette absence d'enseignements officiels

de préhistoire dans la capitale et en Province. Nous verrons ainsi certaines initiatives apparaître progressivement afin d'enrayer ce blocage institutionnel.

1.3.3. Anthropologie préhistorique et enseignement

La pratique archéologique est une activité en vogue au XIXe siècle. Elle est alors en effet exercée comme un loisir par des amateurs érudits, le plus souvent des notables locaux, exerçant en parallèle une activité professionnelle stable qui leur assure une rémunération régulière. Les catégories socio-professionnelles dominantes sont ainsi les professions libérales, militaires ou membres du clergé dont les activités permettent l'aménagement de périodes oisives ou qui profitent de retraites précoces leur permettant de se consacrer aux travaux de terrains ou à des activités annexes liées à la vie de leur communauté, production littéraire, rencontres scientifiques, fouilles archéologiques ou simples excursions de prospection. Le plus souvent, l'archéologue se forme seul à travers la littérature disponible, en fréquentant les cercles d'initiés, que sont par exemple les sociétés savantes ou les congrès, et en développant un réseau de correspondants à échelle plus ou moins large. Au milieu du XIXe siècle, il n'existe en effet pour ce domaine de savoir aucune structure académique assurant la diffusion des connaissances ou délivrant des diplômes, pas plus qu'il n'existe pour ces savants amateurs de réelles perspectives de professionnalisation.

Pourtant, au milieu du XIXe siècle, la préhistoire n'en est plus à ses balbutiements. Certes, elle se cherche une orientation méthodologique, les premiers débats autour de l'homme fossile en sont une expression dès la fin des années 1850, mais une véritable communauté scientifique est alors en formation. De plus en plus de sociétés savantes s'intéressent au plus lointain passé de l'Homme, les congrès archéologiques lui font une place certes encore réduite mais effective, de même que certains périodiques. Et cette dynamique, quoique naissante, ne s'accorde bientôt plus avec le silence que lui opposent les structures académiques. Partout sur le territoire, regroupés au sein des sociétés locales, les premiers acteurs de la discipline ressentent un fort besoin de structuration qui leur permette de se fédérer et de se représenter en une communauté autonome.

Nous avons vu dans une partie précédente les difficultés pour l'Université, parisienne ou provinciale, de s'extirper d'une tradition d'enseignement ancienne et de mettre en place de nouvelles chaires. Nous avons également vu les difficultés matérielles que connaissent alors les

facultés. Il est clair que la communauté scientifique dans son ensemble a conscience de cet état de fait et c'est donc ailleurs, hors du cadre académique, que les solutions à cette inertie devront être recherchées. C'est alors de Paris que viennent les premières impulsions, au sein d'institutions non-académiques, avant que ne soient mis en place les premiers cours libres dans les facultés de Province. Ne délivrant pas de diplômes, ces enseignements sont libres, gratuits et certains d'entre eux connaissent un succès évident jusqu'au début du XXe siècle, date à laquelle sont organisés les premiers enseignements officiels.

Dans quelle mesure la mise en place de ces premiers enseignements va-t-elle participer à l'essor de la discipline et à la formation pleine et entière d'une véritable communauté préhistorienne au sein de la cité scientifique ? Avec l'échec relatif de ce mouvement de réforme amorcé par lui, l'État accompagne-t-il l'effort déployé afin de pallier le défaut d'enseignement de ces nouvelles disciplines ? Quelle part prennent ces premiers enseignements dans la mise en place et le développement d'un réseau de sociabilité scientifique propre à l'archéologie préhistorique à Paris et en Province ? Quels sont les contenus de ces cours, et surtout les enjeux qui se font jour au moment de leur mise en place ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous opèrerons un tour d'horizon des principales initiatives en ce domaine, portant d'abord notre regard sur ce qui se met en place dans la capitale puis dans les principaux foyers provinciaux où se développent également ces initiatives.

1.3.3.1. Les enseignements parisiens

1.3.3.1.1. Le Collège de France

Parmi ces institutions, le Collège de France accueille depuis le premier tiers du siècle des chaires d'archéologie. Mais celles-ci y sont majoritairement orientées vers l'antiquité nationale ou orientale et l'archéologie n'y figure ici qu'en étroite dépendance avec les écritures : philologie ou épigraphie principalement[87]. S'agissant en revanche d'archéologie préhistorique, certaines résistances se manifestent longtemps à la création d'une chaire spécifique et à sa pleine intégration au titre d'enseignement officiel. Comme principale raison à ces résistances, et comme le souligne Éric Perrin-Saminadayar, un examen sociologique du recrutement des professeurs du Collège met en évidence l'étroite dépendance avec la Sorbonne

[87] Perrin-Saminadayar 2001 : 48.

toute proche. Cette dépendance, cette interaction entre les deux institutions s'explique, selon cet auteur, par le fait qu'une majorité des professeurs sont eux-mêmes fils de professeurs de l'une ou l'autre de ces deux institutions. Ils y maintiennent ainsi une certaine tradition dans la nature des chaires et l'orientation des enseignements, ce qui constitue un obstacle évident à l'émergence de disciplines nouvelles comme l'archéologie préhistorique[88]. C'est en 1905 seulement, alors que l'épigraphiste et historien des Gaules Camille Jullian (1859-1933) est nommé au Collège et y crée la chaire d'Histoire et d'Antiquités nationales, que des leçons d'archéologie préhistorique y sont intégrées[89]. Le paysage institutionnel de la préhistoire est alors très différent de celui propre au XIXe siècle, et cet enseignement ne se pose pas en une originale innovation en la matière, nous passerons donc rapidement sur cet exemple.

1.3.3.1.2. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris

Les cours du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris apparaissent, en revanche, plus favorables à la formation de futurs préhistoriens. Dispensé à partir de 1856 par Armand de Quatrefages[90], cet enseignement se démarque très nettement de celui de son prédécesseur, Antoine Etienne Serres (1786-1868) et se double d'une publication de son contenu dans la *Revue des deux mondes* et la *Revue des cours publics*[91]. Dès sa nomination, de Quatrefages en modifie l'intitulé en chaire d'*Anthropologie* et tente d'offrir la synthèse des savoirs – anatomiques et linguistiques principalement – héritée de William-Frederic Edwards (1777-1842). Ce naturaliste de grande érudition[92] anime un cours qui connaît un vif succès et y intègre en effet les données les plus récentes de l'anthropologie générale auxquelles se joignent des considérations sur l'espèce et l'anatomie comparée. Il y développe également ses propres théories sur l'Homme et aborde les questions relatives à ses origines, au peuplement de la Terre, aux migrations, à la linguistique tout en considérant l'espèce humaine comme soumise aux mêmes lois générales qui régissent l'existence des autres catégories du vivant, animales ou végétales. De Quatrefages prend également, à la fin des années 1850, une part active aux

[88] Perrin-Saminadayar *op. cit.* : 49.
[89] Hurel 2006.
[90] Lorsqu'il succède en 1855 à Antoine Serres à la chaire d'Anatomie et d'histoire naturelle de l'homme du Muséum, de Quatrefages a déjà eu en charge la chaire d'histoire naturelle du lycée Henri IV depuis 1850.
[91] Dias 1991 : 70 ; Hamy *in* Quatrefages 1894 : 119.
[92] Lorsqu'il prend la chaire d'Anthropologie du muséum, de Quatrefages est déjà docteur *es* sciences pour des travaux de balistique (*Théorie d'un coup de canon*, 1829), de médecine (*L'extraversion de la vessie*, 1832) et d'Histoire naturelle (*Thèse sur les caractères zoologiques des rongeurs et sur leur dentition en particulier*, 1840).

débats autour de l'ancienneté géologique de l'homme en appuyant, aux côtés d'Édouard Lartet (1801-1871), les démonstrations de Jacques Boucher de Perthes[93]. L'enseignement est pour lui l'occasion d'exposer ses positions monogénistes sur les races humaines qu'il considère comme autant de variations d'une espèce unique, question à laquelle il s'intéresse durant toute sa carrière et qui sera le sujet d'une grande partie de ses publications d'anthropologue et de ses ouvrages. A partir des années 1870, il s'intéresse aux travaux de Charles Darwin (1809-1882) sur l'évolution des espèces et prend ouvertement position contre ces théories qu'il juge trop hâtivement présentées et mal argumentées. Cependant, et malgré ce désaccord théorique, Quatrefages correspond activement avec l'auteur de *L'origine des espèces* et les deux savants entretiennent une relation cordiale[94]. Il publie sur ce sujet des ouvrages de fin de carrière et exprime là encore une position singulière, peu relayée par la science contemporaine. La posture critique qu'il maintient également sur les théories de Lamarck définit sa singularité dans un paysage où s'exerce alors la forte influence du transformisme. En effet, comme le précise Nélia Dias, les idées de Quatrefages n'ont pas fait école et peu de disciples se réclament de sa pensée après sa disparition[95].

En successeur de Quatrefages, Ernest Théodore Hamy (1842-1908) fera les frais des dissensions apparues depuis la mort de Paul Broca (1824-1880) entre le Muséum et l'École d'Anthropologie de Paris. Comme points centraux des critiques formulées par les matérialistes à l'encontre des enseignements du Muséum se trouvent les thèses monogénistes, déjà défendues par Quatrefages et reprises par Hamy, et surtout la *foi biblique*[96] de ce dernier. Cette foi trouve en effet tribune dans un enseignement mêlant considérations religieuses et scientifiques, alliance inconcevable pour les matérialistes scientifiques qui considèrent l'un et l'autre de ces termes comme fondamentalement antagonistes.

L'enseignement du Muséum animé par Quatrefages, reflète donc une orientation théorique bien différente de celle défendue au sein d'autres institutions d'enseignement contemporaines ou de création plus récente comme l'École d'anthropologie de Paris. Ces différences de contenus, qui sonnent même parfois comme un franc contraste, mettent en évidence le caractère complexe et mosaïque d'une communauté savante aux influences

[93] Richard 1992 : 5 et suiv. ; Richard 2008 : 80 et suiv. ; Dubois 2011.
[94] Quatrefages joue d'ailleurs de son influence auprès de l'Académie des sciences, qui l'a accueilli en 1852, afin que le naturaliste anglais y soit nommé membre correspondant, candidature qui ne faisait alors pas l'unanimité auprès du public savant parisien. Sur les raisons de ce refus de l'Académie, voir aussi Canguilhem 1989, p. 101-103.
[95] Dias 1991. : 70.
[96] Dias, *op. cit.* : 71.

multiples. Ce contraste va d'ailleurs s'accentuer avec l'influence grandissante, dans les milieux scientifiques parisiens, du matérialisme scientifique dont les positions se colorent d'un radicalisme politique alors en plein essor en cette période d'après-guerre et de redressement national.

1.3.3.1.3. L'École d'Anthropologie de Paris

Au titre des institutions assurant un enseignement scientifique pour de futurs préhistoriens, on ne peut manquer d'évoquer la création du Laboratoire puis de l'École d'Anthropologie de Paris par Paul Broca, respectivement en 1867 et 1875. La mise en place de ces deux institutions fait suite à la création, en 1859, de la Société d'Anthropologie de Paris par le médecin parisien.

Mais pour bien saisir les objectifs et le programme scientifique de cette compagnie, il faut se projeter quelques décennies plus tôt, alors qu'une société analogue, mais en apparence seulement, était créée par William-Frederic Edwards, la Société ethnologique de Paris. Dès sa création en 1839, Edwards assigne à la société les objectifs de description et d'*étude des races humaines*. Or, la définition même du terme de *race* génère déjà une opposition dans les rangs de la société ; description de caractères anatomiques pour les uns, elle se définit par une identité linguistique chez les autres. Dans les deux camps pourtant, c'est bien auprès des sciences naturelles que l'on cherche la légitimité scientifique de l'ethnologie, notamment par le vecteur des classifications[97]. Mais Edwards ne peut explicitement se résoudre à orienter le projet de la société vers l'une ou l'autre de ces deux définitions. Pour lui, en effet, caractères anatomiques et critères linguistiques, ou plus largement moraux, alimentent une même définition de la *race*, comme il est clairement exprimé dans le programme de la société dès 1841[98]. Ce désaccord sur la définition du terme et des objectifs de la discipline anthropologique anime également un vif débat entre certains membres de la Société d'Anthropologie de Paris. Broca semble implicitement se rallier aux vues d'Edwards et propose une définition globalisante, quoique quelque peu obscure et aux contours extensibles, des missions assignées à la société, puis à l'école et, de manière plus large, à l'anthropologie en ce milieu du XIXe siècle. La conception des ambitions élargies de la société, telle qu'elle

[97] Dias, *op. cit.* : 19.
[98] Mémoire de la société ethnologique de Paris, t. 1, 1841, p. II-III, cité par Dias *op. cit.* : 20.

s'exprime sous la plume de Broca en 1871[99], et l'apparente impossibilité d'opérer une synthèse des différents champs d'étude qu'elle se propose d'explorer justifient alors, dès la création de l'École par Broca en 1875, la mise en place de six chaires distinctes et complémentaires ; anthropologie anatomique, anthropologie biologique, anthropologie préhistorique, anthropologie linguistique, ethnologie et démographie et géographie médicale[100].

La mise à disposition d'importants moyens matériels et financiers, pourvus par un mécénat dynamique et le soutien de personnalités politiques au Conseil de Paris, facilitent cette fondation et dès l'année suivante, les cours peuvent débuter dans le réfectoire de l'ancien couvent des Cordeliers prêté par la ville. Ces appuis politiques sont d'ailleurs déterminants dans la mécanique générale de la création de l'École d'Anthropologie et, en particulier, celui des membres du Gouvernement de la IIIe République qui, en autorisant cette fondation, réaffirment leur anticléricalisme et prennent ainsi le contre-pied des conservateurs dans l'ensemble hostiles à l'école de Broca. Et c'est encore grâce à une loi d'Yves Guyot (1843-1928), député républicain, que l'École est reconnue d'utilité publique en 1889.

Parallèlement à ces soutiens, la Société d'Anthropologie de Paris bénéficie d'une tribune dans la revue de Cartailhac[101]. En effet, en plus des communications et articles des adhérents à la Société, les *Matériaux* présentent également brièvement les programmes des cours par section, de même que l'actualité des séances ou les acquisitions du musée ou du laboratoire. Au fil des ans, les enseignements se diversifient. En 1889, l'École compte ainsi huit chaires, auxquelles s'ajoute une chaire d'ethnographie comparée. A partir de 1890, la ville de Paris veut rénover l'Université municipale et, en 1892, les liens entre la municipalité, et plus précisément entre certains membres du Conseil municipal et la Société d'anthropologie, se renforcent. Ce rapprochement donne naissance à un « cours d'enseignement populaire supérieur » d'anthropologie assuré par le paléontologue René Verneau (1852-1938), auxiliaire puis professeur titulaire au Muséum depuis 1879. L'enseignement animé par Verneau est donc essentiellement orienté vers la paléontologie humaine. En 1900, le nombre de chaires s'est encore accru et ce sont à présent quinze chaires, dont quatre consacrées à l'Homme fossile ou actuel, qui sont proposées aux étudiants. Publics et gratuits ces enseignements connaissent un certain succès jusqu'en 1910.

[99] Cité par Dias *op. cit.* : 22.
[100] Hurel 2006.
[101] *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'homme*.

La chaire d'Anthropologie préhistorique est confiée, dès la fondation de l'école, à Gabriel de Mortillet. En 1875, ce scientifique est déjà considéré comme un des principaux acteurs de la préhistoire française et de ses institutions. La communauté le reconnaît notamment pour son concours actif dans la fondation, en France, des premiers congrès internationaux de Préhistoire dont la première session est organisée à Paris en 1867. Il a également fondé la revue *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme* en 1864, premier organe à diffuser les travaux des préhistoriens français et étrangers, comptoir d'échange, d'achat et de dons de collections archéologiques entre collectivités ou particuliers et recueil de comptes-rendus de lectures des ouvrages contemporains traitant de Préhistoire ou, plus largement, d'archéologie[102].

Au titre de ses contributions scientifiques, celui-ci a déjà proposé une classification des époques préhistoriques fondée sur la typologie des outils de pierre (1869), support remanié à plusieurs reprises et outil méthodologique très largement utilisé par les préhistoriens. Membre du groupe des matérialistes scientifiques, républicain radical, il professe un cours où figurent les principales composantes théoriques et méthodologiques de l'archéologie préhistorique en ce dernier tiers de XIXe siècle : éléments de géologie, de paléontologie, de typologie chronologique y figurent bien sûr en premier lieu, aux côtés des questions traitant de l'origine de l'homme et des thèses de l'évolutionnisme lamarckien. Même si les premières leçons concernent majoritairement les périodes anciennes, l'amplitude chronologique embrassée tend à s'ouvrir aux périodes plus récentes ; Néolithique et Protohistoire y figurent en effet dès le début des années 1880[103]. Les thèmes débattus par la communauté à l'occasion des congrès figurent également au programme des leçons. Ainsi, on voit apparaître presque simultanément aux premières discussions sur le sujet, la question de l'Homme tertiaire[104]. Mortillet y présente les industries qui sont au cœur de la controverse et présente, à travers sa perception évolutionniste globale, ses propres positions sur le sujet.

En plus des leçons théoriques, de fréquentes « promenades » dans les galeries des musées parisiens permettent à son auditoire de découvrir les objets qu'il n'a souvent l'occasion de voir qu'en gravure dans les pages des revues spécialisées ou des ouvrages. Un peu plus tard, dans le courant des années 1880, des projections proposent des visuels de collections, de plans de sites et de présentation de matériel. Lorsque la période de l'année s'y prête, des excursions sur les sites archéologiques des environs de Paris sont également organisées par Mortillet dans le but

[102] La revue sera cédée à Cartailhac en 1869 (*cf. infra,* 1.5.).
[103] Anonyme 1882a : 312.
[104] Anonyme 1880 : 487.

de présenter aux étudiants séquences stratigraphiques et contextes de découvertes. Parmi ces sites figurent bien sûr les terrasses de Chelles ou de Saint-Acheul, mais la visite de certains gisements protohistoriques vient compléter ces virées thématiques, menant parfois l'assemblée des auditeurs auprès des alignements mégalithiques de Bretagne[105] ou des gisements préhistoriques de Belgique, à quelques heures de Paris[106].

Cet enseignement expose donc aux étudiants et auditeurs à la fois les fondements spéculatifs et systémiques de la préhistoire, alimentés par les récents apports de l'archéologie, et propose une prise de contact avec une pratique plus concrète, celle du terrain où figurent les documents. Cette double approche permet à Mortillet de présenter, et par là même de légitimer, ses propres constructions classificatoires en mettant sur un même plan données empiriques et constructions intellectuelles. Les unes s'intégrant naturellement dans les autres, comme les pièces d'une mécanique régie par les lois de l'évolution linéaire, inéluctable et globale telle qu'il la conçoit et l'applique à ses travaux et réflexions. La visite des galeries de musées vient également à l'appui de cette démarche où les divers aspects de la pratique disciplinaire, collecter, classer et présenter, se répondent et se complètent. Telles que les choses sont alors exposées, il suffit donc à l'archéologue d'opérer par échantillonnage puis par classement, opération au cours de laquelle l'objet intègre le grand tableau des industries. La lecture verticale des gisements se prête alors particulièrement bien à la simple application des lois de l'évolution, herméneutique qui stérilise finalement toute réflexion méthodologique sur la pratique archéologique elle-même et, par résonance, sur le sens à donner aux industries. Cet ordre connaîtra de beaux jours puisque, malgré quelques critiques de fond, il sera repris jusqu'au début du XXe siècle et, même s'il semble reformulé par une nouvelle génération, il conserve une intégrité partielle. Il demeure en tout cas, pour une majorité de préhistoriens français, *la* méthode de lecture et d'intégration des vestiges, et ce durant près de trente ans.

Malgré ces quelques exemples, les initiatives pour mettre en place un enseignement spécifique restent rares. Bien sûr, on pourrait étendre la liste ci-dessus aux quelques cours d'archéologie professés à la Sorbonne à partir de 1876, à l'École du Louvre ou encore à l'École Pratique des Hautes Études, récemment créée par Victor Duruy (1811-1894). Mais ceux-ci concernent encore majoritairement les périodes du passé documentées par des textes et donc plus directement rattachés à l'Histoire ou à l'Antiquité, l'archéologie préhistorique y demeurant encore marginale.

[105] Anonyme 1884a : 382.
[106] Anonyme 1887a : 89.

Cet hermétisme de l'université n'apparaît pourtant pas comme une fatalité et l'inertie de cette situation va se voir, à partir des années 1870 puis au début des années 1880, infléchie par la volonté de renouveler ou de créer de nouveaux enseignements. Et l'archéologie va bénéficier de cet élan, mais en conservant toutefois ses liens avec l'Histoire ; les chaires demeurent en effet représentées, comme nous l'évoquions à propos du Collège de France, uniquement dans le cadre d'une archéologie monumentale, orientale ou classique. Lorsque l'archéologie préhistorique parvient à pénétrer l'enceinte des facultés, c'est sous la forme de cours libres qu'on l'y retrouve. Ce sera le cas à Lyon en 1881 et à Toulouse l'année suivante ou bien encore à Montpellier en 1887. Et, comme à Paris, même s'ils permettent à la discipline et à ses praticiens de se doter d'une tribune auprès du public, ces enseignements ne sont sanctionnés par aucun diplôme, ne donnent accès à aucun grade universitaire et n'ont donc pas de véritable existence – ou à tout le moins de *reconnaissanc*e – académique. Et bien évidemment, ils ne constituent pas non plus des tremplins pour entamer une carrière professionnelle. Malgré la mise en place de ces cours, la pratique de l'archéologie préhistorique demeure celle des amateurs, une activité menée en parallèle d'une carrière rémunératrice.

1.3.3.2. Les enseignements en Province, des expériences variées

1.3.3.2.1. Les cours d'anthropologie à la Faculté des Sciences de Lyon

La création de ces cours libres fait généralement suite à des démarches de moindre écho mais qui permettent d'introduire la discipline auprès d'un auditoire local et des autorités qui délivrent les autorisations ou qui, dans les situations les plus favorables, appuient les démarches des initiateurs. Le succès relatif de ces rencontres, l'autorité scientifique de ceux qui les initient et les animent mais également les enjeux politiques inhérents au développement d'une élite intellectuelle locale, motivent l'intervention de personnalités publiques en faveur de la mise en place de ces enseignements.

À Lyon par exemple, Ernest Chantre (1843-1924) jouit déjà au début des années 1870 d'une autorité scientifique qui rayonne bien au-delà de l'enceinte de son musée provincial. Collaborateur du directeur Louis Lortet (1836-1909), il participe activement à la politique de conservation du Muséum de la ville, lequel s'enrichit pour les deux seules années 1872 et 1873 de près de 45 000 objets, tous départements confondus. Directeur-adjoint de l'établissement, il

a déjà fait paraître plusieurs études sur la géologie ou l'archéologie du bassin rhodanien[107] et y donne régulièrement des conférences depuis 1878. Suite à la création en 1879 du laboratoire d'anthropologie et de la galerie d'ethnologie préhistorique grâce à une subvention de l'Association française pour l'avancement des sciences, la visite du professeur Broca qui fait le déplacement depuis Paris, l'intervention du Recteur puis celle du Ministre de l'Instruction publique sont autant de déclencheurs qui favorisent la création de cours au sein de la Faculté des Sciences à partir de 1881. Signalons ici que c'est également à cette date que Chantre fonde la Société d'Anthropologie de Lyon, dont il devient naturellement le Secrétaire général.

Cartailhac entretient alors une correspondance scientifique et personnelle suivie avec Chantre. Ce dernier est un contributeur régulier de la revue les *Matériaux* et en est également, à partir de 1873, un des co-directeurs. C'est donc tout naturellement que les deux confrères publient dans leur revue la liste des contenus de cet enseignement, le premier de ce type en province[108]. Chantre y reprend les approches anthropologiques développées dans les enseignements de l'École parisienne et qui sont également au centre de ses préoccupations scientifiques. Mais il met surtout à contribution dans ses cours ses propres recherches ; ses travaux en géologie d'abord puis, à partir du milieu des années 1880, ses réflexions anthropologiques et ethnologiques, notamment sur les populations d'Europe centrale, d'Asie ou d'Egypte, sans oublier les leçons sur l'archéologie régionale.

L'autorité scientifique des professeurs parisiens est largement reconnue en Province. Pour beaucoup de ces amateurs, les premiers débats sont des moments fondateurs et fournissent des orientations de travail, des pistes de réflexions pour leurs propres études. Mais en quelques années, alors que les travaux, ouvrages et périodiques se multiplient, à mesure que se déploie un appareil, d'enseignement notamment, propre à la discipline, cette autorité intellectuelle semble se déliter progressivement. En tout cas, pour exprimer le phénomène de manière moins péremptoire, il semble qu'une forme d'affranchissement s'amorce : les cours provinciaux s'individualisent aisément de ceux dispensés dans la capitale.

Nous n'avons que très peu d'informations sur les contenus précis des enseignements évoqués ci-dessus, mais les thèmes tels qu'ils sont présentés dans les pages des *Matériaux* révèlent une approche plus personnalisée de l'anthropologie et de l'archéologie préhistorique. En restant au plus près de ses sujets d'études, Chantre développe devant son auditoire sa propre expérience de la pratique archéologique, et celle d'une archéologie de terrain en est un ingrédient privilégié.

---

[107] Chantre 1867 ; Chantre 1871; Falsan, Chantre 1880.
[108] Anonyme 1881 ; Anonyme 1882b : 47 ; Anonyme 1884b : 610 ; Anonyme 1887b : 516.

1.3.3.2.2. Les cours d'anthropologie à la Faculté des Sciences de Montpellier

Au milieu des années 1880, quelques années donc après la mise en place des cours dans les Facultés de Lyon et de Toulouse, que nous évoquerons en fin de partie, un cours d'anthropologie est également créé à la Faculté des Sciences de Montpellier. Ce cours est animé dès 1886 par Georges-Vacher de Lapouge (1854-1936). Ancien magistrat, peu attiré par sa profession, il démissionne de ses fonctions et s'installe à Paris en 1883 où il donne des cours particuliers de droit afin de s'assurer quelques revenus. Parallèlement, il suit les enseignements de l'École Pratique des Hautes Études, de l'École du Louvre, de l'École de langues orientales et de l'École d'anthropologie de Paris. Il commence à publier ses réflexions à partir de 1886 dans la *Revue d'anthropologie* de Paul Topinard (1830-1911). La même année, il est nommé sous-bibliothécaire de la Faculté des Sciences de Montpellier où, grâce au soutien de L. Liard, son professeur au lycée, il est désigné pour assurer le cours d'anthropologie de cette même Faculté. Il donne à son enseignement un ton « philosophique »[109] et traite de considérations sur l'espèce ; principes transformistes, hérédité, variation, conséquences du métissage et données embryologiques forment le cadre de la première partie de son cours. Dans une seconde partie, le professeur s'attache à décrire, par une approche archéologique, les caractéristiques des différentes races humaines, leurs origines et leur répartition à la surface du globe. La troisième et dernière partie de son cours présente plus nettement le fond eugéniste de son propos, héritage des théories de Francis Galton (1822-1911). De Lapouge s'attarde là sur une présentation cartographique des races et des « pathologies » sociales, dont les grandes caractéristiques ont été exposées en première partie de cours, ainsi que l'évolution de leur répartition géographique à moyen terme. En 1887, il résume dans la *Revue d'anthropologie*[110], les théories exposées à l'occasion de sa première leçon dans un article dont le titre donne le ton des contenus. Aryaniste, antisémite, l'optique résolument eugéniste de ses réflexions et ses considérations racistes s'inscrivent dans le cadre d'un darwinisme social qui trouve écho dans les travaux contemporains réalisés aux États-Unis et dont certains points seront remobilisés un demi-siècle plus tard par le programme politique national-socialiste. Dans le courant des années 1890, il publie ses réflexions et leçons[111] où est introduit un discours largement fondé

[109] Anonyme 1887c : 45.
[110] Vacher de Lapouge 1887.
[111] Vacher de Lapouge 1896, 1899.

sur l'hérédité, à contre courant d'une idéologie dogmatique du progrès[112] tel qu'il peut être développé dans le discours de certains de ses contemporains.

Militant socialiste et membre du Parti ouvrier français de Jules Guesde (1845-1922), Lapouge n'hésite pas à prendre ouvertement position en public, mêlant volontiers considérations scientifiques et politiques. Ces fréquentes sorties lui valent d'être finalement écarté des amphithéâtres de la Faculté ; non seulement aucune chaire d'anthropologie n'est créée à la Faculté des Sciences montpelliéraine mais son cours est supprimé en 1892 en raison de ses sympathies politiques[113]. Le laboratoire d'anthropologie fera long feu puisqu'il est également fermé en 1893 par la municipalité.

Replacée dans le contexte intellectuel et idéologique du dernier tiers de XIXe siècle et dégagée de tout anachronisme, la pensée de Lapouge, inspirée par la craniométrie, les théories sur l'inégalité des races d'Arthur de Gobineau (1816-1882) ainsi que par certains principes transformistes et un évident scientisme, n'apparaît nullement comme une étrangeté. Ses thèses ne trouvent cependant que peu d'écho auprès de ses contemporains et, malgré quelques publications dans des revues à large diffusion, il demeure isolé.

1.3.3.3 L'enseignement de l'anthropologie dans les Facultés toulousaines

1.3.3.3.1. Le cours libre d' « Histoire naturelle de l'homme » à la Faculté des Sciences

A Toulouse, les premières expériences d'enseignement de Préhistoire s'organisent d'abord, comme à Lyon avec Chantre, dans les salles du Muséum de la ville où Cartailhac – bien que sans attache officielle à l'établissement – et Eugène Trutat (1840-1910) ont en charge l'organisation de la galerie d'anthropologie. Ponctuellement, le conservateur et son « assistant » Cartailhac y reçoivent en effet scolaires ou visiteurs du musée et exposent, par une visite thématique guidée, les plus récentes avancées en matière d'ancienneté de l'Homme, d'industries primitives et d'archéologie locale ou nationale.

Certainement influencé et enthousiasmé par l'expérience de son confrère lyonnais, peut-être encouragé par G. de Mortillet qui connaît ses qualités d'orateur, et surtout par son oncle A. de Quatrefages, Cartailhac fait, en 1881, une demande d'autorisation pour un cours libre et gratuit

[112] Pour davantage de détails sur la pensée et les influences théoriques ou philosophiques de Lapouge, voir Taguieff 2000.
[113] Taguieff *op. cit.* : 14.

à la Faculté des Sciences auprès du Ministère de l'Instruction publique. Cette initiative sonne bien sûr là comme la volonté d'offrir à la discipline un poids supplémentaire à son assise institutionnelle, en lui permettant de pénétrer dans l'enceinte de l'Université, d'abord par le biais d'un enseignement non sanctionné. Mais la démarche témoigne également d'une volonté d'atténuer un monopole parisien en matière d'enseignement de l'anthropologie et de revendiquer ainsi l'intérêt et l'originalité d'une expérience provinciale en ce domaine. Depuis plusieurs décennies déjà, les attentes et les initiatives visant à une effective décentralisation traversent les milieux savants (*cf. supra*, 1.2.). D'abord portées par les académies et sociétés savantes locales, ces revendications sont relayées et s'expriment par la tenue de congrès spéciaux ou d'assises régulières de la science provinciale. Cette problématique, loin d'être anecdotique dans les milieux savants locaux, trouve donc un écho dans ces initiatives.

D'abord sans réponse d'Albert Dumont (1842-1884) alors directeur de l'Enseignement supérieur, Cartailhac écrit à son oncle de Quatrefages pour lui demander conseil sur la conduite à adopter. Dans sa réponse, malheureusement non datée, ce dernier lui conseille une certaine distance avec les autorités administratives et surtout la patience :

> Je ne suis pas très surpris que Dumont ne t'aie pas répondu. Tout ce que j'ai appris de lui me fait penser que c'est un homme très habile et fort ambitieux. Ne compte donc pas sur lui outre mesure, tout en ne faisant rien paraître.
>
> Je me suis assuré que ta demande arrive à destination. C'est même ce qui a retardé ma réponse. Elle sera soumise à l'assemblée qui aura lieu le 2 avril prochain [1881 ?]. Mortillet a écrit une lettre très pressante pour t'appuyer. J'en suis bien aise pour lui et pour toi. [114]

Sans que cela ne paraisse clairement dans sa lettre, de Quatrefages semble confiant sur l'issue de cette demande qu'il a lui-même appuyée. Plus loin dans cette même lettre, il conseille même à son neveu d'effectuer un séjour à Paris afin de suivre quelques cours au muséum de Paris, peut-être afin de se préparer à conduire cet enseignement dans les meilleures conditions :

> Si tu pouvais passer ici quelque temps je t'engagerais fort à suivre les conférences de Hamy. Depuis qu'elles ont commencé, d'abord officieusement, il y a 2 ans, elles ont été suivies par tous les voyageurs chargés de missions. Elles sont remarquablement bien faites. Maintenant, elles sont autorisées par le Ministre et j'en espère beaucoup pour les progrès de l'Anthropologie. Elles sont essentiellement pratiques et par cela même te seraient bien

[114] AALB, Correspondances Quatrefages, lettre non datée.

> utiles. En tout cas, tu sais que tu pourrais disposer du laboratoire et la bonne volonté de mes aides t'est garantie.[115]

La réponse du Ministère arrive finalement en 1881 et l'autorisation est accordée. Cartailhac débute donc son cours au semestre d'hiver de l'année universitaire suivante, en 1882-1883. Et pour l'aider dans la préparation et durant son cours, il s'adjoint l'aide du jeune Marcellin Boule, arrivé à Toulouse en 1880 avec les recommandations du géologue Jean-Baptiste Rames (1832-1894) qui a lui-même suivi les cours de Filhol, d'Alexandre Leymerie et de Noulet à la Faculté des Sciences toulousaine. Boule fera état, dans un éloge funèbre de Cartailhac paru dans *l'Anthropologie*, de l'accueil que lui réserva le préhistorien toulousain et de la complicité scientifique et personnelle qui s'établit rapidement entre l'aîné et l'élève[116].

Ce premier enseignement de Préhistoire à Toulouse, Cartailhac l'intitule « Histoire Naturelle de l'homme ». On peut d'abord remarquer que cette dénomination diffère de l'intitulé du cours d' « Anthropologie » mis en place presque au même moment à Lyon. La signification de cette différence d'intitulé peut être nuancée par le fait qu'en cette fin de XIXe siècle, les auteurs utilisent sans grande distinction des notions très diverses pour désigner les domaines d'études ayant trait à l'archéologie préhistorique. On parle alors d'ancienneté ou d'antiquité de l'Homme, d'Homme antédiluvien, d'anthropologie, d'antéhistoire, de paléontologie humaine, d'histoire naturelle de l'Homme ou encore de palethnologie. Cette diversité de dénominations montre d'ailleurs très bien la définition un peu floue, et très variable, qu'en proposent les différents acteurs. La discipline est en effet alors appréhendée de différente manière selon la formation scientifique des savants qui font de l'archéologie préhistorique l'objet de leurs travaux. Leurs approches respectives sont alors imprégnées de principes théoriques et méthodologiques distincts et forment une mosaïque intellectuelle que traversent aussi bien sûr leurs propres conceptions et qui, dans une certaine mesure, retarde la proposition d'une définition claire et universellement reconnue.

Ainsi, dans le cas de Cartailhac, ce choix d'intitulé semble témoigner d'une volonté de ranger cet enseignement toulousain sous les auspices d'une tradition naturaliste qui emprunte aux savoirs de diverses branches des sciences naturelles. Cette approche intègre en effet l'Homme comme un véritable « objet » zoologique replacé dans un contexte scientifique élargi, et donc parfaitement intégré à l'histoire naturelle. Pour autant, la distinction semble ici n'avoir qu'une

[115] *Ibid.*
[116] Boule, 1922 : 592-593

importance relative, Cartailhac utilise en effet tour à tour les deux dénominations[117] mais prend toutefois soin de rappeler en ouverture de son cours :

> Cette année, je veux rester fidèle au titre même de ce cours dans sa plus générale acception, et m'occuper avec vous de l'histoire naturelle de l'homme[118].

Au-delà des aspects de contenu, cet intitulé permet également à Cartailhac de revendiquer cette scientificité de son domaine d'étude aux yeux des professeurs titulaires de chaires exerçant au sein de la même institution : comme pour signifier que ce cours a bel et bien sa place parmi les autres disciplines scientifiques enseignées en Faculté, et nous verrons que son intégration n'est pas allée de soi pour l'ensemble du corps professoral. A ce titre également, à Toulouse comme ailleurs en Province, l'hébergement de cet enseignement au sein de la Faculté des Sciences de la ville – qui va d'ailleurs souvent de pair avec un rattachement plus ou moins direct au Muséum local – apparaît significatif de la recherche d'une intégration à la cité scientifique de la part de ses animateurs. Considéré plus tard comme relevant des sciences humaines, et donc plus volontiers rattaché aux facultés de lettres, ces premières expériences mettent alors encore en avant les caractéristiques d'une discipline qui se veut avant tout scientifique et pleinement revendiquée comme telle.

Soumis à une autorisation annuelle du Conseil de l'Université, du Ministère et du Recteur d'académie pour le second semestre universitaire, on comprendrait que ce cours soit conçu comme pour une durée indéterminée et que son animateur, cherchant à toucher rapidement un public relativement large, le prépare comme un enseignement complet, synthétique, dès la première année. Or, il n'en est rien. Les leçons sont en effet élaborées comme des chapitres à part entière d'un cours auquel Cartailhac ne semble rien vouloir sacrifier. Les différents « chapitres » s'enchaînent d'année en année, s'illustrant les uns les autres, si bien qu'à l'étudiant ou à l'auditeur découvrant la discipline et prenant « le train en marche », il faudrait fournir le travail nécessaire pour rattraper les lacunes des années précédentes.

Ce choix semble mettre en évidence la volonté initiale de Cartailhac, d'inscrire cet enseignement dans la durée et non d'en faire un cours récréatif auquel viendrait assister un auditoire dilettante, ce qui est fréquemment le cas pour d'autres enseignements au même

[117] Cartailhac 1884b, AALB, ensemble *Tirés à part*.
[118] Cartailhac, *ibid.* : 4.

moment. Cartailhac pense ainsi que c'est de cette manière qu'il pourra fidéliser un auditoire sérieux et former de futurs anthropologues sans « vulgariser » les contenus.

1.3.3.3.1.1. L' « Histoire naturelle de l'Homme » : un programme scientifique

La première leçon est pour Cartailhac l'occasion d'évoquer les épisodes fondateurs de l'histoire de l'archéologie préhistorique. Cette introduction ne semblait pouvoir débuter autrement que par un rappel qui permette aux étudiants de situer les différents moments de ces temps « héroïques » de la discipline et d'y associer les noms des protagonistes. Ce faisant, Cartailhac déploie une perception cumulative de la construction des savoirs en même temps qu'il inscrit l'archéologie préhistorique dans une continuité historique qui, bien que structurée autour du pivot fondateur de la reconnaissance de l'ancienneté géologique de l'Homme, trouve de lointains ancrages épistémologiques dans l'antiquité et même au delà. Cette reconstruction historique, hagiographique pourrait-on même dire, agit évidemment comme un facteur légitimant pour la science nouvelle. En remontant cette chronologie bien au-delà des repères contemporains, Cartailhac justifie l'unité d'un champ de savoir très ancien. C'est ainsi qu'après s'être attardé sur les différentes étapes du processus de reconnaissance, fixées au cours du débat autour de la reconnaissance de l'Homme fossile, le préhistorien retrace une genèse de la réflexion archéologique à partir d'éléments hétéroclites mais opérant comme des jalons de cette histoire de la discipline. Dans cette démarche, qui n'est autre qu'une généalogie des précurseurs de l'archéologie préhistorique, souvent anthropologues avant l'heure, est ainsi louée le « génie » des François Jouannet (1765-1845), Paul Tournal, Jules de Christol (1802-1861) pour leurs découvertes et surtout la clairvoyance de leurs assertions premières concernant l'ancienneté de l'Homme. Cartailhac détaille également les mécanismes d'une institution scientifique alors dominée par l'autorité d'un Georges Cuvier (1769-1832) « aveuglé » par le dogme chrétien et barrant la route, par son refus d'accepter les observations, à la science nouvelle. La chronologie des décennies suivantes, qui virent la validation par la communauté scientifique des théories de Jacques Boucher de Perthes, est alors également sujette à de longs développements.

C'est ainsi que se déploie ce que Claude Blanckaert désigne comme un « paradoxe herméneutique »[119] : dans un tel discours en effet, la science, encore jeune, plonge ses racines dans une tradition intellectuelle ancienne. En quête de ses propres origines, ces motifs

[119] Blanckaert 1995 : 34.

fournissent à la discipline une histoire longue et justifient de son actualité. Noël Coye précise également les termes de cet apparent paradoxe en soulignant que ce discours historiographique, mis en place dès les temps de fondation de la discipline, permet de revendiquer la modernité de l'objet d'étude que constitue alors l'ancienneté de l'Homme[120]. Remontant des écrits antiques à ceux des naturalistes du XVIIIe siècle, démonstration est faite de la continuité d'une tradition montrant des phases d'errements, qui sont autant de « balbutiements » à l'énoncé moderne, vers un âge de maturité de la science en ce XIXe siècle. Les dizaines de feuilles de notes examinées dans les divers fonds d'archives témoignent de ces constantes références à des auteurs tels que Diodore de Sicile, Lucrèce ou Tacite dans cette démarche de reconstruction *a posteriori*. Ces derniers y sont en effet mentionnés au titre des premiers observateurs figurant la démarche ethnographique ou archéologique, pionniers des études en la matière. En mobilisant ainsi des sources très diverses et des contenus totalement décontextualisés, l'« empirisme éclectique » décrit par C. Blanckaert[121], le discours historiographique fonde un panthéon de figures tutélaires dont les protagonistes de la science contemporaine se font les continuateurs.

Chez Cartailhac, la mise en place de cet appareil débute relativement tôt : son ouvrage sur *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*[122] inaugure une approche qu'il développera régulièrement, et notamment à l'occasion de ses enseignements, celle de la survivance à travers les âges d'un fétichisme de l'objet préhistorique auquel répondent les données et la rigueur de la science contemporaine. De même, dès les premières pages de sa *France préhistorique*, l'auteur y affirme par exemple que « *Partout enfin les traces* [*i. e.* les souvenirs] *de l'âge de la pierre se montrent dans les superstitions et certaines traditions populaires.* »[123]. L'ensemble du premier chapitre de cet ouvrage est d'ailleurs dédié à la reconstitution de ce passé, de même qu'une grande partie des notes de cours qui figurent dans les archives.

Lors de la seconde année, les leçons d' « histoire naturelle de l'homme » de Cartailhac opèrent de même un pont méthodologique avec d'autres disciplines scientifiques. Parmi celles-ci figure notamment l'embryologie. L'étude de la formation des êtres vivants s'ouvre sur une rapide évocation des travaux d'Aristote en la matière et se poursuivent par un historique des découvertes depuis le XVIe siècle pour aboutir aux travaux de Lamarck et Darwin au XIXe siècle. Là encore, Cartailhac invoque les « pères » de l'embryologie, en passant bien sûr par les

[120] Coye 1997 : 116-117.
[121] Blanckaert *op. cit.* : 35.
[122] Cartailhac 1878a.
[123] Cartailhac 1889 : 1.

travaux de Ernst Haeckel (1834-1919), et cherche dans la production de ces divers auteurs à retracer les étapes d'une histoire durant laquelle les réflexions sur l'espèce et ses transformations se font peu à peu jour. C'est ainsi que le comte de Buffon (1707-1788) y est par exemple cité comme le principal précurseur de Lamarck. Par cette approche, Cartailhac insiste à nouveau sur la spécificité de l'anthropologie et sur la complexité de son objet d'étude :

> Vous verrez mieux [...] dans quelle large mesure elle doit recourir aux diverses connaissances de l'esprit humain. C'est là une nécessité pour toutes les sciences et surtout pour celles qui ont un objectif très compliqué ; or chez l'homme la complication atteint son maximum. Mais l'anthropologie [...] a son ordre d'étude propre qu'on n'aborde nulle part ailleurs.[124]

Pour les années suivantes, nous disposons d'informations plus ténues mais qui permettent néanmoins de se faire une idée de l'orientation générale que Cartailhac leur confère. Pour l'année 1884-1885, Cartailhac partage le semestre d'hiver en deux trimestres auxquels il assigne deux thèmes distincts ; le premier trimestre présente une synthèse des connaissances relatives aux âges de la pierre polie et du Bronze[125], appuyée sur la documentation archéologique et, pour les périodes les plus récentes, sur les textes anciens. La seconde partie du semestre est ensuite consacrée à l'étude des mégalithes pyrénéens et porte également un regard sur les populations du massif. L'intitulé tel qu'il est fourni dans les *Matériaux* de l'année 1885, « *groupes ethniques* », indique l'orientation de cette leçon et semble renvoyer à un débat lancé deux décennies plus tôt, celui cherchant à établir l'origine du mégalithisme. Marc-Antoine Kaeser évoque la « lecture ethniciste » de ce phénomène et souligne, malgré des divergences de vues des protagonistes de cette discussion, une recherche commune d'une « race mégalithique » dont la migration aurait essaimée ces monuments à travers l'Europe occidentale et l'Afrique du Nord[126].

Cartailhac, s'appuyant toujours sur les récits des historiens antiques Hérodote, Diodore, Strabon ou Polybe, tente de dresser une carte des peuples de la zone pyrénéenne. Ligures, Ibères, Volques Tectosages ou Bohémiens sont examinés essentiellement d'un point de vue linguistique et confrontés d'un point de vue anatomique avec les données issues des descriptions des auteurs antiques. Puis il s'intéresse aux Basques et cherche toujours dans les

[124] Cartailhac, *ibid.* : 4.
[125] Matériaux 1885 : 47.
[126] Kaeser 2004 : 378-383.

textes l'origine du peuplement du piémont occidental pyrénéen. Là encore, la linguistique semble être, d'après ses notes, seule à même d'en établir une distinction par rapport aux autres peuples de la chaîne. Cartailhac note en effet :

> Il n'y a que leur langue [*qui nous reste pour évaluer la différence avec les autres populations contemporaines*]. Escuara ou Euscara = langage. Monosyll. Agglutinat. à flexion.
> On a voulu rattacher à Nègres : profondes différences morpholog. Analogies plus grandes avec idiomes Nord Amérique [sic.][127].

Il poursuit sur les données anthropologiques :

> Anthropologie. Nombreux auteurs, renseignements divers, race mélangée, rien de caractéristique. Certains se rapprocheraient même de nos crânes préhistoriques et de la grande race de Cro-Magnon.
> De là nouvelles hypothèses. Atlantide. Immense archipel océanien. Récit de Platon. Très problématique pour le quaternaire. Changements à vue Sahara émergement États-Unis.
> Atlantide pas retrouvée par nos expéditions [sic.][128].

Puis il conclut finalement :

> Quant aux Basques = ancienneté de leur langue souvenir de l'âge de la pierre
> […]
> Donc anthrop. Pyrénéenne est à faire. Champ très vaste ; mais pas effrayant. On peut faire des divisions, prendre telle province, telle vallée. L'essentiel serait de vouloir.
> Précisément, MM., le but de ce cours libre a été de vous montrer à la fois l'intérêt de ce que l'on sait et l'étendue de ce que l'on ignore.
> Il m'a paru impossible que parmi toutes les personnes qui depuis 3 ans m'ont fait l'honneur d'assister à ces leçons il n'y en ait pas quelqu'une qui ne puisse un jour au souvenir de ce que j'ai dit saisir les occasions de faire avancer la science.
> Pour moi j'ai ~~d'abord~~ la satisfaction d'avoir accompli un devoir ; ~~et~~ votre présence et votre sympathie m'ont sans cesse encouragé et je vous remercie ~~de~~, Messieurs, de tout mon cœur.[129]

[127] AMHNT, section *Anthropologie*, A.06.01.33, feuillet 3.
[128] AMHNT, *ibid.*, feuillets 3 et 4.
[129] AMHNT, *ibid.*, feuillets 4 et 5.

On le voit, le mélange parfois improbable des champs d'investigation, linguistique, anthropologique (au sens anatomique du terme), légendaire même avec l'évocation de l'Atlantide forme une mosaïque aux contours imprécis dont l'objectif est, semble-t-il, une écriture historicisée de populations sans écriture. Le rapprochement, et même si Cartailhac n'insiste pas réellement sur ce point, avec les races préhistoriques montrent bien la tentation d'établir un lien de continuité directe entre d'un côté « races » préhistoriques et de l'autre dynamiques migratoires et métissages relayés par une histoire au demeurant sélective ou incomplète de peuples mal connus. Cette tentative d'approche du phénomène mégalithique, et à plus forte raison du seul mégalithisme pyrénéen, propose une analyse des faits éclairée des lumières d'une ethnographie « historique » qui ne donne alors aucun résultat effectif : le tout s'achève en une impasse épistémologique.

Enfin, et pour illustrer le propos développé à l'occasion de ces leçons, Cartailhac propose aux auditeurs plusieurs excursions de fin d'année. La première a pour destination la vallée de la Vézère en Dordogne et ses riches gisements paléolithiques. Les deux suivantes sont en rapport plus direct avec les cours de cette troisième année et amènent les excursionnistes sur le plateau de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) pour la première, où se trouvent certains des tumuli évoqués au second semestre, et pour la seconde sur la montagne d'Espiaut, non loin de Lannemezan également, où se trouvent les alignements mégalithiques également présentés lors des leçons. On notera donc la volonté de Cartailhac, comme Gabriel de Mortillet à Paris, de confronter les étudiants au terrain, véritable lieu de pratique de l'archéologie. C'est également une occasion pour lui de rappeler que, à l'instar de la géologie ou de la paléontologie, l'anthropologie préhistorique se veut une science naturelle. En tant que telle, la réflexion sur ses matériaux d'étude reste indissociable d'une nécessaire expérience du terrain.

On ne peut cependant rapprocher la finalité des démarches d'un Cartailhac et d'un Mortillet en tous points. Ce dernier, en effet, semble davantage trouver dans ses excursions plus qu'une illustration de son cours mais bien la démonstration de faits avérés, perçus donc comme des données positives au caractère éminemment empirique. Il suffit en effet pour lui de faire observer les grandes coupes stratigraphiques, par ailleurs soigneusement choisies, pour que soit démontré le bien-fondé des classifications typologiques dont la succession est une réalité géologique et l'utilisation de cet outil une évidence méthodologique. Pour Cartailhac, en revanche, il s'agit davantage de confronter faits archéologiques et incertitudes interprétatives, tel que l'illustre le contenu de ses cours. Pour le toulousain en effet, bien que sur un « terrain » différent car traitant de périodes plus récentes, il s'agit davantage de mettre en évidence le

relief relatif aux connaissances, faits acquis et lacunes, afin de proposer une réflexion sur les méthodes à adopter pour tenter de répondre aux interrogations scientifiques encore ouvertes. C'est donc surtout par un jeu de problématiques que Cartailhac aborde les différents aspects de la discipline plutôt que par l'affirmative induite de systèmes avec lesquels il conserve tout au long de sa carrière et de ses travaux, une distance prudente.

Le programme du cours pour la quatrième année est présenté comme une *Histoire naturelle des races humaines* et concerne plus particulièrement les populations des colonies françaises[130]. Au terme d'une présentation géographique et géologique du continent étudié, en l'occurrence l'Asie – d'ailleurs parfaitement incomplète en raison de la méconnaissance de certaines de ces régions à cette époque –, Cartailhac présente une « carte ethnographique » des différents groupes qui peuplent alors le continent. Il introduit son propos en signalant d'emblée la « *profusion de faits* » et poursuit :

> […] asiatiques et africains ; australiens océaniens, américains. insisterons sur ces pays prolongements de la France. leur grandeur, leurs progrès est la <u>sauvegarde</u> Patrie demain. [sic.][131]

La première leçon débute donc par une rapide revue des peuples anciens d'Asie et du Proche-Orient, quelques références y figurent également, notamment les travaux de Louis Lartet (1840-1899) en Syrie pour évoquer la géologie du quaternaire dans ces régions. Cartailhac, sans trop s'étendre dans un premier temps sur les caractères de ces populations, cherche, semble-t-il, en Asie les origines du peuplement européen. Alors qu'il décrit la géographie physique du continent et l'orientation est-ouest de la barrière himalayenne, il note son « *influence capitale sur le développement de l'humanité* »[132]. Parmi les notes, dont la transcription est ici difficile, se trouvent également quelques réflexions apparemment anecdotiques mais qui constituent, en guise de conclusion à cette leçon, l'ouverture d'un programme dont on retrouve de nombreux éléments dans les notes et la préparation des cours, celui qui concerne l'étude des races et de leurs origines. Cartailhac note d'ailleurs en fin de sa présentation :

[130] Matériaux 1886 : 126 ; AMHNT, ensemble *Anthropologie*, A.06.01.16, feuillets 1 à 4.
[131] AMHNT, ensemble *Anthropologie*, A.06.01.16, feuillet 1.
[132] AMHNT, *ibid.*, feuillet 1.

> Passé historique très insuffisamment connu, bien que en Asie commence histoire positive de l'humanité [sic.][133]

Vient ensuite un descriptif de ce que Cartailhac définit, en accord avec les critères anthropologiques de l'époque, comme les « races jaunes ». Largement appuyé sur l'ouvrage de Armand de Quatrefages *Hommes fossiles et hommes sauvages* paru en 1884, il tente d'en établir l'histoire par invasions successives et métissages. A ce point, il lui est difficile d'établir une hiérarchie tant la diversité des coutumes linguistiques, funéraires, religieuses est grande. Les caractères physiques de ces différents peuples sont également très variés et la tentative de classification se complique d'autant dans la candidature à l'élection d'un peuple qui pourrait être regardé comme « originel ». Malgré la confusion et la mobilisation de données issues de terrains très variés (histoire, linguistique, anatomie…), on comprend que, sans pour autant y parvenir vraiment, c'est ce vers quoi tend le cours du préhistorien.

Enfin, la cinquième année, qui sera également la dernière pour ces cours à la Faculté des Sciences toulousaine, Cartailhac aborde la Préhistoire ancienne et décline ainsi les différentes périodes, ou « époques », qui le caractérisent. Bien sûr, Cartailhac s'attarde ici sur les composantes matérielles, outils et armes de pierre, de bois animaux ou d'os qui caractérisent ces époques et propose donc à ses auditeurs une longue série chronologique cadrée par la typologie. Ce modèle s'appuie, comme on s'y attend, sur la classification de Gabriel de Mortillet dont la dernière version date de 1872. Celle-ci présente, pour le Paléolithique[134], quatre grandes phases que caractérisent des types d'objets, un climat et une faune spécifiques : Acheuléen, Moustiérien[135], Solutréen et Magdalénien montrent une évolution graduelle des techniques dans la confection d'objets devenus « fossiles directeurs ». Cartailhac illustre la classification par l'évocation de grands sites qui ont livré les vestiges sur lesquels s'appuie ce tableau des « époques ». Il revient ainsi sur les contextes de découvertes, leurs auteurs et, s'appuyant sur les données de la géologie du quaternaire ainsi que sur la succession des cortèges fauniques livrés par l'étude paléontologique des différentes assises, restitue la succession des plages chrono-culturelles du Paléolithique. Bien sûr, comme une majorité de préhistoriens de son époque, les cadres énoncés par Mortillet semblent être pour Cartailhac le modèle incontournable de lecture de la succession dans le temps de ces « tendances »

[133] AMHNT, *ibid.*, feuillet 2.
[134] Ce terme, imaginé en 1865 par Sir John Lubbock (1834-1913), n'est utilisé que relativement tardivement en France. Nous l'utilisons ici sans référence aux notes de Cartailhac qui le mentionnent plus tardivement.
[135] Cartailhac utilise l'appellation donnée par Mortillet. Celle-ci deviendra plus tard *Moustérien*.

industrielles, de ces traditions techniques. Souvent dans ses notes, le savant toulousain en loue la valeur et le « génie ». Mais, peu à peu, à partir du milieu des années 1880, période où s'amorce leur divorce intellectuel, il émet quelques réserves à l'égard de ces classifications à vocation empirique. Leur reconnaissant des qualités pratiques, il précise toutefois que ces outils doivent être manipulés avec prudence et que, en toute rigueur, le scientifique se doit en permanence d'en rappeler le caractère artificiel. Cette distance semble en effet nécessaire pour tenir compte des réalités humaines ou géographiques afin de ne pas prêter aux données archéologiques un discours qu'elles ne sauraient tenir. Cartailhac ne manque pas de le rappeler à son auditoire.

Signalons enfin que d'autres thèmes paraissent également avoir été introduits et développés à l'occasion de ces cours mais sans toutefois que l'on puisse les situer précisément dans le déroulement général des leçons. En effet, même s'ils ne sont pas clairement mentionnés dans les programmes, l'un d'entre eux nous a paru suffisamment intéressant pour être mentionné ici. Il s'agit surtout de l'évocation de l'art mobilier paléolithique. La quantité de documents auxquels on peut se référer est assez réduite et il subsiste même un doute quant au fait qu'il s'agisse véritablement de leçons dispensées à la Faculté des Sciences. Mais on peut tout de même supposer que ce thème a pu être intégré à la cinquième et dernière leçon, à l'occasion de l'évocation des différentes phases du Paléolithique.

Bien sûr, à ce moment, l'art pariétal n'a pas encore fait son entrée sur scène et la seule découverte attestant de ce type de représentations, celle du marquis Marcelino Sainz de Sautuola (1831-1888) à la grotte d'Altamira (Santillana-del-Mar, Espagne) en 1878, n'a pas été authentifiée ni reconnue par les milieux scientifiques français. L'art pariétal paléolithique est donc pour l'instant encore confiné dans les recoins obscurs des cavernes où les préhistoriques l'ont laissé.

En revanche, connu depuis les premières découvertes archéologiques des années 1860, l'art gravé ou sculpté sur objets ainsi que les coquilles ou dents perforées ont déjà fait l'objet d'examens attentifs. Certains préhistoriens, comme Édouard Lartet, Édouard Piette (1827-1906) ou Élie Massénat (1832-1903), qui l'avaient rencontré dans leurs fouilles de stations du sud-ouest de la France en ont déjà publié des descriptions et reproductions dans les revues scientifiques. Gabriel de Mortillet, dans son *Préhistorique*, ouvrage de référence pour la grande

majorité des archéologues du dernier quart du siècle, évoque également cet art des objets[136] sans toutefois en fournir de reproduction, ou très peu.

Le point de vue de Cartailhac sur cet art des objets le rapproche alors de la position de Mortillet. Il s'agit en effet pour lui d'un art d'ornementation. Il évoque en effet un « *Art décoratif. Art d'imitation, reproduction.* [sic.] »[137] et, face à la variété de ces types de représentations (gravures, sculptures, objets modifiés ou percés) et à celle des modes de figurations (figures groupées, isolées, superposées), il s'interroge quant à savoir s'il s'agit là d' « *écoles* » artistiques ou d'expressions individuelles. Là encore, la tentation du rapprochement avec la pratique artistique contemporaine est grande mais ne trouve pas de réponse claire aux questions qu'il pose. Comme pour les tendances industrielles, l'ethnographie peut cependant, d'après lui, venir apporter des éléments d'éclaircissement pour appréhender la fonction de ces objets et leur finalité :

> Comparaisons ethnographiques. [...] Bâton des australiens.[138]
> Ethnographie Esquimaux, Tchoutches. Bosjemans [*sic.*][139]

Pour tenter de mieux appréhender les conditions d'apparition de cet art ornemental, Cartailhac tente également de l'intégrer à l'évolutionnisme global qui rythme la dynamique du progrès. Il faut donc tenter, pour ce faire, de proposer une chronologie de cet art, ce qui lui semble d'ailleurs être un exercice « *difficile* »[140]. Pourtant, il avance :

> Si nous devons ajouter une foi complète à l'antériorité de la station de Solutré, la découverte dans ses foyers de deux figurines en pierre suffirait peut-être à établir que l'art de la sculpture s'est développé avant celui de la gravure. Ce serait logique car il faut semble-t-il une opération d'esprit plus simple pour copier un objet avec toutes ses dimensions proportionnellement réduites que pour en donner une représentation sur une surface plane. On a beaucoup écrit sur les origines de l'art. Il est très probable que par suite des originalités de l'esprit humain, la théorie doit être rarement d'accord avec les faits tels qu'ils se sont produits et on sera sage de laisser encore la poésie antique raconter à sa

[136] Mortillet 1883a : 364, 394-398.
[137] AMHNT, ensemble *Préhistoire*, A.06.08.08, feuillet 1.
[138] AMHNT, *ibid.*, feuillet 1.
[139] AMHNT, *ibid.*, feuillet 3.
[140] AMHNT, *ibid.*, feuillet 1.

> fantaisie l'invention du dessin. On la devrait à cet amant qui fixa les traits de sa belle en marquant sur le rocher l'ombre de son profil. [...][141]

Cette perception de l'évolution de l'art est également celle décrite par Piette depuis le milieu des années 1870. Par ailleurs, on comprend la perplexité de Cartailhac lorsqu'il tente de remonter le fil jusqu'aux origines de cet art. Pour lui, il doit s'agir d'un moment déclencheur dans la vie de l'homme sauvage, un point où, arrivé à une certaine maturité mentale dont le terme reste difficile à définir avec précision – là encore la loi du progrès global donne le tempo – il est en mesure de se figurer le monde d'abord en trois puis en deux dimensions. Cela est d'ailleurs clairement exprimé lorsqu'il précise :

> Age du renne. [...] [*Auparavant*] c'était trop tôt, l'industrie n'était pas assez avancée, la vie de l'homme antérieur encore trop sauvage. Etincelle ne devait pas allumer un foyer [sic.].[142]

Cet art d'imitation apparaît donc à un stade relativement tardif de l'évolution humaine, les premières manifestations datent en effet du Solutréen, et se développent surtout durant le Magdalénien, vers la fin de la période paléolithique, à un stade où l'Homme s'est extrait de la sauvagerie pour se rapprocher davantage de l'Homme actuel. Il présente plusieurs types de motifs, figuratifs ou non, qui semblent confirmer sa vocation ornementale et en font un art profane, un « art-loisir ». Toutefois, l'invocation des modèles ethnographiques pourrait, par comparatisme, autoriser à envisager une dimension symbolique, on a vu que Cartailhac pose furtivement la question d'un éventuel fétichisme et il connaît, pour s'y être intéressé, la variabilité de formes que peuvent prendre les croyances des sauvages contemporains, animisme, cultes astraux etc. Mais c'est là un terrain délicat car il soulève la question d'une spiritualité des artistes et, par extension, de certaines populations préhistoriques. La chose est alors impensable, Mortillet l'a bien réaffirmé dans son *Préhistorique*, rapprochant cet art d'imitation d'un naturalisme simple et dénué de toute intention religieuse ou symbolique[143]. Cartailhac ne s'aventure donc pas trop loin dans ce type d'interprétations et laisse, une fois encore, l'interrogation en suspens, s'en remettant ainsi à l'argument d'autorité.

[141] AMHNT, ensemble *Préhistoire*, A.06.08.08, feuillet 4. Certains passages de ces quelques lignes se retrouvent dans *La France préhistorique* (p. 65).
[142] AMHNT, *ibid.*, feuillet 2.
[143] Mortillet 1883a : 475-476.

Du même coup, la valeur documentaire de ces figurations, animales ou humaines, se trouve renforcée et vient compléter ou confirmer à la fois l'iconographie des bestiaires préhistoriques, et celle des races humaines préhistoriques par ailleurs renseignés par les études anthropologiques (craniologie) et anatomiques dont les données sont recueillies sur les terrains archéologique et ethnographique.
C'est donc en quelques leçons, dont ne subsistent d'ailleurs que des bribes dans les archives pour cette époque, qu'est traitée cette question à laquelle Cartailhac consacrera pourtant, deux décennies plus tard, une grande partie de son temps et de sa production scientifique.

1.3.3.3.1.2. La parenthèse politique

Malgré son succès et un auditoire de plus en plus nombreux, le cours libre d'Histoire naturelle de l'Homme n'est pas renouvelé pour l'année universitaire 1887-1888 et est complètement supprimé des enseignements de la Faculté des Sciences. Il réapparaît quelques années plus tard, à partir de 1892, à la Faculté de Lettres et Cartailhac l'assurera cette fois bien plus longtemps puisqu'il en sera l'animateur jusqu'à sa mort en 1921. Comme raisons de cette interruption, on peut supposer un accueil mitigé de cet enseignement par le corps enseignant local ; Marcellin Boule indique d'ailleurs dans sa notice nécrologique de 1922 que :

> Le succès de son cours libre d'Anthropologie à la Faculté des Sciences avait suscité des jalousies. Certains des professeurs officiels, c'est-à-dire titulaires, trouvaient extraordinaire que leur auditoire fût si clairsemé tandis que celui de leur pseudo-collègue était si nombreux. Ils voyaient aussi dans ce fait quelque injustice. Et le cours fut brutalement suspendu.[144]

En réalité, plus que les « jalousies » du corps enseignant officiel, Cartailhac pense devoir affronter là son conservatisme. Il attribue en effet les résistances qu'il rencontre alors pour maintenir son cours, notamment pour le faire renouveler par le Conseil de l'Université en 1885, au fait qu'une majorité des enseignants sont des « *catholiques absolus* », et les soupçonne de n'éprouver « *aucune sympathie pour l'anthropologie* »[145]. Ce cours, vu par le corps enseignant officiel, peut en effet avoir été interprété comme une concurrence mal venue,

[144] Boule 1922 : 594
[145] NM, KC.III, Correspondance Cartailhac, lettre du 8 novembre 1885, citée par Defrance-Jublot 2011 : 289.

concurrence exercée qui plus est par un professeur non rémunéré, sans formation scientifique officielle et seulement titulaire d'un diplôme de Droit. Alors qu'ils tentent de redorer le blason de leur fonction, certains professeurs ont en effet pu y voir là un affront et jouer de leur influence auprès des instances décisionnelles afin de ne pas donner davantage de champs à ce qu'ils ont pu considérer comme un enseignement illégitime ou une atteinte au prestige de leur statut. Finalement, le recteur intervient auprès du doyen et le cours est reconduit.

Les difficultés que rencontre alors Cartailhac pour obtenir ce maintien ont en effet certainement des raisons politiques. Son engagement républicain a certainement une influence sur la façon dont ce corps enseignant, majoritairement conservateur, perçoit la mise en place de cet enseignement et sur la personnalité de son animateur. L'engagement politique de Cartailhac n'est en effet certainement pas étranger à l'hostilité du Conseil de l'Université.

Aux élections municipales de 1884, le préhistorien se présente en effet sur la liste radicale « Discipline républicaine » aux côtés de Camille Ournac, futur maire de la ville de 1887 à 1892, et arrive premier en tête de liste dès le premier tour. Peut-être par modestie, en tout cas certainement un peu surpris de ce vif succès, il refuse la fonction de maire et de maire-adjoint mais occupe tout de même, à partir de cette date, un siège au Conseil municipal où il pense pouvoir être plus utile à la ville. L'accès à cette fonction plus secondaire lui permet également de s'affranchir des lourdes responsabilités et de l'étreinte parfois serrée que peut exercer l'écharpe tricolore sur un personnage de son envergure et sans ambition politique particulière. Dans les premières années de son mandat de conseiller, Cartailhac développe l'activité des musées (*cf. infra*, 1.4.), organise l'Exposition internationale de Géographie qui se tient en 1884 à Toulouse et au cours de laquelle il fait une place de choix à l'anthropologie, de même que l'Exposition internationale de Toulouse en 1887. Il œuvre également pour la diversification et l'accroissement de l'activité des sociétés savantes à la vie desquelles il participe activement. Peu à peu, sa notoriété grandit et il se fait des amis au Capitole, soutiens qu'il pourra mobiliser pour asseoir ses choix et ses actions au Conseil de la ville.

En 1886, il tente également sa chance comme conseiller général aux élections cantonales à Camarès (Aveyron), bourgade où sa famille possède quelques biens et où il séjourne lorsqu'il n'est pas à Toulouse. Mais il sera battu par le candidat conservateur sortant et quittera quelque peu amer le monde politique. Le savant toulousain est alors en effet la cible d'attaques personnelles et de railleries de l'opposition et sort finalement blessé de cette incursion. Peu familiarisé avec les us du milieu politique, ce dernier échec semble avoir eu raison de son enthousiasme et à la fin de son mandat, en 1888, estimant avoir suffisamment donné de sa

personne à la communauté, il quitte la scène politique officielle et retourne à ses activités scientifiques.

Il reste cependant actif en coulisses. En effet, quand Jean Jaurès (1859-1914), alors professeur à la Faculté de Lettres de Toulouse, crée l'association *Les amis de l'Universit*é en 1890, qui a pour but de favoriser les relations entre centres universitaires locaux, Cartailhac en devient secrétaire à ses côtés et continue ainsi, plus discrètement peut-être, son activité de promoteur de la science et de son enseignement[146]. À l'occasion de cette fondation, Cartailhac met à profit ses relations pour tenter de récolter les fonds nécessaires à la mise en place de ce cercle. Comme il l'écrit alors à Salomon Reinach (1858-1932), il ne ménage pas sa peine et l'objectif est finalement atteint de façon satisfaisante :

> Je suis jusqu'au cou dans l'organisation de notre société des Amis de l'université toulousaine. J'ai fait visite à des centaines de négociants, propriétaires etc. et refesant [sic] chaque fois le même boniment. J'ai heureusement réussi quelques fois à obtenir de grosses sommes. Des mille francs même qui, accumulés, nous permettrons de lutter contre ces charlatans de Montpellier. Le fabricant du papier Job m'a donné 5000 fs à la fois ![147]

On appréciera ici la nature des relations entre universités locales, prises entre concurrences institutionnelles et structurelles, concurrences liées aux contenus des enseignements, à des rapports personnels parfois difficiles ou à des inimitiés idéologiques. L'évocation des « *charlatans de Montpellier* » est à ce titre explicite.

Sa notoriété grandissante, de même que son influence et son cercle relationnel, conjugués aux ressentiments nourris par certains professeurs ont peut-être alors, dans les dernières années de cette incursion dans les affaires, joué en défaveur d'un renouvellement de l'autorisation pour la tenue de ce cours.

Même si ces quelques facteurs permettent également d'en expliquer partiellement les raisons, on peut plus directement et plus sûrement lier cette suppression au mouvement de réformes qui touchent l'Enseignement supérieur et que nous avons évoqué précédemment. Par exemple, la construction d'une nouvelle Faculté de Sciences et d'une École de Médecine, respectivement en 1887 et 1891, a occasionné un renouvellement partiel du corps enseignant en raison de l'apparition de nouveaux cours (Chimie, Physique…) créations logiquement suivies d'un

[146] Grossetti 1994 : 45.
[147] AMAN, Correspondances Reinach, lettre du 8 septembre 1889.

gonflement des effectifs étudiants. Les professeurs non-titulaires comme Cartailhac sont peut-être devenus là une « aberration » dans ce décor renouvelé. De la même manière, c'est également certainement à la faveur de nouveaux aménagements pour les Facultés de Droit et de Lettres, suivis de la réouverture des cours en 1892, qu'est créé le nouveau cours libre d'Anthropologie inauguré cette même année.

1.3.3.3.2. Le cours libre d'Anthropologie à la Faculté de Lettres

Pour la mise en place de ce nouveau cours libre d'Anthropologie, et afin de s'assurer d'obtenir les autorisations nécessaires, Cartailhac bénéficie de l'appui de Antoine Benoist (1846-1922), ancien camarade rencontré au lycée de Lyon, professeur de Littérature et doyen de la Faculté de Lettres de Toulouse, acteur incontournable de la vie académique toulousaine sur la période étudiée. Obtenir ces autorisations ne fut d'ailleurs pas difficile car, dans la suite des réformes engagées par le Gouvernement de la République en faveur de l'Enseignement supérieur, la volonté de diversifier les matières enseignées se fait plus manifeste. De plus, la discipline s'est davantage structurée depuis la dernière décennie, les congrès et rencontres scientifiques se multiplient, les enseignements d'anthropologie se maintiennent dans la plupart des cas et, bien qu'elles n'accompagnent pas leur développement dans le système d'Enseignement supérieur, s'attirent une relative bienveillance de la part des autorités ministérielles. La communauté s'ouvre également au plan international, ce qui favorise la stabilisation des assises scientifiques et institutionnelles de l'archéologie préhistorique. Et dans cette dynamique, Toulouse n'est pas en reste. Pendant vingt ans s'y trouve en effet le siège de la revue les *Matériaux*, organe de premier plan en termes de diffusion des savoirs en archéologie, ses sociétés savantes et musées y sont actifs et se placent au sein d'un important réseau d'échanges de portée nationale et internationale. L'organisation d'expositions internationales témoigne également d'une activité intellectuelle et scientifique autonome. Aussi, Cartailhac, en acteur de ce mouvement de dynamisme intellectuel, n'a aucun mal à justifier de la création de ce nouveau cours libre. Le succès rencontré à la Faculté des Sciences et la popularité du préhistorien auprès des étudiants viennent certainement aussi plaider en sa faveur.

Contrairement à la période précédente, nous disposons d'informations moins précises quant aux programmes de ces enseignements. Seules les archives personnelles du préhistorien,

dans les fonds du Muséum de Toulouse et de l'Institut de Paléontologie Humaine notamment, permettent d'en définir les contours. Et si on y observe une plus grande quantité de documents, quantité liée à la fois à la durée de cet enseignement – une trentaine d'années – et à une plus grande diversité de thèmes, l'ensemble nous apparaît plus imprécis. A cela viennent s'ajouter les biais taphonomiques de conservation des fonds d'archives dont certains ont été évacués par Cartailhac lui-même.
Compte tenu de la pérennité de ce cours libre, nous ne pourrons donc nous arrêter en détail sur chaque année et opèrerons un ciblage de certaines grandes thématiques qui y ont été développées, notant surtout les évolutions constatées par rapport à la période précédente.

Dans l'ensemble, on observe justement une relative proximité avec la construction du cours dispensé à la Faculté des Sciences. Tour à tour présenté comme cours libre d'Anthropologie ou d'Archéologie préhistorique, son programme semble « continu » et l'enchaînement des leçons est quasiment identique à la période 1883-1887. Ainsi, on y retrouve les leçons sur l'histoire de la discipline, celles sur l'embryologie, le transformisme et l'évolutionnisme, teintées de nouveaux apports et références bibliographiques que Cartailhac conseille à son auditoire. L'avancée des travaux en ces domaines y est donc largement prise en compte par l'enseignant mais l'ensemble étant à peu près identique, nous n'y reviendrons pas.

Au titre des nuances avec l'enseignement de la Faculté des Sciences, on peut noter la plus grande place faite aux leçons ayant pour sujet l'ethnographie. Cette approche, telle qu'elle est ici développée par Cartailhac, se manifeste en une synthèse d'observations anatomiques ou, plus largement, physiques, et linguistiques. Elle ne se distingue pas de la définition de l'ethnologie que proposait Edwards lorsqu'il fondait la Société d'ethnologie dans le premier tiers du XIXe siècle[148].
Comme nous l'évoquions plus haut à propos des leçons de 1885-1886, l'étude des peuples asiatiques ou polynésiens occupe une place importante dans l'examen général que propose Cartailhac des populations primitives contemporaines. L'Afrique est également observée sous cet angle ethnographique, Cartailhac s'arrête ainsi sur les Bushmen et les Hottentots dont il détaille les caractéristiques anatomiques ainsi que certains aspects de la vie sociale ou religieuse. Les informations sont tirées des récits de voyageurs et des explorateurs occidentaux dont quelques passages sont parfois cités dans les notes du préhistorien. Plus rarement,

[148] Dias 1991 : 20-21.

apparaissent quelques notes sur les peuples de Laponie ou du Groënland mais sans intérêt cependant, nous nous contenterons donc de les mentionner.

Il s'agit là d'établir une cartographie des races qui débouche rapidement sur une classification d'après les diverses caractéristiques physiques, intellectuelles et industrielles. Sans que le rapport ne soit pourtant clairement et immédiatement établi, Cartailhac semble chercher là à établir les liens analogiques avec les populations préhistoriques. Bien sûr, ces liens ne s'établissent dans un premier temps que par l'observation des industries, dont les différents stades d'évolution sont mis en lumière par les classifications typo-chronologiques largement utilisées par les préhistoriens contemporains de Mortillet. Ce n'est qu'en s'appuyant sur un évolutionnisme global et universel que la comparaison peut s'établir. Au tournant du XXe siècle, un nombre grandissant de spécimens humains fossiles fournis par l'archéologie, en contexte sépulcral notamment, encourage encore et vient préciser davantage les rapprochements. La découverte et la reconnaissance de l'art paléolithique au tout début du XXe siècle va également bientôt offrir d'autres prismes de lecture et de comparaison entre les mondes « sauvages » contemporains ou historiques et ceux préhistoriques pour lesquels ne subsistent que des documents incomplets et fragiles. La recherche d'analogies, née de la nécessité d'interpréter et de se représenter le préhistorique et ses productions, mène alors les préhistoriens à user de ces rapprochements à l'excès, validant les termes d'un comparatisme systématique, véritable méthode de l'archéologie depuis le dernier tiers du siècle. Cartailhac, même s'il n'échappe pas à ce recours, entretient toutefois quelques réserves à l'égard de ces représentations. Et s'il ne s'aventure qu'avec prudence dans ces rapprochements, c'est qu'il semble garder à l'esprit, là encore, le caractère purement idéel de ces constructions. Rappelons ici les critiques qu'il émet à l'encontre des systèmes, la chronologie de Mortillet notamment, dont il met en doute le caractère universel :

> En réalité, la classification de M. G. de Mortillet a les avantages et les défauts de l'anthropologie archéologique elle-même, à cheval si je puis ainsi dire, sur la géologie et l'histoire, obligée de passer de l'une à l'autre, de prendre l'homme dans les âges préhistoriques incommensurables et de le suivre jusqu'aux siècles historiques dont les faits journaliers sont enregistrés. Considérée comme provisoire et spéciale tout au plus à la Gaule, elle n'aurait rendu que des services. Mais, au lieu de la contrôler sans cesse et de la varier selon les pays, elle fut tenue pour la règle à laquelle inconsciemment on subordonna souvent les recherches, les observations, les résultats eux-mêmes[149].

[149] Cartailhac 1889 : 45.

Ce regard critique s'étend donc à l'ensemble de l'appareil méthodologique élaboré sur des outils pratiques mais simplificateurs.
On voit bien là, d'une part, la perception continuiste s'exprimer à l'aune d'une lecture historicisée de cette période qui se situe hors des cadres temporels classiques. On « suit » en effet l'homme préhistorique des âges les plus lointains jusqu'aux périodes renseignées ou enregistrées par les textes. D'autre part, la réflexion de Cartailhac s'achève sur l'aveu de la relative stérilité d'un tableau figé qui conditionne et biaise même la compréhension des faits et leur interprétation. Là encore donc, et comme nous l'évoquions précédemment, on se trouve dans une impasse méthodologique.

A propos de l'art préhistorique, on peut regretter la lacune documentaire constatée, pour ce qui concerne les enseignements, au sein des différents ensembles étudiés. Nous n'en avons en effet que peu d'évocations. La plupart des documents consiste en une énumération rapide des grandes caractéristiques qui constituent les manifestations constatées pour chacune des phases chrono-culturelles. On a là l'évocation de types d'objets ou de représentations et quelques sites sont aussi mentionnés mais sans grande nouveauté par rapport à la période précédente. C'est d'ailleurs une particularité des documents concernant les cours pour cette période que d'être particulièrement synthétiques, souvent rédigés sous la forme de résumés que Cartailhac devait développer oralement à chaque séance et en fonction des thèmes. On trouve donc là des notes bibliographiques, quelques citations extraites d'ouvrages, des fragments de réflexions souvent incomplètes en raison du démantèlement des ensembles mais, comme c'était d'ailleurs en partie le cas pour la période précédente, rien n'est véritablement construit et rédigé, si ce ne sont quelques idées dont l'enchaînement varie peu et qui doivent s'étoffer à l'occasion de l'exposé. Il paraît donc difficile de fournir ici des éléments d'analyse des réflexions que Cartailhac a pu mener devant ses étudiants, à l'occasion de ces leçons.
De plus, et bien que nous nous situions dans le courant du XXe siècle au cours duquel furent pourtant découverts de nombreux sites d'art pariétal paléolithique, nous n'avons trouvé aucune mention ou examen même sommaire de ces sites et de leurs parois peintes et gravées. Cela est d'autant plus regrettable que Cartailhac a activement participé à plusieurs campagnes de relevés, notamment dans la grotte d'Altamira à partir de 1902, dans la zone pyrénéenne (Niaux, Marsoulas, cavernes du Volp…) en compagnie notamment de Henri Bégouën, en Dordogne accompagnant Henri Breuil (1877-1961). Il aurait en effet été intéressant de connaître l'approche qu'il a développée devant son auditoire à l'aune de ces nouvelles données qui ont,

en partie, modifié la perception des sociétés préhistoriques dès le début du siècle. Nous disposons bien sûr de pièces se référant à plusieurs grottes ornées, mais toutes sont des brouillons de préparation d'articles ou de réflexions personnelles n'intégrant pas la préparation proprement dite des leçons. Même si l'on connaît donc cette intense activité, qui transparaît également à l'examen des nombreuses publications réalisées par lui au même moment, on ne peut malheureusement rien dire quant à ce qui a pu être présenté aux auditeurs du cours libre à la Faculté de Lettres toulousaine sur ce sujet.

A l'issue de ce regard porté sur les enseignements d'archéologie préhistorique à Toulouse, se dégagent plusieurs éléments. Le premier constat que l'on peut faire concerne les valeurs qualitative et quantitative des informations dont nous disposons. D'une part, la période qui débute en 1883 et s'achève en 1887 et qui correspond à la mise en place et à la tenue du cours libre d'Histoire naturelle de l'homme à la Faculté des Sciences apparaît davantage renseignée par les archives. Les données concernent certains points des programmes, dont la revue les *Matériaux* fournit régulièrement les pistes qui ont pu ensuite être suivies dans les archives scientifiques afin d'en faire ressortir les contenus avec plus ou moins de précision. Comme nous l'évoquions plus haut, la documentation consultée ne permet pas toujours de fournir avec exactitude la nature précise de ces contenus, souvent sous forme de notes informelles et d'idées assez peu développées dans l'ensemble. Nous nous sommes ici contentés d'en dessiner les contours sans aller trop avant dans l'analyse à proprement parler des différentes thématiques abordées. Les quelques lacunes constatées n'ont donc pas véritablement entravé cet inventaire, même s'il aurait été intéressant d'en connaître davantage pour opérer une mise en relief efficace avec d'autres aspects de la carrière scientifique du préhistorien.

D'autre part, la seconde période, celle durant laquelle est instauré le cours libre d'Anthropologie à la Faculté de Lettres, et quoique se prolongeant davantage dans le temps (1892-1921), apparaît relativement mal renseignée par les fonds consultés. Nous avons même constaté un défaut presque complet de données sur des aspects pourtant très présents dans l'œuvre scientifique de Cartailhac, celles concernant par exemple l'approche de l'art pariétal ou même de l'art mobilier, pour lequel les informations, bien que présentes, restent somme toute assez laconiques. Bien sûr, il ne faut pas se hâter d'en conclure que ce défaut de données reflète la réalité documentaire ; au contraire, il est même à peu près certain que ces questions ont été abordées à l'occasion de ces leçons, il s'agit donc là plus probablement d'un

biais taphonomique relatif à la conservation des fonds ou, plus probablement, à leur dispersion. Que le tri ait d'ailleurs été opéré par Cartailhac lui-même n'est pas du tout exclu.

Pour reprendre les grandes lignes de mise en parallèle de ces deux périodes, on peut donc constater, compte tenu des informations disponibles, que les programmes sont relativement analogues d'une période à l'autre. Evidemment, les nouvelles données sont intégrées et viennent quelque peu infléchir la teneur du discours sur certains points particuliers, la chronologie paléolithique notamment. Mais la persistance de thèmes et de questions « classiques » tels que l'histoire de la discipline, sa définition, les sujets relatifs à l'espèce (transformisme, évolutionnisme, embryologie…) ou à l'étude des races confirme cette relative continuité dans la présentation des leçons entre XIXe et XXe siècle. Ce dernier sujet, relatif à l'étude et l'histoire des races, déjà présent depuis les cours de 1883, s'affirme à travers un comparatisme ethnographique auquel Cartailhac semble accorder davantage de place à partir de 1892.

Dans l'ensemble, et c'est là un deuxième constat, la période de 1883 à 1887 où sont mises en place les grandes questions que Cartailhac évoquera devant son auditoire annonce le programme, presque point par point, de son ouvrage *La France préhistorique* dont la première édition date de 1889. Cela confirme le caractère éminemment compilateur de cette contribution et la distingue en cela d'autres références scientifiques contemporaines. L'auteur prend d'ailleurs soin, dès la fin de sa préface, de préciser :

> L'ouvrage qu'on va lire n'est pas un mémoire, c'est simplement un livre destiné au public instruit et curieux. [...][150]

Le ton est donc donné, dans la continuité de son activité au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse, comme directeur de la revue les *Matériaux* ou encore comme professeur libre des Facultés, Cartailhac propose là une synthèse des connaissances de l'époque en matière d'anthropologie préhistorique.

Le cours de la Faculté des Lettres, également renouvelable chaque année, perdure donc relativement longtemps à Toulouse. D'abord sans rétribution financière ministérielle – il s'agit bien d'un cours libre ne donnant en principe lieu à aucune subvention – le cours libre devient cours complémentaire, donc officiel, en 1907 et le doyen de la Faculté Ernest Mérimée (1846-

[150] Cartailhac 1889 : IV.

1924) accorde à Cartailhac une indemnité de mille francs annuels à laquelle le Ministère de l'Instruction publique ne participe pas[151]. En 1917, alors que la fin de la Grande Guerre approche, la ville connaît des difficultés financières qui ne lui permettent plus de rétribuer le préhistorien et son indemnité est supprimée. Ce n'est que quatre ans plus tard, quelques mois avant la mort de Cartailhac, que grâce à l'insistance de Marcellin Boule auprès du Ministère de l'Instruction publique, ce dernier accorde à Cartailhac le statut de chargé de cours avec indemnités. Il peut donc continuer son activité d'enseignant et perçoit pour cela mille cinq cents francs par an.

Nous n'avons évoqué ici que les enseignements dispensés dans le cadre des cours libres mais rappelons que Cartailhac a également donné de nombreuses communications et séries de conférences dans les universités françaises de Montpellier, Lyon ou Bordeaux ainsi qu'à l'étranger, en Espagne notamment où il jouissait d'une grande notoriété à l'Université de Madrid ou encore à Oxford, au Royaume-Uni, où il acquiert le statut de professeur *Honoris Causa*.

Au terme de cette partie consacrée l'enseignement de l'anthropologie depuis le milieu du XIXe siècle, on peut proposer quelques points de conclusion. On a vu que malgré une forte centralisation qui agit sur différents plans (politique, institutionnel…), émergent des initiatives individuelles ou collectives ayant pour but de promouvoir l'enseignement de l'anthropologie et, de façon plus large, l'enseignement scientifique en France. L'héritage universitaire napoléonien qui consistait en une mosaïque de Facultés parisiennes et provinciales avec leurs spécialités, mais où dominait toutefois l'enseignement du Droit, apparaît difficile à réformer. Les tentatives républicaines en ce sens, introduction de nouveaux enseignements, valorisation de la fonction d'enseignant, décentralisation, se soldent dans l'ensemble par un échec, freinées par les inerties d'un appareil institutionnel grippé depuis plusieurs décennies.

Incapable d'opérer seul ces changements, l'État semble toutefois laisser ces initiatives ponctuelles amorcer un élan qui favorisera peut-être leur concrétisation partielle. C'est ainsi qu'en 1875 est créée l'École d'Anthropologie de Paris par Paul Broca et les membres du groupe des matérialistes scientifiques, enseignement qui vient « concurrencer » celui dispensé depuis 1856 par de Quatrefages au Muséum de Paris. Les deux enseignements se distinguent en effet par l'orientation que leur donnent leurs animateurs respectifs. Mais ceux-ci, bien que professant des idées divergentes, maintiennent toutefois entre les deux écoles des rapports

[151] Reinach 1922 : 158.

cordiaux qui se dégraderont néanmoins rapidement après la disparition de Broca[152]. Les convictions religieuses de Hamy, successeur de Quatrefages, qu'il ne cache nullement et dont il teinte ses enseignements, suscitent méfiance et critique chez les matérialistes. A partir du début des années 1880, ce mouvement se déploie en Province, parfois clairement encouragé par les anthropologues parisiens, nous en avons évoqué les premiers et principaux, insistant surtout sur les cours toulousains.

Avec une communauté en pleine structuration, en phase de maturation institutionnelle hors des académies classiques, ce phénomène illustre le désir d'affirmer une légitimité scientifique avec des programmes aux grandes lignes fédératrices. On a d'ailleurs vu que c'est d'abord dans les Facultés des Sciences, ou au contact direct des muséums locaux, que se mettent en place ces premiers enseignements, c'est le cas à Lyon et à Toulouse. Fréquentant les mêmes sociétés savantes, les mêmes congrès et étant la plupart du temps membres des académies parisiennes, ces professeurs se connaissent et fréquentent les mêmes réseaux d'érudition.

A une cohérence thématique d'ensemble autour de champs récurrents de l'anthropologie, questions autour de la définition et de l'étude des races, brossage des grands tableaux chrono-typologiques du Paléolithique par exemple, s'ajoutent des thèmes plus spécifiquement orientés par les centres d'intérêt du professeur ou par l'ancrage dans une histoire et une culture régionale où se rencontrent observation de faits et tradition folklorique. Sans véritable intégration officielle à l'enseignement supérieur, ni délivrance de diplôme, les programmes sont en effet établis par eux et sont donc alimentés de thèmes qui mettent en avant les particularismes locaux, en matière d'archéologie notamment. La tendance se retrouve également lors de certains congrès provinciaux, ceux de l'Association française pour l'avancement des sciences notamment (*cf. supra*, 1.2.). On a vu que Cartailhac concentrait une grande partie de son propos sur l'archéologie pyrénéenne et, de façon plus large, sur celle du Midi de la France, toutes périodes confondues. De même à Lyon, Chantre mobilise ses propres recherches en archéologie locale et ses travaux d'ethnographe dans ses cours. C'est là pour eux l'opportunité à la fois de mettre en valeur le travail réalisé sur le terrain, en Province donc, souvent oublié ou négligé des académiciens parisiens, et d'élargir également le champ de réflexion et d'investigation des futurs archéologues et anthropologues fréquentant leurs salles de cours. Mais cet état de faits, bien que mettant en évidence la multiplicité des champs d'étude de l'anthropologie préhistorique, met aussi en lumière la difficile rencontre des

[152] Dias 1991 : 71.

différentes écoles, des diverses tendances intellectuelles bâties autour de traditions scientifiques et/ou méthodologiques variées.
Enfin, en mettant en évidence cette grande variabilité des terrains et en soulignant parfois explicitement l'étendue des recherches encore à réaliser, ils mettent en relief ce double visage de la discipline à ce moment de son histoire. Ce portrait contrasté montre en effet une capitale, où se concentrent les sommités académiques et où émergent les premiers pôles institutionnels, on pensera là au Musée des Antiquités Nationales fondé en 1867 mais également aux grandes revues spécialisées, aux centres d'étude ou à la direction de l'AFAS fondée en 1872, bien que ce cas soit plus particulier, nous y reviendrons. Une capitale où se pensent donc et s'élaborent les grands systèmes et, d'autre part, une Province où se pratique l'archéologie sur un terrain qui fournit les principaux matériaux pour ces constructions qui structurent la pensée scientifique dans ces domaines et ce, en dépit d'un véritable effort de promotion des centres provinciaux.

Au-delà d'un simple rôle de sensibilisation et de formation aux problématiques et aux méthodes scientifiques, c'est donc là un autre enjeu pour ces enseignements provinciaux que d'attirer et surtout de fidéliser un public qui se destine à la pratique disciplinaire même si tel ne sera pas le cas d'une majorité de l'auditoire de ces cours.
On retrouve également dans la sclérose d'un système universitaire longtemps resté replié sur lui-même, un des moteurs de l'émergence de la communauté des préhistoriens telle qu'elle nous apparaît tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle. En effet, le peu d'opportunités de carrière et de mobilité professionnelle ainsi que les difficultés matérielles ou financières liées à l'exercice « officiel » de leur discipline – recherche, expérimentation – ont défavorablement influé sur l'intérêt porté à une discipline nouvelle comme l'archéologie préhistorique. L'enseignement – encore très ponctuel pour ce qui concerne l'anthropologie préhistorique – ou la conservation étant les seules voies permettant de se professionnaliser en ce domaine, c'est une communauté largement dominée par les amateurs qui persiste. Pour autant, la nette dominance de ces amateurs n'apparaît nullement comme un frein au développement institutionnel de la discipline. Au contraire, celle-ci s'est vue dotée, par l'intervention d'initiatives ponctuelles, de ses principaux organes. Ceux-ci, en se développant localement, constituent des structures parallèles qui donnent vie à cette communauté et entretiennent réseaux et dynamiques de recherche.

Mais dans quelle mesure la perception de ce clivage – qui se caractérise notamment dans le discours de Cartailhac par un certain mépris, un dédain de la part des académies

parisiennes pour les travaux réalisés en Province – est-elle le reflet de la réalité ? Quelle est en effet ici la part de réalité structurelle, sociologique même, relevant donc des mécaniques internes de la communauté préhistorienne, et celle relevant davantage de la psychologie du personnage ? C'est en élargissant notre spectre d'observation pour tenter de comprendre, d'une part, le fonctionnement d'autres types d'institutions relevant elles aussi de l'organisation et de la dynamique de la discipline et, d'autre part, l'implication de Cartailhac dans ces structures que nous pourrons tenter d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations. En confrontant les données ainsi extraites, celles spécifiques à la mécanique institutionnelle, et celles relevant d'aspects plus personnels, nous pourrons dégager de façon plus claire son positionnement et son rôle au sein de cette communauté savante.

Chapitre IV

1.4. Les Musées toulousains : une vitrine pour l'archéologie régionale et nationale

Le XIXe siècle apparaît comme celui d'un formidable développement des musées sur l'ensemble du territoire. La fascination romantique pour l'Orient, et pour l'Histoire en général, qu'accompagne alors l'essor de disciplines comme l'archéologie, conjugués à l'héritage rationaliste des Lumières marquent la période et ce, dès ses premières décennies. Des premières expéditions en Grèce, en Mésopotamie ou en Égypte, on rapporte déjà sculptures, bas-reliefs, trésors architecturaux ou artistiques divers. Cet engouement historique, auquel n'est pas étranger un certain attrait pour les ruines et lieux d'une mémoire reconstituée, contemporain également d'un fort développement des sciences naturelles, suscite de nouvelles vocations auprès d'un public lettré. À leur échelle, ces amateurs éclairés, souvent regroupés au sein de sociétés savantes de plus en plus nombreuses et diversifiées, joignent les rangs des missionnaires ou des navigateurs qui explorent les plus lointaines régions du globe et en rapportent les témoignages de civilisations méconnues pétries d'exotisme. Bien plus proches, les voici parcourant les campagnes à la recherche des traces d'un passé oublié et de la diversité des formes qu'offre la Nature, où ces érudits amassent échantillons botaniques et espèces fossiles, et constituent ainsi des collections qu'ils classent selon les nomenclatures établies par les naturalistes du siècle précédent. La multiplication des grands chantiers de terrassement liés au développement des réseaux de transports et de communications, routes et chemins de fer notamment, favorise également l'exploration archéologique de vastes espaces qui viennent enrichir les recherches de plus en plus nombreuses déjà menées dans les gisements qu'offrent les lignes de grottes et d'abris sous roche.

C'est dans ce contexte que se développe l'archéologie préhistorique, à la confluence d'un intérêt pour les sciences naturelles et d'un besoin de renouvellement de la connaissance de l'homme, en tant que partie intégrante de ce grand système naturel. Animés par la prise en compte d'une profondeur temporelle nouvelle, révélée par les avancées de la géologie et de la paléontologie, se développent ainsi les recherches sur l'Homme, tant dans sa dimension biologique que dans celle de sa condition d'être social. Au fil de la période, émergent également de nouvelles réflexions sur son passé le plus lointain et, à terme, sur ses origines,

les débats du milieu de siècle sur son ancienneté géologique en désignant les premiers termes. De ces nouvelles considérations émerge donc de nouveaux domaines de savoirs auxquels il faut désormais faire une place à la fois dans l'espace scientifique, afin d'asseoir leur légitimité et leur autonomie, mais également dans le domaine public afin que soient présentées les plus récentes avancées de la science. Ce n'est toutefois que très progressivement que la préhistoire est intégrée comme telle sur ces deux registres. Parmi les rôles de ces espaces au XIXe siècle, et concernant les disciplines nouvelles que sont par exemple l'anthropologie ou l'archéologie préhistorique, il convient de citer, avec Nélia Dias, celui de « *laboratoires d'expérimentation du savoir anthropologique, des lieux dans lesquels il* [est] *possible de tester les hypothèses et de juger de la validité de celles-ci*»[153].

Dans ces domaines scientifiques, les musées opèrent donc à la fois sur le plan scientifique, d'après les motifs évoqués plus haut, et public, par leur intégration « *dans l'espace de la cité* »[154]. Ce qui réaffirme le constat que, concernant l'archéologie préhistorique dans une démarche de reconnaissance de la discipline, production et diffusion des savoirs vont de pair. Ces structures mêlent en effet souvent les missions relevant de centres d'études, que sont par exemple les recherches de terrain, l'enrichissement et l'étude des collections ou la mise en relation avec d'autres institutions aux objectifs similaires et celles, plus pédagogiques, de mise à disposition du public, d'élaboration d'un discours didactique, à sa destination, autour des collections et des connaissances dont elles sont porteuses.

D'abord quelque peu fermées au grand public, et plutôt réservées à un auditoire de savants et de spécialistes, ces institutions ouvrent peu à peu leurs portes et présentent, à mesure que se développe le souci d'éduquer le plus grand nombre, leurs collections à une population de plus en plus large. Pour souligner cette dynamique nouvelle, on peut évoquer la concomitance et les liens existant entre la fondation de certaines de ces institutions muséales et l'organisation de grandes manifestations publiques où s'expérimente alors la pratique didactique du discours scientifique auprès d'un public élargi. À ce titre, le cas des expositions universelles qui interviennent dans la seconde moitié du XIXe siècle (1867, 1878, 1889, 1900) illustre parfaitement ce nouveau rapport au public[155]. Et le Muséum de Toulouse, par sa présence à celle de 1867 à Paris, notamment par le prêt de nombreux objets archéologiques préhistoriques, ne déroge pas à ce constat. Par l'intermédiaire des musées en effet, et par le développement d'une littérature vulgarisatrice, celui également des compagnies d'érudition, la

[153] Dias 1991 : 93
[154] Dias, *ibid.*
[155] Dias, *op. cit.* : 95-96

science cherche à se populariser. En réalité, il s'agit là d'examiner un phénomène global dans son évolution à l'échelle d'un siècle, afin de déterminer si, dans ses fondements même, celle-ci réalise effectivement ce vœu, d'ailleurs formulé par une partie croissante de la communauté savante jusqu'à devenir, dans le dernier quart de siècle, un véritable *leitmotiv*, celui de se mettre à la portée et au service de tous. De même, il est ici intéressant d'interroger la manière dont s'opère la conjonction des divers fonctionnements propres à chacune des entités qui constituent alors l'assise institutionnelle de ce nouveau champ disciplinaire qu'est l'archéologie préhistorique depuis le milieu du XIXe siècle, et en particulier en Province. Nous nous sommes précédemment intéressés au phénomène d'essor des sociétés savantes. Nous avons ensuite abordé la situation universitaire locale, en nous attardant plus précisément sur celle de l'enseignement de l'anthropologie préhistorique en Province, et à Toulouse en particulier. Pour compléter ce tour d'horizon des principaux éléments qui constituent la charpente institutionnelle de la Préhistoire en cette seconde moitié de XIXe siècle, il nous a paru intéressant de nous arrêter ensuite sur le rôle des musées et de leur activité dans la dynamique de fondation de cette nouvelle discipline, théâtre dans lequel, nous le verrons ultérieurement, Cartailhac a pleinement joué son rôle.

1.4.1. Le Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse

1.4.1.1. Un héritage naturaliste

Tout au long du XVIIIe siècle, l'attrait pour les sciences naturelles qui se répand dans les milieux érudits éveille des vocations et, un peu partout sur le territoire se créent, dans un cadre intime ou public, cabinets des médailles ou cabinets de curiosités. Ces derniers mêlent encore souvent objets issus de l'observation de la Nature et fantaisies inspirées de mythes ou de croyances populaires. Toutefois, c'est à cette période qu'émerge réellement et que se développe le concept de musée et, dans une dimension plus large, celui de muséum. L'étude des formes de la Nature – que la botanique fixe dans les herbiers ou la zoologie dans les collections de comparaison animalière – et dont on trouve les spécimens dans les premiers catalogues de collections, le plus souvent privées ou dans les manuels spécialisés, exige l'acquisition et l'accumulation d'échantillons qui aspirent parfois des fortunes considérables et réclament des aménagements matériels que peu d'amateurs, même aisés, peuvent fournir.

Dans le même temps, les échantillons se multipliant, la nécessité d'un classement raisonné s'impose. Et surtout, alors que peu à peu se structurent ces nouveaux domaines de connaissance, il devient nécessaire de proposer une interprétation de ces ensembles. Les travaux du naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778) au XVIIIe siècle ont déjà fourni un cadre ordonné par une nomenclature binominale qui présente la classification hiérarchisée des espèces végétales et animales, proposant ainsi une méthode et des fondements stables pour l'étude de la Nature. Très largement reconnu – même si, en France, certains contemporains ont une perception nuancée de ses travaux et, de ce fait, de son autorité scientifique –, ce *Systema Naturae* devient l'outil privilégié des naturalistes de tous les continents. Comme illustration de cette reconnaissance, on peut signaler l'apparition et la multiplication, dès la fin du XVIIIe siècle, des sociétés linnéennes. En France, les plus anciennes de ces sociétés savantes sont en effet implantées à Bordeaux (1780) ou à Paris (1787), et regroupent de nombreux naturalistes amateurs.

À Toulouse, entre XVIIIe et XIXe siècle, point de société linnéenne. L'influence du naturaliste suédois paraît en effet limitée dans la ville rose, à l'inverse d'autres villes où, très rapidement émergent des compagnies se réclamant de son patronage[156]. Mais il est vrai que les nombreux naturalistes, scientifiques et savants amateurs de la ville ne se risquent en effet nullement à concurrencer la Société des Sciences, créée en 1729[157] puissance institution qui continue à officier seule dans les sciences naturelles[158]. Dès 1730 d'ailleurs, de sa propre initiative, cette dernière fonde un *Jardin d'études d'essais de cultures* près du quartier Saint-Sernin. Mais en raison de la mauvaise qualité des sols, les cultures sont déplacées à la Sénéchaussée en 1756, dans l'actuel quartier des Carmes. Après l'épisode révolutionnaire, en 1793, les sociétés et académies savantes d'Ancien Régime sont dissoutes, leurs biens, collections et bibliothèques leur sont confisqués et requalifiés de biens publics, dont le jardin botanique de la Société des Sciences. Il faut alors trouver, nous l'avons vu, des espaces pour déposer, dans l'attente d'une solution plus durable, tous ces biens mobiliers et ces encombrantes collections d'Histoire naturelle. Dans le même temps, l'ensemble de l'appareil d'enseignement est repensé. À Toulouse, en attendant les décisions du Gouvernement de la nouvelle République, se crée en 1793 un Institut. Autorisé par Pierre Paganel (1745-1826), député de la Convention pour le Lot-et-Garonne, le nouvel Institut porte son nom et délivre un enseignement provisoire en

[156] Duris 1989.

[157] Ce n'est qu'en 1807 que la Société des Sciences devient Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse.

[158] Notons également, pour illustrer l'influence atténuer de Linné à Toulouse, que Picot de Lapeyrouse optera, lors de l'installation de son jardin botanique, pour la classification de Bernard de Jussieu (1699-1777) (Barrera 2003 : 48).

sciences naturelles. Ayant autorité en la matière, l'Institut hérite alors du jardin botanique pendant les quelques années de son existence[159].

En 1796, l'Enseignement National est finalement organisé et prévoit la création d'Écoles centrales dans les principales villes de Provinces. L'Institut Paganel ayant de fait disparu, celle de Toulouse est dirigée par un professeur qui reçoit, à son tour, la responsabilité du jardin. Le naturaliste Philippe Picot de Lapeyrouse occupe alors ce poste et réinstalle les collections botaniques dans les jardins de Frescati, dépendance du monastère des Carmes Déchaux. En accord avec la municipalité et l'administration départementale, décision est prise d'installer près des collections botaniques, dans les anciens bâtiments du monastère, des dépendances où seraient logé le directeur du jardin et seraient installées des salles d'études et de dépôt des collections d'Histoire naturelle qui commencent déjà à s'entasser dans divers locaux de la ville, mais principalement au musée des Beaux-arts (Musée des Augustins). Cependant, la demande n'aboutit pas, ou plutôt, le dossier s'égare à Paris et rien n'est décidé ni fait. Quelques mois plus tard, devant l'immobilité de la situation, les autorités départementales finissent par autoriser l'investissement desdits locaux et l'installation des collections, de même que le matériel nécessaire à l'enseignement sont installés dans leurs nouveaux murs. Si la décision est contestée par le pouvoir central, il sera bien temps de tout déménager à nouveau. Pour l'heure, l'urgence de la situation pousse les décisionnaires à agir vite et en faveur de ces initiatives. Picot de Lapeyrouse installe donc salles d'études et jardins, et reçoit ses élèves dans les locaux restaurés du monastère à partir de 1797. Cependant, les locaux étant toujours propriété de l'État, ceci rend la situation quelque peu instable pendant encore une dizaine d'années. Durant cette période, le naturaliste continue, à la tête de l'École centrale, ses travaux de botaniste et arrange cabinets, salles de conservation et de démonstration et jardins. En 1800, il devient maire de la ville, fonction qu'il occupe pendant six années. Sous son mandat, il fait également de la sacristie de l'église une orangerie. Et lorsqu'en 1803 les Écoles centrales sont supprimées et remplacées par les Lycées, où l'enseignement des sciences naturelles n'est plus assuré, il crée sur les budgets municipaux une « École spéciale des sciences et des Arts », initiative originale qui permet le maintien des missions du Jardin des plantes et du Cabinet d'Histoire naturelle.

En 1808, Napoléon Ier, de retour d'Espagne, fait une halte à Toulouse. Particulièrement enchanté de l'accueil que lui réserve alors la population de la ville rose, il accède à la requête de la municipalité et lui accorde la jouissance de la propriété des bâtiments du couvent qui

[159] Astre 1949 : 14.

accueillent déjà le Cabinet d'Histoire naturelle et que jouxtent les jardins botaniques. L'État ne peut donc désormais plus entraver les décisions d'installations et la ville peut désormais développer un projet sur un espace lui appartenant[160]. Dès ce moment, du fait du regroupement des différentes activités scientifiques au Jardin des plantes, la création d'un muséum, même si elle n'est pas clairement formulée, se fait jour. Mais, en 1809, une réforme de l'Enseignement supérieur d'État vient contrecarrer ce projet car, par un décret du 25 juillet, est alors créée la Faculté des sciences de Toulouse, qui se substitue alors à l'École spéciale mise en place par Picot de Lapeyrouse. Ce dernier en devient le premier doyen et les locaux de la nouvelle institution sont situés dans le centre de la ville, à deux pas du Capitole. Le Cabinet est alors partiellement déménagé à la Faculté, dispersant les collections et faisant alors s'évanouir toute éventualité de fondation d'une nouvelle institution spéciale pour les sciences naturelles. Lorsque Picot meurt en 1818, aucun projet de recollement des collections n'a vu le jour et, au contraire, ses matériaux sont dispersés. À la mort de Picot, son fils Isidore (1776-1833) lui succède à la chaire d'Histoire naturelle de la Faculté, fonction qu'il assume jusqu'en 1833, année où il disparaît à son tour. La chaire vacante, dont Cartailhac nous dit qu'elle revenait de droit au professeur Jean-Baptiste Noulet, est alors confiée au botaniste Alfred Moquin-Tandon (1804-1863) qui devient par là même directeur du Jardin botanique. Surpris et déçu de cette nomination, Noulet démissionne et se consacre à ses études de terrain. Il rassemble alors les matériaux en vue de la publication d'une *Flore du bassin sous-pyrénéen* qu'il fera paraître en 1837. Dans cet ouvrage, Noulet attire l'attention des autorités municipales et scientifiques sur la nécessité de créer un établissement spécialement consacré à l'étude et à la conservation des spécimens d'Histoire naturelle. En effet, alors que plusieurs villes de Province sont déjà pourvues de telles institutions, il manque à Toulouse un muséum :

> Il me semble qu'il serait temps que la ville de Toulouse accordât aux sciences naturelles la même protection qu'elle accorde si libéralement aux arts. Les amis du véritable progrès attendent avec impatience la création d'un Muséum d'Histoire naturelle.[161]

En 1830, avait en effet été fondée l'École de Médecine et de Pharmacie de Toulouse à l'emplacement de l'ancien monastère des Carmes Déchaux, largement réaménagé pour l'occasion. Les collections naturalistes qui étaient demeurées là du temps de Picot y sont alors

[160] *Ibid.* : 17.
[161] Cité par Cartailhac 1919b : 472.

toujours conservées et intègrent donc une partie des bâtiments désormais alloués à la nouvelle école. Mais cette cohabitation ne va pas sans poser quelques problèmes : la disposition des salles de conservation au dessus des salles de cours, et surtout des espaces de manipulations chimiques liées aux activités des élèves pharmaciens, compliquent leur accès, leur étude et rendent surtout prégnant le risque de leur détérioration. Les appels de Noulet restent toutefois sans réponse, rien n'est fait et le projet reste lettre morte.

1.4.1.2. De la lente maturation d'un projet…

Pour appuyer la requête formulée à la fin des années 1830 par Noulet, plusieurs autres appels sont alors émis, notamment dans l'enceinte de l'Académie des Sciences de la ville où les membres de cette compagnie communiquent travaux et doléances de la communauté savante locale. C'est ainsi qu'en 1845, le zoologue Nicolas Joly sollicite de la municipalité les crédits nécessaires à l'acquisition de la collection que le paléontologue Édouard Lartet propose de vendre à la ville. Joly profite alors de l'occasion pour reformuler le vœu que la ville se dote d'un établissement spécial, propre à accueillir des collections de plus en plus riches et auxquelles peu de soins sont apportés. Noulet, se joignant à la requête de son confrère, renouvelle son appui à cette idée et propose d'offrir, en échange de la fondation d'un muséum, et si la municipalité se porte acquéreuse des collections Lartet, ses collections personnelles d'Histoire naturelle et d'archéologie, recueillies depuis une vingtaine d'années dans les environs de Toulouse et au cours de ses explorations pyrénéennes. Le conseil de la ville ne donne pas suite à ces propositions et c'est finalement l'État qui achète la prestigieuse collection Lartet, ensemble qui sera confié au Muséum National d'Histoire naturelle[162]. En 1851, en dépit de cet échec, Noulet tente à nouveau en séance de l'Académie des Sciences de développer le projet pour rassembler les collections et leur offrir un local digne de leur intérêt. Il propose ainsi de mettre à disposition des savants et des étudiants ces ensembles dont certains renferment des exemplaires uniques :

> Parmi les objets possédés par la ville et qui n'ont pas même obtenu l'honneur d'une exposition provisoire depuis qu'ils ont été offerts par de généreux particuliers, il en est de

[162] Astre, *op. cit.* : 27.

> précieux par leur rareté ; quelques uns même ont une valeur scientifique inappréciable, puisqu'ils sont uniques jusqu'à ce jour.[163]

Mais une fois de plus, la demande du professeur ne rencontre aucun écho favorable. Le seul effort consenti par la municipalité est d'aménager certaines annexes du musée des Beaux-arts de la ville afin de loger les nouveaux dons.

Depuis plusieurs décennies en effet, et faute de place dans les autres locaux de la municipalité, le Musée des Augustins, musée des arts et des antiques de la ville, reçoit les nouvelles collections et de nombreux dons d'amateurs. Ces objets, collectés au cours des nombreuses pérégrinations d'amateurs férus de sciences naturelles, ont des provenances très variées et il devient urgent de les distinguer afin de limiter la perte d'informations. Ces ensembles s'amoncellent en effet de façon désordonnée, et le plus souvent sans indication d'origine, de date ni aucune information sur le donateur, dans différents locaux de l'ancien cloître. On les retrouve parfois même dans les salles d'exposition où ils se mêlent, souvent de façon inattendue ou incongrue, aux œuvres et aux vestiges antiques. Face à ce désordre qui compromet à la fois l'identité et la cohérence des lieux, comme la longévité de certaines pièces exposées, il faut trouver une solution. En 1857, sont ainsi aménagées des galeries dans le cloître des Augustins où y sont ordonnés fossiles, échantillons minéralogiques, géologiques ou archéologiques et collections ethnographiques. Un catalogue est édité l'année suivante et propose un inventaire qui, bien qu'incomplet au regard de la quantité et de la diversité des collections, présente l'intérêt de détailler les spécimens d'objets ethnographiques. L'accent y est mis sur l'important ensemble légué à la ville par le lieutenant de vaisseau Gaston de Roquemaurel (1804-1878), second du commandant Jules Dumont d'Urville (1790-1842). Les objets présentés (415 pièces) constituent l'ensemble de ce qui fut alors rapporté de la seconde expédition de Dumont d'Urville en Océanie ainsi, que celle que Roquemaurel a lui-même conduit dans le Pacifique quelques années plus tard[164].

Mais malgré ces efforts, beaucoup reste à faire pour les ensembles encore dispersés dans les différents locaux mis à disposition par la municipalité. En 1859, Alexandre Leymerie (1801-1878), professeur de Géologie à la Faculté des sciences, regrette ainsi à son tour qu'une

[163] Cité par Cartailhac *op. cit.* : 473

[164] Cette notice non signée est l'œuvre du jeune Ernest Roschach (1837-1909), futur inspecteur des antiquités, archiviste de la ville et membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres. Elle présente en quelque 80 pages un recensement raisonné des objets de cette collection Roquemaurel (AMHNT, ensemble *Ethnologie*, A.06.04.09).

grande partie des collections d'Histoire naturelle acquises depuis plusieurs années s'entassent sans aucun soin dans une salle inadaptée de la Faculté, et réintroduit alors la discussion sous la forme d'une proposition d'agrandissement de ses locaux. L'Académie nomme alors une commission chargée de relayer, une fois de plus, ces doléances à la ville. Les délégués de la municipalité ne trouvent d'autre solution que de proposer de nouveaux aménagements des annexes du Musée des Augustins, qui lui paraissent mieux adaptés et qui, surtout, se révèle être la solution la moins coûteuse.

1.4.1.3. … à la fondation du Muséum

Deux ans plus tard, en 1861, de nouvelles élections renouvellent le Conseil municipal. Alors que l'Académie continue inlassablement de formuler les mêmes demandes, Édouard Filhol, professeur de chimie à la Faculté des sciences et directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie, propose l'aménagement de certains locaux non utilisés de son école, afin d'y rassembler et de les installer plus durablement les différents ensembles qui constituent les collections naturalistes. Finalement, voyant en cette proposition une solution de désengorgement des annexes du Musée des Augustins en même temps qu'une solution de logement pour les collections, et ce à moindre frais[165], la municipalité prend, à partir de 1863, les dispositions budgétaires nécessaires à la réalisation du projet de Filhol. Peu à peu, une galerie d'Histoire naturelle se structure donc dans les locaux des Carmes Déchaux, ceux-là même qui leurs avaient été attribués en 1796 et que Bonaparte avait cédé à la ville en 1808 ! Avec un retard de plus de cinquante ans sur les premiers projets de Picot de Lapeyrouse, le Muséum de Toulouse s'installe donc peu à peu. Filhol y apporte une grande partie de ses collections personnelles ainsi que les matériaux extraits des fouilles qu'il fait mener en Midi toulousain[166].

Parmi ces collections fondatrices, on peut citer ici des ensembles provenant des grottes de Sallèles-Cabardès (Aude), Lombrives (Ariège), Sabart (Ariège), Bédeillac (Ariège), du Mas d'Azil (Ariège), Niaux (Petite grotte) (Ariège) ou Minerve (Aude). On peut également

[165] Cartailhac tempère toutefois ce calcul, peut-être trop rapide, et précise : « *Ces réfections, suivant l'habitude, coûtèrent plus que des constructions nouvelles et grevèrent, pour toujours, le budget de dépenses imprévues ; cinquante ans après ce n'est pas fini !* » (Cartailhac *op. cit.* : 476).

[166] Un registre d'entrée des collections de la fondation du musée rédigé rétrospectivement par Cartailhac indique en effet que des fouilles ont été réalisées dans les grottes de L'Herm, Bouicheta, Bédeillac, Niaux et Lombrives et ont nécessité une dépense de 200 francs. (AMHNT, ensemble *Préhistoire*, *Cahiers d'inventaires*, A.06.08.04, p. 44).

évoquer les collections extraites de fouilles réalisées par des savants de la région et attachés à la fondation d'un musée toulousain, notamment les ensembles provenant des Espélugues (Hautes-Pyrénées) donnés par Félix Garrigou (1835-1920), d'Aurignac (Haute-Garonne), offerts par Lartet, lequel donne également à ce moment de nombreux moulages de pièces découvertes lors de ses fouilles en Dordogne. Le Muséum de Toulouse se voit également offrir des échantillons de la grotte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), fouillés par Victor Brun, conservateur du musée de Montauban. Des relations fécondes entre ces deux institutions, fondées sur des échanges de collections, vont d'ailleurs perdurer grâce aux relations scientifiques et personnelles entretenues avec ce savant. On peut également signaler les dons envoyés par le Muséum de Paris et qui permettent d'établir, dès l'ouverture, une assise muséographique intéressante et particulièrement riche en échantillons de faune que des contributeurs amateurs locaux enrichissent également de façon régulière. Enfin, signalons le transfert de quelques lots d'ethnographie, apportés du Musée des Augustins, pompeusement baptisé « Musée des antiques de Toulouse », à titre de comparaison avec les industries préhistoriques. Figurent ainsi dans ces collections divers instruments de travail tels que des haches et autres objets à destination domestique ou artisanale[167].

1.4.1.3.1. Le « Muséum de Filhol »[168]

Alors que le classement des collections arrive à son terme, la nouvelle se répand. Dès l'été 1864, Édouard Lartet fait visiter le futur établissement à ses confrères britanniques Hugh Falconer (1808-1865) et Henry Christy. Le temps d'une journée, les trois scientifiques examinent ainsi les collections, s'arrêtant particulièrement sur les spécimens paléontologiques, ceux de la grotte de l'Herm notamment, et archéologiques. En ce qui concerne cette dernière discipline, les récents apports théoriques ont constitué les fondements d'une Histoire naturelle de l'Homme, et des travaux de terrain de plus en plus nombreux contribuent à enrichir considérablement les collections déjà existantes. Le Midi toulousain se trouve en effet au carrefour de secteurs propices à l'exploration de nombreuses cavernes, la proximité des Pyrénées, du Gard ou de la Dordogne offrant ainsi l'opportunité, pour le Muséum, de recevoir de nombreux dons de fouilleurs amateurs. Pour ces érudits, c'est une

[167] AMHNT, ensemble *Ethnologie*, A.06.04.10.
[168] Astre 1949 : 43.

opportunité de sortir de l'anonymat et de voir figurer leurs noms aux côtés des savants locaux de renom, dans les galeries du tout jeune musée toulousain.
En juin 1865, alors que Filhol reprend devant l'Académie des Sciences la chronologie de la fondation du Muséum, véritable périple institutionnel, il informe ses collègues mainteneurs :

> Aujourd'hui les travaux d'appropriation de ce local [les bâtiments vacants de l'École de Médecine et de Pharmacie] sont achevés, et déjà la majeure partie des collections d'Histoire naturelle que possède la ville y est classée sinon d'une manière définitive, au moins avec assez d'ordre pour que nous ayons le droit d'espérer qu'il ne s'écoulera pas plus d'un mois avant que le public puisse être admis à les visiter.[169]

Et en effet, l'établissement ouvre ses portes au public le 16 juillet 1865 avec à sa tête Filhol. Pour l'assister dans sa tâche, le professeur nomme un jeune étudiant naturaliste amateur qui vient d'achever ses études, Eugène Trutat. Ce dernier, fonctionnaire municipal, est ainsi nommé conservateur pour l'ensemble des collections et gère la fonctionnement général de l'établissement : administration, gestion des relations extérieures, aménagement des salles et classement des collections. Durant les premiers temps de son existence, Trutat gère donc seul, avec seulement l'aide ponctuelle de collaborateurs, l'agencement et la vie du Muséum, Filhol étant très pris par ses activités extérieures de professeur et de directeur de l'École de Médecine. Dès cette époque, un autre jeune étudiant du nom d'Émile Cartailhac s'intéresse de très près aux collections d'Histoire naturelle, et celles d'archéologie le passionnent particulièrement. Il visite donc régulièrement les galeries et, établissant un contact confraternel avec Trutat, devient rapidement un habitué des lieux. Il propose alors son aide pour la mise en valeur des collections et assiste, de façon d'abord informelle, le conservateur.
À partir de 1867, Cartailhac commence à donner au Muséum ses collections personnelles, notamment les objets recueillis au cours des fouilles qu'il mène depuis plusieurs années dans les dolmens de l'Aveyron et de la Lozère. Dès lors, il sera certainement un des plus réguliers contributeurs à l'enrichissement des collections archéologiques de l'établissement, donnant systématiquement le produits des travaux qu'il réalise dans le sud-ouest de la France. Cartailhac contribue également à élargir le réseau du Muséum en entretenant des correspondances régulières avec une grande partie de la communauté savante de l'époque. Ainsi, grâce à ces nombreux dons, favorisés par une position géographique appréciable par une variété des niches écologiques fournissant autant de spécimens vivants que fossiles, le

[169] Filhol 1865 : 430-431.

Muséum est rapidement un des plus importants du pays par la richesse de ses collections. L'établissement bénéficie également, à partir de 1868, des compétences d'un préparateur parisien formé à l'école du Muséum national, Victor Bonhenry (1837-1913).

Sous la direction de Filhol, Cartailhac obtient rapidement le statut informel d' « attaché » au Muséum, fonction aux contours un peu flous qui ne lui ouvre cependant aucun droit véritable sur les collections et ne donne lieu à aucune rétribution financière. Dès cette époque également, il installe le siège de sa revue les *Matériaux*, acquise cette même année 1869 auprès de Gabriel de Mortillet, et qui est alors le plus important organe de liaison entre préhistoriens français dans le champ de la Préhistoire. Cette installation, sans faire du périodique un bulletin officiel de l'institution muséale, favorise à n'en pas douter la dynamique d'échanges et de transactions de collections. Beaucoup d'informations figurent en effet dans les colonnes du périodique, quant à la disponibilité de certains ensembles détenus par des particuliers, amateurs d'archéologie et d'Histoire naturelle. Certaines institutions peuvent également y faire figurer leurs appels à contributions. Les *Matériaux* servent également à Cartailhac et Trutat à l'acquisition de certaines pièces ou de petits ensembles destinés aux vitrines. Comme en témoignent plusieurs passages des cahiers d'inventaires rédigés par Cartailhac, ils font alors office de « monnaie d'échange » auprès de savants qui, contre un exemplaire de tiré à part ou une livraison mensuelle du périodique, offrent des échantillons au Muséum[170]. Parfois, la simple mention des travaux de quelque amateur, le compte-rendu d'un ouvrage scientifique dans le périodique, donne également lieu à des dons[171]. Les activités d'édition de la revue sont alors intéressantes puisqu'elles permettent également à des sociétés savantes régionales ou à des particuliers dont les moyens ne leurs permettent pas de faire exécuter certains travaux, de tirage par exemple, de s'offrir ces services en échange d'une petite collection[172]. Par le biais de la revue, dans les chroniques de l'actualité scientifique nationale, Trutat et Cartailhac insèrent également régulièrement quelques lignes sur les entrées de collections dans les différentes galeries du musée, et le public peut ainsi suivre l'évolution de la politique d'acquisition et la variété des échantillons présentés[173].

[170] AMHNT, ensemble *Préhistoire*, *Cahiers d'inventaires*, A.06.08.04, p. 110.
[171] *Ibid.*, p. 144.
[172] C'est par exemple le cas en 1868 : le registre d'inventaire pour la préhistoire indique qu'en échange d'un tirage à trois cents exemplaires de planches sur le fonctionnement des *Matériaux*, le Muséum de Toulouse reçoit de la Société littéraire et scientifique d'Alais des échantillons archéologiques de la grotte des Morts à Durfort (Gard) (*Ibid.*, p. 122).
[173] *Matériaux* 1872 : 106, 331, 428 ; *Matériaux* 1873 : 147 ; *Matériaux* 1874 : 175, 278.

La « révolution du 4 septembre » 1870, apporte à Toulouse et au sein du Muséum, un vent de changement. Édouard Filhol, qui avait été nommé maire de la ville en 1867 par Henry François Pougeard du Limbert (1817-1898), quitte alors ses fonctions au lendemain de la chute de l'Empire et rend également la direction du Muséum, fonction dont il était dépositaire de droit mais sans confirmation officielle. Il régnait d'ailleurs à ce propos, et depuis la fondation de l'établissement, une certaine confusion des rôles et des fonctions : le bâtiment abritant le Muséum, appartenant à École de Médecine, était en effet propriété de l'État tandis que le musée relevait de l'administration municipale qui avait nommé une commission afin de veiller à son bon fonctionnement. Celle-ci gérait également le budget et les dépenses de l'institution. Or, en acceptant la fonction de magistrat de la ville, Filhol opérait alors un mélange des genres qui ne plut pas à tous et au sein du Conseil municipal s'élevaient des voix contre ce cumul des fonctions : maire, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie et, de fait, du Muséum de la ville. Filhol rencontra donc durant son mandat de dures oppositions et dut laisser, après les évènements de 1870, un siège vacant au Muséum. Mais dans l'intervalle, la question du statut administratif de cette institution était réglée et son identité établie bien distinctement de celle de l'École. Suite à sa destitution, Filhol conserve toutefois ses fonctions de professeur et de directeur de l'École de Médecine, se consacrant désormais pleinement à son activité scientifique.

1.4.1.3.2. La direction Noulet.

Après le départ de Filhol de la direction du Muséum, et en raison certainement des évènements qui secouent alors la Nation, personne n'est nommé en remplacement. Trutat demeure seul à la conduite des travaux de l'institution durant l'année 1871. Durant cette année, Cartailhac continue de l'y assister, avec cependant un ralentissement de l'activité. Lorsqu'une certaine stabilité politique revient, la mairie consulte l'Académie des Sciences de la ville afin de nommer un scientifique compétent à la tête de l'établissement. Jean-Baptiste Noulet est alors évidemment sollicité pour ce poste de directeur, poste qu'il accepte, prenant ainsi ses fonctions en 1872. La direction de Noulet, bien plus pérenne que celle de Filhol, est également celle d'un essor certain de l'établissement et de son rayonnement national et international, c'est en tout cas la vision que nous en livre Gaston Astre[174]. Dès sa prise de

[174] Cartailhac tempère toutefois ce constat dans une notice nécrologique de Noulet parue dans *L'Anthropologie* en 1890. Il y affirme en effet : « *Il fit de nombreuses fouilles dans les grottes des Pyrénées, et ses diverses*

fonction, Noulet lègue au Muséum ses collections d'Histoire naturelle et de Préhistoire, et des milliers d'échantillons viennent ainsi enrichir les réserves de l'établissement, faisant par là même de l'institution une des mieux dotées en ce qui concerne l'archéologie locale et régionale, toutes périodes chronologiques confondues. Les dons, échanges et achats divers continuent également d'enrichir régulièrement le fonds muséographique. Sous la direction Noulet également, et après quelques années à fréquenter les galeries et les réserves du musée sous le titre d'attaché, Cartailhac intègre officiellement l'établissement en qualité de conservateur-adjoint, toujours aux côtés de Trutat. Mais il occupera ce poste pour une courte durée puisqu'en août 1876, à cause d'un congé non déclaré auprès de la municipalité, celle-ci le remercie[175]. On peut signaler ici qu'à partir de cette date, le registre des entrées pour les collections de Préhistoire s'interrompt au 15 juin. Toutefois, malgré son éviction du poste officiel qu'il occupait depuis quelques années au sein de l'institution, et après avoir relogé la direction de sa revue à son domicile toulousain, Cartailhac ne rompt cependant pas les relations qu'il entretient depuis dix ans avec l'établissement. Il continue en effet d'encourager ses lecteurs à faire partager leurs découvertes, sous forme d'échanges ou d'achats avec le musée toulousain et d'organiser les collections de la galerie des cavernes, rebaptisée en 1872 Galerie Lartet, en hommage au paléontologue gersois décédé l'année précédente.

Et si Cartailhac s'efface officiellement de la structure entre 1876 et 1901, ses leçons d'Histoire naturelle de l'homme de 1883 à 1887, puis de 1891 à sa mort, les menaient régulièrement, lui et ses étudiants, dans le musée où il reçoit par ailleurs divers groupes d'un large public dans les galeries où ces derniers peuvent admirer les riches ensembles disposés par lui et Trutat. Rien à ce propos n'a cependant pu être formellement attesté par des documents d'archives, ni dans les fonds relevant proprement du Muséum, ni dans les papiers personnels du préhistorien[176], mais quelques souvenirs évoqués par Marcellin Boule dans sa notice nécrologique[177], ceux également du comte Henri Bégouën dans ses divers hommages

collections appartiennent au Musée d'Histoire naturelle de Toulouse dont il fut nommé directeur en 1872 mais qui ne prit pas sous sa direction trop timide l'essor qu'on avait espéré. » (Cartailhac 1890b).

[175] Communication personnelle Marc Comelongue, juin 2010. Comme justification de cette « démission », un autre motif peut être avancé. En 1875, soit quelques mois avant cette éviction, Toulouse connut des crues historiques de la Garonne. Cette catastrophe naturelle a alors occasionné la destruction de quartiers entiers de la ville et laissé des milliers de toulousains sans logement. Face à l'urgence d'une telle situation et devant la nécessité de pourvoir à d'importants travaux de réaménagement et de reconstruction, des crédits tels que ceux employés à la subvention de postes de second intérêt ont pu alors facilement être jugés superflus et supprimés par la municipalité.

[176] *Idem*.

[177] Boule 1922 : 596.

posthumes[178], permettent d'appuyer cette supposition qui cadre par ailleurs parfaitement avec sa vocation de pédagogue.

1.4.1.3.3. Une difficile succession pour Eugène Trutat

En 1890, Noulet disparaît et laisse la direction du Muséum à celui qui semble être le seul disposé à prendre sa relève, Eugène Trutat. Le poste de conservateur demeuré vacant, la municipalité y nomme en 1892 le comte Armand de Montlezun (1841-1914), en qualité d'aide-nauraliste, statut se substituant à celui de conservateur. Bien connu des services municipaux pour son dévouement des premières heures, Trutat assure durant les dix années suivantes le rôle qu'avaient avant lui endossé des figures scientifiques de grande autorité dans la cité. Or, cette stature n'est pas la sienne et il ne s'illustre guère comme spécialiste, ce qui prive l'institution d'une figure influente. Trutat ne semble en effet guère disposé à donner sans compter de son temps et de son énergie à l'établissement. Les activités du Muséum ralentissent alors et l'établissement semble peu à peu s'assoupir. Très pris également par ses passions pour la photographie et les excursions qu'il mène régulièrement dans les Pyrénées, il ne semble plus aussi disponible qu'à l'époque de la fondation. Ce très vif intérêt pour la photographie, dont il est par ailleurs demeuré l'une des figures pionnières, est source d'un conflit avec la municipalité qui lui reproche de détourner des crédits afin d'acquérir du matériel coûteux. Bien que souvent destiné à l'usage scientifique et ethnographique[179], ces appareils et le matériel nécessaire constituent en effet des dépenses injustifiées pour le Conseil de la ville. En 1900, suite à une grave blessure, et dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, il est donc démissionné.

1.4.1.3.4. Un Muséum sans directeur

Suite à ce bilan mitigé de Trutat, la municipalité décide tout simplement de ne pas reconduire le poste de directeur et de nommer une « commission technique » « *instituée en*

[178] AALB, ensemble *Décès Cartailhac*.
[179] On peut signaler ici que le fonds photographique sur plaques de verre constitué par Trutat et légué au Muséum représente plusieurs milliers de clichés (environ 15 000) qui sont autant de témoignages remarquables de la vie locale, des paysages pyrénéens, toulousains ou d'ailleurs.

vue d'assurer la conservation et le développement des richesses scientifiques du Muséum »[180]. Cette assemblée de vingt personnalités locales prend donc en main, dès 1901, la conduite de l'établissement et se substitue alors au personnel scientifique, à l'exception de Montlezun qui conserve son titre d'aide-naturaliste. Le préparateur Bonhenry, ayant lui aussi connu quelques difficultés personnelles avec la municipalité, ne travaille déjà plus qu'à mi-temps. Cartailhac, dont les activités plus ou moins régulières ont jusqu'alors continué au sein de l'institution, y est désormais responsable des sections de Préhistoire et d'Ethnographie. Seul à la tête des diverses activités qu'il partageait jusqu'à présent avec son confrère Trutat pour les sections dont il a la responsabilité, et bien que ce dernier ait été, les dernières années, de moins en moins disponible, privé de crédits pour l'entretien des collections ou la conduite de missions de fouilles, Cartailhac doit faire face au vieillissement des ensembles archéologiques et au ralentissement d'une politique d'acquisition, elle aussi grevée des subsides municipaux. Jusqu'en 1908 cependant, il maintient tant bien que mal les activités de la section dont il a reçu la charge. Montlezun et Bonhenry continuent eux aussi d'œuvrer pour sauver les spécimens les plus précieux et tentent de préserver, à ses côtés, l'intérêt scientifique du Muséum. En 1901, deux ans après la disparition du fils de l'éminent paléontologue gersois, est ainsi acquise la dernière partie de la collection Lartet, riche de nombreuses découvertes provenant de la vallée de la Vézère notamment et de fossiles qu'Édouard Lartet n'avait pas vendue à Paris au milieu des années 1860, de même que la collection d'Henri Filhol (1843-1902), fils du fondateur de l'institution.

1.4.1.3.5.. L'aveu d'un échec

En 1908, un nouveau bilan s'impose, guère plus réjouissant que le précédent puisque les années ont passé sur les salles et leurs contenus, et que l'activité s'est considérablement ralentie. En fait, seul l'entretien fait réellement défaut car les collections continuent d'entrer sous l'impulsion de Cartailhac, toujours intéressé par de nouvelles acquisitions ou échanges. Cette année, la municipalité se rendant compte du peu de soutien qu'elle apporte au Muséum, se décide à déposer un bilan presque nul. Hormis quelques initiatives de Montlezun auxquelles elle a souscrit par incompétence, agrandissement de certaines galeries, réagencement des vitrines zoologiques par provenance géographiques notamment, rien de

[180] Astre, *op. cit.* : 68.

notoire n'a en effet été réalisé sous son ministère. Débute alors, en 1908, une nouvelle période de l'histoire du musée toulousain : celle de l' « administration périodique ». Il s'agit là de nommer, pour une durée de deux ans, des conservateurs placés à la tête de chacune des sections. Une fois encore, Cartailhac est sollicité pour prendre en charge la section d'anthropologie, responsabilité pour laquelle il perçoit une indemnité de 800 francs par an, et participe à la « Commission du musée » qui doit se réunir régulièrement afin de statuer sur les diverses questions relatives à la conduite de l'établissement. Finalement, elle ne se réunit qu'une paire de fois en deux ans d'activité et les réunions finirent par ne plus se tenir du tout. Cartailhac conserve ainsi, jusqu'à sa mort, la responsabilité de la section que lui a confiée la Commission. De cette époque, date notamment l'acquisition de la collection Félix Régnault (1847-1908), disparu en 1908 et qui constitue, encore aujourd'hui, un ensemble très riche et diversifié pour la préhistoire du sud-ouest français. Ce système d'administration, bien que parfaitement inadapté aux besoins réels d'un tel établissement, durera jusqu'à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

1.4.1.4. La classification des objets archéologiques

On ne dispose que d'informations partielles sur la Galerie des cavernes, espace consacré à la paléontologie et à l'archéologie des grottes. Une partie des informations qui suivent sera donc en partie fondée sur des suppositions plus ou moins étayées, et principalement sur un recoupement d'informations issues des différents registres d'activités de Cartailhac. Bien sûr, on connaît, grâce aux cahiers d'inventaire dont on dispose encore aujourd'hui[181], la nature, les dates d'entrée des objets et ensembles ainsi que les principaux donateurs des collections de Préhistoire. Mais l'agencement général des vitrines, même si certains éléments sont donnés par Gaston Astre dans son historique du musée, nous est en grande partie inaccessible. Aucun document iconographique n'est à ce jour connu pour cet espace au XIXe siècle, ce qui peut d'ailleurs surprendre quand on sait l'intérêt que Trutat, par exemple, nourrissait pour la photographie qu'il a par ailleurs largement utilisée dans le jardin des plantes ou dans certaines autres galeries du musée. Toujours est-il qu'une restitution précise des contenus sans ces précieux apports paraît aujourd'hui pour le moins hasardeuse.

[181] Signalons ici que seuls les inventaires antérieurs à 1876 nous sont connus. Un *Catalogue populaire, raisonné et illustré des collections préhistoriques du Musée d'Histoire naturelle de Toulouse*, rédigé par Cartailhac en 1876 et complété de trois cents gravures, n'a jamais été retrouvé, nous privant de toute enquête exhaustive sur la politique d'acquisition du Muséum.

Tout au plus connaît-on, grâce à quelques plans figurés dans la publication de G. Astre, les modifications qu'elle connut entre les périodes de la direction Filhol et celle de la direction Noulet. Ainsi, on peut reconnaître qu'elle se présentait lors de la fondation comme une simple galerie du premier étage donnant sur les allées Saint-Michel pour être déplacée ensuite dans un espace légèrement plus grand et rebaptisée « Galerie Lartet » sous la direction Noulet, prenant alors place le long de façade attenante à l'église Saint-Exupère. Mais quels échantillons figuraient alors, parmi les importantes quantités d'objets entrés dans les réserves en l'espace de cette décennie 1865-1875, dans les vitrines de la Galerie ? Et comment le tout était-il agencé ?

1.4.1.5. Le rôle des musées dans la consécration d'un système

Qu'il nous soit ici permis d'élaborer quelques hypothèses afin de tenter d'éclaircir ce point particulier du ou des choix muséographiques qui ont orienté l'aménagement de la section de Préhistoire du Muséum. Depuis ses débuts en archéologie préhistorique, Cartailhac a revendiqué une certaine parenté intellectuelle et reconnu la tutelle scientifique de Gabriel de Mortillet. Ce dernier, auteur d'une classification typo-chronologique a, de façon certaine, largement influencé le toulousain dans la conduite de ses propres travaux et réflexions. La tenue de ses cours, d'après ce que nous avons pu en dégager à travers la consultation des archives disponibles révèle en effet la forte proximité dans ses exposés entre les idées de Mortillet et les présentations faites par Cartailhac à son auditoire. Pour ce qui concerne donc la périodisation de la Préhistoire, le toulousain semble également avoir, comme une large partie de la communauté savante du dernier tiers du XIXe siècle, adopté le système des trois âges développé par Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865), et dont se revendique par ailleurs Mortillet lorsqu'il présente sa classification. Il est donc probable, mais non vérifié, que Cartailhac ait adopté les termes de cette classification pour l'organisation des vitrines d'archéologie préhistorique. Cela paraît d'autant moins aberrant que c'est également celle que Mortillet a appliquée au musée de Saint-Germain-en-Laye lors de sa prise de fonction en 1869. Rappelons également ici que la fondation de cet établissement est apparue dès ses débuts comme une importante étape de la vie d'une discipline en voie de structuration, tant du point de vue de ses paradigmes, de ses grands principes théoriques et méthodologiques, que de son identité institutionnelle, ces différents aspects étant alors intimement imbriqués. Il

paraît donc cohérent de penser que, cherchant une certaine unité et une cohésion communautaire sur le plan méthodologique, certains conservateurs de Province, et Cartailhac en est, cherchent à affirmer la légitimité de leur domaine de savoir. En appliquant la classification industrielle proposée par Mortillet, ils peuvent ainsi s'extraire d'un relatif isolement intellectuel et revendiquer, même loin de Paris, leur appartenance à une communauté de pensée. Bien sûr, l'application stricte des principes évolutionnistes tels qu'ils sont développés dans les travaux de Mortillet a pu souffrir ponctuellement quelques remaniements, et ce fut certainement le cas ici. On sait par exemple que Cartailhac, au fil de sa carrière et suivant l'évolution de ses idées, n'a pas toujours aveuglément adhéré à ces principes et a souvent émis des réserves quant au caractère absolu des affirmations de son maître qui prétendait appliquer son système à l'ensemble des industries préhistoriques et à une échelle géographique très large. Mais, dans l'ensemble, la succession chronologique des industries, par souci pratique, comme le reconnaît d'ailleurs Cartailhac dans sa lecture du *Préhistorique* de Mortillet[182], a pu être tenue pour fondement de la réflexion muséographique du toulousain. Si l'on considère désormais, à l'appui de cette supposition, la position institutionnelle de Mortillet, cette hypothèse semble d'autant moins infondée. Son autorité scientifique est en effet très forte. Si l'on ajoute à cela le fait qu'il soit l'un des rares préhistoriens à avoir établi très tôt les premiers jalons d'une carrière professionnelle dans le milieu de l'archéologie préhistorique, on ne peut que penser que cette autorité s'en trouve largement renforcée. Un tel exemple de « réussite » intellectuelle, institutionnelle et professionnelle dans un milieu animé presque exclusivement par des amateurs, a certainement favorisé la tendance, chez nombre de ces acteurs de second plan, à suivre le modèle de celui qui fut également un des plus dynamiques animateurs de la discipline. Ce point n'apparaît pas comme un aspect crucial du développement de notre étude mais il permet d'introduire d'autres réflexions sur le fonctionnement épistémologique et sociologique de la communauté savante des archéologues en cette seconde moitié de XIXe siècle, et il convenait donc de l'aborder, avec une certaine prudence toutefois en l'absence d'indices formels.

Car de ces quelques considérations se dégage un autre aspect intéressant, qui est celui du rôle des musées dans la construction de la discipline. Il en est certainement qui ont résisté à la force de synthèse des théories de Mortillet, à leur séduisant aspect pratique en terme intellectuel et muséographique, soit que les conservateurs se soient opposés à ses vues et

[182] Cartailhac 1882.

qu'ils aient, en conséquence, opté pour d'autres systèmes leur paraissant intellectuellement plus cohérents, soit qu'ils aient eux-mêmes établis leurs propres principes de classification. Mais il est également certain que les idées de Mortillet ont fait école auprès d'un grand nombre de préhistoriens de son époque, une majorité même. Ainsi, de la même manière que l'adoption unanime de sa classification a pu conditionner, dans une large part, les recherches en archéologie préhistorique, elle a également pu, en sa période de pleine influence, se reproduire dans de nombreuses galeries de musées sous la forme d'un modèle comparable, sinon identique, bloquant ainsi toute réflexion véritable sur la variabilité des industries. L'espace du musée se prêtant bien à un tel déroulement, pour ne pas dire étalage, ces derniers ont ainsi pu participer à la rigidité intellectuelle qui caractérise la période durant laquelle Mortillet domine, par ses idées, la quasi totalité de la communauté savante. Dans un tel contexte, ces établissements peuvent être regardés comme des espaces n'opérant donc pas comme de véritables centres de recherches où les savants viennent étudier les collections pour en tirer des réflexions renouvelées, mais bien comme des devantures figées de la discipline. Dans cette optique, leur rôle se limite à celui, tout institutionnel, d'affirmation d'un espace d'exposition où les enjeux liés à l'accroissement des collections ne se place pas sur le terrain d'une véritable dynamique intellectuelle mais sur celui de la nécessité d'une diversité des échantillons en vue d'une visibilité efficace de la discipline. En relayant ainsi un modèle identique, ou très proche, d'établissement en établissement, leur intérêt dans la mécanique intellectuelle et scientifique s'en trouve en effet largement grevé.

Pour autant, même si ces présentations ont vocation à décrire la variabilité des types et des industries selon, avant tout, un modèle chronologique et, secondairement, une répartition géographique conforme à une « carte » des recherches, on ne peut se limiter à penser qu'il s'agit là de classer pour classer, et le modèle évolutionniste qu'elles sous tendent constitue les fondements d'une puissante réflexion. Et cette réflexion, dont le caractère circulaire livre l'impression d'une sorte d'impasse ou d'une certaine fixité de la recherche à la fin de la période, mais qui domine pourtant tout le derniers tiers du siècle, va peu à peu évoluer. Amenée par des remises en question d'abord ponctuelles et relativement discrètes, elle va s'affiner au tournant des deux siècles jusqu'à faire l'objet d'une franche réfutation. À ce stade de la réflexion, les musées interviennent ainsi différemment selon la manière dont ils sont appréhendés comme outil, et par là même selon la catégorie « sociologique » de ceux qui les incluent dans leur pratique intellectuelle. Selon les uns, les musées n'ont en effet qu'un rôle subalterne dans ce jeu de constructions et de déconstructions, ils n'en sont, *in fine*, que les

derniers témoins, vitrines des résultats de la réflexion. Pour d'autres, ils sont au contraire les premiers dépositaires de la grande richesse des industries archéologiques, de leur variabilité, et se situent alors plutôt en amont de la réflexion, suggérant un retour permanent à la question de ce qui *doit* être vu et donc à celle de la pertinence à la fois du classement et de l'idée qui y préside.

Entre ces deux champs, on peut alors définir la pratique du terrain archéologique comme un pivot essentiel de la mécanique qui permet d'intégrer les données factuelles à un discours interprétatif cohérent, ou en tout cas jugé comme tel par les savants. Or, durant une large partie de la période considérée, cette pratique du terrain n'apparaît pas comme un élément fondamental de la recherche, elle est plutôt relayée au second plan, voire dédaignée par une partie de la communauté. Il s'agit alors en effet de combler quelques lacunes documentaires d'un système déjà solidement implanté, au sein des institutions muséales notamment, et ardemment défendu par leur auteur. En faisant entrer de nombreuses collections dans les réserves, sans véritable examen de leur provenance ou des conditions dans lesquelles ces témoins ont été recueillis, on se contente alors de remplir des cases, on complète des collections dont seule la représentativité quantitative n'est pas jugée satisfaisante. Or, c'est précisément cette pratique du terrain, et la relation qu'entretient encore avec celle-ci une partie de la communauté, qui va autoriser un progressif renouvellement de la réflexion et de la pratique archéologique. C'est ainsi par une réactualisation de l'intérêt des principes de la stratigraphie que va en effet s'opérer la refonte disciplinaire au tournant des deux siècles. Et dans ce cadre, les musées jouent le rôle de ferments d'idées et de données, s'extrayant ainsi peu à peu de leur statut exclusif de réceptacles. Archéologue de terrain évoluant à distance des systèmes absolus, Cartailhac mobilise ainsi, dès les dernières années du XIXe siècle, des documents anciens dans une réflexion renouvelée sur la chronologie du futur Paléolithique supérieur, alors désigné « âge du renne » (*cf. infra*, 2.3.2.).

1.4.1.6. L'ethnographie au secours de l'archéologie préhistorique

Sans trop nous éloigner de la précédente réflexion sur la lecture des documents archéologiques, il convient de s'arrêter également sur le cas des documents ethnographiques. Le Muséum de Toulouse possède en effet de riches collections en la matière. Dès sa fondation, une partie des ensembles légués par Roquemaurel y avaient en effet été transportés,

les sauvegardant ainsi des conditions déplorables dans lesquelles ils étaient auparavant entreposés dans les annexes du cloître des Augustins. Objets provenant d'Océanie, rapportés de la seconde expédition de Dumont d'Urville, et d'Asie pour ceux que Roquemaurel rapporta de sa propre expédition dans le Pacifique nord, ces collections ont peu à peu intégré les espaces réservés à la Préhistoire pour y compléter finalement les corpus archéologiques. Quelques clichés de la fin du XIXe siècle[183] montrent d'ailleurs l'intéressante disposition dans laquelle ils sont placés, directement en regard des ensembles préhistoriques, ils semblent en effet venir comme des compléments de la documentation des plus anciens vestiges des sociétés préhistoriques. Cette disposition n'est bien sûr pas innocente, elle témoigne en effet de l'importance de ces documents dans le processus d'interprétation des industries préhistoriques.

Dès sa fondation, la préhistoire entretient des relations très étroites avec l'anthropologie et l'ethnologie[184]. Cette dernière permet en effet, par un jeu d'analogies, d'élaborer un discours et de rendre intelligible les composantes matérielles des cultures préhistoriques qu'ils étudient. Au-delà, la comparaison avec les derniers représentants des populations « sauvages » contemporaines, dont la redécouverte se trouve largement favorisée par une politique coloniale alors en plein essor, permet également de proposer une représentation de l'homme primitif et de son quotidien. Très friande de ces représentations, la littérature de vulgarisation s'empare rapidement de ces motifs et les érige en modèles du genre, stimulant ainsi l'imaginaire collectif et scientifique. Ces rapprochements entre populations « sauvages » subactuelles et sociétés préhistoriques reposent sur le postulat que suggère l'évolutionnisme dont est pétri le discours et la pensée scientifique du XIXe siècle : la perception d'une humanité hiérarchisée, fondée sur les distinctions raciales aux caractéristiques distinctes, justifie le parallèle. Ce jeu d'analogies constitue, pour des décennies de recherche, les fondements d'un programme dont la pensée préhistorienne aura bien du mal à se défaire : le comparatisme ethnographique[185]. D'abord formulé comme une possible source de référence pour la mise en place de réflexions sur les industries et les mœurs des préhistoriques[186], l'utilisation du comparatisme ethnographique se pose rapidement comme une méthode de l'archéologie préhistorique qui permet de comprendre et d'interpréter les données de plus en

[183] Précisons ici que ces derniers montrent la « galerie des Cavernes » dans sa forme évoluée, plusieurs années donc après sa fondation, et alors baptisée « galerie Lartet ». Comme nous l'évoquions plus haut, nous ne disposons d'aucune documentation iconographique sur l'état originel de cette galerie à l'époque de son ouverture.

[184] Notons ici que ce dernier terme revêt au XIXe siècle le sens d'une étude des races et de leurs caractères, et non seulement de leur culture.

[185] Coye 1997 : 106-108 ; Dubois 2010.

[186] Lubbock 1867.

plus nombreuses dont disposent les préhistoriens. Dans cette démarche, les permanents allers-retours spacio-temporels auxquels ces derniers se livrent, et que justifient les principes actualistes appliqués à l'archéologie, s'établissent sinon comme une démonstration péremptoire, du moins comme un support réflexif récurrent, et ce dans de nombreux domaines d'études de ces sociétés du passé. On peut ainsi évoquer la sphère industrielle dans l'identification et la nomenclature des objets de pierre taillée, celle domestique pour une restitution des modes d'habitat préhistoriques ou encore celle spirituelle pour une approche interprétative des phénomènes artistiques, notamment dans les années qui suivent la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique. Comme motif récurrent de cette recherche de correspondances, on peut également évoquer ici l'intérêt particulier porté aux populations du grand Nord, lapons, peuples de l'Alaska ou de Sibérie et autres populations groënlandaises. Ces peuplades présentent en effet, aux yeux des préhistoriens, des caractéristiques qui permettent de les rapprocher des préhistoriques européens. Outillages, pratiques funéraires et modes de vie inspirent les savants dans leurs descriptions et viennent apporter caution à leurs hypothèses. Relayée par la littérature de vulgarisation qui les appuie avec force illustrations, de véritables paralogismes prennent progressivement le pas, chez certains auteurs, sur de simples motifs de correspondances. Louis Figuier, apôtre de la vulgarisation scientifique fait ainsi figurer, dans la cinquième édition de son ouvrage *L'homme primitif* en 1882, une scène de repas funéraire où le préhistorique est vêtu à la manière des esquimaux[187]. De même, sa « *famille à l'époque du renne* »[188] montre des individus accoutrés de fourrures dont le type ethnique rappelle celui des peuples du grand nord. Les vulgarisateurs, avec leurs restitutions où les données archéologiques sont mises en scène dans des tableaux romantiques, ne figurent toutefois pas une exception dans cette démarche. Ainsi, Gabriel de Mortillet, auteur d'une notice parue en 1883 dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* et intitulée *Les Groënlandais descendants des Magdaléniens*, franchit hardiment le pas du simple parallélisme pour affirmer la continuité phylogénétique entre ces populations. Il y déclare en effet :

> Les Groënlandais, au point de vue palethnologique, présentent un très grand intérêt. Ils paraissent se relier très intimement aux hommes qui habitaient l'Europe moyenne pendant l'époque de la Madeleine. Ils seraient les descendants directs des Magdaléniens. Ils auraient successivement émigré vers le pôle, avec l'animal caractéristique de cette époque, le renne.

[187] Figuier 1882 : 85.
[188] Figuier, *op. cit.* : 149.

> Habitués aux froids les plus rigoureux de l'époque magdalénienne, ils se sont retirés dans les régions froides du Nord […] Comme leurs ancêtres, ils sont à peu près nomades, changeant souvent de résidence, suivant les saisons et les migrations du gibier.[189]

Avant de conclure clairement :

> […] il y a une grande ressemblance, tant sous le rapport physique et moral que sous le rapport artistique et industriel entre les hommes de la Madeleine et les Groënlandais. Cette ressemblance est telle que nous pouvons en conclure que les seconds sont les descendants des premiers.[190]

Dans sa *France préhistorique*, Cartailhac, bien que moins péremptoire dans son propos, mobilise également fréquemment les « *analogies* » ou « *comparaisons ethnographiques* », notamment s'agissant des industries (Chapitre III) ou des pratiques funéraires (Chapitre XV, p. 286-287) des préhistoriques. C'est ainsi qu'il affirme :

> On a souvent assimilé les populations de notre âge du renne aux Esquimaux et à certains habitants du Nord et de la Sibérie. Ceux-ci, en effet, nous présentent des conditions d'existence très analogues à celles que nous révèlent les restes de foyers et de repas de nos grottes et ils paraissent attardés à la même étape de la civilisation.[191]

Dans ses notes préparatoires à la rédaction de son ouvrage, le préhistorien toulousain ajoutait un passage qui ne figure plus dans le troisième chapitre de la première édition de *La France préhistorique* et dans lequel il précise :

> Mais il ne faut pas exagérer les rapprochements ; nos lointains ancêtres étaient supérieurs car leurs œuvres d'art témoignent d'une recherche de l'idéal qu'on ne trouve pas dans celles de nos barbares contemporains, et cette supériorité en implique d'autres.[192]

Cartailhac consacre même un chapitre entier de cet ouvrage à un exposé succinct des « *rites funéraires des sauvages actuels* »[193]. Manipulant les analogies avec une certaine prudence, le

[189] Mortillet 1883b : 868-869.
[190] Mortillet *op. cit.* : 870.
[191] Cartailhac 1889 : 61.
[192] AMHNT, ensemble *Préhistoire*, A.06.08.07, feuillet 3.
[193] Cartailhac, *op. cit*. chapitre XVI, p. 288-302.

toulousain s'inscrit donc, lui aussi, pleinement dans la tendance d'un recours systématique aux données de l'ethnographie.

Comme nous le signalions précédemment, hormis quelques clichés, où d'ailleurs les informations ne sont pas explicites, nous ne disposons malheureusement pas de données précises concernant l'agencement des objets ethnographiques figurant aux côtés des collections d'archéologie du Muséum de Toulouse. Seules les provenances de ces ensembles nous sont parvenues et ces inventaires, souvent incomplets, ne nous permettent pas d'extraire quelque propos pertinent sur l'organisation générale de la galerie de préhistoire à la fin du XIXe siècle. On peut toutefois noter qu'entre les objets issus de l'archéologie et ceux extraits de leurs contextes ethnologiques respectifs existent quelques similitudes qui ont pu autoriser leur mise en relation dans l'esprit des scientifiques de l'époque. On peut par exemple remarquer que, comme l'objet archéologique, le témoignage ethnographique se trouve décontextualisé. Souvent prélevé comme un échantillon parmi quantité d'autres artéfacts, ce dernier perd en effet en cette occasion une grande part, pour ne pas dire la totalité, de son sens, de sa valeur culturelle ou fonctionnelle. Il faut en effet rappeler, comme le précise Nélia Dias, que les observateurs d'alors, navigateurs, géographes ou ethnographes ne maîtrisent quasiment aucun des aspects qui pourraient leur permettre de prétendre à une approche cohérente des milieux humains desquels ils tirent leurs informations et, par là même, des produits qu'ils y collectent. Faute de temps, de maîtrise des langues ou de connaissance des coutumes et pratiques locales, ils n'ont d'autre recours qu'une reconstruction *a posteriori* du rôle d'un objet dont ils ne proposent finalement qu'une définition sommaire tirée de ses caractères extrinsèques. Dans ce contexte, il convient donc de noter que c'est davantage l'ensemble ou la série d'objets qui donne sens, l'échantillon isolé n'étant porteur d'aucun intérêt[194].

Entre objet ethnographique et artéfact archéologique une identité de nature – comme information formelle « *plus facilement perceptible* »[195] –, et de destination – comme élément participant de l'élaboration d'un discours jugé pertinent – justifie d'autant dans l'esprit des préhistoriens le rapprochement systématique de ces deux horizons documentaires. Bien sûr, dans cette construction discursive, on ne peut négliger l'apport du texte. Celui-ci prend notamment fonction pour ce qui concerne des pratiques qui n'ont que peu, ou pas, laissé de traces archéologiques ou qui, comme les pratiques funéraires, apportent, au moment de leur

[194] Dias 1991 : 99.
[195] *Ibid.*

intégration par la communauté savante, tout un contingent de conceptions nouvelles sur les sociétés préhistoriques. Cela peut également être le cas de certaines pratiques domestiques ou concernant la nature de certains rapports sociaux inaccessibles par l'archéologie. En l'espèce, nombreux sont en effet les récits d'explorateurs, de missionnaires ou d'ethnographes qui constituent l'assise de certains développements réflexifs menés par les savants. Le chapitre de la *France préhistorique* de Cartailhac évoqué plus haut témoigne d'ailleurs parfaitement de ces rapports en relatant diverses coutumes funéraires observées par des témoins ou que la tradition antique a consignées. Mais concernant les aspects matériels de la vie du préhistorique, aspects dont l'archéologie témoigne exclusivement jusque tard dans le XIXe siècle, il convient de souligner le rôle privilégié de l'*objet* ethnographique dans cette lecture comparative, dans cette mise en regard. La parenté épistémologique de ces deux catégories d'objets, l'un comme l'autre extraits de leur contexte d'origine, social ou culturel, loin d'invalider leur correspondances, facilite au contraire leur complémentarité dans l'esprit des préhistoriens. Privés de toute référence tangible, ces derniers élaborent ou confirment en effet leurs modèles sur des fondements relevant d'un imaginaire collectif, chargé qui plus est d'exotisme et d'un évident romantisme.

Cette occurrence, bien que pouvant souffrir quelques nuances, paraît d'ailleurs confirmée par le statut de laboratoire dont jouissent les musées au moment où l'archéologie préhistorique s'institutionnalise et éprouve ses paradigmes dans des espaces théoriques ou matériels qui lui sont propres. Les musées figurent en effet de véritables lieux d'expérimentation des savoirs, et constituent, comme nous l'évoquions plus haut, les « vitrines » privilégiées des constructions intellectuelles qui l'animent depuis le milieu du siècle. Dans un tel cadre, il paraît légitime de faire figurer en parallèle, sinon de manière superposée, deux registres d'observations qui, par le jeu de torsions temporelles et idéelles parfois fort prononcées, viennent se répondre, se compléter et apporter sens et légitimité à un domaine de savoir alors peu argumenté par les données factuelles brutes.

1.4.1.7. Un réseau pour les musées d'Histoire naturelle ?

Au moment où s'institutionnalise la Préhistoire, hors des cadres académiques classiques, les musées jouent un important rôle de relais pour les savoirs en cours d'élaboration. Ils permettent en effet à la discipline d'afficher ses matériaux et ses résultats, d'abord auprès d'un public scientifique puis, en s'ouvrant progressivement au contact, avec

un public élargi. En même temps que la tenue d'un discours pédagogique clair et dégagé de tout jargon spécialisé, la richesse et la variété des collections sont alors des gages d'intérêt des établissements et offrent la garantie d'une diffusion des connaissances à plus large échelle par la fréquentation d'un public varié[196].

Or, parallèlement à ce mouvement d'institutionnalisation progressive, on a vu précédemment que les revendications de décentralisation prenaient une part importante dans le discours des différents acteurs qui font vivre ces organes. On a, à ce titre, mis en évidence le phénomène s'agissant des universités provinciales, lors de la mise en place des premiers enseignements d'anthropologie et d'archéologie par exemple. Les sociétés savantes s'emparent également de ce mot d'ordre, et l'on a notamment évoqué le cas de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se fait, par un discours militant et des congrès itinérants, la porte-parole des savants provinciaux. Les compagnies locales réclament, elles aussi, cette autonomie dans leurs travaux et demandent la reconnaissance à la fois des pouvoirs publics et des scientifiques parisiens. Mais qu'en est-il en Province, sur ce point particulier, des établissements tels que les musées ? Quels sont leurs rapports avec les institutions du même type ? Ont-elles des rapports entre elles, à échelle locale, nationale ou internationale ? Autant d'interrogations auxquelles nous tenterons de répondre dans le développement qui suit et qui nous permettront de compléter ce tour d'horizon des différents acteurs à l'œuvre, des connexions éventuelles qui s'établissent entre eux, et de leur rôle dans le processus d'institutionnalisation de l'archéologie préhistorique, en Province notamment, et à Toulouse en particulier.

Fondé en 1865, le Muséum de Toulouse alimente ses galeries d'Histoire naturelle grâce à de multiples apports. Il peut en effet en premier lieu compter sur les collections de Picot de Lapeyrouse, réunies entre XVIIIe et XIXe siècle. À ces ensembles viennent s'adjoindre ceux des naturalistes locaux, pour la plupart demeurés anonymes, ou de contributeurs ponctuels, qui offrirent à la ville leurs herbiers, leurs spécimens divers de faune et/ou de flore, locale ou exotique. Ainsi, grâce à ces généreux donateurs, et durant la longue gestation du projet de fondation d'un muséum à Toulouse, les collections paléontologiques, botaniques, géologiques ou minéralogiques locales furent relativement bien renseignées.

[196] Il convient toutefois de préciser ici que ce public est composé en large partie de « gens du monde » et de notables, seuls citoyens capables de s'acquitter des droits d'entrée et davantage familiarisés, par leur appartenance de classe et leur éducation, à l'exercice intellectuel. L'instruction devenant obligatoire dans le courant des années 1880 (« loi Ferry » du 28 mars 1882), les choses vont toutefois évoluer sous la IIIe République.

Il en est d'ailleurs de même pour ce qui concerne les ensembles d'archéologie préhistorique sur lesquels nous centrerons notre propos dans les développements qui suivent. Mais, si local soit-il, afin de rayonner à plus large échelle que celle de sa région, un Muséum se doit d'intégrer dans ses attributions la possession et la présentation à son public des types de provenance diverses. Les réserves accueillent ainsi les échantillons que l'établissement possède en plusieurs, et parfois nombreux, exemplaires. Ceci dans le but d'assurer ses propres besoins, de pallier certaines difficultés liées au vieillissement des échantillons exposés par exemple, mais également, et ce n'est pas un des moindres aspects de la vie du musée, afin d'instaurer et d'entretenir des relations, d'échanges notamment, avec d'autres institutions d'exposition. C'est ainsi par exemple que, très rapidement, le Muséum de Toulouse fait de ses nombreux spécimens d'ours des cavernes – que la proximité des grottes pyrénéennes lui permet d'obtenir sans grande difficulté par l'intermédiaire des amateurs qui les explorent – une « monnaie d'échange » privilégiée destinée à plusieurs musées français[197].

En matière d'archéologie, à partir du milieu du XIXe siècle, les recherches se développent rapidement au plan national comme international. Les archéologues amateurs fouillent en effet des gisements de plus en plus nombreux et les collections privées se multiplient et s'enrichissent considérablement. Des périodes les plus anciennes du Paléolithique aux dernières manifestations des âges des métaux, les horizons chronologique et géographique se trouvent abondamment documentés par des objets ou ensembles d'objets recueillis en grand nombre. Bien sûr, les modestes galeries du musée toulousain ne peuvent, faute de moyens adéquats et de place, s'ouvrir à ces foisonnants ensembles. Sous la direction de Filhol, est ainsi privilégiée l'exposition d'objets de provenances locales, ou du Midi toulousain au sens large (Pyrénées, Aveyron, Tarn, Dordogne, Corrèze, Lozère…). On note toutefois la présence, dès cette époque et certainement dans les réserves de l'établissement, de collections charentaises, de l'Yonne, du Loir-et-Cher (collections de l'abbé Bourgeois de Thenay) ou encore de l'étranger, de Suisse notamment. Mais rapidement se fait jour la nécessité d'ouvrir davantage l'horizon géographique des ensembles exposés. Cette ouverture permettrait en effet d'offrir au Muséum une résonance qui dépasse le cadre local ou régional et d'avoir l'idée d'une certaine universalité des évolutions enregistrées. Au moment de sa fondation, celui-ci est en effet un des rares établissements à intégrer de vastes ensembles d'archéologie dans ses

[197] Communication personnelle Marc Comelongue, juin 2010. Un registre d'inventaire des collections établi par Cartailhac en 1876 précise également à ce sujet : « *Un très grand nombre d'ossements d'Ursus splelaeus est inscrit au registre des sorties à une époque où ces os étaient demandés de toutes parts ; ces échanges nombreux ont été toujours à l'avantage du Musée de Toulouse.* » (AMHNT, ensemble *Préhistoire*, Cahiers d'inventaires, A.06.08.04, p. 70).

espaces d'exposition. Afin de rendre compte auprès de son public de la variabilité des documents archéologiques alors disponibles, et de s'assurer, au sein de l'appareil institutionnel naissant, une position qui lui permette de rayonner, il lui faut trouver des interlocuteurs adaptés à ses aspirations. En l'espèce, et malgré la régularité des relations que le Muséum entretient avec certains archéologues amateurs qui lui permettent d'enrichir son fonds par des achats ou des dons, l'établissement cherche également à se mettre en rapport avec d'autres institutions de même vocation à s'insérer, ou à créer, un réseau cohérent.

En 1867 est fondé le Musée des Antiquités Nationales, sur une initiative de Napoléon III, grand projet visant à établir l'histoire de la Nation française depuis les temps les plus reculés jusqu'au Moyen Âge. La fondation de ce monument institutionnel est alors accueilli avec un grand enthousiasme, puisqu'il donne une grande visibilité aux études archéologiques, et en particulier à l'archéologie préhistorique et celtique qui ne jouit alors d'aucune assise officielle. Avant cette création, c'est le Muséum d'Histoire naturelle qui assurait ce rôle de relais institutionnel et accueillait chercheurs et collections. À compter de 1867, il ne se déleste d'ailleurs pas de cette charge et maintient, parmi ses diverses missions scientifiques, celle d'un interlocuteur pour archéologues et érudits passionnés d'histoire et, bien entendu, d'Histoire naturelle[198].

Pour autant, si l'on se fie aux registres des acquisitions du Muséum de Toulouse, il semble que les relations officielles entre les muséums toulousain et parisien aient d'abord été liés à des dons ponctuels de petits lots d'Histoire naturelle et d'ethnographie[199]. Concernant l'archéologie préhistorique proprement dite, les relations se mettent d'ailleurs en place relativement tardivement. Ce n'est en effet qu'à partir de 1873 que des collections archéologiques parisienne parviennent au Muséum de Toulouse. À cette date, on note aussi l'entrée d'un petit lot de pièces provenant des fouilles d'Émile Rivière à la grotte de Menton. Au sein de cet ensemble, signalons d'ailleurs que les pièces archéologiques ne présentent que peu d'intérêt puisqu'il s'agit de quelques grattoirs, de fragments de lames ou de déchets de taille, lesquels sont toutefois accompagnés d'un moulage d'os portant des séries de stries et de celui du métacarpe d'élan appointé découvert au contact de la sépulture prélevée par Rivière et expédiée pour étude au Muséum de Paris. Aux côtés de ce lot figurent également quelques

[198] Dès la fondation de l'archéologie préhistorique, ses premiers acteurs ont en effet défini leur champ d'étude comme une « Histoire naturelle de l'homme ». Le Muséum de Paris est alors l'interlocuteur et l'organe privilégié pour ces amateurs. Rappelons ici que ce dernier est d'ailleurs un des premiers centres d'enseignement de l'anthropologie au XIXe siècle.

[199] AMHNT, ensemble *Ethnologie*, A.06.04.10. Cet inventaire retrace avec une relative précision, contrairement à celui concernant les collections d'archéologie, les entrées dans les magasins du Muséum de Toulouse. On y retrouve ainsi, ponctuellement, des dons du Muséum parisien sous forme de petits lots d'objets, certainement à titre complémentaire des collections déjà établies par ailleurs.

objets provenant de la grotte de Bize (Aude), fouillée par Paul Tournal, et d'autres des fouilles d'Adrien Arcelin (1838-1904) à Solutré (Saône-et-Loire). Là encore, il ne s'agit que de moulages. L'inventaire cité est malheureusement très incomplet. Il est donc difficile d'apporter sur ce point des informations intéressantes permettant de saisir la nature ou la régularité des relations entre le Muséum de Toulouse et celui de Paris. De même aucune correspondance n'a permis d'établir clairement les liens entre les deux institutions.

À la même date, figurent également les premiers échanges avec le Musée des Antiquités Nationales. Il s'agit là aussi de petits lots provenant des Landes (Tercis, Dax) et d'Égypte. Là encore, l'inventaire est peu éloquent sur les échanges entre les musées et se limite aux quelques objets évoqués plus haut. La correspondance entretenue avec Mortillet à partir de 1869 apporte en revanche davantage d'indices. Dès les premières lettres en effet, Cartailhac annonce ainsi l'envoi d'un moulage de tête de *Felis spelaea* et précise :

> C'est à titre d'échange que nous envoyons ce moulage au Musée Impérial. Il faut considérer qu'il n'existe nulle part une pièce aussi complète et aussi intacte que la tête qui a été fort bien reproduite. […] En échange nous désirerions recevoir des échantillons du Moustier, de Coeuvre et des moulages de pièces exotiques et étrangères en aussi grand nombre que possible.[200]

L'échange n'aboutit pas et, quelques mois plus tard, Cartailhac relance Mortillet :

> […] Je vous rappelle combien nous vous serions obligés de ne pas oublier l'envoi que vous devez nous faire en échange du felis spelaea (moulage) vous savez que nous désirons surtout les types de Moulin-Quignon (ovale), de St-Acheul, du Moustier et de Coeuvre.[201]

Là encore, on ne trouve pas de trace d'entrée dans les réserves de tels objets. Seul un moulage de percuteur du Moustier provenant de la collection Lartet et Christy du MAN figure dans l'inventaire en date du mois de mai 1873. Pourtant, trois semaines après ce courrier, le toulousain présente une nouvelle requête à son confrère :

> M. Filhol Maire nous a transmis la lettre de M. Al. Bertrand. Nous lui avons remis la liste d'objets demandés. Les moulages du crâne d'Enguisheim, des autres débris humains que

[200] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 3 juillet 1869.
[201] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 17 novembre 1869.

> vous savez, des haches quaternaires d'Angleterre et d'Espagne, des pointes de flèches type d'Aurignac […], envoyez le plus possible.[202]

De toute évidence, les toulousains cherchent à établir un contact avec le musée parisien par un procédé d'échanges. Mal doté en échantillons archéologiques de certains grands sites, le Muséum toulousain accueillerait volontiers certains de ces objets afin de mieux documenter les périodes les plus anciennes du Paléolithique. Ajoutons là que ces gisements jouèrent un rôle important dans la fondation de la préhistoire, l'intérêt d'en posséder quelques exemplaires n'en est donc que plus grand pour le musée toulousain. Mais le musée de Saint-Germain-en-Laye, en la personne de Mortillet, ne semble pas s'empresser de donner suite à ces demandes et ce, malgré l'insistance de Cartailhac. Les évènements de 1870 ont aussi, de façon certaine, défavorisé la mise en place de tels rapports, déplaçant les préoccupations et priorités de l'établissement parisien. Alors que la guerre est achevée et que les activités reprennent lentement, Cartailhac tente à nouveau d'obtenir quelques nouvelles. Dans une lettre de juin 1871, il interroge ainsi Mortillet :

> En notre envoie que vous prépariez il y a un an ? Inutile de vous dire que notre musée le recevra avec gratitude.[203]

Aucun des registres interrogés ne présente, pour cette période, d'envoi du MAN. Plusieurs mois s'écoulent et ce n'est qu'en 1873 qu'on retrouve de nouvelles demandes d'envoi de la part de Cartailhac. Mettant à profit ses relations cordiales avec le maître parisien, le savant toulousain lance un nouvel appel :

> Par exemple, si vous voulez nous faire une joie vraie ! envoyez nous les dits silex d'Égypte. Nous n'avons <u>rien</u> d'Asie et <u>rien</u> d'Amérique. Ah vraiment nous serions reconnaissants si vous pouviez combler ces grandes lacunes. Si vous étiez à ce point aimable je vais faire des fouilles à <u>Bize</u> et vous auriez votre part.[204]

Cette requête semble finalement avoir abouti. Quelques mois plus tard, l'entrée de certains échantillons archéologiques en témoigne.

---

[202] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 8 décembre 1869.
[203] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 19 juin 1871.
[204] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 21 février 1873.

Dans les mois qui suivent, le Muséum de Toulouse, également en contact avec le Muséum de Paris, en reçoit un envoi. Cartailhac profite de cette occasion pour manifester son agacement auprès de Mortillet. Mécontent de la qualité des moulages, il se plaint alors :

> Je pense qu'à ce moment [en 1875, année pour laquelle Cartailhac espère que Toulouse recevra la session de l'AFAS] nous aurons un beau musée d'hist. nat. Mais, parbleu, ce ne seront pas vos parisiens qui l'auront enrichi : ainsi nous venons de recevoir le lot de Baoussé-roussé que le Muséum nous destinait ! C'est du propre ! M. Gervais s'est moqué de nous, et j'espère de tout mon cœur que nous aurons l'occasion de lui rendre la pareille.
> Vous aussi à Saint-Germain vous avez les mains serrées, savez-vous ? Vous avez part aux largesses du budget, bravo ! Mais, que diable, videz un peu vos tiroirs en notre faveur. Nous n'avons presque rien de Moulin-Quignon et de St Acheul – ni des environs de Paris et vous avez des quantités de silex de ces régions. Vous donnez à tous les musées des moulages, témoins celui de Bordeaux, et nous n'avons jamais reçu un seul morceau de plâtre. Que de fois ai-je demandé les moulages Brun, Peccadeau de l'Isle – les crânes classiques etc. Oubliez-vous donc qu'il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir.[205]

L'impatience du toulousain résulte des nombreux appels restés sans réponse qu'il envoie depuis plusieurs années. Pour tenter d'expliquer ces fins de non-recevoir, on peut cependant rappeler que, jusqu'en 1872, Cartailhac n'a aucun statut officiel au sein du Muséum de Toulouse. Le statut d' « attaché » à l'établissement, dont Mortillet jouit également à Saint-Germain-en-Laye depuis 1868, n'ouvre, pour l'un comme pour l'autre, qu'à des droits très restreints concernant les affaires courantes et le fonctionnement de leur institution. Cette posture ne permet en effet aucunement de prétendre aux fonctions normalement occupées par le conservateur. Le fait qu'il fréquente régulièrement le musée toulousain, qu'il ait jusqu'alors donné beaucoup de son temps et de ses compétences dans l'organisation des collections incline certainement Cartailhac à penser qu'il peut passer outre statuts et règlements. La copie d'un document officiel, non daté, figurant dans les archives du Muséum de Toulouse, éclaire pourtant sur les attributions de chaque membre du personnel de l'établissement. Ce document précise notamment que l'attaché ne bénéficie d'aucune charge officielle et que seul le conservateur a en charge la responsabilité des échanges sur lesquels il doit d'ailleurs consulter

[205] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre sans date. Les envois du Muséum de Paris sont toutefois datés, dans l'inventaire de 1876, de mai 1873. Ce courrier est donc certainement de peu postérieur à la réception de ces échantillons.

l'avis d'une commission de surveillance administrative[206]. Même en supposant que la commission et le conservateur Trutat aient laissé le champ relativement dégagé à Cartailhac afin de faciliter certains aspects de la vie du musée, notamment concernant les acquisitions ou les démarches d'échanges, la situation n'était certainement pas identique à Saint-Germain où les rapports entre Alexandre Bertrand et Mortillet sont souvent compliqués par des conceptions scientifiques très différentes et parfois même opposées.

Finalement, Cartailhac semble prendre son parti d'une situation qui n'évolue pas malgré le temps qui passe et finit par comprendre que Mortillet n'est pas libre dans toutes ses démarches. Dans un courrier qu'il adresse à son maître bien des mois plus tard, il regrette en effet :

> Mais vous (il est bien entendu que je parle de St-Germain entier) n'avez pas l'air de vouloir, je me trompe, de PouVoir vous mettre en rapport avec notre musée. Au diable les règlements qui vous enlacent et vous forcent à rester égoïstes. C'est une vertu communicative, malheureusement.[207]

Si les rapports avec les institutions parisiennes apparaissent passablement compliqués, il ne semble pas, en revanche, que ce soit le cas avec d'autres établissements de moindre envergure institutionnelle. Toutefois, il nous faut préciser que les informations mobilisées ici, d'ailleurs difficilement recoupées par la consultation d'une documentation très fragmentaire, livrent un constat certainement lacunaire à bien des égards. Une impression d'ensemble se dégage toutefois à la lecture des divers inventaires aujourd'hui disponibles, éléments auxquels vient s'ajouter un examen de la correspondance entretenue par Cartailhac avec de nombreux confrères, et qui témoigne, elle aussi, des nombreuses relations qui lui ont permis d'enrichir les corpus muséographiques du Muséum de Toulouse.

À l'échelon local, on peut en premier lieu évoquer le Muséum d'Histoire naturelle de Montauban qui est, dès les premières années d'existence du Muséum de Toulouse, un interlocuteur intéressant. Par l'intermédiaire de Victor Brun, le musée acquiert, par voie d'échange, d'importants lots archéologiques de la grotte de Bruniquel. Au plan régional, on

[206] Ce document, qui est très certainement une copie en raison de l'absence de cachet ou de signature officielle, n'est pas daté. Il est cependant probablement attribuable à la période précédent le régime de la commission technique (1901-1907) (*cf. supra*). Cette dernière est en effet composée de vingt membres tandis que la commission de surveillance évoquée ici ne comporte que sept membres. De même, aucun statut de directeur n'est désigné dans le présent document et l'on sait que Filhol, bien que fondateur du Muséum, ne s'attribua jamais le titre de directeur.

[207] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 13 janvier 1875.

peut également évoquer des échanges avec le Musée de Mont-de-Marsan dont le directeur, Pierre Dubalen (1851-1936), est également un confrère et correspondant de Cartailhac. À plus large échelle géographique, quelques lots proviennent également des musées de Lyon, où le toulousain entretient une active correspondance avec Ernest Chantre, de Nîmes, de Marseille par l'intermédiaire de Joseph Répelin (1862-1942) professeur à la Faculté des Sciences. Bien souvent due à des correspondances informelles entre confrères préhistoriens, ces échanges et ces dons ont permis d'enrichir les magasins et les vitrines du musée de Toulouse. Au plan international, les collections toulousaines ne sont pas en reste puisqu'on note dans les cahiers d'inventaire des sections de préhistoire et d'ethnographie la présence d'échantillons provenant d'Europe (Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, Irlande, Italie, Suisse), d'Afrique (Algérie, Mauritanie, Niger, Soudan, Tunisie), d'Asie (Cambodge, Inde, Indochine, Japon), du Moyen-Orient (Syrie, Turquie) ou d'Amérique du Nord et du Sud (Mexique). D'importance quantitative et d'intérêt scientifique variables, ces collections constituent tantôt le fonds muséographique d'exposition du Muséum ou prennent place dans les magasins afin d'être, à leur tour, échangées contre d'autres échantillons, jugés plus intéressants selon leur nature et les besoins de l'institution.

Enfin, pour conclure cette partie dans laquelle nous nous sommes attardé sur les relations existant entre le Muséum de Toulouse et les musées nationaux, plusieurs remarques peuvent être formulées. Rappelons en premier lieu le caractère lacunaire de la documentation consultée, problème que nous avons rapidement évoqué plus haut. Correspondances et cahiers d'inventaire présentent en effet d'importants biais qu'il paraît difficile de combler, même en ayant recours à un recoupement des informations. Pour ce qui regarde la Préhistoire, les cahiers d'inventaire datés de l'époque de la fondation de l'établissement, censés donc avoir été tenus de façon régulière par Trutat et Cartailhac, sont muets pour les périodes postérieures à 1875. Ceux datés de la direction de Gaston Astre (1944-1962), et rédigés *a posteriori* à l'aide des documents retrouvés dans les archives ou d'après les informations contenues directement dans les tiroirs des galeries concernées, montrent d'évidentes carences quant aux provenances exactes et, eux aussi, aux dates d'acquisition. Seules les provenances géographiques et la nature des objets nous sont livrées avec une relative précision. Ces importants biais documentaires ne permettent donc pas toujours de restituer avec l'exactitude souhaitée l'état des relations entre les différentes institutions. Les échanges épistolaires, appelés au secours du propos, apportent eux aussi leurs travers à une lecture claire du phénomène. Leur grande dispersion, le manque de cohésion qui en découle ainsi que le tri

opéré par le temps et leur destinataire sur ces différents ensembles compliquent amplement cette enquête.

Néanmoins, plusieurs constats se dégagent de ces différents examens. Le premier est sans doute le manque évident de cohésion entre le Muséum de Paris et celui de Toulouse. Malgré des apports et échanges ponctuels, les deux établissements, et bien que partageant des missions communes, ne semblent en effet pas avoir suivi de démarche cohérente et concertée. La tenue des activités du Muséum de Toulouse s'est donc réalisée hors de l'influence institutionnelle de son aîné parisien. De même, au point de vue structurel, aucun lien ne peut être établi entre les deux établissements, le musée toulousain poursuivant son ministère selon des choix organisationnels qui lui sont propres. Établissement de Province aux moyens et à l'envergure d'abord modestes, le Muséum de Toulouse cherche avant tout, lors de sa fondation et dans les quelques années qui la suivent directement, à promouvoir la pratique scientifique locale et régionale. Il prétend également mettre en relation les savants de sa sphère d'influence, tant au plan géographique que disciplinaire, faciliter leurs échanges et la communication de leurs travaux respectifs, notamment par l'intermédiaire de la jeune Société d'Histoire naturelle de Toulouse, fondée en 1866.

On peut effectuer un constat similaire s'agissant des rapports entretenus avec le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. On a vu que les relations cordiales, voire amicales, ou en tout cas confraternelles, entre Cartailhac et Mortillet ne suffisaient pas à affirmer des relations suivies en termes de poursuite des activités de l'un et l'autre de ces établissements. Là encore, quelques échanges ponctuels ne sauraient suffire à définir leurs relations comme relevant d'un véritable réseau muséal. Au travers de la correspondance entre les deux scientifiques, transparaît d'ailleurs l'idée que, bien que généralement bien perçu au moment de sa fondation par la communauté des préhistoriens et archéologues – le MAN vient en effet combler une importante lacune institutionnelle de l'archéologie française – le musée de Saint-Germain-en-Laye pouvait aussi constituer un motif de méfiance. Ce sentiment de circonspection à l'égard des institutions parisiennes, dont on retrouve des manifestations récurrentes dans les écrits et la correspondance de Cartailhac, est alors attisé par les difficultés que crée ou subit son homologue Mortillet, difficultés dont il témoigne à l'occasion des demandes répétées du toulousain. Le manque de volonté, et en l'occurrence la rigueur des règlements qu'invoque Mortillet en justification du défaut d'échanges, ne fait que confiner le toulousain dans sa lancinante défiance de la centralisation, thématique que l'on retrouve à tous aspects de son parcours scientifique et institutionnel.

La voie semble cependant être plus dégagée en direction de ses homologues provinciaux. Nous n'avons retrouvé dans les différents fonds d'archives que peu de courriers officiels et l'essentiel des relations s'établit soit par l'intermédiaire d'individus occupant des postes officiels au sein de ces institutions (conservateurs ou attachés), soit, et c'est le cas le plus fréquent, par celui de savants locaux, de professeurs de Facultés en relation directe avec le musée en question. Certains de ces établissements étant fondés à la fin du XIXe siècle, les rapports et échanges avec Toulouse se sont d'ailleurs mis en place tardivement, vers la fin du XIXe ou le début du XXe siècle, c'est le cas par exemple du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes. Déjà bien implanté et ayant confirmé un réseau restreint mais efficace de donateurs et de prospecteurs locaux, le musée toulousain a assez peu recours aux apports de ses homologues provinciaux. D'ailleurs, la correspondance montre que la tendance se trouve plutôt orientée dans le sens de dons au départ de Toulouse, du moins pour les échanges épistolaires que nous avons pu compulser.

Globalement, la carte que l'on peut dresser de ces échanges et de ces dons avec les musées provinciaux indique plutôt une répartition couvrant la moitié sud de la France, comme l'indique le périmètre délimité par les axes Dax-Marseille et Bordeaux-Lyon. Comme explications possibles à cette répartition restreinte, on peut avancer d'une part le faible développement du réseau ferré local dans certaines zones géographiques, comportant de nombreux détours et points de relais et, d'autre part, ce point étant largement tributaire du premier, le coût de transport des caisses et les risques d'endommagement du matériel encourus lors de déplacements plus longs, sur un axe nord-sud par exemple. Malgré ces relations posant visiblement moins de problèmes, on ne peut là non plus définir ces échanges comme relevant d'un solide réseau. Bien sûr, dans la plupart des cas, les conservateurs ou acteurs de la vie de ces musées locaux ou régionaux se connaissent. Ils fréquentent en effet bien souvent les mêmes congrès, se sont parfois croisés en ces occasions ou ont été mis en relation directe ou épistolaire par un tiers. Certains visitent occasionnellement l'établissement de leur confrère et rapportent alors dans leur ville d'origine idées ou conseils. Ainsi ils échangent des informations, des impressions, font circuler leurs publications ou leurs périodiques, s'informent mutuellement des travaux qui se déroulent dans leurs secteurs respectifs, des découvertes intéressantes et tissent alors des liens plus ou moins solides, plus ou moins durables. Mais ces relations sont plutôt informelles du point de vue des institutions officielles que sont les musées. Si réseau on peut définir, c'est bien davantage entre les individus, savants, explorateurs, notables locaux, qu'entre les Muséums eux-mêmes, de façon tout à fait officielle. D'ailleurs, on peut signaler pour illustrer ce propos, qu'une très grande

majorité des apports matériels fournis au Muséum de Toulouse et dont témoignent les cahiers d'inventaire ont pour origine ces particuliers, qui sont par ailleurs des lecteurs réguliers des *Matériaux* : savants ou néophytes, instituteurs, abbés, percepteurs, responsables d'exploitations agricoles, ingénieurs ou autres militaires en retraite ou de retour d'expédition à l'étranger sont en effet les interlocuteurs privilégiés du Muséum de Toulouse entre 1865 et 1910. On voit ainsi que c'est un mode fonctionnement et d'alimentation qui perdure jusqu'au début du XXe siècle, signe de la relative santé de ce mode de communication, plus sûr et généralement moins coûteux que de longs transports. Le musée achète et s'enrichit de nouveaux spécimens ou d'échantillons rares, tandis que ces « fournisseurs » sont financièrement rétribués. Pour être le domaine des amateurs, les sciences naturelles, comme l'archéologie n'en sont pas moins rémunératrices pour ces érudits disposant de quelques notions élémentaires de sciences naturelles et de commerce.

Concernant les échanges avec les institutions étrangères, les distances se rallongeant considérablement, l'hypothèse du coût financier occasionné par le transport vient à nouveau justifier la rareté de ces occurrences. Tenant compte des biais taphonomiques des différents fonds compulsés, on ne peut toutefois exclure la possibilité de tels échanges. Cartailhac signale d'ailleurs dans les *Matériaux* de 1872, l'envoi par le musée de Copenhague de quelques lots danois ainsi que l'acquisition de pièces provenant de Suisse[208].

Mais, bien souvent, on constate également que c'est par l'intermédiaire de sociétés savantes locales ou extra-régionales que s'opère l'acquisition de collections étrangères. Ces compagnies sont en effet de bons interlocuteurs ou intermédiaires pour le Muséum de Toulouse s'agissant de la vie de ses collections. Ces dernières échangent en effet entre elles production littéraire et ensembles archéologiques et opèrent ainsi comme des relais. On peut citer le cas de la locale Société d'Histoire naturelle de Toulouse, celui de la Société archéologique du Midi de la France ou encore l'exemple extra régional de la Société royale des antiquaires du nord qui fournit au musée toulousain une partie de ses collections danoises et des pays nordiques. Enfin, en 1905, le Muséum acquiert par la Société normande de Préhistoire une intéressante collection des bords de Manche, par l'entremise de son président. Ces quelques exemples, devenus toutefois rares à partir des débuts du XXe siècle, montrent le rôle actif de ces groupements dans la vie institutionnelle des sciences naturelles et de l'archéologie en particulier, malgré un sérieux déclin de leurs activités et de leur intérêt à la charnière des deux siècles.

---

[208] Cartailhac 1872. Cette notice, comme d'autres concernant le Muséum, est d'ailleurs l'occasion pour le toulousain de solliciter la générosité de ses confrères.

1.4.2. Le Musée Saint-Raymond : un refuge pour les antiques du Midi toulousain

Enfin, on ne pouvait évoquer ici les institutions muséales toulousaines et l'implication de Cartailhac dans leurs activités sans évoquer le cas du Musée Saint-Raymond. Fondé près de soixante ans après le Muséum, il participe également du processus de désengorgement des réserves et des annexes du cloître des Augustins. Lors de sa fondation en effet, le Muséum ne récupère pas l'ensemble des collections d'ethnographie. Les cahiers d'inventaire semblent plutôt indiquer que certains lots ont été alloués à la Galerie des cavernes dès 1865 mais que ce n'est que progressivement que d'autres ensembles sont entrés au Muséum, souvent en nombre limité. Le réaménagement de l'espace d'exposition dédié à la Préhistoire, auquel a d'ailleurs été adjointe une seconde salle sous la direction Noulet, a notamment occasionné des transferts ponctuels.

La plus grande partie des collections d'ethnographie, la collection Roquemaurel notamment, ainsi que tous les ensembles archéologiques monumentaux sont en effet toujours conservés au Musée des Augustins. Malgré des conditions d'exposition défavorables dans des locaux inadaptés et exigus, l'établissement est rebaptisé « Musée des antiques » de Toulouse. Mais cette situation qui dure depuis le premier tiers du XIXe siècle n'est pas appréciée de tous. Tandis que les milieux érudits déplorent une situation qui dure, la municipalité ne prend pas de mesure significative afin de solder ce problème. Depuis plusieurs décennies, la discussion semble figée. C'est pourtant, une fois de plus, grâce aux sollicitations répétées et à l'influence de certains membres de ces groupements savants que les premières actions vont se mettre en place au début des années 1890.

1.4.2.1. Du couvent au presbytère

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans cette partie, dès le début du XIXe siècle, et avant la fondation du Muséum, c'est le Musée des Augustins qui accueille les nombreux vestiges historiques et archéologiques que lui cèdent sociétés savantes et amateurs locaux. Fondé en 1795 par décret de la Convention, ce musée initialement prévu pour accueillir et exposer peintures et sculptures confisquées durant la Révolution, héberge des collections très hétéroclites. Médailles, armoiries, vestiges historiques, premières collections archéologiques,

le tout se trouve entreposé là, sans organisation précise et surtout demeurent inaccessible au public et aux savants tant leurs conditions d'hébergements sont difficiles. La fondation de la Société archéologique du Midi de la France en 1832, amène également de nouveaux ensembles, parfois très imposants, que lui fournissent les travaux de fouilles qu'elle initie dans la région. Les premières collections ethnographiques s'y constituent également et côtoient ainsi les ensembles lapidaires antiques et médiévaux de la cité et de ses environs au milieu des tableaux et sculptures. Malgré les efforts de certains érudits locaux pour donner sens et apporter un peu d'organisation à ces vastes ensembles documentaires, les salles sont rapidement encombrées et certains travaux sommaires d'aménagement des annexes du cloître sont alors réalisés afin d'offrir davantage d'espace à ces vestiges qui se multiplient. Il apparaît donc qu'une décision s'impose, qui permette à la fois de désengorger les Augustins et restituer à l'établissement sa vocation première, mais aussi d'offrir à toutes ces collections un espace qui soit plus adapté à leur intérêt historique, plus adéquat à une exposition publique. Ce constat s'impose déjà depuis de nombreuses années mais devient une question préoccupante lorsque de nouveaux travaux s'engagent dans le dernier quart du siècle au « Musée des antiques » de la ville, autre appellation de l'église des Augustins. Ces travaux, destinés à améliorer les conditions de présentation des collections, rendaient alors inévitable leur déplacement et posèrent encore une fois la question de leur destination.

Dans le premier tiers du siècle, la municipalité rachetait l'ensemble de l'ancien collège Saint-Raymond, datant du XVIe siècle, et attribuait alors au cloître et au bâtiment attenant le rôle d'écuries et de caserne. Très proche de la basilique Saint-Sernin, l'ensemble Saint-Raymond connaît, au début des années 1850, une phase de destruction qui abat la plus grande partie de ses dépendances. Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879) entame en 1868 la restauration extérieure et l'aménagement intérieur du corps principal, travaux qui s'achèveront en 1871. C'est ensuite dans ces bâtiments restaurés qu'est installé le presbytère de Saint-Sernin, qui en conserve la jouissance jusqu'en 1890. Quelques années avant la fin de cette occupation, Cartailhac, alors membre du conseil municipal, attire une fois de plus l'attention des représentants de la ville sur la nécessité d'attribuer rapidement de nouveaux locaux aux collections archéologiques. Lorsque la ville reprend possession de l'ancien collège, elle pense d'abord y installer la Bourse du Travail, puis elle imagine aménager le bâtiment afin d'y accueillir les compagnies savantes. Finalement, l'interaction des milieux érudits, par ailleurs dotés en 1890 de l'Hôtel d'Assézat par Théodore Ozenne, et de certaines personnalités politiques, dont le maire Camille Ournac, favorise l'idée d'installation d'un

« Musée d'art décoratif ancien et exotique ». Cette décision, validée par un arrêté d'avril 1891, lance le nouveau projet et souligne par là même la volonté de cette municipalité républicaine d'affirmer son attachement au développement de l'instruction en offrant à la population toulousaine un accès à l'histoire et à la culture régionale. Rappelons en effet à ce propos que le nouveau musée est implanté à quelques centaines de mètres du lieu où, au même moment, s'érige la nouvelle Faculté de Lettres.

Le Musée Saint-Raymond ouvre ainsi ses portes au public le 24 avril 1892. Aux côtés du maire Ournac, membres du conseil municipal, notables et membres des plus éminentes compagnies savantes toulousaines se congratulent de cette inauguration qui dote Toulouse d'un nouvel établissement à destination du public.

Une commission est immédiatement créée afin d'organiser le transfert et l'organisation nouvelle des collections du musée. On retrouve au sein de cet organe, outre les personnalités politiques locales ainsi que le Préfet et le Recteur d'Académie, le Président de la Société archéologique du Midi de la France entouré de plusieurs membres de cette compagnie dont Cartailhac, plusieurs membres également de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-lettres ainsi que l'architecte Arthur Romestin (1848-1924), du Comité des Monuments Historiques. La composition de cette commission en dit suffisamment sur l'intérêt qu'affiche alors la municipalité pour les différents acteurs de l'univers érudit et à la voix dont ils se font l'écho. Comme ce put être ponctuellement le cas dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle semble désormais chercher les compétences où elles se trouvent et montre ainsi son ouverture vers des milieux jusqu'alors relativement fermés mais comptant une grande partie de l'élite intellectuelle de Toulouse. Cette association se conjugue bien évidemment très bien avec le programme démocratique républicain et permet aussi à Camille Ournac d'associer sa participation active à une page de l'histoire de la cité.

Le discours d'Ernest Roschach, membre de plusieurs académies scientifiques et littéraires de la cité, archiviste de la ville et conservateur du Musée des Augustins, salue d'ailleurs cette association lors de la cérémonie d'inauguration. Dans le style très encadré qu'exige la solennité d'une telle occasion, il met en avant, dès les premiers terme de son intervention, le rôle des groupements érudits dans cette démarche :

> En premier lieu, elle [la commission d'organisation] ne saurait s'empêcher de mettre en lumière la pensée originale et neuve que vous avez si généreusement accueillie, de faire appel, pour une œuvre de réparation et de conservation, à ces associations indépendantes qui, formées sans aucune préoccupation de profit, d'ambition ou d'avancement personnel,

> n'ayant d'autre lien que la communauté de goûts et d'études, perpétuent, au sein d'une génération enfiévrée, les nobles traditions du travail désintéressé, de la discussion courtoise et de la sérénité intellectuelle.[209]

Roschach souligne également le fait que la nouvelle institution a été dotée en deçà des espérances de ceux qui, hors des instances politiques de la ville, portèrent l'idée et le projet, laissant ainsi entendre que l'actuelle installation ne fut que timidement consentie par la municipalité :

> […] les cordons de la bourse se sont, nous ne diront pas déliés, ce serait abuser de l'hyperbole, mais relâchés par petites secousses intermittentes, et nous avons pu ainsi, non pas réaliser ce que notre imagination rêvait pour faire du Musée Saint-Raymond un écrin digne des joyaux qu'il renferme, mais pour obtenir une appropriation approximative et mettre, au moins en pleine évidence, nos richesses d'art et d'érudition.[210]

Roschach s'attarde ensuite dans son discours sur les avancées réalisées et les projets d'aménagement de la commission, à la suite de quoi il en appelle, en conclusion, à un véritable engagement de la ville dans ce nouvel établissement :

> Sans doute, les résultats sont encore très au-dessous de ce que nous aurions voulu. Du moins, avons-nous apporté à la tâche commune beaucoup de dévouement et de passion. Et maintenant, c'est vous, messieurs, de la compléter ; c'est au public, juge suprême et sans appel, à décider de l'avenir et à grandir l'œuvre en la faisant sienne et en y prenant autant de plaisir que nous avons eu à la préparer.[211]

Cette collaboration entre milieux érudits et politiques toulousains, malgré une participation partagée de certaines personnalités sur ces deux registres de la vie toulousaine, n'apparaît finalement que de circonstance. Derrière une apparente convergence des intérêts, l'enthousiasme des uns semble se heurter à des préoccupations, budgétaires notamment, qui laissent apparaître des priorités autres. Entre ces deux univers en effet, peu de dialogue et des considérations différentes, ce que semblent d'ailleurs désigner les mots de Roschach lorsqu'il évoque les sociétés « *formées sans aucune préoccupation de profit, d'ambition ou*

[209] Cazes 1992 : 21.
[210] Cazes *op. cit.* : 23.
[211] Cazes *op. cit.* : 24.

d'avancement personnel » dans son allocution, mettant ainsi en relief les caractères de deux mondes que peu de traits unissent.

Tandis que la commission tente d'organiser l'ensemble des collections dans les espaces qui ont pu être aménagés, le musée prend donc peu à peu forme dans le bâtiment historique. Et après plusieurs décennies d'apports ininterrompus et de collectes diverses, les ensembles forment un tout pour le moins hétéroclite auquel il va maintenant falloir donner une certaine cohérence.

1.4.2.2. Des collections disparates, une muséographie « originale »

Après quelques rénovations et restaurations qui aménagent des espaces suffisants en même temps qu'elles dépouillent l'ancien Collège de ses derniers attributs historiques[212], les différentes salles sont allouées.

Ainsi, le rez-de-chaussée est divisé en deux salles principales. La plus grande est garnie des armoiries, de portraits de figures historiques de Toulouse ou de vues des monuments de la cité, des trônes hérités de la visite officielle de Napoléon ainsi que des étendards des divisions toulousaines victorieuses. À ces quelques pages d'histoire locale viennent s'ajouter des toiles peintes datant de Louis XIII qui complètent ce pittoresque ensemble. La seconde salle du rez-de-chaussée reçoit, elle, la partie « exotique » des collections puisque y sont aménagés les ensembles donnés par le capitaine Roquemaurel et le commandant Joseph Gallieni (1849-1916), natif de la région. Ce qui restait alors des collections ethnographiques trouve enfin un espace d'accueil que ne leur réservait pas encore le Musée des Augustins et que ne pouvait recevoir le Muséum, faute de place.

À l'étage, trois vastes salles se partagent divers ensembles. Une première salle accueille les antiquités égyptiennes, étrusques et grecques dont une partie importante fut léguée par le comte de Clarac (1777-1847). La seconde salle présente ensuite les antiquités gallo-romaines des collections Edward Barry (1809-1879) ou de l'architecte Antoine Bibent (1788-1850) ainsi qu'une part importante du médailler légué par l'Académie des Sciences. Enfin, une dernière salle montre quantités d'objets du Moyen-Âge et de la Renaissance.

[212] Cazes *op. cit.* : 18

Ainsi, on est d'emblée interpellé par le caractère composite des ensembles qui forment le fonds initial du Musée Saint-Raymond. Cette répartition montre en effet à la fois une grande variabilité de périodes, de thématiques disciplinaires (histoire, archéologie, régionalisme), de provenances géographiques et, de ce fait, le manque de cohérence générale qui préside à l'agencement des différents espaces. On est loin de l'organisation d'un établissement spécifiquement doté, présentant une thématique arrêtée. Au contraire, ce nouvel établissement, tel qu'il est en tout cas décrit par les membres de la commission, tel qu'il s'arrange dès sa fondation, semble se placer dans la continuité de ce qui fut fait durant près d'un siècle au couvent des Augustins : un dépôt où se côtoient des ensembles bigarrés, souvent agencés de façon approximative. Le manque d'espace, la diversité des influences qui s'y retrouvent – celles qui sont attachées à la vocation de l'établissement autant que celles des différentes sociétés qui prirent part à cette fondation, par leurs dons ou leurs actions auprès de la municipalité –, font de l'endroit une annexe supplémentaire pour les Augustins et le Muséum, annexe qu'on se plaît alors à désigner, peut-être exagérément, comme le « Cluny toulousain ». Pour autant, dès les premières années, la fréquentation de l'endroit montre que le public se satisfait pleinement de ce mélange de folklore régional et de documents historiques et archéologiques, une part de l'identité patrimoniale de la ville s'y cristallise en effet.

Ainsi, dans les premières décennies de son existence, le musée conserve cet éclectisme qui caractérise les collections fondatrices. De la fin du XIXe au premier tiers du XXe siècle, sous les directions de Roschach à Cartailhac, chaque conservateur-directeur imprime ainsi sa propre approche de ces ensembles selon des perceptions personnelles de ce que doit être un tel établissement. Cette souplesse dans le programme scientifique de l'établissement, variable d'un conservateur à l'autre, montre le défaut d'une véritable ligne directrice. Cartailhac conçoit ainsi sa mission à Saint-Raymond comme un prolongement de son activité auprès du Muséum d'Histoire naturelle, toute imprégnée donc de l'universalisme que lui suggère sa pratique scientifique d'anthropologue. Durant ses années de direction (1912-1921), il cherche avant tout à mettre en évidence la variété et la richesse des productions humaines à travers l'histoire, depuis les apports des dernières populations « primitives », témoignages selon lui d'un art et d'un mode de vie plus ou moins directement hérité de la préhistoire, jusqu'aux civilisations occidentales médiévales, et même au-delà. On retrouve donc là une expression de sa lecture diachronique cumulative des progrès accomplis à travers les âges, thème qui demeure, malgré le regard critique qu'il exprime parfois sur ce point, un point récurrent de sa

approche intellectuelle des phénomènes humains. Et pour alimenter cette muséographie, il met à profit des collections qui s'enrichissent considérablement durant la période, notamment grâce aux nombreux dons consentis par la Société archéologique du Midi de la France[213] dont il est également membre puis président à partir de 1914.

Nous nous sommes ici attardé sur les différentes étapes d'un processus de maturation qui débuta très tôt dans le XIXe siècle. Ce long cheminement, que ce soit à propos de la fondation du Muséum ou concernant celle du Musée Saint-Raymond sur lequel nous n'avons d'ailleurs pas développé outre mesure, nous a permis de mettre en évidence plusieurs points. Avant toute chose, ces sollicitations et les discussions – les négociations pourrions-nous dire – qui s'en suivent illustrent très bien les rapports parfois complexes qu'entretiennent durant la période les différents acteurs en présence. En l'occurrence, instances politiques et milieux érudits regroupés au sein des compagnies savantes locales, se livrent en ces occasions à de véritables joutes où leur défiance mutuelle prend pleinement corps. Nous avons évoqué précédemment divers aspects des rapports existant entre ces deux entités, la présente partie vient alors en fournir un cas exemplaire. Le statut même de l'archéologie, et de la Préhistoire en particulier, encore très instable en terme de légitimité scientifique et de visibilité institutionnelle, n'a certainement pas joué en faveur de décisions et d'actions promptes. Rappelons d'ailleurs que c'est par son fort ancrage dans les sciences naturelles que l'archéologie préhistorique entre au Muséum dans le dernier tiers du XIXe siècle. C'est également par les interventions répétées d'autorités scientifiques locales, puis finalement par une initiative privée, qu'a véritablement pris corps le projet d'un musée d'Histoire naturelle à Toulouse. Alors que Picot de Lapeyrouse prenait poste à la Faculté des Sciences, personne au sein du conseil de la ville ne se soucia plus d'un projet de Muséum que ce dernier avait pourtant porté. De même plus tard, tandis que Filhol offre une partie inoccupée des bâtiments de la récente École de Médecine et de Pharmacie afin d'y installer laboratoires et salles d'exposition, les autorités politiques, municipales ou régionales, n'ont dans cette finalisation qu'un impact très secondaire. Le Conseil de la ville restreint alors son rôle à celui de censeur avant toutefois d'allouer quelques appointements à celui qui en fut directeur dans les faits ainsi qu'à son conservateur. Comme pour le Muséum, ce sont les incessantes requêtes des académies et sociétés savantes de la cité qui ont permis d'offrir à ces longues discussions un dénouement positif et qui ont autorisé la fondation du Musée Saint-Raymond.

[213] Cazes *op. cit.* : 43

Ce dialogue difficile entre autorités politiques locales et communauté scientifique conditionne certainement aussi en partie la nature des rapports entre ces institutions muséales. Dans cette nébuleuse d'amateurs où rares sont pourtant les institutions qui accueillent et présentent l'archéologie préhistorique en Province, il est difficile de définir l'existence de liens forts et réguliers entre les établissements. Bien sûr, les liens personnels entre scientifiques, qui existent par ailleurs et se développent durant toute la période, attestent d'échanges d'informations ou de fragments de collections mais ils sont généralement trop ponctuels pour évoquer l'existence de réseaux forts et affirmés. Vers Paris, la situation est également compliquée : des dons et échanges ont bien lieu avec le Muséum national d'Histoire naturelle ou le MAN mais ces derniers sont également très irréguliers et, concernant la préhistoire en tout cas, très limités quantitativement. Comme explication à cet état de faits, nous avons évoqué la différence de statut des établissements et des acteurs qui y officient, peut-être la dynamique centralisatrice est-elle également un facteur important de ce défaut de communication. Les uns cherchant à préserver ou à assurer leur autonomie, les autres se souciant assez peu de ce qui se joue en Province, chacun demeurant ainsi, et là encore, dans une évidente posture de défiance.

Chapitre V

1.5. La revue *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*

Alors que le débat autour de l'ancienneté géologique de l'Homme se clôt au début des années 1860, l'archéologie préhistorique n'est pas pour autant pleinement intégrée à la cité scientifique. Elle ne possède en effet aucun ancrage institutionnel académique, elle n'est accueillie dans aucune université ou centre d'enseignement et ne bénéficie pas d'un véritable statut disciplinaire officiel. Seules quelques compagnies savantes parisiennes ou provinciales s'intéressent aux travaux des premiers amateurs de Préhistoire et relayent dans leurs séances les communications de ces érudits. Comme ce fut le cas lors des débats fondateurs depuis le premier tiers du siècle, l'Académie des sciences se fait alors le relais de nombre de ces communications et discussions mais, tenue à une certaine tradition et encore rétive à certaines questions qui agitent la communauté des préhistoriens, tous ne peuvent y communiquer. La plupart des amateurs doivent ainsi passer par des réseaux informels et faire part de leurs travaux à des personnalités ayant autorité afin de les faire valider et, le cas échéant, en faire part devant les cénacles officiels qui ne relaient d'ailleurs pas systématiquement ces travaux.
De fait, la communauté savante est plutôt dispersée sur le territoire et, hormis ces réseaux de correspondants personnels et affinitaires, les échanges d'informations sont relativement peu nombreux ou, en tout cas, insuffisamment relayés pour prétendre asseoir une légitimité que de plus en plus d'acteurs réclament pourtant. Seuls les ouvrages spécialisés ou les monographies largement diffusés, mais encore rares, permettent aux amateurs de prendre connaissance des travaux de leurs confrères. Le plus souvent, ces réseaux s'entretiennent et se renforcent autour d'échanges ou de ventes d'objets dont les amateurs demeurent, en l'absence de législation adaptée, les propriétaires exclusifs. Rappelons ici que la pratique de l'archéologie est encore à ce moment l'affaire exclusive des amateurs. Mis à part quelques rares postes de conservateurs de musées, ou par le truchement d'autres disciplines comme la Paléontologie, aucune perspective de professionnalisation ne s'ouvre alors aux archéologues et préhistoriens.

Dans ce cadre, la revue mise en place en 1864 par Gabriel de Mortillet vient se placer comme un premier jalon institutionnel dans cette construction identitaire de la discipline. Nous nous arrêterons donc, dans la présente partie, sur différents aspects de la fondation et du fonctionnement de ce périodique, première expérience du genre. Nous verrons ainsi les

conditions qui ont présidées à cette création ainsi que la ou les vocations qu'y a imprimées son auteur. De même, alors que la revue change de main après quatre années seulement de fonctionnement et que sa direction est transmise à Cartailhac, il peut être intéressant d'y observer les nouvelles orientations, et l'évolution générale de ce qui constitue alors un des principaux organes de liaison pour la communauté préhistorienne à échelle nationale.

1.5.1. Fondation d'un outil à intérêts multiples.

1.5.1.1. Un espace d'échanges

En premier lieu, et Gabriel de Mortillet l'annonce dans son introduction du premier volume de 1864, les *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme* doivent opérer comme un bulletin de liaison entre les chercheurs. Davantage qu'une tribune pour les discussions ou débats théoriques, le périodique est d'abord conçu comme un outil permettant « *le triomphe de la vérité, quelle qu'elle soit* »[214]. Aussi, pour offrir meilleur champ à ce sacerdoce, priorité sera faite aux communications de découvertes et autres chroniques de publications, ouvrages ou revues. En effet, comme l'annonce le directeur, « *les faits obtiendront meilleure place que les simples discussions théoriques* »[215]. Mortillet semble ainsi mettre entre parenthèses le statut d'espace de débat du périodique au profit d'un exposé brut des faits. Bien sûr, ce vœu illusoire ne pourra être tenu longtemps car l'énoncé des faits est indissociable des débats qui ont suscité leurs découvertes et description, mais aussi parce que, hors l'enceinte des séances de l'Académie des Sciences, peu d'espaces sont alors mis à la disposition des savants pour échanger et débattre sur les divers thèmes qui animent déjà cette jeune communauté. Et le périodique vient donc, en dépit de cette annonce de Mortillet, se poser comme un espace privilégié en la matière. Point de convergence obligé entre les hommes et leurs idées, les *Matériaux* se feront le relais, dans les années qui suivent, de nombreuses discussions et controverses se déroulant à l'occasion des congrès ou suscités par la parution d'un ouvrage, leur offrant alors des extensions et prolongements. Présentés dans le sous-titre de la revue, divers thèmes fondateurs de la Préhistoire alimentent les pages de chaque volume : « *L'Anthropologie, les Temps Anté-Historiques, l'Époque quaternaire, les*

[214] Mortillet 1864 : 6.
[215] *Ibid.*

Questions de l'Espèce et de la Génération spontanée ». Le programme est donc vaste et l'intérêt des diverses branches des sciences humaines ou naturelles peut ainsi être touché.

1.5.1.2. Un comptoir pour les collectionneurs

Un second rôle que Mortillet assigne aux *Matériaux* est de se constituer en comptoir d'échange pour les chercheurs et collectionneurs. D'abord présenté comme un relais entre scientifiques cherchant à écouler ou à acquérir des ouvrages ou des revues spécialisés, cette fonction s'étend aux échanges d'objets archéologiques en tous genres et de toutes provenances confondues. Ainsi, le directeur propose-t-il aux amateurs et collectionneurs de s'adresser au bureau du périodique, rue de Vaugirard à Paris, pour se procurer les lots ou les pièces dont on aura au préalable trouvé la publicité dans les pages des volumes. Cette pratique de vente ou d'échange est à ce moment très courante. Il existe en effet au XIXe siècle, et jusqu'au début du XXe siècle, de nombreux réseaux nationaux ou transnationaux par lesquels personnes privées ou établissements publics peuvent se procurer ces objets ou ensembles d'objets par simple négociation tarifaire. C'est ainsi qu'archéologues, paysans et ouvriers ou antiquaires amateurs se procurent ou monnaient leurs découvertes. Sans législation précise, ces procédés permettent aux uns de poursuivre leurs travaux de terrain en couvrant une partie de leurs frais, souvent avancés sur leur fortune personnelle, et aux autres de se constituer un pécule venant compléter les rémunérations générées par un emploi plus régulier. L'objet archéologique a, depuis plusieurs décennies déjà, acquis une valeur marchande qui double et concurrence souvent sa portée scientifique. Non intégré ou désolidarisé d'un ensemble cohérent de documents ou de son contexte archéologique, il s'égare dans des circuits souvent tortueux pour s'échouer dans la vitrine d'un collectionneur privé ou, au mieux, dans un cabinet ou un musée local où il viendra renseigner une période ou une zone géographique.

Mais ces transactions entre amateurs et particuliers génèrent également l'apparition et la circulation de faux. Motivés par l'appât du gain, certains n'hésitent pas à mettre leur savoir-faire en œuvre pour falsifier des objets, principalement des silex taillés, et créer ainsi un véritable marché de contrefaçons archéologiques. Certaines régions, plus fertiles en gisements de silex et davantage explorées par les savants et amateurs pour leurs richesses archéologiques, connaissent ainsi l'essor d'artisanats locaux qui alimentent ces marchés. C'est le cas dans la Somme ou en Dordogne par exemple, zones particulièrement prisées par les archéologues amateurs depuis le premier tiers du siècle. En ouvrant ainsi un comptoir

d'échange et de vente – et le certificat d'authenticité des objets ne se fonde alors que sur la bonne foi des vendeurs – les *Matériaux* ne pouvaient donc, dans un premier temps, que motiver la multiplication de ces fausses pièces. Ce phénomène, qui vient parasiter la mission attribuée aux *Matériaux*, incite Mortillet à mettre en garde ses lecteurs contre les agissements de certains faussaires qui tenteraient de jeter le discrédit sur les scientifiques en mettant en circulation leurs propres productions[216]. Mettre sur pied un organe qui agisse à la fois comme un outil de légitimation de la Préhistoire naissante mais génère parallèlement des motifs qui décrédibilisent son objet d'étude pose, en effet, d'évidents problèmes de cohérence éthique. Mais à ce stade, il s'avère difficile, voire impossible, de lutter contre cette recrudescence et seule la mise en garde permet d'attirer l'attention des archéologues amateurs sur le phénomène en même temps qu'elle dégage la revue et son directeur de toute responsabilité quant à une éventuelle fraude.

1.5.1.3. Une tribune politique et anticléricale

Mortillet indique également, en préface du premier volume, que les *Matériaux* doivent être une revue « *des plus impartiales* » où « *toutes les opinions pourront librement se produire* »[217]. Lorsqu'il revient en France de son exil en Savoie puis en Italie[218], il a déjà participé à la rédaction d'actualités scientifiques parues dans le journal politique *L'Italie* ainsi que dans la *Revue scientifique italienne*[219]. Ces expériences, complétées par la mise en place de congrès spéciaux pour les sciences naturelles, l'ont encouragé à poursuivre cette activité éditoriale dont il pense qu'elle peut être un intéressant tremplin pour les études préhistoriques naissantes. D'abord relativement neutres, conformément au souhait de leur directeur, les *Matériaux* vont pourtant rapidement devenir une véritable tribune privilégiée pour ses idées et son esprit de système. Lié à la libre pensée et aux républicains radicaux, Mortillet conçoit cet outil d'abord comme un lien entre les savants français mais également comme un support par lequel peuvent se diffuser ses vues et en particulier, parfois poussé à un point paroxystique, l'illustration de l'antagonisme entre science et religion dont il se fait déjà le champion. Anticlérical convaincu, l'ensemble de l'activité de Mortillet, que ce soit sur un plan

[216] Mortillet 1866 : 369.
[217] Mortillet 1864 : 5.
[218] Suite à sa participation aux événements révolutionnaires de 1848 et à des activités éditoriales subversives durant cet épisode, Mortillet est condamné à mort et quitte alors le pays. C'est en Italie qu'il débute son activité de préhistorien aux côtés notamment d'Édouard Desor (Kaeser 2004 :259). Il ne reviendra en France qu'en 1864.
[219] Roux 2008 : 224.

scientifique ou comme homme politique[220], est en effet traversé par un engagement idéologique qui domine souvent toute autre considération. En réalité, au-delà d'une hiérarchisation simple des divers plans qui constituent sa pensée, cet engagement relève d'une cohérence d'ensemble où pratique scientifique, action politique et sociale doivent agir de concert. La pratique scientifique de l'anthropologie est en effet chez lui indissociable de son engagement idéologique et en particulier de sa franche opposition au cléricalisme. Cette convergence intellectuelle, toute naturelle chez lui, bien que parfois motivée par de confus amalgames épistémologiques, s'intègre parfaitement au contexte politique du dernier quart du XIXe siècle, nous y reviendrons plus loin dans cette partie.

La question de l'ancienneté géologique de l'Homme, telle qu'elle se pose à la communauté scientifique à la fin des années 1850, introduit les premiers termes d'une réflexion et d'une remise en question de la théorie biblique de la Création. Déjà les sciences naturelles comme la géologie ou la paléontologie avaient permis d'entrevoir une profondeur temporelle du passé de la Terre et de la vie insoupçonnée jusqu'alors, grâce notamment aux travaux menés depuis le XVIIIe siècle. Appliqués aux recherches archéologiques, les principes de la stratigraphie, principe fondateur de la géologie, autorisent ainsi certains chercheurs à tenter de mettre en évidence la contemporanéité de l'Homme et des espèces animales disparues. Dès lors, la conception d'une création récente et divine de l'humanité se trouve ébranlée et l'Académie des sciences ouvre peu à peu ses portes à des travaux originaux qui n'étaient jusque là que peu ou partiellement relayés, travaux auxquels elle n'apporte cependant pas véritablement sa caution.

À partir du premier tiers du XIXe siècle, de nombreuses tendances, issues de traditions scientifiques ou philosophiques diverses, coexistent et forment alors les diverses composantes d'une mosaïque intellectuelle hétérogène, en particulier sur ces questions. Au sein de cette dernière cependant, on peut distinguer trois grands courants dominants qui livrent, chacun à leur façon et selon le degré d'orthodoxie des convictions qui les animent, une interprétation de l'ancienneté et de l'origine de l'Homme. Certains scientifiques parviennent ainsi à concilier leur foi avec les théories évolutionnistes. Attachés au constat d'évidence des faits, ils ne renient pourtant pas le dogme chrétien et parviennent à conjuguer la portée des découvertes de la science de leur temps avec la tradition biblique. Face à face, chrétiens orthodoxes, fermement opposés aux théories de l'évolution, et libres-penseurs anticléricaux s'opposent frontalement et constituent les deux autres grands mouvements de cet univers lettré. Les

[220] Deux décennies plus tard, Mortillet sera en effet maire de Saint-Germain-en-Laye de 1882 à 1888 et député de Seine-et-Oise de 1885 à 1889 (Roux 2008 : 286 et suiv.).

premiers, assez peu intégrés au monde scientifique, refusent de reconnaître la validité des théories émises par les préhistoriens, nient la véracité de leurs découvertes et tentent, ce faisant, de discréditer leurs méthodes et les discours qu'ils développent autour de l'ancienneté de l'Homme notamment. Les seconds, desquels se réclame Gabriel de Mortillet, militent pour un athéisme éclairé et rejettent ainsi toute influence de l'Église ou d'une quelconque religion dans l'élaboration ou la diffusion des savoirs. Pour ces derniers en effet, la religion est une forme de superstition arriérée dont l'obscurantisme l'oppose par essence à la science, observation et Révélation sont ici irréconciliables. Dans les premières années d'existence, sous la direction Mortillet, la revue se pose donc en contrepoids d'institutions plus anciennes et encore animées par un certain conservatisme. Même si elle n'est pas explicitement attaquée dans les pages des volumes, l'Académie des Sciences cristallise cette défiance. On se souvient en effet de l'opposition de Élie de Beaumont (1798-1874), héritier de Georges Cuvier et secrétaire de l'Académie, aux arguments en faveur de l'ancienneté géologique de l'Homme durant les débats fondateurs des années 1850-1860. Mortillet publiera en 1865 un « *Défi* » à ceux qu'il considère comme les tenants d'un esprit suranné et derniers adversaires des progrès apportés par les théories transformistes et évolutionnistes[221]. Peu à peu, avec le développement, hors des cadres académiques, de nouvelles institutions pour l'anthropologie et la Préhistoire – dont les *Matériaux* figurent un premier mouvement – l'autorité de telles structures monolithiques, sans bien sûr s'effacer complètement, tend à se diluer dans un paysage offrant davantage d'espace à des conceptions qui connaissent un succès croissant auprès des scientifiques s'attachant aux questions de l'espèce.

Comme l'indiquent les tables des matières, les *Matériaux* relaient ainsi les travaux sur la géologie, la paléontologie, l'archéologie classique et préhistorique de France et de l'étranger ainsi que des notices sur la biologie, la transformation des espèces et la génération spontanée. En plus de ces articles de fond, les volumes se font l'écho systématique des activités des sociétés savantes françaises ou étrangères, l'agenda et les comptes-rendus de leurs congrès, celui des conférences et des cours. Ils proposent également, comme nous l'avons vu, des annonces pour l'échange, l'achat ou la vente de collections d'objets ou offrent aux lecteurs une revue de la littérature scientifique du moment avec souvent l'avis du directeur. Comme nous le précisions plus haut également, le programme scientifique est donc relativement vaste, conformément à celui naturaliste des sciences de l'Homme. Il présente en effet les divers champs connexes de savoirs entrant dans l'étude archéologique et anthropologique des

[221] Mortillet 1865.

premières sociétés au travers d'un état le plus complet possible des connaissances en matière d'ancienneté humaine, de manifestations industrielles ou culturelles de ces sociétés. La Préhistoire, comme la Protohistoire ou les sciences de l'Antiquité, y trouvent donc une place. Dans l'ensemble, et en dépit d'un ton assez polémique donné par leur directeur, la mission de relais, de lien entre les savants des diverses branches des sciences de l'Histoire de l'Homme est une formule qui semble fonctionner dès le départ.

De fait, et malgré certaines affirmations de l'introduction au premier numéro, les *Matériaux* assurent, dès les premières livraisons, la mise à disposition d'un espace collectif de diffusion, de partage et de discussion pour une communauté savante en devenir, lui assurant un réel appui dans une démarche d'institutionnalisation qui va se préciser dans les années, dans les décennies à venir.

1.5.1.4. Un outil au service exclusif de la communauté ?

La fondation des *Matériaux* se réalise donc dans un contexte scientifique et institutionnel général propice à leur développement, en particulier en Province où les structures d'accueil, d'étude et de relais sont encore peu nombreuses, voire inexistantes. Dispersés sur le territoire, les érudits locaux, lettrés et autres savants amateurs constituent alors une petite société dont les efforts ne sont pas toujours bien canalisés et qui font davantage figure d'artisans d'une science qui concentre ses organes vitaux dans la capitale. Leurs travaux sont peu connus et souvent déconsidérés par les sommités parisiennes qui sont également les bénéficiaires des moyens financiers dont les dotent les pouvoirs publics, moyens d'ailleurs souvent peu adaptés à leurs besoins. Derrière ces quelques figures détentrices de l'autorité, se forme donc une cohorte hétéroclite et assez peu structurée dont les énergies se diffusent inégalement sur le territoire, suivant les canaux individuels et informels tracés par les échanges épistolaires et les rencontres occasionnelles que sont les premiers congrès des compagnies savantes par exemple.

Dans ce contexte, la fondation par Mortillet de la première revue spécialisée offre donc un espace d'échange et un vecteur de fédération des savoirs pour cette communauté dispersée, mais consacre également son directeur comme un acteur central de la discipline en France. La personnalité volontaire, mais surtout autoritaire de Mortillet, le désigne en effet rapidement comme chef de file de la jeune Préhistoire française. Son expérience d'archéologue et de géologue, d'abord éprouvée en Suisse ou en Italie à l'occasion de son exil, ses écrits, dont les

premiers datent de la fin des années 1850, en font également un des plus dynamiques acteurs. Cette posture se confirme d'ailleurs dans les années qui suivent la mise en place des *Matériaux*. Co-fondateur en 1867 des premiers congrès internationaux d'archéologie préhistorique en France, attaché au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye dès 1868 et auteur à partir de 1869 des grandes classifications chrono-typologiques pour les industries préhistoriques, il jouit d'un statut de référent pour beaucoup d'archéologues débutants qui lui demandent conseil et se rangent à ses vues en les appliquant à leurs propres travaux. De façon plus ou moins consciente, il construit ainsi cette image d'un pilier des recherches en France et s'impose comme une figure incontournable dans un paysage alors en pleine structuration.

Cet organe de liaison entre chercheurs, qui opère donc comme un outil de diffusion des connaissances et comme un comptoir de transactions pour collectionneurs, est également pour Mortillet un premier jalon dans son parcours institutionnel et personnel de préhistorien. Point de jonction entre de nombreux amateurs français ou étrangers, au carrefour de pratiques et d'échanges qui animent alors la jeune Préhistoire, les *Matériaux* participent à fonder l'autorité scientifique et institutionnelle de leur directeur, autorité qui dominera la discipline durant trois décennies.

1.5.2. La cession, une décentralisation effective.

Après quatre années d'existence pourtant, le maintien financier de ce projet éditorial devient difficile pour Mortillet, et s'il ne veut pas voir son œuvre disparaître, il lui faut trouver un successeur. Très pris par ses activités au MAN et faute de moyens suffisants, il s'adresse alors à Cartailhac afin de maintenir l'activité des *Matériaux*. Bien que très jeune, et sans grande expérience dans le domaine éditorial, le préhistorien toulousain a toutefois déjà acquis une renommée scientifique suffisante pour que l'ancien directeur lui confie sa création. Ce faisant, et bien que l'acte de cession stipule clairement le contraire, il espère certainement également conserver une certaine emprise sur le périodique en faisant bénéficier au nouveau directeur de sa compétence en la matière, de ses conseils et, surtout, en maintenant un contrôle intellectuel sur les contenus, nous reviendrons plus loin sur cet aspect.

La cession de la revue à Cartailhac et sa domiciliation à Toulouse signe également la décentralisation de ce premier projet institutionnel vers la Province. Car, hormis les bulletins ou mémoires des sociétés savantes dans lesquels quelques travaux d'amateurs de préhistoire

ou d'anthropologie commencent à figurer parmi les contributions de naturalistes et d'historiens ou antiquaires, il n'existe nulle part en Province ce type de périodique spécifiquement consacré à l'archéologie préhistorique ou à *l'Histoire naturelle de l'Homme*. Cette cession offre donc une opportunité inédite à la science provinciale de véritablement s'approprier ce nouvel outil, démarche déjà initiée sous la direction de Mortillet mais dont la localisation parisienne aura pu freiner l'assiduité de certains de ces érudits locaux.
De même, les *Matériaux* viennent, au moment de ce rachat, compléter un paysage institutionnel toulousain déjà ouvert par la fondation du Muséum et sa « Galerie des cavernes », premier espace pérenne spécialement consacré aux découvertes archéologiques pour la préhistoire[222]. C'est donc naturellement que les locaux de la rédaction des *Matériaux* sont accueillis dans l'enceinte de l'établissement.

1.5.2.1. Les *Matériaux* au Muséum de Toulouse, deux organes complémentaires

Quand il rachète les *Matériaux* à Gabriel de Mortillet, Cartailhac est déjà attaché au Muséum toulousain et seconde Eugène Trutat à la conservation de la section d'anthropologie de l'établissement. Son affectation n'a cependant rien d'officiel et il ne perçoit alors aucune rétribution de la municipalité pour ses activités au sein de l'institution. Le rachat pose donc tout de même quelques difficultés financières à Cartailhac, qui doit emprunter les deux mille francs nécessaires à leur acquisition à un proche collègue, ancien camarade de la Faculté de Droit[223]. Ensuite, et sans statut officiel au Muséum, la domiciliation au sein de l'institution doit se faire avec l'appui d'une personnalité y exerçant fonction ou y ayant autorité. Bien sûr, la collaboration avec Trutat durant plusieurs années favorise un rapprochement scientifique et personnel déjà bien engagé et c'est donc tout naturellement que les deux collègues toulousains prennent la direction du périodique. Notons également que cette domiciliation modifie sensiblement le statut de comptoir d'échange du périodique, en tout cas tel qu'il avait été instauré par Mortillet lors de la fondation. Le partage d'une adresse identique pour le

[222] En réalité, plusieurs musées provinciaux consacrent déjà une partie de leurs espaces d'exposition aux collections d'archéologie préhistorique. On peut en effet citer en premier lieu le musée archéologique de Narbonne, fondé en 1833 par Guillaume-Ferdinand Teissier (1779-1834), ceux de Beaune (Côte d'Or), Montbéliard (Doubs), Annecy (Haute-Savoie), Saumur (Maine-et-Loire) (Hurel 2010 : 159) auxquels peuvent également s'ajouter le Muséum d'Histoire naturelle de Montauban, fondé en 1852, et que Victor Brun enrichira rapidement de ses découvertes à Bruniquel. Le Muséum de Toulouse est en revanche le seul établissement à y consacrer une galerie spécifique, conçue comme une entité à part entière où se trouvent archéologie et paléontologie des grottes.
[223] Boule 1922 : 591.

Muséum et la revue, sans pour autant faire des *Matériaux* un organe officiel de l'institution muséale toulousaine, permet en effet de mettre en place un système d'échanges d'objets, de moulages ou de collections plus complètes avec d'autres institutions, parisiennes notamment, et avec des savants et archéologues amateurs, nous reviendrons dans une partie suivante sur ces aspects. Bien que nous ne disposions que de la liste des abonnés aux *Matériaux* pour les années 1870-1871, des concordances apparaissent entre les noms des donateurs figurant sur un inventaire ancien du Muséum[224] et ce recensement des souscripteurs. Cette symétrie, certes très limitée dans le temps et donc largement incomplète[225], invite cependant à penser que la domiciliation du périodique au Muséum a motivé l'entrée dans les réserves de l'établissement de nombreux dons ou d'échanges, favorisant ainsi le développement d'un réseau intéressant pour l'enrichissement de ses collections préhistoriques. L'inventaire consulté fait état à partir de 1873, avec toujours ce biais chronologique pour les années ultérieures à 1875 – ce qui limite considérablement une éventuelle enquête entre les institutions parisiennes et toulousaines fondée sur ces échanges de collections ou d'objets –, d'échanges avec le MAN ou le Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Les échantillons sont peu importants d'un point de vue quantitatif mais témoignent de certaines connexions, vraisemblablement favorisées par la circulation des *Matériaux* et les échanges épistolaires entre Cartailhac et Mortillet[226] au même moment.

1.5.2.2. Une nouvelle ligne éditoriale

Trutat et Cartailhac, devenus co-directeurs des *Matériaux*, entendent inscrire la revue dans une dynamique tout autre que celle que Mortillet leur avait imprimée. Cette démarcation, d'abord prudente, est toutefois assez clairement exprimée dès la reprise. Les nouveaux directeurs changent ainsi le titre en *Matériaux pour l'Histoire naturelle et primitive de l'homme et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattachent*, ce qui signifie de façon claire une nouvelle orientation scientifique et intellectuelle pour la revue.

[224] AMHNT, ensemble *Préhistoire*, Cahiers d'inventaires, A.06.08.04, feuillets 240 et suiv.

[225] Cartailhac a repris et réactualisé l'inventaire des collections de Préhistoire du Muséum de Toulouse vers 1874. Malheureusement, ce document, non publié par lui, n'a jamais été retrouvé (Comelongue 2010 : 181) et seuls deux registres pour ces périodes peuvent aujourd'hui être mobilisés dans une étude complète des entrées, sorties, dons ou échanges de collections du Muséum de Toulouse. Il s'agit de celui cité plus haut (A.06.08.04) rédigé par Cartailhac et datant probablement de 1876, très lacunaire pour la période 1875 à 1905 et un second, plus récent et daté de 1943 (A.06.08.03), certainement réalisé sous la direction de Gaston Astre (1896-1975) et également peu renseigné quant aux dates anciennes et informations nominatives.

[226] La correspondance entre les deux préhistoriens entretenue entre 1869 et 1875 témoigne en effet de l'envoi de certaines pièces paléontologiques ou archéologiques d'un musée à l'autre, fondé sur un système d'échanges.

Dans un premier temps, et pour ne pas bouleverser à la fois les visées de Mortillet, les attentes du lectorat et la vocation initiale des *Matériaux*, la structure générale du recueil est maintenue : les rubriques connaissent de très légères modifications de forme ou d'organisation dans le plan général mais demeurent globalement inchangées. On y retrouve donc, en plus des contributions scientifiques diverses, les comptes-rendus des principaux congrès, ceux des travaux des sociétés savantes, des listes bibliographiques et revues d'ouvrages tels que présentées sous la direction Mortillet. Dans l'ensemble, et sur un plan strictement institutionnel reprécisons-le, les *Matériaux* de Cartailhac et Trutat cherchent à perpétuer l'esprit insufflé par leur fondateur. Le périodique reste en effet un pivot de connexion pour une communauté encore dispersée qui peut prendre connaissance des travaux qui se réalisent partout sur le territoire ou hors de France, pour peu que leurs auteurs se manifestent ou publient leurs résultats.

Sur un plan plus théorique et scientifique en revanche, les récents apports que connaît la discipline, et qui suscitent déjà quelques débats nécessitent un élargissement de l'horizon disciplinaire et chronologique. Les directeurs précisent en effet dans leur note aux lecteurs du premier numéro de janvier 1869 : « *Les découvertes se sont multipliées et nous devons aujourd'hui nous occuper aussi des terrains Tertiaires*. »[227] La volonté de maintenir sur ces plus récents apports un regard actualisé est donc manifeste. Mais pour autant, et c'est un point particulièrement important dans les inflexions que vont connaître les *Matériaux* sous cette nouvelle direction, Trutat et Cartailhac précisent leur volonté de ne plus faire du périodique une tribune pour les polémiques entre science et religion. « *Nous ne sommes pas métaphysiciens, encore moins théologiens, et notre recueil est Géologique, Paléontologique et Anthropologique* »[228] indiquent-ils ainsi aux lecteurs conformément à ce qu'annoncera quelques semaines plus tard Cartailhac à Mortillet dans une lettre où il précise :

> Je ne veux pas entendre parler (pas plus que M. Trutat d'ailleurs) de philosophie. Nous dirons dans notre préface que nous ne sommes ni philosophes ni théologiens mais géologues et anthropologistes. Il y avait lieu par suite de changer un mot du titre : Philosophie est remplacé par Naturelle. L'horizon est ainsi quelque peu agrandi, tant mieux.[229]

[227] Cartailhac, Trutat 1869 : 2.
[228] *Ibid.* : 4.
[229] NM, Série K, C2, lettre du 4 mars 1869, citée par Roux 2008 : 232.

Le ton volontiers agressif des attaques anticléricales de Mortillet est donc abandonné pour une plus grande ouverture aux questions scientifiques sans coloration idéologique. Les nouveaux directeurs se montrent ainsi mieux disposés envers les contributions d'auteurs qui ne cachent pas leurs convictions religieuses, ce qui n'est pas toujours du goût de Mortillet.

1.5.2.3. Le développement de l'appareil institutionnel de la Préhistoire : premières difficultés pour la revue

À partir de 1872, bien que Trutat figure toujours en couverture comme co-directeur de la revue, Cartailhac en assure seul la direction. L'année suivante, il est nommé conservateur-adjoint au Muséum de Toulouse et cette charge supplémentaire de travail lui pose quelques soucis de disponibilité pour son activité éditoriale. De plus, Paul Broca, fondateur et directeur de l'École d'Anthropologie de Paris, vient de fonder la *Revue d'anthropologie*. Ce périodique vient s'intégrer au paysage des publications régulières pour ce qui concerne l'anthropologie et l'archéologie préhistorique et se pose ainsi en concurrent direct des *Matériaux*. Même s'il tente de minimiser ses inquiétudes, Cartailhac témoigne dans une lettre adressée à Édouard Desor du tort que pourrait causer cette fondation :

> Les Matériaux ont dans ce moment plus que jamais besoin d'être soutenus. M. Broca fonde à Paris une Revue d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. C'est une rude concurrence. Mais nous ne nous décourageons pas, loin de là. Nous comptons par exemple sur tous nos amis, j'espère, je suis sûr qu'ils nous resteront fidèles.[230]

Aussi, afin de ne pas se retrouver dépassé par ces deux activités qu'il mène de front et par cette concurrence nouvelle, le toulousain demande à deux confrères de lui prêter main forte. Il s'agit de Paul Cazalis de Fondouce (1835-1931), géologue montpelliérain et ami de Cartailhac et de Ernest Chantre, anthropologue lyonnais également très proche du préhistorien toulousain. Ce dernier entretient une correspondance active avec Mortillet et l'informe, parallèlement aux conseils demandés par Cartailhac à son maître parisien, des choix relatifs à la conduite du périodique. De cette période date l'apparition des premières tensions entre Cartailhac et Mortillet, tensions liées à la conduite de la revue et qui viennent s'ajouter à la

[230] AEN, Fonds Desor, Correspondances Cartailhac, lettre du 20 novembre 1871.

prise de distance intellectuelle entre le maître et son disciple[231]. En premier lieu, on peut supposer que Mortillet supporte mal le concours de Cazalis de Fondouce. Ce dernier apporte en effet une aide certaine à la rédaction de certaines parties des livraisons, en établissant notamment des comptes-rendus de lecture de certains ouvrages, imprimant dans ses rapports des avis personnels où ses propres idées apparaissent donc. Il rédige également les comptes-rendus de congrès auxquels il assiste lorsque Cartailhac n'a pas le temps ou l'occasion de s'y rendre[232]. Or, sa perception n'est pas toujours conforme à l'esprit premier des *Matériaux*, à celle de Mortillet à tout le moins, ce qui semble générer quelques frictions. Cazalis s'oppose également parfois à Cartailhac sur certains points scientifiques, notamment en ce qui concerne la question du « hiatus » entre Paléolithique et Néolithique[233], même si leur relation personnelle ne semble pas pâtir de ces désaccords. Cartailhac, parfaitement conscient des convictions métaphysiques et religieuses de son collaborateur, semble toutefois s'en inquiéter en certaines occasions. Il fait notamment part de ses appréhensions à Mortillet, dans une lettre non datée, où il indique en effet à son maître s'alarmer de le voir devenir « *de plus en plus religieux !* »[234]. De même, lorsque Cazalis prend une position favorable à l'égard d'ouvrages concordistes dans les colonnes des *Matériaux*, la méfiance de Mortillet à son égard est attisée et il en fait part, sous forme de reproches, à Cartailhac. Visiblement plus tolérant que son maître, le toulousain lui répond :

> Je suis tellement lié avec Cazalis que je ne regretterai jamais d'avoir publié un de ses articles ; d'ailleurs, il est fort juste et j'approuve ce qu'il a dit. […] La discussion du diluvium gris ou rouge mêlée à la discussion du déluge est une discussion interdite aux Matériaux ! Oui certes ! Mais la discussion du diluvium gris ou rouge à propos d'un travail spécial et non de controverse religieuse est une discussion qui rentre dans notre domaine. Êtes-vous content ?[235]

Il est ici fait mention de l'utilisation d'un terme, *Diluvium*, qui peut paraître particulièrement connoté aux yeux de Mortillet car renvoyant à une conception d'un temps préhistorique scandé par la catastrophe biblique. Cette conception, alors abandonnée par de nombreux archéologues et anthropologues en raison de son inadéquation avec une terminologie

[231] Nous reviendrons en détail sur certains de ces points de désaccord entre Cartailhac et Mortillet plus loin dans cette étude.
[232] Cazalis de Fondouce est en effet secrétaire des congrès internationaux de Copenhague en 1869, de Bologne en 1871, de Stockholm en 1874, de Budapest en 1876 et de Lisbonne en 1880 (Defrance-Jublot 2011 : 305).
[233] Cazalis de Fondouce 1875.
[234] NM, KC.III, lettre non datée, citée dans Defrance-Jublot 2011 : 305.
[235] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 24 décembre 1874.

scientifique, peut avoir suscité la critique du préhistorien parisien, et en particulier sur le fait qu'elle figure dans les colonnes des *Matériaux*. Mais c'est davantage sur les prises de position de Cazalis, fermement revendiquées par lui dans ses comptes-rendus, que s'exprime la réprobation de Mortillet.

De même, lorsque Cartailhac informe Mortillet de son choix quant au changement d'éditeur pour les *Matériaux*, Mortillet réagit vivement. Il semble en effet que le choix du toulousain se soit d'abord porté sur un éditeur local, Édouard Privat (18?-1887). Or, ce dernier, à la tête d'une maison fondée à la fin des années 1840, fut, dans les années 1860, l'éditeur de manuels d'enseignement des établissements religieux et imprimeur de l'archevêché de Toulouse, s'illustrant notamment par l'édition du *Bulletin théologique scientifique et littéraire de l'Institut catholique de Toulouse*. Proche des compagnies savantes de la ville et de l'Université toulousaine, milieu jugé particulièrement conservateur, il publie nombre des travaux des groupements érudits. Le choix de Cartailhac est alors désapprouvé par Mortillet qui le lui fait savoir. Le préhistorien toulousain répond alors au maître parisien :

> Avouez, mon cher maître, que je vous prends en flagrant délit de parti pris ! Où diable trouvez-vous de sérieuses raisons pour croire (comme d'autres qui le désirent peut-être) que les Matériaux et votre serviteur font (sans doute comme on dit de Cazalis !!) une sorte d'évolution rétrograde ! parce que j'avais choisi un éditeur qui gagne de l'argent avec des livres catholiques ? Mais cet éditeur en même temps publie admirablement l'histoire du Languedoc avec un cortège de rédacteurs, annotateurs qui sont des libres penseurs pour la plupart ! Croyez-vous que MM. Roschach, Barry surtout soient gênés dans leurs notes et volumes par les remontrances catholiques du grand éditeur ? Allons donc.[236]

Chantre, qui assure alors la co-direction du périodique, épouse cependant sur ce point totalement les inquiétudes de Mortillet, comme il l'affirme dans une de ses lettres à l'ancien directeur des *Matériaux* :

> L'affaire des Matériaux, ou plutôt de son imprimeur est grave.[237]

Cartailhac cède finalement sous la pression de ses confrères et c'est finalement le libraire-éditeur Charles Reinwald (1812-1891) qui est choisi pour la diffusion du périodique. Certainement plus conforme aux idées de Mortillet et de l'équipe de direction, Reinwald est

[236] NM, Série K, C3, lettre du 20 décembre 1874, citée par Roux 2008 : 234.
[237] NM, Série K, C3, lettre du 1er février 1875, citée par Roux 2008 : 233.

en effet l'éditeur de la première traduction française de l'ouvrage de Charles Darwin par Clémence Royer (1830-1902), *De l'origine des espèces*. La fondation de cette maison est éminemment liée aux évènements révolutionnaires de 1848 auxquels Mortillet fut également associé. La maison Reinwald est ainsi le principal diffuseur en France des travaux d'Ernst Haekel ou Carl Vogt, l'éditeur d'ouvrages de Abel Hovelacque (1843-1896), de Paul Broca ou d'Ernest Chantre. Mortillet a également fait paraître chez ce libraire-éditeur ses *Promenades au Musée de Saint-Germain* en 1869 et, quelques années plus tard, son *Préhistorique* (1883).

L' « affaire », même si elle semble se solder rapidement, trouve encore des extensions dans différents échanges entre le maître parisien et Cartailhac qui se voit souvent soupçonné de pactiser avec l'ennemi clérical. Les termes sont durs, parfois même exagérés, en tout cas bien peu fondés aux yeux de Cartailhac. Quelques années plus tard, en 1879, Cartailhac se défend encore dans une lettre à Mortillet :

> Je me casse la tête pour savoir où, quand et comment les Matériaux ont penché vers le cléricalisme. J'affirme avoir soigneusement évité cela ! Permettez moi d'ailleurs d'être enchanté d'avoir fait des Mat. une tribune libre quoiqu'on puisse dire.[238]

Progressivement donc, dans cette relation ambiguë où Cartailhac montre cependant toujours une déférence égale à celui qu'il considère comme son tuteur scientifique, les rapports se dégradent.

Il semble également que Mortillet considère toujours les *Matériaux* comme sa création et qu'à ce titre, il cherche à conserver un certain contrôle sur la conduite de la revue. Sans pour autant être toujours explicite dans ses requêtes, ses reproches le sont suffisamment, il paraît donc regretter que les *Matériaux* soient effectivement devenus plus tolérants, en tout cas moins regardants en ce qui concerne les opinions de certains auteurs qui y publient leurs travaux ou qui collaborent à la tenue de certaines rubriques et chroniques du périodique. En tentant de déstabiliser Cartailhac, devenu entre temps une figure importante de la discipline par ses différentes activités et ses nombreuses contributions scientifiques, Mortillet cherche peut-être également à décrédibiliser celui qui lui a succédé à la tête d'un projet qu'il avait lui-même mis en place. En menant avec Cartailhac un double jeu, tenant un discours tantôt bienveillant, tantôt très critique, cette attitude changeante lui assure le maintien d'une posture de domination sur la revue comme sur son disciple et assure à ceux qui seraient tentés de voir

[238] NM, Série K, C3, lettre du 21 mars 1879, citée par Roux 2008 : 233.

dans cette cession un « abandon de poste » ou, peut-être pire, une « passation de pouvoirs », que le maître conserve une prise effective sur son œuvre. Car à n'en pas douter, la direction d'un tel organe à ce moment précis de l'histoire de la discipline, moment où sont encore très peu nombreux les projets fédérateurs de cette communauté naissante, assure une certaine posture autoritaire à son détenteur.

Ne comptant pas le temps ni les moyens financiers – d'ailleurs souvent tirés des rentes et de la fortune personnelle du toulousain –, les *Matériaux* perpétuent leur ministère de promotion, d'information et de diffusion des connaissances. La tenue des livraisons mensuelles devient toutefois difficile. Et Cartailhac doit souvent se justifier, toujours auprès d'un Mortillet particulièrement attentif à la minutieuse régularité du périodique, des contretemps ou soucis éditoriaux liés à des retards d'envoi des auteurs ou à des imprévus de corrections et de réalisation des figures. Ces sujets sont en effet très présents dans les correspondances entre les deux préhistoriens et Mortillet semble fréquemment se plaindre auprès du toulousain de ce genre de désagréments.
Malgré les efforts, les *Matériaux* sont systématiquement déficitaires en fin d'exercice annuel et la rédaction devient une charge de plus en plus lourde à assumer seul. En outre, remercié par la municipalité toulousaine en 1876, Cartailhac doit abandonner le poste d'assistant-conservateur au Muséum et déménage alors le siège de la revue à son domicile, rue de la Chaîne. Pendant les huit années qui suivent, il continue avec le concours de Cazalis de Fondouce et de Chantre, de mener les activités de directeur et de rédacteur. Mais les problèmes demeurent et il faut en tirer les conclusions, un tournant se profile alors dans la vie du périodique.

1.5.2.4. Malaise financier et concurrences, les *Matériaux* en péril

Depuis le début des années 1870, de nouveaux organes de diffusion des connaissances en matière d'anthropologie ou d'archéologie préhistorique sont apparus. Nous avons par exemple évoqué plus haut le périodique mis en place par Broca. On pourrait également citer ici *l'Indicateur de l'archéologue et du collectionneur*, fondé en 1872 par Mortillet et qui assure une partie des objectifs que s'étaient assignés les *Matériaux*, à savoir la communication aux lecteurs des informations relatives à l'actualité des musées parisiens et provinciaux, celle des sociétés savantes, la mise en vente de collections et la parution

d'ouvrages d'archéologie ou d'anthropologie. Quelques années après son acquisition des *Matériaux*, on peut donc supposer que Cartailhac voit avec une certaine méfiance ce nouveau recueil qui, par certains de ces objectifs, s'attribue une partie de la vocation du périodique dirigé par le toulousain. Mais ce dernier n'en fait pas état ouvertement et présente au contraire le contenu des premiers numéros dont il cite même certains passages[239].

Cette multiplication des organes de diffusion est bien sûr le signe d'une certaine vigueur pour les disciplines concernées, et montre qu'une communauté s'est formée et renforcée en une décennie, grâce notamment à l'apparition des congrès internationaux, à la fondation d'établissement de conservation et au développement des travaux de terrains et des publications qui les accompagnent. Mais cet essor met également en danger les premiers périodiques spécialisés, et les *Matériaux* en premier lieu, en raison à la fois d'une dispersion de leur lectorat et de la perte d'exclusivité de leur vocation initiale, leur monopole s'effrite et les abonnements nouveaux sont de plus en plus rares.

À la fin de l'année 1882, Ernest Chantre connaît quelques difficultés personnelles qui ne lui permettent plus d'assumer son rôle au sien de la revue[240]. Les livraisons de 1883 sont alors compromises. À l'automne de cette même année, décision est prise de repenser la structure administrative et le fonctionnement général du périodique[241]. Cartailhac doit donc renoncer à la direction effective des *Matériaux*, fonction qu'il confie ou partage avec un comité de rédaction composé de quatre personnes : Cartailhac lui-même et Ernest Chantre aux côtés desquels Paul du Chatellier (1854-1911) et Cazalis de Fondouce sont également pressentis. Il est aussi prévu de mettre en place un poste de secrétaire de rédaction pour lequel le fils de Mortillet, Adrien, est fortement recommandé[242]. Les missions et la tenue générale du périodique ne subissent aucune modification profonde mais il est porté à l'attention des collaborateurs que les *Matériaux* ne doivent aucunement faire concurrence à d'autres périodiques s'occupant de sujets comparables. Cette réorganisation laisse espérer ses artisans qu'elle permettra de remettre le périodique sur les rails et qu'ils pourraient même dégager des profits permettant de rémunérer le secrétaire de rédaction, soit Adrien de Mortillet. Cartailhac conserve toutefois la propriété de la revue tandis que la gérance en est confiée à l'éditeur Charles Reinwald. Enfin, Chantre prend la charge de veiller à l'imprimerie des volumes qui

[239] Cartailhac 1872 : 378 et suiv.
[240] Roux 2008 : 236.
[241] Les informations ci-dessous sont extraites d'une lettre de Chantre à Mortillet datée du 29 septembre 1883 et citée par Ph. Roux (Roux 2008 : 236) qui en livre la retranscription dans son étude.
[242] Le passage de la lettre de Chantre est à ce propos très explicite. Il indique en effet que le secrétaire « *pourrait et doit être Adrien !* » (*Ibid.*).

sera confiée à la maison Pitrat Ainé de Lyon, chez qui il fait également publier ses propres ouvrages.

En couverture du premier numéro de cette troisième et dernière série, on constate donc que le nombre de collaborateurs de la revue a sensiblement augmenté. Y figurent ainsi, entre autres, Cazalis de Fondouce, Paul du Chatellier, Julien Girard de Rialle (1841-1904), Louis Lartet, Adrien de Mortillet, le Marquis de Nadaillac (1818-1904), Édouard Piette, Armand de Quatrefages, Jean-Baptiste Rames et Philippe Salmon (1823-1900), formant ainsi un collège relativement hétérogène en terme de générations, de formations scientifiques et de traditions intellectuelles.

1.5.2.5. La réorganisation : l'emprise de l'école Mortillet

L'année 1883 perdue[243], les *Matériaux* sont ainsi relancés dès la fin de l'année et selon la nouvelle formule décidée par Chantre, Mortillet et Cartailhac. Ce dernier est donc soulagé de certaines charges qui pesaient lourdement sur l'ensemble de son activité scientifique (illustrations et rédactions diverses) tout en gardant la jouissance de la propriété du titre. Cet allègement de son activité éditoriale va alors lui permettre de dégager une certaine disponibilité pour ses nouvelles fonctions politiques. Le préhistorien toulousain est en effet membre du conseil municipal de Toulouse à compter de 1884 et cette nouvelle activité s'annonce pour lui coûteuse en temps et en énergie. Mais les difficultés que connaissent les *Matériaux* ne vont pas pour autant complètement disparaître.

Car parallèlement à cette réorganisation du périodique, Gabriel de Mortillet fonde en 1884 une nouvelle revue, *L'Homme*. Ce projet, qui intervient dans un contexte caractérisé par la récente instauration de la IIIe République, porte en lui l'idéologie d'une politique franchement anticléricale. On peut évoquer à ce titre les décrets pris contre les congrégations, les lois sur la laïcisation ou l'enseignement de Jules Ferry[244] dont la nouvelle publication se donne pour objectif d'être l'écho. *L'Homme* s'inscrit en effet pleinement dans l'esprit du matérialisme scientifique et de la libre pensée et développe, durant ses quatre années d'existence, des thèses qui mettent en avant la nécessaire alliance de la science, de la politique et d'une action sociale au service d'une République débarrassée de tout dogmatisme spiritualiste. Sans connexion aucune avec la pensée marxiste, les matérialistes scientifiques

[243] « *Sacrifiée* » selon les termes de Chantre (Roux 2008 : 236).
[244] Richard 1989 : 233.

affichent en effet un radicalisme scientiste et tentent de définir *L'Homme* comme un périodique « *qui ne craigne pas la polémique quand elle est nécessaire, qui puisse répondre à toutes les attaques dirigées contre les études anthropologiques, enfin qui prenne en main d'une manière ferme et tout à fait indépendante les intérêts de ces études, et lutte vivement jusqu'à ce qu'il ait obtenu pour elles la place qu'elles méritent dans les musées, dans l'enseignement et dans la société* »[245]. Nathalie Richard a clairement mis en évidence le caractère englobant et peu ouvert de telles assertions où se retrouvent non seulement de vives condamnations de toute forme de superstition ou d'obscurantisme religieux mais également la méfiance, et le rejet même, de toute philosophie, soupçonnée de métaphysique et donc jugée ennemie de la science[246].

Mais, indépendamment des considérations relatives aux contenus du périodique, on peut rappeler, avec N. Richard et M.-A. Kaeser, que sa fondation intervient à un moment où l'archéologie préhistorique est entrée dans une phase d'inertie épistémologique. Le programme évolutionniste, qui s'exprime dans le dogme d'un progrès linéaire et globalisant, montre en effet son incapacité à répondre à certaines questions de fond. Et alors que se multiplient les impasses théoriques, de plus en plus de préhistoriens déplacent leur attention vers une réflexion plus proprement anthropologique, qui leur propose alors davantage d'amplitude et de souplesse réflexive par la variabilité de ses angles d'approche[247].

Fondé par Mortillet, cette revue regroupe des auteurs, par ailleurs tous membres de la Société d'Anthropologie de Paris, dont le ralliement aux théories du matérialisme scientifique est acquis. Sans entrer dans le détail d'un décompte statistique, on peut toutefois rappeler ici les quelques chiffres fournis par N. Richard dans une étude consacrée à la revue. Cet auteur note en effet que sur les 71 contributeurs recensés durant les quatre années d'existence de la revue, et pour un total de 266 articles, un groupe de six auteurs seulement s'illustre par la rédaction de la moitié des travaux originaux[248]. Parmi ceux-ci, on retrouve bien sûr Gabriel de Mortillet, son fils Adrien, Paul Sébillot (1843-1918), ethnologue et folkloriste, Jean-Louis Fauvelle, Arthur Collineau (1832-1894) et Philippe Salmon.

Parmi ces auteurs, on notera d'ailleurs l'implication de trois d'entre eux dans la rédaction ou l'administration des *Matériaux*, de même que certains fondateurs de la revue *L'Homme* sont

[245] Anonyme 1884c : 2.
[246] Richard *op. cit.*: 251.
[247] Richard *op. cit.* ; Kaeser 2004 : 472.
[248] Richard *op. cit.* : 234.

également membres du comité de rédaction de ce périodique[249]. Cette double participation n'est certainement pas le fruit d'un hasard. Elle semble au contraire mettre en évidence une démarche volontaire, et plus moins discrète, de la part de Mortillet d'impliquer certains de ses confrères dont il sait qu'ils pourront contribuer à infléchir le ton des *Matériaux*, ton devenu non conforme à sa propre identité intellectuelle, à son système de pensée radicale. Pour illustrer ce propos, on peut ici évoquer la chronique que Cartailhac consacrait dans les Matériaux de décembre 1882 à l'ouvrage *Le Préhistorique* de Mortillet, quelques semaines avant sa parution. Dans son compte-rendu, le toulousain n'épargne pas son maître et affiche une évidente distance avec les idées avancées par Mortillet, tant sur le cadre général qui structure cette contribution que sur certains points particuliers, et notamment les développements sur l'Homme tertiaire. Cartailhac reproche ainsi à Mortillet un ton trop péremptoire et un esprit de système trop fermé qui généralise ses affirmations sans souffrir le doute. C'est ainsi que l'archéologue toulousain affirmait sa position sur des considérations générales relatives à la classification que propose Mortillet :

> N'est-il pas à craindre qu'en l'absence de toute affirmation contraire le public ne s'imagine que ces classifications sont valables dans le monde entier ? Sans doute nos connaissances affirment l'existence d'une époque chelléenne et d'une époque néolithique dans la vie de l'humanité. Mais la période éolithique (pierre étonnée par le feu), les époques moustérienne, solutréenne, magdalénienne, sont encore spéciales à l'Europe, et même à une partie de ce continent. C'est à dire que je n'accepte pas comme suffisamment justifiée l'appellation de *moustérien* ou de *solutréen* donnée à certains silex de l'Amérique ou de l'Afrique, surtout de l'Asie occidentale.[250]

De même, Cartailhac revenait dans sa chronique sur les affirmations de Mortillet quant à la question de l'Homme tertiaire et sur son « anthropopithèque » et précisait :

> Peut-être s'étonnera-t-on que je paraisse suivre avec hésitation celui que je m'honore d'appeler mon maître lorsqu'il s'agit des vestiges de *l'homo precursor*.[251]

[249] On peut citer ici Adrien de Mortillet dont nous avons vu plus haut qu'il était désigné secrétaire de rédaction des *Matériaux* et l'anthropologue diplomate Julien Girard de Rialle. À ces deux noms on pourrait adjoindre celui de Gabriel de Mortillet qui, bien que ne figurant pas explicitement en couverture de la revue, intervient fréquemment dans les choix éditoriaux et organisationnels du périodique, comme nous l'avons vu précédemment.
[250] Cartailhac 1882 : 553.
[251] Cartailhac *op. cit.* : 554.

Puis, sur la question des plus anciens restes humains que Mortillet rattache à son chelléen :

> M. de Mortillet rapporte à l'époque chelléenne les ossements du Néanderthal, de Canstadt, Lahr, Enguisheim, Brux, Denise, Moulin-Quignon, la Naulette. C'est la partie faible de nos hypothèses préhistoriques, car parmi ces vestiges il en est peu dont le gisement soit indiscutable. J'aurais désiré que M. de Mortillet, avec l'autorité qui s'attache à ses écrits, ait été moins affirmatif à leur sujet.[252]

Cette chronique marque une prise de distance entre les deux confrères[253]. Aussi, les tentatives de Mortillet pour se « réapproprier » les *Matériaux* – à tout le moins pour y maintenir un certain contrôle –, en y plaçant des personnalités dont il est sûr de leur adhésion et en y insufflant ses propres vues, ne sont-elles certainement pas étrangères à ce désaveu de Cartailhac.

Mais le toulousain n'est pas dupe de la manoeuvre et, dès la fin des années 1870, témoignait déjà de cette lucidité sur la position des anthropologues parisiens quant à ce qui se joue en Province et quant à son propre rôle en particulier. Il écrivait alors à Mortillet :

> Je suis parfaitement sûr de votre amitié, elle est payée de retour, mais je suis aussi très parfaitement assuré de l'indifférence de votre groupe et je n'ai pas plus les <u>sympathies</u> de MM. Hovelacque et Girard de Rialle que MM. Hamy et Longpérier. Ils ne me connaissent pas, je les connais à peine. Il y a là une vingtaine de personnes actives dont aucune ne reçoit les Matériaux, dont aucune n'a jamais cherché à m'aider, et je n'ai rien à faire au milieu d'elles. C'est à cause de <u>vous seul</u> que je reste dans la Société d'Anthropologie.[254]

Le préhistorien toulousain envisage donc avec une amertume mal dissimulée ce qu'il prend comme une « infiltration » d'éléments étrangers, personnels et intellectuels, au sein d'un projet qu'il a, depuis une quinzaine d'années, maintenu à bout de bras et au prix d'efforts personnels et financiers souvent coûteux. Car, au moment où il acquiert les *Matériaux* pour la somme de deux mille francs, Cartailhac a le sentiment de devenir l'exclusif propriétaire tant du titre que de ses contenus. C'était sans compter les sourdes manoeuvres d'un Mortillet jaloux de son titre de fondateur et de sa posture de figure centrale.

---

[252] *Ibid.* : 556.
[253] Sur cette prise de distance entre les deux préhistoriens, nous n'entrerons pas ici dans le détail, renvoyant à la lecture d'une partie suivante de la présente étude.
[254] NM, Série K, C3, lettre datée de mars 1877, citée par Roux 2008 : 245.

Dix ans plus tard, dans une lettre à Salomon Reinach écrite quelques mois seulement après la disparition de Mortillet, Cartailhac évoquera cette période de tension, et notamment celles nées par la fondation de la revue *L'Homme*, précédée une décennie plus tôt par *L'indicateur de l'archéologue et du collectionneur* et évoquée plus haut :

> Il [Mortillet] m'a joué des tours peu aimables, par exemple lorsqu'après m'avoir vendu 2000fs les Matériaux il ne cessa de leur créer des concurrences, et lorsque dans ces dernières années il organisait contre moi, dans son milieu, la conspiration du silence.[255]

1.5.3. La nécessité de la fusion

Parallèlement à l'existence de la revue mise en place par Mortillet et ses confrères de l'École d'Anthropologie de Paris en 1884, les *Matériaux* continuent donc tant bien que mal de paraître durant quelques années. Mais, à la fin de la décennie, une fois de plus dans l'histoire de la revue, le décevant constat s'impose : il est impossible de maintenir financièrement le périodique, les abonnés sont trop peu nombreux, il y a peu de nouveaux souscripteurs et sa diffusion s'opère mal. Déjà dans la dernière livraison de 1886, Cartailhac annonçait à ses lecteurs :

> Il y a quelques fois dans le hasard des batailles l'épisode suivant. Un poignée d'hommes emportés par l'ardeur de la lutte pénètrent hardiment parmi les ennemis et s'avancent sans s'inquiéter de savoir s'ils sont suivis et s'ils seront soutenus. À un certain moment, ils se voient seuls, trop peu nombreux, leur élan fléchit et ils doivent comprendre que ce serait folie de combattre encore.
> Si l'on n'y prend garde, ce sera bientôt l'histoire des *Matériaux*, et de leurs rédacteurs.[256]

Le registre épique utilisé ici laisse entrevoir, par delà le ton très théâtral, l'esprit dans lequel l'auteur conçoit à la fois la vocation initiale de la revue, avant-garde d'une « *armée d'investigateurs* »[257], et l'issue fatale de la « *lutte* » que doivent mener ses directeurs. Après un développement sur le ralentissement que connaissent alors l'anthropologie ou

[255] AMAN, Dossier Reinach, correspondances Cartailhac, lettre du 15 décembre 1898.
[256] Cartailhac 1886c : 598.
[257] Cartailhac *op. cit.* : 599.

l'archéologie face à l'essor de nouvelles disciplines scientifiques, et de l'ethnographie notamment, la notice poursuit :

> Il faut l'avouer, les fouilles sont ralenties en France et en Europe occidentale ; pourtant ce ne sont ni les stations de l'âge du renne, ni les dolmens, ni les tumulus qui manquent !
> D'autre part, les sociétés anthropologiques se sont multipliées, chaque nation a la sienne, et les publications se font en dix langues. Les savants se parquent volontiers chacun dans son pays. Il n'est plus question de congrès internationaux. Il n'y a plus d'unité dans les recherches, et la synthèse des résultats devient de plus en plus difficile. Aussi bien on se préoccupe davantage des périodes qui confinent à l'histoire, qu'éclairent ses premiers rayons. Ce domaine d'un intérêt considérable échappe aux naturalistes.
> C'est ainsi que les *Matériaux* se trouvent aux prises avec des difficultés sérieuses. Mais il suffit peut-être de les avoir franchement signalées pour obtenir l'aide et le secours des amis, anciens ou nouveaux, qui liront ces lignes.[258]

Le constat est amer : le développement des sciences anthropologiques à l'échelle nationale et internationale, celui également des diverses institutions qui leur donnent vie ont occasionné le déclin progressif et, finalement, la faillite du périodique, car l'aide attendue ne viendra pas.

La fin de l'année 1888 est donc pénible à livrer et il faut rapidement trouver une solution à cet épineux problème. Dans le même temps, Cartailhac prépare la parution de son ouvrage *La France préhistorique*. Avec l'année 1889, c'est également l'Exposition universelle de Paris et la dixième session des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques qui s'annoncent. Armand de Quatrefages préside la tenue du congrès tandis que Cartailhac, sous la direction de Hamy, en est le secrétaire aux côtés de Marcellin Boule, René Verneau (1852-1938) et Joseph Deniker (1852-1918). Ce petit comité se retrouve régulièrement hors de la tenue des réunions du comité[259] et Cartailhac y fait plus ample connaissance avec Hamy et Topinard[260]. C'est à l'occasion de ces réunions scientifiques et de ces rencontres informelles au Café Voltaire qu'est évoqué un possible regroupement. Les trois directeurs de revue envisagent en effet de mettre leurs intérêts en commun et espèrent ainsi être plus efficaces en termes d'impact sur un lectorat qui s'intéresse alors de plus en plus à l'Histoire naturelle de l'Homme et à l'archéologie

[258] Ibid. : 599-600.
[259] Boule 1922 : 594.
[260] Ph. Roux indique à ce propos que les deux confrères sont depuis peu brouillés avec Gabriel de Mortillet, ce qui peut avoir favorisé un rapprochement avec Cartailhac (Roux 2008 : 244).

préhistorique. Hamy, Topinard et Cartailhac décident donc de fusionner leurs revues respectives, la *Revue d'Ethnographie*, la *Revue d'Anthropologie* et les *Matériaux*, en un seul titre.

En 1890, paraît ainsi le premier numéro de *L'Anthropologie*. En réalité, à ce cénacle restreint des trois directeurs, seuls noms retenus par la postérité historienne car représentants les revues concernées, on peut adjoindre ceux de l'éditeur Masson, de Marcellin Boule, de Salomon Reinach et du Prince Albert 1er de Monaco (1848-1922). Cartailhac demeure quelque temps à la direction du nouveau périodique puis s'en efface peu à peu, certainement très pris par ses activités au Muséum d'Histoire naturelle et au musée Saint-Raymond de Toulouse. La préparation et la tenue de ses cours à la Faculté de Lettres, ajoutées à ses travaux de terrain ont également pu entraver sa participation à l'organisation et la tenue de cette publication dont le siège est désormais parisien. Moins disponible, peu présent sur place et donc moins impliqué dans les choix ou le maintien du bimensuel, il se démet de sa fonction de co-directeur quelques années après la fondation. Il en demeure cependant un actif contributeur et y publiera de nombreuses notices et articles dont son célèbre *Mea culpa d'un sceptique* en 1902[261].

Apparus dans un contexte de fondation de la discipline comme champ autonome de savoir, les *Matériaux* incarnent le premier organe de liaison et de diffusion des connaissances pour l'archéologie préhistorique et les sciences anthropologiques. Dès leur mise en place, Gabriel de Mortillet les conçoit comme un vecteur de circulation des faits nouvellement enregistrés mais également comme un canal privilégié pour la diffusion des théories transformistes et évolutionnistes. Cette fondation lui assure également, en conjugaison avec la mise en place d'autres organes à destination de la communauté préhistorienne, une certaine stature institutionnelle doublée d'une autorité scientifique très affirmée. À ce moment, l'internationalisation des échanges favorise ainsi le développement et la validation d'une véritable assise institutionnelle pour la discipline, dont Mortillet apparaît alors comme un des principaux artisans.

Cartailhac reprend la direction de la revue au moment où s'affirment ces fondements et se dote alors, lui aussi, d'une certaine autorité intellectuelle, confirmation d'une posture déjà entrevue à l'occasion de sa participation à ce vaste chantier et par ses contributions scientifiques. Le choix de Mortillet de lui confier le projet participe également à son

[261] Cartailhac 1902b.

implantation précoce dans ce paysage scientifique et met en évidence, par cette caution, une filiation intellectuelle entre les deux confrères, filiation que Cartailhac revendiquera d'ailleurs longtemps, malgré certains points de désaccord.

Le rachat, et la relocalisation de la revue à Toulouse, apparaissent comme un important jalon dans la démarche « militante » de décentralisation des centres de production et de diffusion des savoirs. Adjoints à la fondation récente du Muséum de Toulouse, les *Matériaux* forment un ensemble cohérent, les fondements solides d'un appareil institutionnel propice à la reconnaissance, au développement et à la promotion des activités scientifiques en Province. Les échanges alors mis en place avec les institutions parisiennes, bien que mal assurés car souvent unilatéraux, nous y reviendrons dans une partie suivante, ont pour vocation de renforcer ces réseaux, de resserrer ce tissu et d'asseoir une légitimité fondée pour ces nouveaux champs disciplinaires.

Mais les stratégies à l'œuvre dans un tel contexte viennent parasiter, sinon enrayer, cet engagement. Le jeu des concurrences et les blocages mis en place – de façon plus ou moins consciente et raisonnée – autour du « tutorat » scientifique de ces centres locaux mettent en évidence chez ces acteurs, et Gabriel de Mortillet en premier lieu, la difficulté de maintenir leurs ambitions personnelles au second plan, au profit d'un développement véritable de la discipline en Province. La recherche d'un certain prestige, le maintien d'une autorité et par là même l'assurance d'une emprise sur cette communauté en formation, viennent perturber cette dynamique décentralisatrice qui, comme ce fut le cas avec l'AFAS, semble finalement échouer.

Deuxième partie

Culture du doute et positionnement stratégique.
Émile Cartailhac et la refonte paradigmatique
de la préhistoire au début du XXe siècle.

Avant-propos

Cette seconde partie sera davantage guidée par des réflexions menées autour de la pensée scientifique d'Émile Cartailhac. Intégré à la vie érudite locale, chercheur actif par ses nombreuses campagnes de travaux sur le terrain, le jeune savant amateur apparaît d'abord très influencé par les idées politiques et scientifiques de son temps. Sous le tutorat de Gabriel de Mortillet, il s'inspire largement des expériences parisiennes visant à doter la préhistoire d'ancrages institutionnels. En entretenant une correspondance active avec les plus éminents scientifiques, en France ou à l'étranger, en participant au développement et à la mise en relation des différents organes scientifiques locaux, il acquiert rapidement une notoriété auprès de ceux qui apparaissent comme les autorités scientifiques du moment. Tout au long du dernier tiers du XIXe siècle, Cartailhac œuvre donc à la diffusion des savoirs comme en témoignent ses activités de directeur du premier périodique spécialisé d'archéologie et de préhistoire dont il installe le siège à Toulouse, sa présence au sein de nombreuses sociétés savantes, son activité au Muséum de Toulouse ou sa participation active aux divers congrès, rencontres scientifiques ou projets de rayonnement local ou national. Sa bibliographie témoigne d'une grande variété de plans de réflexions, sciences naturelles ou anthropologiques qu'il mobilise dans ses travaux de préhistorien. De fait, il en résulte à la fois un grand éclectisme et une relative dispersion de sa production scientifique.

Dégagé de tout esprit de système, il apparaît néanmoins comme un savant très impliqué dans les discussions qui animent la communauté scientifique. Il fait ainsi valoir ses vues sur des thèmes divers et engage son autorité dans des controverses qui l'opposent, parfois avec vigueur, à ses confrères. D'abord sous la forte influence de Gabriel de Mortillet, il n'hésite pas à rapidement afficher sa distance avec le modèle de son mentor. C'est à l'occasion de controverses du dernier quart de siècle que s'amorce puis se confirme le divorce intellectuel entre le maître et son disciple. À plus large échelle, ces débats sont également les premiers épisodes qui voient la progressive remise en question du paradigme d'un évolutionnisme linéaire et global qui ne permet plus l'intégration de données offertes par le développement des travaux en archéologie préhistorique. Annonçant un basculement vers une approche théorique renouvelée de ces données, le tournant du XXe siècle est également celui de la carrière scientifique de Cartailhac, sur fond de rivalités internes et de jeux de stratégies personnelles et institutionnelles.

Chapitre I

2.1. Éléments biographiques

Précisons, pour débuter cette partie, qu'il ne s'agira pas d'y développer une biographie exhaustive du parcours personnel et scientifique de Cartailhac. En effet, si cette démarche n'est pas dénuée d'intérêt d'un point de vue historien, nous avons privilégié ici d'en présenter certains éléments qui nous ont paru les plus pertinents afin d'illustrer la façon dont le préhistorien toulousain a débuté et poursuivi son itinéraire scientifique. Pour bien mettre en lumière ces divers temps, nous avons donc choisi de les observer de manière « chrono-thématique ». Car en même temps qu'elle occasionne de fréquents sauts et allers-retours chronologiques à la lecture, cette approche nous a toutefois permis d'observer et de distinguer les différentes activités menées par le préhistorien. Ce traitement particulier a donc permis d'isoler les unes des autres, souvent de façon artificielle, les composantes d'une trajectoire où différents aspects, différentes thématiques de travail sont, la plupart du temps, superposés et simultanés dans son parcours. Au travers de cet examen, nous espérons ainsi dégager les principales problématiques rencontrées à l'occasion de ces diverses étapes, problématiques scientifiques bien sûr, mais également sociologiques et personnelles, nous aidant ainsi à restituer un portrait intelligible du personnage dans ses différentes dimensions.

Nous nous sommes intéressé, dans la première partie de cette étude, aux différentes structures institutionnelles qui ont accompagné, à Toulouse et dans sa zone de rayonnement, la mise en place de l'archéologie préhistorique comme discipline scientifique, à leurs mécaniques intrinsèques, à leurs apports et interactions, essayant toujours de tenir compte des contingences de l'époque, politiques, économiques ou culturelles. Dans le second terme de ce travail, il importe davantage de mettre en évidence l'implication du personnage, l'homme autant que le scientifique, dans ces différentes composantes institutionnelles et, par là même, sa participation à la construction identitaire de l'archéologie préhistorique comme champ autonome. Nous avons donc choisi ici d'insister sur quelques aspects spécifiques de son activité intellectuelle ou institutionnelle en décrivant certains de ces termes dans ce premier volet, nous arrêtant plus longuement sur d'autres dans les suivants. Comme nous le verrons au fil de cette partie, ces options répondent à un objectif défini : celui d'appréhender également le positionnement du personnage à certains moments particuliers d'une histoire elle-même

traversée par différentes dynamiques intellectuelles, théoriques ou méthodologiques, entre XIXe et XXe siècle.

Ainsi, nous observerons dans un premier temps les modalités d'intégration de Cartailhac dans l'univers des préhistoriens, alors en pleine construction, au travers notamment de sa souscription à de nombreux réseaux, sociologiques et scientifiques. Un regard sur sa mobilité, géographique, scientifique ou institutionnelle, nous permettra de même d'approcher sa définition de la pratique scientifique à l'heure où l'archéologie préhistorique s'internationalise et cherche à étendre et revendiquer un domaine d'étude qui lui est propre. Enfin, nous évoquerons certains aspects de la refonte théorique et méthodologique intervenue à la charnière des deux siècles et la manière dont Cartailhac a abordé ce tournant épistémologique. Signalons à ce propos que si nous nous limitons ici à cette évocation, ces épisodes feront l'objets de plus amples développements plus loin, en fin de cette partie.

2.1.1. Genèse d'une vocation.

Émile Cartailhac naît à Marseille, le 15 février 1845, de Marc-Édouard Cartailhac et Irma Solier. Ses parents sont tous deux issus de lignées protestantes, originaire de Roquecourbe (Tarn) pour son père et de Camarès, près de Saint-Affrique (Aveyron), pour la branche maternelle.

C'est à Lyon qu'Émile Cartailhac passe son enfance et son adolescence. Il y débute ses études secondaires au Lycée et, alors que le père prend sa retraite de l'Inspection des douanes en 1860, la famille part s'installer à Toulouse, peut-être pour se rapprocher des métairies aveyronnaises héritées des Solier. Cartailhac a alors quinze ans et continue ses études au Lycée de Toulouse. Sur la volonté de son père, le jeune Émile s'inscrit à la faculté de Droit. Étudiant dynamique, il participe déjà activement à la vie associative universitaire et contribue à fonder, avec quelques camarades de cours, une revue littéraire, *La voix des écoles du Midi*, qui ne durera que deux années (1865-1866 ; 1866-1867) et dont les archives n'ont malheureusement pas conservé la trace. Il y édite quelques textes de sa composition[262] et entre en contact avec certains écrivains contemporains, parmi lesquels Victor Hugo (1802-1885). Dans une lettre à Salomon Reinach de 1920, Cartailhac évoque rétrospectivement son

[262] Dans cette revue, le jeune Cartailhac publie un de ses premiers articles consacrés à la Préhistoire en 1866: *Causerie scientifique et philosophique ; l'Homme et le singe*, qu'il signe Paulus-Emilius. Dans un hommage posthume, le Comte Henri Bégouën évoque cette production comme une « *œuvre de jeunesse, à la fois hardie et un peu puérile* » (Bégouën, 1924 : 398).

admiration pour le poète. Il précise d'ailleurs lui avoir écrit en tant que jeune littérateur-étudiant et avoir reçu une réponse dont il fournit une copie à Reinach. Nous avons retrouvé ce document dans les archives du Musée d'Archéologie Nationale dont voici un extrait :

> Je donne avec bonheur la bienvenue à votre Revue. Elle sera le lien des jeunes intelligents, lien universel des intelligences cosmopolites. La lumière n'a pas de frontières, et l'âme humaine a pour Patrie le Monde.
> Ayez donc toutes les ambitions, la plus haute de toutes c'est d'être libre.
> Au nom du Progrès, je vous souhaite et je vous prédis le succès.
> Courage.
> Votre ami,
> Victor Hugo[263]

Genèse d'une vocation.

Parallèlement à la poursuite de son cursus universitaire en Droit qui ne le passionne pas, Cartailhac met à profit son temps libre pour suivre quelques cours à la Faculté des Sciences. Sa curiosité pour les sciences naturelles, attisée par les encouragements de son oncle Armand de Quatrefages, le pousse en effet à suivre les discussions autour de l'ancienneté géologique de l'Homme. Il s'intéresse également à ce moment aux découvertes de Boucher de Perthes en Picardie ou à celles de Lartet et Christy en Dordogne.

Durant les vacances universitaires, Cartailhac se rend régulièrement chez sa tante à Saint-Affrique où il apprend à connaître sa cousine Marguerite Guiraud, qui deviendra, en 1875, son épouse. La maison de Saint-Affrique, que Marguerite hérite de sa mère, devient la résidence occasionnelle du couple, ce qui donne l'opportunité au jeune amateur d'archéologie de poursuivre son exploration des campagnes environnantes.

Il répertorie et fouille ainsi avec l'abbé Victor Ancessy (1842-1878) plusieurs dolmens dans des localités proches de son attache résidentielle aveyronnaise. Un compte-rendu de ces travaux est envoyé en octobre 1865 à la revue de Gabriel de Mortillet récemment fondée, les *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*[264]. Ce premier article scientifique sur l'archéologie régionale est le début d'une correspondance régulière avec le préhistorien parisien et sa revue.

---

[263] AMAN, Correspondances Cartailhac, *Guerre 1914-18*. Cette lettre, datée du 8 mai 1866, semble avoir été offerte par Cartailhac à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse dans les années 1890, pour figurer à côté d'un portrait de l'écrivain.

[264] Cartailhac 1865.

2.1.2. Développement d'une sociabilité érudite.

Dès l'âge de vingt ans, il entre en contact avec les sociétés savantes toulousaines et aveyronnaises. Il est ainsi co-fondateur, en 1866, de la Société d'histoire naturelle de Toulouse aux côtés d'une vingtaine de notables et de naturalistes amateurs toulousains, dont celui qui deviendra son confrère au Muséum à partir dans les années suivantes, Eugène Trutat. Cette jeune compagnie compte ainsi, au terme de sa première année d'existence, plus de quatre-vingt cinq membres titulaires et vingt sociétés correspondantes dont seulement deux sont toulousaines, affichant là une certaine ouverture. En 1866, il sollicite ainsi la bienveillance de la Société des lettres, sciences et arts de Rodez afin de participer à ses travaux. Il présente également un mémoire à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse pour lequel il reçoit une médaille de bronze. Même s'il fait alors figure d'exception par son jeune âge, cela ne semble pas constituer un obstacle à son admission au sein de ces groupements. Également membre de la Société géologique de France, Cartailhac met au service de ces sociétés et académies savantes une grande énergie et publie dans leurs mémoires de nombreux articles sur l'archéologie ou l'histoire locale. En 1867, il est accueilli au sein de la Société archéologique du Midi de la France comme membre correspondant, société dont il sera d'ailleurs président de 1914 à sa mort. Deux ans après cette admission, et afin de permettre à la société de publier régulièrement les travaux de ses membres, il crée les *Bulletins de la Société archéologique du midi de la France*, initiative qui va lui permettre de compléter une expérience éditoriale également menée à la direction des *Matériaux* que lui vend Mortillet (*cf. supra*, 1.5.). De même, dès 1871, il est élu membre correspondant du Comité des travaux historiques et scientifiques et devient membre de l'Association française pour l'avancement des sciences dès sa fondation en 1872. Il siège d'ailleurs au conseil d'administration de la onzième section (Anthropologie) de l'Association de 1872 à 1874, en est président en 1880 et intègre le comité local d'organisation du congrès de Toulouse en 1887 en qualité de conseiller municipal et secrétaire général de l'Exposition Internationale qui se tient cette même année dans la ville rose.

En 1873 également, alors qu'au terme de sa carrière Arcisse de Caumont souhaite se retirer des fonctions qu'il occupe au sein de l'*Institut des provinces* qu'il a créé en 1838, il désigne un comité toulousain chargé de prendre la direction du projet. Cartailhac devient donc secrétaire de cet organe en 1873 et travaille au maintien des assises provinciales. Le comité décide ainsi de perpétuer l'œuvre de Caumont et annonce la tenue du Congrès scientifique de France de 1874 à Rodez. De même, les *Congrès des délégués des sociétés savantes*,

interrompus en 1870, sont remis à l'ordre du jour et une session est organisée à Paris cette même année. Cartailhac organise également, en 1874, la tenue de la quarante et unième session du *Congrès archéologique de France* à Toulouse. Un annuaire est aussi mis en place pour rassembler la bibliographie des travaux réalisés par les sociétés savantes provinciales, projet placé sous la responsabilité de Cartailhac[265]. Mais le maintien des congrès selon les vœux de Caumont s'avère finalement impossible et la fondation de l'AFAS, conçue comme un grand projet décentralisateur, vient confirmer la fin des assises de l'*Institut des provinces*, au regret de Cartailhac. La correspondance entretenue alors avec Mortillet, très impliqué au sein de l'Association, témoigne du regard critique que porte ce dernier sur l'œuvre de Caumont, peut-être jugée quelque peu vieillotte quarante ans après sa fondation et surtout imprégnée de l'esprit d'une autre époque. L'heure est alors à la science militante, à un projet global aux perspectives plus affirmées. Aussi Cartailhac, tout en collaborant activement au projet de l'AFAS, défend néanmoins le travail initié par Caumont et les visées que celui-ci y avait imprimées. Dans une lettre de 1874, il objecte en effet :

> Il faudrait <u>un volume</u> pour répondre à votre appréciation de l'œuvre de M. de Caumont. Je dis un volume ! Vous n'avez pas idée, mon cher maître, du rôle qu'a joué cet homme ! Vous ne vous doutez pas des services qu'il a rendus ! Un jour qui n'est pas très loin, on parlera peut-être de nos sessions de l'association française comme vous parlez des congrès de Caumont. Par malheur comme vous le dites, ils sont finis. Mais je vais vous servir pour plat de dessert le volume de Rodez, et vous m'en donnerez des nouvelles ! Dans le prochain ballot que je vais fin courant expédier à Reinwald, je mettrai les 2 vol. du congrès de Pau pour la bibliothèque de votre musée. Soyez assez aimable pour […] me dire si une œuvre qui depuis 1830 provoque des publications pareilles sans réclame, avec l'hostilité de Paris et l'indifférence des savants officiels, si cette œuvre dis-je […] mérite votre dédain ! Je vous jure que vous êtes injuste. Fasse le ciel, c'est à dire le hasard que notre association n'éprouve pas semblable destin ! Cette maladie de langueur dont vous parlez ! [266]

L'action de Cartailhac au sein des compagnies savantes prend donc une dimension importante à compter de ce dernier quart de siècle. Cette implication dans les travaux, les congrès et les publications des sociétés d'érudition locales ou nationales dénote chez le préhistorien toulousain, au delà de la construction d'une identité intellectuelle aux influences très diverses, d'une démarche volontairement inscrite dans le mouvement de décentralisation qui caractérise

[265] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre datée de *septembre 1873*.
[266] AMAN, Correspondances Mortillet, lettre du 24 décembre 1874.

les milieux scientifiques depuis le premier tiers de siècle. On a vu dans une partie précédente que les initiatives de Caumont étaient largement suivies en Province. Confrontés à la forte attraction exercée par les institutions parisiennes ainsi qu'à l'emprise de l'Académie des Sciences, les milieux savants revendiquent une autonomie d'existence et d'action par la création de centres d'étude ou de groupements érudits et la tenue de congrès où se rencontrent des pratiques scientifiques d'origines et de natures diverses. Cartailhac s'inscrit donc pleinement dans cette dynamique et l'on pourrait multiplier les citations de passages de correspondances attestant de son engagement personnel et de ses activités en faveur d'une reconnaissance des travaux réalisés en Province. En 1915, il revient d'ailleurs rétrospectivement sur l'œuvre de Caumont dans une lettre à Salomon Reinach dans laquelle il rappelle :

> C'est l'Institut des provinces qui eut l'honneur de créer les congrès scientifiques et archéologiques à travers la France. Non sans éclat il a précédé de longtemps la réunion officielle annuelle à la Sorbonne et celle de l'Association française. De Caumont mourant m'avait légué le secrétariat général de l'Institut des provinces ; trois grands congrès furent mon œuvre, leurs volumes sont encore souvent consultés ; mais justement l'Association française naissait, elle a tué l'œuvre sincèrement provinciale qui ne pouvait ~~rien~~ lutter contre elle et devait mettre bas les armes. Les deux institutions semblables ne pouvaient pas durer ensemble, et d'autre part je n'étais plus suivi ; mon dernier congrès me fit comprendre que je n'avais ni l'âge, ni l'autorité ni la fortune suffisante. Quatrefages, mon oncle à la mode de Bretagne, un des collaborateurs de M. de Caumont était un des promoteurs de l'AFAS, dont je fus aussi naturellement l'ami dévoué. Aujourd'hui l'AFAS, abandonnée par les officiels, tombe à son tour.[267]

Avec un recul de plus de trente-cinq ans, et au moment où l'Association française dépose effectivement le bilan de son activité, Cartailhac montre une certaine lucidité sur l'échec relatif de sa dynamique décentralisatrice.

Vers la fin du siècle, Cartailhac est encore accueilli au sein de certaines compagnies toulousaines ou parisiennes. Après avoir créé avec des confrères toulousains la Société de Géographie en 1882, ce sont les Académies des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres et celle des Jeux floraux qui le comptent parmi leurs membres à partir de 1899. En 1900 enfin, le préhistorien toulousain devient membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris.

[267] AMAN, Dossier Cartailhac, ensemble *Guerre 1914-18*, lettre à Salomon Reinach du 16 juillet 1915.

On pourrait également citer ici ses multiples adhésions à des compagnies françaises et étrangères, signe d'une reconnaissance internationale de ses travaux et de son action au sein de la communauté scientifique[268]. Il est vrai qu'à la charnière des deux siècles, Cartailhac a acquis une renommée qui dépasse largement les frontières du Midi toulousain. Assistant à de nombreux congrès, donnant des conférences dans les musées ou les universités étrangères, étendant son réseau de sociabilité savante aux pays limitrophes mais également jusque dans les pays scandinaves ou aux Etats-Unis, il a su accompagner sans mal une dynamique d'internationalisation propre à la communauté préhistorienne de cette seconde moitié de XIXe siècle, dynamique qui a permis à la discipline d'asseoir sa légitimité et son autonomie par le développement d'un appareil institutionnel spécifique[269].

Sa participation aux travaux des compagnies savantes durant tout le dernier tiers du siècle est naturellement complétée par les fonctions qu'il occupe, aux côtés d'Eugène Trutat, au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse ou comme directeur de la revue les *Matériaux*. C'est en déployant ce large panel d'activités, qui sont autant d'éléments complémentaires dans la construction identitaire et structurelle de ce champ de savoir, que Cartailhac élabore son projet scientifique. On retrouve d'ailleurs dans les éloges nécrologiques de ses confrères et amis de nombreuses références à cette composante de son identité intellectuelle. Pour autant, cette caractéristique n'apparaît pas véritablement comme une singularité au sein de la communauté savante et ce, tout au long du XIXe siècle. Nombre de ces contemporains compensent en effet l'absence de perspectives professionnelles dans le domaine de l'archéologie préhistorique ou de l'anthropologie, pour ne citer que ces deux exemples, par une pareille diversification de leurs domaines d'activités. Il est pourtant vrai que Cartailhac occupe dans ce paysage sociologique et scientifique une position privilégiée. Acteur de premier plan dans la mise en place, l'organisation et la mise à jour permanente de la première galerie muséographique entièrement consacrée à la préhistoire, co-responsable de la première et plus importante revue pour ce domaine d'études, acteur incontournable des plus importantes sociétés savantes régionales, il s'illustre également par une foisonnante activité éditoriale, par ses nombreux terrains d'explorations et l'étendue de son réseau de sociabilité. Il participe également à la plupart des grands débats théoriques de son temps et prend une part active à la refonte disciplinaire qui s'opère entre XIXe et XXe siècle.

[268] Ne citons ici qu'à titre d'exemple sa qualité de membre honoraire des Sociétés d'Anthropologie de Lyon, Londres ou Bruxelles ou encore sa présence comme membre correspondant au sein de la Société Royale des Antiquaires de Londres ou à la Société des Antiquaires du Nord de Copenhague (Chantre 1921 : 6).
[269] Voir sur ce point particulier Kaeser 2001 et Kaeser 2004, p. 349-355.

2.1.3. Le rôle des réseaux.

Ce qui peut le distinguer de la plupart de ses confrères est la précocité avec laquelle il embrasse la carrière de naturaliste amateur, et surtout l'accueil que lui réservent les grandes figures qui font alors autorité dans la discipline, alors que Cartailhac est à peine âgé de vingt ans. On pense là aux sollicitations de Édouard Lartet recommandant à Gabriel de Mortillet de le désigner comme assistant lors de l'organisation de la « Galerie de l'histoire du travail » qui se tient à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1867. Première grande tribune pour les travaux des archéologues préhistoriens, le jeune Cartailhac y fait ses classes et s'extraie pour la première fois de son giron méridional pour se confronter à un large public, se positionnant alors pour la première fois au sein de la communauté scientifique nationale et internationale. Encouragé par Mortillet ou Lartet et accompagné de son oncle Quatrefages, c'est également pour lui l'opportunité de présenter le produit de ses travaux et nombreuses explorations des dolmens de l'Aveyron aux côtés des collections de savants de grand prestige. La même année, il occupe la fonction de secrétaire adjoint de la première session française des Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Il côtoie en cette occasion les plus grands noms de la science d'alors, Carl Vogt, Jens-Jacob Worsaae (1821-1885), Ernest-Théodore Hamy ou Albert Gaudry (1827-1908), ce qui contribue à asseoir son autorité scientifique en dépit de sa jeunesse. De retour à Toulouse, très enthousiasmé par ces expériences, Cartailhac organise une série de conférences dans les galeries du Muséum de Toulouse et affine alors un goût pour la pédagogie et l'enseignement qu'il aura l'occasion de déployer dans ses ouvrages ou dans sa charge de cours, quelques années plus tard.

L'année suivante, en 1868, il passe l'examen et est reçu au barreau de Toulouse. Mais sans intérêt pour l'exercice du droit, et bravant l'avis paternel, il renonce définitivement à sa carrière d'avoué et choisit de se consacrer pleinement, avec le soutien financier et moral de sa mère, à l'archéologie et aux sciences naturelles.

Poursuivant donc, sur les conseils de ses mentors parisiens et toulousains, ses travaux de terrain en Aveyron et en Lozère, Cartailhac est appelé au Muséum de Toulouse pour assister le naturaliste Eugène Trutat dans l'organisation de la « Galerie des cavernes ». Depuis 1867 déjà, il fait bénéficier l'établissement de ses dons d'objets archéologiques. D'abord attaché au Muséum à partir de 1869, il en devient conservateur adjoint sous la direction de Jean-Baptiste Noulet entre 1872 et 1876, date à laquelle la municipalité le remercie. Il perd alors tout statut officiel mais continue d'alimenter personnellement et d'arranger les

collections, entretient ses réseaux d'échanges et de dons afin de maintenir la renommée de l'établissement. On ne le retrouve qu'au tout début du XXe siècle, en 1901, alors que le poste de directeur est supprimé pour des raisons liées à une gestion de l'établissement jugée insatisfaisante par le Conseil de la ville. Une « commission technique » est alors nommée en 1901 afin d'assumer les fonctions de direction, commission à laquelle siège Cartailhac en qualité de conservateur de la section d'anthropologie préhistorique. Dans les années qui suivent, l'administration du Muséum est confiée à plusieurs responsables, ce qui a pour conséquence un déclin de son activité. Cartailhac conserve ses fonctions durant cette période et tente de maintenir, malgré des budgets variables et souvent insuffisants à ses yeux, son activité. En 1914, il obtient la direction de l'établissement, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1921.

Alors qu'il assiste Trutat dans l'agencement de la « galerie des Cavernes », Cartailhac, toujours plus impliqué dans la promotion de la discipline, a recours à un emprunt et rachète à Gabriel de Mortillet sa revue *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme* en 1869. Il en prend la direction, fonction qu'il partage avec son confrère Trutat, et dont le Muséum devient le siège. Après avoir rebaptisé le périodique *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, Cartailhac et Trutat font de la revue l'un des plus importants organes de liaison pour l'archéologie et la préhistoire. On y retrouve en effet de nombreuses communications, les recherches en cours, de même que des nouvelles de la communauté en France et à l'étranger. Durant une vingtaine d'années, cette entreprise mobilise une grande partie du temps et des ressources financières personnelles du préhistorien. Presque systématiquement déficitaire en fin d'exercice annuel[270], la revue est tour à tour animée en collaboration avec différents acteurs de la discipline. Mais Cartailhac, en dépit des difficultés financières occasionnées par le maintien de la revue, attache à ce projet éditorial une importance capitale. En l'absence de structures académiques officielles, le périodique est en effet pour lui le lien premier entre les acteurs des différentes disciplines auxquelles s'intéressent les *Matériaux*, un ciment pour une communauté en formation. Au terme de deux décennies d'exercice pourtant, le maintien devient si difficile qu'il faut songer à renoncer. Cartailhac s'entend alors avec ses principaux concurrents en matière de diffusion scientifique : Hamy, directeur de la *Revue d'Ethnographie* et Topinard, directeur de la *Revue d'Anthropologie*. Les trois revues fusionnent ainsi en 1889 et donne naissance à la revue

[270] Marcellin Boule indique un déficit annuel de 1000 frs, ce qui apparaît notable dans le dernier tiers du XIXe siècle (Boule 1922).

L'Anthropologie. Cartailhac demeure quelques années à la direction mais, absorbé par ses activités d'enseignement et de conservation, délaisse peu à peu cette fonction tout en demeurant un actif collaborateur et contributeur de la revue.

Alors qu'il poursuit son activité d'animateur de la revue les *Matériaux*, Cartailhac œuvre également au développement, à Toulouse, de nouvelles institutions propres à promouvoir la préhistoire et plus largement l'archéologie. C'est ainsi qu'en 1892 il est un des co-fondateurs du musée Saint-Raymond, établissement destiné à accueillir les antiques de la ville et des vestiges extraits des fouilles menées dans les environs de Toulouse. Il restera très attaché, toute sa vie durant, à l'entretien et à l'aménagement des salles d'exposition et deviendra en 1912 directeur de l'établissement jusqu'à sa mort. Pour cette fondation, il met à profit son statut de conseiller municipal, poste qu'il occupe cette même année jusqu'en 1887. Cette incursion en politique, le savant toulousain la conçoit davantage comme un moyen de favoriser les institutions, les sociétés savantes et l'université de la ville rose que comme une possible carrière. Il refuse d'ailleurs d'être élu comme maire ou maire-adjoint, postes pour lesquels les résultats des scrutins semblaient pourtant le désigner, et se contente de siéger au conseil, plus utile pense-t-il pour les objectifs qu'il s'est fixés en début de mandat. C'est également à ce moment qu'il débute un cours libre à la faculté de sciences de la ville, enseignement pour la mise en place duquel il a reçu les conseils et le soutien de son oncle Quatrefages, professeur au muséum de Paris, et des autorités ministérielles. Arrivé en 1880 à Toulouse avec les recommandations de Jean-Baptiste Rames, Marcellin Boule devient assistant de Cartailhac pour la préparation et le déroulement de ses cours, il l'accompagne également durant les excursions pyrénéennes qu'il propose à ses étudiants.

En 1881, les deux hommes partent pour l'Espagne et le Portugal pour le compte de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse. Cartailhac rend compte de son voyage devant l'Académie dès son retour mais ne publie les résultats de ses explorations que cinq ans plus tard, en 1886, dans un ouvrage qui ne connaîtra d'ailleurs pas le succès escompté en dépit d'une méconnaissance presque totale de la part de la communauté préhistorienne des ressources archéologiques de la Péninsule ibérique[271].
Dans les années qui suivent, le préhistorien toulousain se rend dans les Baléares, en Italie, en Sardaigne et en Grèce. Il y étudie les monuments antiques et explore, là aussi, les richesses

[271] Cartailhac 1886c.

archéologiques de ces différentes régions. De retour en France, il publie ses découvertes dans un premier ouvrage sur les îles espagnoles. Là encore, l'ouvrage ne se vend pas, seuls six exemplaires sont écoulés en 1893[272], ce qui démontre le désintérêt, à ce moment, des archéologues préhistoriens pour ces régions. En la matière, Cartailhac, après les travaux de Louis Siret (1860-1934), fait ainsi figure d'exception et inaugure l'intérêt des préhistoriens français pour l'archéologie ibérique. Joseph Déchelette, avec qui Cartailhac correspond d'ailleurs activement, entreprendra lui aussi quelques années plus tard des recherches dans la péninsule et connaîtra davantage de succès que son confrère toulousain. De son côté, découragé par le silence autour de son ouvrage sur les Baléares, le savant toulousain abandonne l'idée de publier le reste de ses observations réalisées dans les pays du Bassin méditerranéen.

Entre temps, Cartailhac participe activement aux débats qui agitent la communauté savante. On retrouve ainsi ses contributions autour des questions sur l'Homme tertiaire, sur les sépultures paléolithiques ou sur la question du hiatus entre Paléolithique et Néolithique[273] dans différentes revues ou à l'occasion des congrès où il ne manque pas de se rendre, prenant sur son temps et ses ressources personnelles pour effectuer les déplacements coûteux et parfois longs qui le mènent aux quatre coins d'Europe. Vivant de rentes familiales, il ne compte pas les dépenses pour participer aux congrès français et étrangers, pratiquer des fouilles en midi toulousain, venir étudier telle collection ou visiter tel musée provincial. Seul le surcroît d'activités à Toulouse l'empêche de se rendre aux rencontres où il se fait tout de même représenter par un confrère qui fait, dès son retour, un compte-rendu précis des discussions et des différents thèmes abordés.

2.1.4. L'homme de la synthèse

Durant la décennie 1880, Cartailhac recueille ainsi une grande quantité de documents et d'informations relatifs à l'archéologie préhistorique, compulse la plupart des ouvrages sur les sujets connexes dont il alimente continuellement ses propres réflexions. La tenue de son

[272] Bégouën 1924 : 403.
[273] Voir sur ce point, non développé dans la présente étude, les travaux de Noël Coye (Coye 1997 : 218 et suiv.), ou ceux de Virginie Guillaumet-Malmassari sur l'appréhension du temps en Préhistoire et plus particulièrement sur la notion de transition pour laquelle une partie de l'étude est consacrée à la notion de « hiatus » (Guillaumet-Malmassari 2005 ; Guillaumet-Malmassari 2009 : 52 et suiv.).

cours à la faculté de lettres de Toulouse lui fournit aussi l'opportunité de présenter ces ouvrages, de faire part des connaissances contemporaines en les réajustant à chaque nouvelle découverte, à l'occasion de chaque débat. Arrivé au terme des années 1880, alors que cet enseignement n'est pas reconduit par la municipalité, il compile un ensemble de faits et de connaissances sur l'archéologie préhistorique et l'Histoire de l'espèce humaine dans un ouvrage largement diffusé au sein de la communauté savante. En réalité, le succès de *La France préhistorique d'après les sépultures et monuments* (1889) est plus certainement dû à la notoriété de son auteur et à son autorité scientifique qu'à l'originalité des thèses qui y sont exposées. Plus qu'une œuvre de réflexion ou qu'un ouvrage à thèse, il s'agit bien d'une grande synthèse des connaissances, que l'auteur aura voulu comme un manuel de vulgarisation, bien que ce terme doive ici être nuancé. Construit sur le mode d'une lecture chronologique, l'auteur y reprend en très large part le contenu de son enseignement. Comme nous l'évoquions précédemment dans une partie consacrée aux enseignements de préhistoire à Toulouse, l'étude des archives révèle en effet – même si certains documents sont parfois difficiles à dater ou à classer dans les différents registres des activités savantes du préhistorien – une très grande proximité entre les notes qui constituent certainement des brouillons de rédaction pour cet ouvrage et les notes relatives à la préparation de ses cours. *La France préhistorique*, mise en forme peu après la fin de son cours libre, et publiée deux ans après cette suspension, apparaît en effet davantage comme une publication des contenus de ces cours ; il ne la conçoit en effet pas comme une contribution foncièrement novatrice où des éléments originaux seraient apportés à la réflexion globale. L'auteur prend d'ailleurs soin, en fin de sa préface, de signaler qu'il ne s'agit pas d'un mémoire mais davantage « *d'un livre destiné au public instruit et curieux* ». Cette destination, somme toute assez floue, laisse à penser que l'ouvrage s'adresse avant tout à des érudits ou plus directement au monde savant, public dont l'auteur cherche à s'arroger l' « *estime* » et la « *sympathie* »[274]. Cartailhac précise également en préface de son ouvrage que celui-ci devait paraître quelques années plus tôt et que, pour diverses raisons, la parution a dû en être retardée. Ce contretemps est finalement profitable à l'auteur qui craignait certainement d'y faire figurer des éléments encore discutés par la communauté savante, on pense là aux débats sur l'Homme tertiaire. Finalement, alors que cette discussion semble se clore vers le milieu des années 1880, l'auteur peut en apporter certains des éléments et avance même en quelques lignes son propre point de vue sur la question. La publication de *La France préhistorique* coïncide également avec une période que

[274] Cartailhac 1889 : II.

l'auteur définit comme celle d'un « *ralentissement* [des] *progrès* »[275] de l'anthropologie préhistorique en France. De fait, peu d'éléments nouveaux viennent alors bouleverser une perception largement dominée et conditionnée par les grands tableaux synthétiques proposés, imposés pourrait-on même dire, par la figure centrale de Gabriel de Mortillet, figure dont l'autorité scientifique est alors à son faîte. Une large part des débats est alors dirigée par le maître qui y imprime avec force ses idées, bloquant ainsi tout revirement ou remise en question d'un système absolu. C'est peut-être donc à cette relative sclérose intellectuelle que Cartailhac fait vaguement allusion, ses rapports avec l'école Mortillet ayant alors évolué, comme nous le verrons dans les parties qui suivent, et la prise de distance étant à ce moment confirmée. Néanmoins, le préhistorien toulousain fait dans son ouvrage largement appel à l'argument d'autorité et cite à de nombreuses reprises les travaux de ses confrères[276]. A l'approche de l'exposition universelle et de la dixième session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, *La France préhistorique* vient ainsi proposer un état des connaissances sous le contrôle des scientifiques qui, par leurs recherches et les travaux de terrain, ont permis d'apporter la documentation archéologique et théorique à l'élaboration de ce champ de savoir.

On l'a dit, Cartailhac a recours à l'argument d'autorité doublé d'un argument d'objectivité[277], seuls les faits et la valeur des apports des savants de renom donnent caution au discours. Il est toutefois difficile de rapprocher *La France préhistorique* d'autres contributions contemporaines attribuées à une littérature dite de « vulgarisation scientifique ». C'est en effet en vain qu'on y chercherait des restitutions ou « *vues idéales* »[278] comme c'est souvent le cas dans les ouvrages à vocation vulgarisatrice. Excepté quelques rapprochements ethnographiques illustrés par quelques pièces de mobilier, le propos comme les illustrations demeurent en connexion avec une certaine objectivité scientifique, loin des reconstitutions pour le moins suggestives dont regorgent les ouvrages destinés au grand public. De la même manière, et comme nous l'évoquions dans une partie précédente à propos du contenu des enseignements, Cartailhac conserve une attitude prudente envers l'utilisation excessive de ces rapprochements, trop souvent érigés, selon lui, en méthode scientifique.

[275] *Ibid.* : I.
[276] *Ibid.* : II.
[277] Pour davantage de détails relatifs aux présents emprunts, voir la contribution de N. Coye sur la littérature de vulgarisation (Coye 2000).
[278] Coye *op. cit.* : 206.

L'année suivant la publication de *La France préhistorique*, Ernest-Théodore Hamy propose à Cartailhac de poursuivre la rédaction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. Ce travail avait été instigué plus de trente années auparavant par la *Commission de topographie des Gaules*, organe mis en place par Gustave Rouland, ministre de l'Instruction publique, sur ordre de Napoléon III en juillet 1858[279]. Les premières notices de cet ambitieux projet paraissent d'abord en 1866 (lettre A). Au fil des ans, la liste des correspondants bénévoles s'allonge et de nombreuses données sont collectées et centralisées vers Paris où siège la commission. Interrompue dans ses travaux par la guerre de 1870, cette dernière parvient toutefois à faire publier le premier tome du dictionnaire en 1875. Mais, à partir de cette date, les conditions de travail se dégradent en raison de l'inactivité complète de certains des membres de la commission et le projet commence à piétiner. Gabriel de Mortillet s'y était attelé en 1874, rédigeant des parties entières de l'ouvrage et mettant à jour des informations devenues anciennes. En 1878, une partie du second tome paraît enfin mais, deux ans plus tard, face à la dégradation du fonctionnement général du groupe de travail parisien, la commission est réorganisée par le ministère. La *Commission de topographie des Gaules* devient alors *Commission de géographie historique de l'ancienne France*, laquelle s'adjoint l'aide de la *Sous-commission des monuments mégalithiques*. Afin de poursuivre les travaux et de tenir les objectifs fixés, la commission multiplie les collaborations avec les milieux érudits locaux et étoffe encore sa documentation. La *Revue archéologique* participe également, comme intermédiaire, à la poursuite du projet et demande à ses lecteurs de lui adresser toute information nouvelle ou complémentaire sur les monuments funéraires mégalithiques. A. Hurel rappelle à ce titre combien le réseau des lecteurs de ces périodiques importe dans ce type de démarches consultatives. Les abonnés jouent en effet alors le rôle de véritables acteurs en apportant un concours actif aux requêtes des rédacteurs ou d'autres interlocuteurs, en l'occurrence les autorités institutionnelles ou ministérielles[280]. Alors que le dictionnaire archéologique est au point mort et qu'un certain nombre de projets de la commission (cartes, relevés et inventaires divers) connaissent le même sort, la présidence décide, en 1883, de mettre fin à ces travaux et de dissoudre la commission. Au début des années 1890, le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* est donc arrêté à la lettre M, soit au début du second tome.

Après la suggestion de Hamy à Cartailhac, c'est donc le ministre de l'Instruction publique Léon Bourgeois (1851-1925) qui, en 1892, demande officiellement au préhistorien toulousain

[279] Hurel 2007 : 54.
[280] *Ibid.* : 60.

de reprendre et de terminer ce travail. Cartailhac s'exécute donc et commence à rassembler une documentation éparse : archives et notes de travail ne sont pas vraiment à jour et l'ampleur du travail se révèle plus vaste que prévue. Dix ans plus tard, le manuscrit est prêt mais les travaux réalisés durant la dernière décennie ont mis en évidence la nécessité de revenir sur de nombreuses données, voire de repenser l'ensemble comme le précise Cartailhac dans un courrier à S. Reinach :

> […] Savez-vous que le dictionnaire a dû coûter quatre cents mille francs. Dix personnes pendant dix ans ont reçu 1200fs d'épingles chacune. C'était le beau temps, et toute la commission était payée de ses voyages, de ses fouilles, de ses achats de livres etc. etc. 20 ans on vit l'âge d'or ! Ah ! Il fait bon être parisien.
> Je souhaite qu'on imprime, ce sera mon seul bénéfice. Mais M. de St Arroman consulte les crédits disponibles et je tremble qu'il n'en trouve pas. Au fond j'aurais très mauvaise grâce à nier que cette suite est une mauvaise opération parce toute la 1e moitié est à refondre ! De plus pour bien faire il fallait me payer une rapide tournée en Suisse, en Luxembourg et Belgique. Sur place seulement et avec les livres que nous n'avons pas en France j'aurais pu rédiger un inventaire vraiment en rapport avec son titre « La Gaule ». C'est une économie de bout de chandelle bien mal entendue. Mais nous ne faisons plus les choses qu'à demi[281].

On le voit, Cartailhac ne cache pas ses regrets et déplore ne pas pouvoir se livrer aux recherches nécessaires avec les financements adéquats. Et effectivement, le Ministère ne peut suivre financièrement un tel remaniement global et ne peut pas même supporter le coût de la publication[282]. Isolé dans sa tâche, manquant d'interlocuteurs ou de correspondants assidus et sans soutien financier, le préhistorien finit par abandonner le projet et se consacre à nouveau pleinement à ses activités courantes. Au début du XXe siècle, désabusé par un travail qui n'avance pas, il confie à son collègue et ami Marcellin Boule :

> Mais mon gros travail, qui n'est pas moins mécanique, c'est le dictionnaire qui n'en finit pas. Oeuvre ridicule parce qu'il n'y a pas moyen de la bien faire sans avoir des correspondants sérieux, dévoués... Je fais imprimer sans joie un texte meilleur souvent qu'on imprimait avant moi, mais bien insuffisant et on ne saura jamais le mal que j'ai eu.[283]

[281] AMAN, Correspondances Reinach, lettre datée de 1898.
[282] Hurel *op. cit.* : 62
[283] Boule 1922 : 595

Le manuscrit du *Dictionnaire* demeure ainsi à l'abandon durant plusieurs années. Joseph Déchelette tente de redonner vie au projet et demande conseil à Reinach et Cartailhac. Les deux savants l'informent alors du fait qu'il ne lui faudra aucunement compter sur un quelconque soutien des autorités ministérielles. Cartailhac accepte toutefois de lui transmettre les dossiers et divers documents en sa possession afin que Déchelette dépouille l'ensemble et continue les travaux débutés par lui. Une lettre à S. Reinach témoigne des bonnes dispositions du savant toulousain envers son confrère :

> […] vous ignorez que, dès son [Déchelette] premier mot, je lui avais envoyé en spécimen une centaine de fiches pour lui permettre de voir l'état de mon ouvrage qui m'appartenait qui n'était pas à la Commission ni au Ministère. Mais que j'étais disposé à lui envoyer de suite, à lui donner gratis pour faciliter la mise au jour d'un bon dictionnaire. J'ai insisté pour le décider, j'ai sa lettre me remerciant vivement. Il ne donnait pas suite au projet. Je puis dire que j'ai mis, plusieurs fois, mon contingent de matériaux aux mains de ceux qui pouvaient en avoir besoin ; quelques uns par exemple mon ami Sicard pour l'Aude, ont publié des inventaires sans dire l'origine de leurs renseignements, mais j'ai leurs lettres, je garde toutes les lettres et quelques fois cela fut rudement heureux pour moi.[284]

Mais face à l'ampleur du chantier, l'industriel abandonne donc finalement l'idée et la suite et fin du *Dictionnaire* ne paraîtra qu'entre 1919 et 1923 grâce aux efforts de Camille Julian et Émile Espérandieu (1857-1939)[285], sous la direction de Reinach. Cartailhac ne verra donc pas l'aboutissement de ce travail auquel il a pourtant consacré une grande partie de son temps et de son énergie intellectuelle durant plus de dix années. Alors que Reinach tente de rassembler la documentation des artisans du projet en vue de la publication, Cartailhac porte un regard quelques peu désabusé sur ses propres contributions. Dans cette même lettre, il indique en effet :

> En résumé, c'est uniquement parce que vous avez été toujours charmant pour moi que je vous ai envoyé mon paquet, revu et amélioré comme il était décent, puisque vous l'imprimiez. Je suis loin, bien entendu, de l'admirer ; au contraire, plus que personne je sais ce qu'il aurait pu être, si l'on m'avait aidé. Les provinciaux n'ont à compter que sur eux.

[284] AMAN, Dossier Cartailhac, ensemble « Guerre 1914-18 », lettre à Salomon Reinach datée *1915.*
[285] Hurel, *op. cit.* : 62.

> Je souhaite voir les épreuves à partir de N et y compris. Mon écriture est passable, mais je puis, mieux que personne, découvrir certaines fautes de lecture. Il y a des passages très raturés, on peut avoir mal compris mes additions confuses.[286]

Dans une seconde lettre à Reinach, peut-être en vue de la rédaction de son article sur la *Commission de topographie des Gaules*, Cartailhac y retrace l'historique de sa correspondance avec Gabriel de Mortillet, au moment où ce dernier débute son travail d'inventaire et de rédaction du *Dictionnaire* :

> Ci-joint 1° lettre de G. de M. du 1 déc. 65, une des premières par conséquent, qui vous montrera que il y a 50 ans exactement je m'intéressais à la Commission et à ses travaux. Je voulais collaborer ; si l'on m'avais accepté et conseillé j'aurais fait meilleure besogne.
> En 1868 n^{lle} lettre qui montre que j'ai provoqué l'envoi au Musée de St-Germain d'un lot toulousain, je suis donc un vieil ami dudit.
> 12 sept. 1873, la lettre que vous demandiez et où vous ne trouverez pas grand chose sinon la confirmation de ce fait que la commission n'avait pas une organisation très claire, ni concentration d'archives. C'était l'ordre dispersé.
> G. de M. dit : La C. a publié plusieurs travaux préparatoires qui ont été largement distribués et qui sont tous, je crois, complète^{t} épuisés. » Vingt ans plus tard en faisant le recollement des archives spéciales dans une salle du débarras dans la cour de l'Institut tout au fond, j'ai mis la main sur le stock non distribué de ces travaux. J'ai pris un duplicata de ces brochures et refermé les paquets. Il y sont peut-être encore. Il y avait là toute la masse énorme des communications des sociétés savantes depuis les débuts. Beaucoup de dossiers intéressants, dessins, cartes, photos etc. Que de poussière depuis lors s'est tassée sur les reliques à moins qu'on ait tout mis à la Seine. Quand vous me ferez signe je vous expédierai à St-Germain, c'est à dire à nos archives préservées et soignées une foule de documents, surtout la cartographie de la Gaule, les procès verbaux de la Commission de géographie souvent curieux et précieux – soit un mètre cube. Ce serait idiot de les réexpédier au Ministère qui s'en était déjà débarrassé, en les colloquant dans un in pace indigne. Il recommencerait naturellement. Si j'étais mort l'étiquette prête pour le départ était en place, rien n'aurait été perdu.
> Lettre de G. de M. du 24 sept. 1873. Vous verrez que je me suis préoccupé de trouver ici les premières livraisons du Dictionnaire et n'ai réussi qu'à moitié ; cette note vous fixera peut-être sur la date de publication des 3 premières livr. sur 5. Cette même lettre cherchait à

[286] AMAN, Dossier Cartailhac, ensemble *Guerre 1914-18*, lettre à Salomon Reinach datée *1915.*

> m'éloigner des braves gens érudits et désintéressés, vrais amis de la province qui réunis et groupés par M. de Caumont ont fait de si bonne besogne.[287]

2.1.5. Le pont générationnel : un second souffle.

Au début des années 1890, Cartailhac reprend ses activités d'enseignant à la Faculté de Lettres de Toulouse. Devant un auditoire toujours plus nombreux et assidu, il développe les plus récentes évolutions de la discipline, évoque la chronologie préhistorique et, plus tard, au tournant du siècle, fait découvrir à ses étudiants les premiers documents relatifs à l'art pariétal préhistorique[288], chapitre de l'histoire de la discipline qu'il contribue largement à écrire par ses propres recherches dans les Pyrénées ou en Espagne. Car après son *Mea culpa* de 1902 publié dans *L'Anthropologie*, une grande part de son activité savante de terrain se déploie autour des problématiques relatives aux manifestations artistiques des préhistoriques. Après la campagne de relevés effectuée à Marsoulas avec Henri Breuil en 1902, celle d'Altamira, débutée la même année, il parcourt la vallée de la Vézère pour prendre connaissance des dernières découvertes et explore la zone pyrénéenne à la recherche de nouvelles manifestations artistiques :

> J'ai patiemment et activement parcouru d'abord les cavernes du Béarn (sauf Brassempouy), des Htes Pyrénées et de la Haute-Garonne, de l'Ariège (en partie), de l'Aude (en partie), soit les cavernes où on a fait la découverte de stations humaines, soit celles qui sont en dehors de notre archéologie préhistorique. Je n'ai vu que des parois fort ravagées, effritées, rugueuses, stalagmitiques. Même là où la surface paraît convenable et durable je n'ai trouvé aucune gravure, aucune trace de couleur […]. Breuil a fait seul Lourdes également en vain.[289]

En 1906, il se rend ainsi à la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), où des fouilles avaient été menées anciennement et où des peintures originales ont récemment été découvertes par Félix Régnault. Il y rencontre les fameuses mains négatives rouges ou noires. Il fait part de ces découvertes à S. Reinach dès son retour et décrit ses observations :

---

[287] AMAN, Dossier Cartailhac, ensemble *Guerre 1914-18*, lettre à Salomon Reinach du 16 juillet 1915..
[288] Nous avons toutefois rappelé, dans nos développements sur les contenus des enseignements, les lacunes documentaires, archivistiques notamment, concernant ces thématiques.
[289] AMAN, Correspondances Reinach, lettre datée de 1904.

> Plus récemment Régnault a trouvé un foyer, une station humaine d'une époque fort reculée, du niveau d'Aurignac. C'est Breuil et moi qui en avons pu déterminer l'âge.
> Naguère Régnault fut avisé d'un détail que d'autres avaient observé antérieurement et il constata une peinture figurant deux mains en un recoin des parois.
> Sur ses indications je suis allé contrôler le fait. Il était exact. Voici maintenant ce que j'ai vu et qui rentre dans le lot de Breuil et Cartailhac unis ad hoc. Dès que Breuil rentrera il viendra voir et ses relevés préciseront la découverte.
> En tout cas, dès à présent, vous pourriez dire en notre nom à l'Académie et pour prendre date que la grotte de Gargas, un des plus anciens habitats des Pyrénées, offre aux visiteurs une quantité de mains, surtout des mains gauches, soit isolées soit par petits groupes, ordinairement deux par deux quelques fois accumulées en désordre au nombre de 5, 8, 10, 13. Soir rouges, soit noires c'est à dire sur fond rouge ou sur fond noir […].
> Ces images « au patron » se voient tout autour de la grande galerie […]. J'en ai compté environ 80. […]
> Breuil m'écrit que dans la Cueva del Castillo il trouve d'innombrables mains rouges. Quelle heureuse coïncidence.[290]

En correspondance avec Breuil qui explore au même moment la caverne espagnole d'El Castillo, Cartailhac y décrit la proximité de leurs découvertes respectives et opère immédiatement un rapprochement avec l'art rupestre australien pour tenter de décrypter les procédés mis en œuvre pour l'exécution de ces peintures. La campagne de relevés se fera en effet avec Breuil, entre 1907 et 1910, et l'examen attentif des parois donnera lieu à de nouvelles découvertes. En 1906 également, Marcellin Boule introduit Cartailhac et Breuil au Prince Ier Albert de Monaco. Le savant toulousain présente au cours de cette audience quelques calques de relevés et argumente sur l'intérêt scientifique des peintures pariétales, et de cet ensemble en particulier. Au terme de cette entrevue, le Prince est conquis et décide d'apporter son soutien financier au projet de publication qui, jusqu'alors, piétinait faute de crédits. Salomon Reinach raconte dans sa notice nécrologique de 1922 les termes dans lesquels Cartailhac lui raconta cet épisode :

> Le grand essor de nos études [à Altamira] provient de l'intervention unie du pouvoir financier et du pouvoir scientifique, le Prince et Breuil. Dès la visite de Marsoulas faite avec Breuil, je vis que celui-ci était indispensable. Je pus l'emmener en Espagne, ayant obtenu par vous la subvention de l'Académie. Au retour, un album à la main, j'eus une

[290] AMAN, Correspondances Reinach, lettre du 26 juillet 1906.

> longue audience du Prince. Celui-ci écouta et provoqua mes explications. J'ai plaidé de mon mieux. Une heure après, Saige, mon patron auprès de S. A., me téléphonait : « Venez, vous avez gagné, le Prince est enchanté ! »[291]

La monographie de la grotte d'Altamira, fruit de plusieurs dizaines d'heures d'un travail épuisant dans les salles de la caverne espagnole réalisé depuis 1902, paraît donc cette année 1906 et consacre le duo de scientifiques comme les plus actifs ambassadeurs de l'art paléolithique.

Les techniques de réalisation ou l'interprétation de cet art pariétal intéressent bien sûr beaucoup le préhistorien toulousain, comme nombre de savants au moment de la découverte de ces faits nouveaux. La compréhension de ces manifestations artistiques participe en effet pleinement du renouvellement de la perception que l'on a alors des sociétés, au sens structurel, des pratiques et des cultures préhistoriques. Pour Cartailhac, l'idée d'un art magique se fait rapidement jour. Cette interprétation de l'art préhistorique, largement conditionnée par le comparatisme ethnographique, est alors très répandue au sein de la communauté préhistorienne. Peu après la découverte des figures peintes de la grande grotte de Niaux, il écrit quelques mots rapides au dos d'une carte postale envoyée à Reinach :

> J'ai le bonheur de vous annoncer que le nouveau Salon préhist. Pyrénéen bêtes noires signes rouges est superbe. La magie est confirmée par les faits.[292]

Entre 1908 et 1909, parallèlement donc à celles de Gargas, Breuil et Cartailhac effectuent les relevés des parois de la grotte de Niaux. Puis, à la fin de l'année 1912, alors que les fils du comte Bégouën découvrent les gravures, mais surtout les bisons d'argile modelés dans un recoin de la caverne du Tuc d'Audoubert sur la propriété familiale à Montesquieu-Avantès (Ariège), Cartailhac en ami de la famille est informé dès le lendemain. Un télégramme du comte daté du 11 octobre indique en effet que « *Les magdaléniens modelaient aussi l'argile* ». Le préhistorien toulousain ne saisit pas, dans un premier temps, le sens de ce court message et n'y répond pas. Ce n'est que quelques jours plus tard que le comte Bégouën, surpris de ce silence et ne voyant se présenter son confrère, envoie une seconde dépêche en

[291] Reinach, 1922 : 155-156.
[292] AMAN, Correspondances Reinach, carte postale cachetée de 1906.

date du 14[293]. Cartailhac se presse alors en Ariège et, après une difficile escapade dans les étroits boyaux de la grotte où il doit ramper, escalader des parois et franchir des planchers criblés de stalagmites, découvre la dernière salle où gisent les fragiles sculptures. Le spectacle provoque alors chez lui une très vive émotion que le comte rapporte dans un éloge funèbre :

> Cartailhac resta longtemps en contemplation, il avait les larmes aux yeux : « C'est la plus grande jouissance scientifique de ma vie : avoir été le premier à revoir ce chef d'œuvre, je suis bien payé de mes peines, mais je n'y reviendrai pas, c'est trop pénible d'accès ». Il ne tint pas parole heureusement et revint plusieurs fois explorer jusqu'au fond la caverne dont une des plus belles salles porte son nom.[294]

À propos de cette découverte, Cartailhac écrira également en 1913 à S. Reinach :

> […] la visite de la caverne aux bisons fut la plus pénible de ma vie, et […] l'arrivée au fond, la vue des bisons me donnèrent la plus vive émotion ressentie au cours de toutes mes explorations.[295]

La collaboration avec le Prince Albert de Monaco, initiée à l'occasion de la publication de la caverne d'Altamira en 1906, se prolonge et permet à Cartailhac de participer à la publication du second tome de la monographie des grottes de Grimaldi, projet financé par le souverain dans lequel le toulousain contribue à la partie archéologique et qui paraît en 1912. De même, lorsque le Prince signe l'acte de fondation de l'Institut de Paléontologie Humaine en 1910, Cartailhac est aux premières loges aux côtés de Boule et Breuil. Il assiste ainsi à la fondation d'une des premières institutions officielles pour la Préhistoire dont Arnaud Hurel rappelle qu'elle est « *conforme à l'acception moderne d'un centre de recherches* »[296]. Le projet est en effet particulièrement novateur puisqu'il rompt avec une certaine tradition institutionnelle de l'anthropologie préhistorique en France : reconnue d'utilité publique six mois après sa création, en décembre 1910, la fondation offre, dans un bâtiment spécialement érigé pour elle, un laboratoire, une bibliothèque, des salles de cours et de conférences ainsi que des salles destinées à accueillir les collections d'objets. Lié de façon

[293] Communication personnelle Robert Bégouën, novembre 2009.
[294] AALB, ensemble *Décès Cartailhac*, « notice sur E. Cartailhac, cours du 6 mars 1922 (non publiée) », feuillet 9.
[295] AMAN, Correspondances Reinach, lettre du 6 février 1913.
[296] Hurel, *op. cit.* : 207.

non officielle avec le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Institut a toutefois la garantie de conserver son indépendance d'action et de ne pas être, à terme, absorbé par le Muséum. Création originale par ses objectifs et ses moyens, l'Institut de Paléontologie Humaine s'impose bientôt, par ses travaux de terrain, son rôle de centre de recherche et de conservation comme un incontournable acteur de la recherche en Préhistoire, et ce jusqu'à nos jours. Pour autant, on doit ici tempérer certaines affirmations d'auteurs et nécrologues qui ont souvent associé Cartailhac à la fondation de l'Institut. Nous n'avons trouvé nulle part évocation d'une participation active du toulousain à la mise en place de la fondation. On peut en effet seulement mentionner sa présence lors de la séance d'inauguration en décembre 1920[297].

2.1.6. Au soir de sa vie…

Lorsque le premier conflit mondial éclate, âgé de presque 70 ans, Cartailhac demeure bien sûr à l'arrière et continue de mener ses activités à la direction du musée Saint-Raymond et du Muséum de Toulouse. Bien que d'un âge avancé, il ne semble pas alors affaibli par les années et continue de donner des conférences dans les universités régionales, à Bordeaux, à Marseille ou à Lyon. Son activité scientifique se restreint toutefois, fatigué par les longs voyages, Cartailhac demeure en midi toulousain, se rend quelques fois en Ariège ou dans sa métairie aveyronnaise de Saint-Affrique où il classe les archives familiales et dispense son enseignement à la Faculté de Lettres toulousaine devant un auditoire que la guerre a clairsemé. Toujours soucieux de se rendre utile, il accueille les blessés de guerre et les mène à travers les vieilles rues de Toulouse, leur faisant partager sa passion pour l'histoire de la cité et de la région. Il organise également des visites des musées de la ville et s'attarde devant les monuments toulousains, improvisant de petites conférences pédagogiques devant un public de religieuses ou d'écoliers. Il écrit à ce sujet à Reinach :

> Je remplis ici mon devoir bien modestement, mais il y a tant de gens qui dorment, dînent, promènent, bavardent et ne font rien. J'ai été mis cet hiver à l'ordre du jour dans le service de santé pour avoir organisé les promenades en ville des blessés. J'en prenais personnellement 25 à 30 de 2 à 5 tous les jours. Je les ai intéressés au musée St-Raymond avec les souvenirs des toulousains soldats et généraux de Bonaparte, héros d'Arcole, de Lonato, d'Egypte, etc, etc. En même temps tous les jours je donnais et donne encore 4

[297] Hurel 2011 : 210.

> heures au contrôle des télégrammes. Toute l'activité internationale et franco-espagnole passait sous mes yeux. C'est parfois du plus vif intérêt et je crois que nous avons fait secrètement bonne besogne. À la faculté j'ai fait 20 leçons sur la Belgique préhistorique. J'ai tenu mes musées préhistorique et St-Raymond ouverts et très fréquentés sans cesse, bien que mes gens aient été presque tous mobilisés et enlevés.[298]

Au sortir de la Grande Guerre, le pays comme la communauté savante, panse les plaies d'un conflit long, pénible et fort coûteux en vies humaines. Cartailhac est ainsi affecté par la perte d'un de ses plus proches neveux, chez qui il avait contribué à éveiller l'intérêt pour l'archéologie et la Préhistoire, Léon Creissels, tombé en 1917, quelques mois avant la fin des conflits dans une tranchée de la Somme. Les pertes sont également lourdes pour la science préhistorique, on peut entre autres évoquer ici la disparition du lieutenant Maurice Bourlon (1875-1914), collaborateur des frères Jean et Amédée (1867-1958) Bouyssonie, ou celle de l'industriel et protohistorien Joseph Déchelette tombé en octobre 1914.

Au soir de sa vie, sentant la vieillesse et la fatigue s'emparer de lui, Cartailhac écrit à Reinach :

> Je serais stupide de me plaindre. Mon évolution vers la mort peut être brusquée par un quelconque des accidents possibles, mais j'en suis uniquement aux inconvénients plus lents. Autour de moi et au loin quelques fois, on a pour le vieux troglodyte une plus affectueuse courtoisie.
> La fin arrive souvent sans avoir ébranlé la constitution générale. Elle vient par de petits trous. Elle s'est préparée des coins discrets d'où brusquement elle peut menacer et supprimer la vie.[299]

De même qu'à son ami le comte Bégouën, il confie en 1919, non sans une certaine mélancolie :

> […] au soir de la vie les heures, quelles qu'elles soient, passent plus rapidement qu'à l'âge d'or de la jeunesse.[300]

---

[298] AMAN, Dossier Cartailhac, ensemble « Guerre 1914-18 », lettre à Salomon Reinach datée *1915.*
[299] Reinach, *op. cit.* : 159.
[300] AALB, Correspondances Bégouën, lettre du 15 août 1919.

Invité à l'automne 1921 par le professeur Eugène Pittard (1867-1962) de Genève, Cartailhac quitte Toulouse à la mi-novembre pour la dernière fois. Arrivé sur place, il est accueilli par son confrère et ami chez qui il loge. Il donne, comme prévu, une conférence à l'Université de la ville, communication qui rencontre un vif succès et qui en appelle deux autres, improvisées les jours suivants. Le 22 novembre donc, alors qu'il classe dans le bureau de Pittard ses notes et sélectionne les clichés prévus en illustration d'une communication programmée dans la journée, il s'effondre dans un cri, frappé d'une commotion cérébrale. Le jour même, sa fille Madeleine informe Henri Bégouën à son bureau parisien par une dépêche :

> Père très malade à Genève chez Pittard paralysye [sic.] ne pouvons y aller pue [sic] faire – Madeleine Cartailhac[301]

Le lendemain, c'est son hôte qui envoie au comte, à Paris, un second télégramme :

> Cartailhac mourant arrivez immédiatement présence indispensable prenez train jeudi matin ai pris disposition pr passage frontière suisse – Pittard[302]

Cartailhac demeure inconscient quelques jours et succombe finalement, sans avoir repris connaissance, le 25 novembre en fin d'après-midi, entouré de ses amis le comte Bégouën et ses trois fils, l'éditeur toulousain Édouard Privat (1876-1934) et le professeur Pittard. Son épouse et sa fille, restées à Toulouse, ne purent assister à ses derniers instants. L'Université de Genève rendit hommage au préhistorien toulousain en organisant une cérémonie exceptionnelle au cours de laquelle des éloges funèbres furent prononcées. La semaine suivante, son corps est rapatrié en France et sa dépouille conduite par un cortège intime à Camarès en Aveyron, pour y être inhumé sous une dalle anonyme du cimetière familial.

[301] AALB, ensemble « Décès Cartailhac », télégramme du 23 novembre 1921.
[302] AALB, ensemble « Décès Cartailhac », télégramme du 23 novembre 1921.

Chapitre II

2.2. Les débats de la fin du XIXe siècle : les premiers termes d'un divorce intellectuel

Au cours du dernier quart du XIXe siècle, certains débats ont progressivement amené Cartailhac à se désolidariser de Mortillet, qu'il considérait pourtant comme son maître. Il s'agit en premier lieu du débat autour de l'Homme tertiaire[303], au cours duquel se dessinent les contours d'une querelle qui aboutira à une rupture. Cette prise de distance dont les motifs apparaissent d'abord comme étant de nature intellectuelle ou théorique, met également en jeu, nous allons le voir, certains des aspects affectifs qui caractérisent la relation entre les deux hommes. Ces aspects, difficilement accessibles par le biais classique d'une étude des productions ou des échanges scientifiques très normalisés, apparaissent plus clairement lorsqu'on se penche sur d'autres types de sources. Pour tenter de saisir plus précisément ces diverses implications, il nous a donc semblé intéressant de consulter certains échanges épistolaires auxquels se sont livrés les deux hommes durant ces débats. Ces documents ne sont cependant guère nombreux. Cartailhac a en effet opéré une « purge » dans ses propres archives, destruction dont il témoigne au début du XXe siècle dans une lettre adressée à son ami le comte Henri Bégouën et dans laquelle il signale avoir jeté une partie de sa correspondance antérieure à 1880[304]. Néanmoins, tous les documents relatifs à cette période n'ont pas disparu, et parmi les reliquats se trouvent encore nombre d'éléments intéressants.

En étudiant ainsi ces documents, nous n'espérions pas uniquement pénétrer l'intimité des rapports entre Cartailhac et Mortillet. En effet, au travers de cette relation parfois complexe, se dégage également celle que Cartailhac entretient avec la communauté scientifique de son temps, ses jeux d'influences, ses rapports d'autorité, ses enjeux institutionnels et, finalement, la perception plus ou moins consciente et contrôlée de sa propre structuration.

[303] Richard 1992 : 34 et suiv. ; Coye 1997 : 154 et suiv.

[304] AMAN, Correspondance Bégouën, lettre du 15 août 1919 : Cartailhac précise alors « *Ici* [Saint-Affrique, Aveyron] *je fais la révision de ma correspondance reçue de 1867 à 1880, plus de 20 kilos. Je rapporterai les unes pour les joindre aux dossiers de brochures régionales, aux publications, les autres pour le dossier du Musée d'Hist. Natur., les autres pour les souvenirs toulousains du bon Rozes de B.* [Brousse] *le dernier lot passe tristement au feu.* »

2.2.1. L'Anthropopithèque, ou le mirage tertiaire

2.2.1.1. La classification chrono-typologique : un système figé

Lorsque Cartailhac entre en scène au milieu des années 1860, Gabriel de Mortillet jouit déjà d'une certaine stature au sein de la communauté. Il a en effet fondé la première revue française spécialisée dans les études préhistoriques, importé les premiers congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie en France et est attaché de conservation des collections archéologiques du jeune Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Remarqué et recommandé par ses pairs aînés, il se place rapidement sur le devant de la scène par ses contributions et son engagement au sein du groupe des libres penseurs du matérialisme scientifique. En 1872, il synthétise et présente une classification typologique des industries paléolithiques, tableau dont la première et plus simple expression apparaît d'abord en 1869, et qui sera maintes fois remanié et enrichi au fil des découvertes, privilégiant celles qui servent au mieux son modèle et écartant les éléments « gênants ». Cette classification servira de cadre structurant, de conditionnement même de la recherche, pour la pensée préhistorienne du dernier quart du XIXe siècle. Dès cette époque, Mortillet incarne ainsi les besoins d'une Préhistoire encore en devenir ; autoritaire et engagé, homme de système aux vues très tranchées, il propose une formalisation standardisée d'un grand nombre de données de provenances disciplinaires diverses. Son tableau, aux ambitions totalisantes tant d'un point de vue chronologique que géographique, intègre en effet des données issues de la géologie, de la paléontologie, de la climatologie et bien sûr de l'archéologie. Illustration imagée de sa vision progressiste et globalisante, sa classification présente la longue série des progrès humains selon un découpage chronologique en « époques ». D'abord limitée au Paléolithique, elle s'étendra finalement de la fin du Tertiaire aux temps historiques. S'y mêlent ainsi évolution biologique et industrielle dans un mouvement ascendant uniforme. Malgré quelques critiques de fond sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici[305], la majorité des préhistoriens contemporains intègrent ce modèle comme grille de lecture exclusive. Héritée d'une tradition naturaliste dont la préhistoire se réclame, le cadre que propose la classification de Mortillet, outre qu'il facilite alors l'intégration d'un foisonnement documentaire à un cadre stable, offre aux thèses évolutionnistes un champ d'expression privilégié. Fondé sur un postulat théorique bien arrêté, son modèle érigé en véritable système instaure également un fonctionnement inductif pour les recherches. Chacune de ces « époques » est en effet caractérisée par un type

[305] Voir sur ce point Coye 1997 : 144-146.

d'objet particulier qui rend compte de son avancée sur l'échelle du progrès. Pour situer chronologiquement les vestiges, l'identification formelle de l'objet (de pierre ou d'os) et de l'environnement paléontologique dans lequel il est découvert forment un faisceau suffisant d'éléments. La succession des industries est ainsi définie pour le Paléolithique et le cadre devient paradigme, se substituant ou interdisant même toute réflexion sur l'objet lui-même. Ce dernier acquiert le statut de marqueur chronologique incontestable et valide ainsi la parenté méthodologique entre préhistoire et sciences naturelles.

Cartailhac, comme la majorité des préhistoriens contemporains, adopte ce système et le mobilise dans ses propres recherches, d'abord sans aucune remise en question. Le programme naturaliste ainsi énoncé s'accorde parfaitement avec les conceptions du préhistorien toulousain. C'est donc tout naturellement qu'à partir de 1873, lorsque Cartailhac est attaché au muséum de Toulouse, il applique en accord avec Eugène Trutat alors conservateur pour la section d'anthropologie préhistorique, cette classification typo-chronologique aux collections exposées au public. Il en va d'ailleurs de même un peu partout en Province où commence à se constituer un réseau d'échange d'informations et de documentation archéologique et où la majorité des collections s'ordonnent selon un modèle calqué sur le classement mis en place au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. On peut voir dans ce phénomène une volonté de rendre plus homogène un discours et une méthode, ceux de l'archéologie préhistorique. En fait, c'est bien en amont que cette homogénéisation se réalise. Et elle résulte précisément de l'adoption quasi-unanime du système de Mortillet, lui-même inspiré des travaux de l'archéologue danois Christian Jürgensen Thomsen et de son système des trois âges. En effet, il apparaît clairement que ces collections ne s'organisent pas selon la classification proposée mais que c'est bien cette dernière qui conditionne et oriente la constitution de ces ensembles chez nombre d'archéologues dans leur pratique de terrain. Obéissant aux règles de cette nomenclature précise, les fouilles ne répondent à aucun autre objectif que celui d'alimenter en documents cette construction intellectuelle.

2.2.1.2. Les termes de la controverse et les premiers doutes

C'est dans ce contexte d'une certaine sclérose méthodologique que débute le débat sur l'Homme tertiaire. Et cette controverse va révéler pour la première fois les failles d'un système qui entre en contradiction avec les faits objectivement constatés, voire qui cherche à en modifier la nature et la portée afin de les faire corréler avec un postulat *a priori*. C'est

donc également l'occasion de mettre en relief la difficulté, pour certains des protagonistes, de s'affranchir de ce qu'on l'on pourrait définir comme un système véritablement dogmatique, ou de contourner ce que Gaston Bachelard[306] définissait comme un obstacle épistémologique. Revenons donc un instant sur une rapide chronologie des différents moments de cet épisode qui trouvera des extensions jusqu'aux débuts du XXe siècle.

La première occurrence signalée d'artefacts tertiaires date de 1863[307], lorsque le géologue Jules Desnoyers (1800-1887) signale à l'Académie des sciences la découverte dans les couches pliocènes de Saint-Prest (Eure-et-Loir) d'ossements d'espèces animales disparues portant des traces d'action humaine consistant en des incisions. Dans les années qui suivent, entre 1865 et 1877, des découvertes analogues sont signalées en France (Gers, Allier), en Angleterre, en Italie ou en Grèce. Mais ces indices, ne convaincant pas la communauté savante qui les attribue alors à des causes géologiques, à l'action d'une microfaune ou de carnassiers, la discussion ne trouve pas d'issue favorable et le débat se ferme au début des années 1880, lorsque G. de Mortillet rejette la validité des arguments. Les travaux de l'abbé Louis Bourgeois, également réalisés à Saint-Prest en 1867, livrent des indices d'un type nouveau. Ce dernier découvre en effet des silex portant des signes interprétés comme relevant d'une taille intentionnelle ou de retouches. Mais, à ce stade de la discussion et en dépit de l'apport de ces nouvelles preuves, les arguments sont également réfutés cette fois sur la base de remaniements des couches observées.

Pourtant, au cours de travaux à Thenay (Loir-et-Cher) en 1867, l'abbé Bourgeois rencontre à nouveau les traces de ce qui lui semble être une industrie qui, quoique frustre, porte manifestement des marques de taille et de retouche. Présentées une première fois au congrès international de Paris de 1867, Bourgeois communique à nouveau ses découvertes au congrès de Bruxelles en 1872 tout en affirmant une conviction qui se renforce chez lui. Ne voulant en rester sur un scepticisme partagé par la plupart des savants, Bourgeois demande à une commission d'examiner les faits archéologiques afin de trancher la question. Sur les quinze membres de cette réunion, neuf reconnaissent une action humaine sur les vestiges lithiques. A ce même congrès, un archéologue portugais, Carlos Ribeiro, fait lui aussi état de trouvailles similaires dans la vallée du Tage (Portugal), observations auxquelles viendront s'ajouter quelques années plus tard celles de Jean-Baptiste Rames à Puy-Courny (Cantal) qui a, lui

[306] Bachelard 1938 : 15 et suiv.

[307] En réalité, certains ossements ou fragments d'ossements humains furent attribués à cette période bien avant cette date, N. Coye le rappelle (Coye 1997 : 154) mais ces premiers cas, mobilisés dans le cadre du débat sur l'homme fossile et réfutés par l'argumentaire stratigraphique, ont alors été considérés comme étant les restes d'inhumations et donc d'âge plus récent.

aussi, rencontré de telles occurrences dans des assises miocènes. A l'occasion du Congrès international de Lisbonne en 1880, une commission est également invitée à venir constater les faits sur le site d'Otta fouillé par Ribeiro. Mais, alors que l'âge géologique du gisement est confirmé par l'assemblée, la question de l'origine stratigraphique des silex demeure en suspens. Et lorsqu'en 1884, les congressistes de l'Association française pour l'avancement des sciences réunis à Blois se rendent en excursion à Thenay, un accord semble toutefois se dégager sur l'ancienneté des couches. Mais, encore une fois, en l'absence d'indices paléontologiques dans les couches renfermant les silex, et l'éclatement de ces derniers étant dû selon Geoffroy d'Ault du Mesnil (1844-1921) à des causes naturelles[308], le consensus ne semble pas se dégager. Il demeure que ces trois sites constituent, sur la base d'un examen où dominera la question archéologique à partir des années 1880, les derniers piliers de la question en France.

Le rapport d'Ault du Mesnil publié dans les *Matériaux*[309] éclaircit la question géologique et semble solder également la question archéologique. Mais Gabriel de Mortillet, convaincu par l'examen du site et des industries de Thenay, va désormais axer tout son argumentaire sur les observations technologiques de ce qu'il considère déjà comme les produits d'une industrie lithique caractérisée. Au sein des industries observées, les silex de Thenay occupent une place particulière ; les états de surfaces des pièces échantillonnées[310] montrent en effet des craquelures et teintes sombres évoquant une action du feu ou d'une haute température sur les nodules, ce qui autorise Mortillet à interpréter ces pièces comme ayant été volontairement éclatées par le feu avant d'être travaillées. C'est ainsi qu'à partir de 1873, au congrès de l'AFAS de Lyon, après avoir caractérisé les silex examinés comme étant des artéfacts, il s'emploie à leur désigner un auteur. Et puisque le Quaternaire a vu l'émergence de l'Homme, que les silex ont indéniablement été découverts dans des assises tertiaires et qu'aucun animal ne peut en être l'artisan, il doit s'agir d'un être doté d'une certaine intelligence, intermédiaire entre le singe et l'Homme ; un précurseur. Ce précurseur, figurant parfaitement le chaînon manquant que sa conception évolutionniste réclame, il le nomme *Anthropopithèque*. Et, pour

[308] Ault du Mesnil (d') 1885 : 249.
[309] *Ibid.*
[310] Cet échantillonnage apparaît d'ailleurs comme un point particulier d'instrumentalisation autour duquel certains des enjeux « stratégiques » de cette controverse s'articulent. Pour les partisans de l'homme et des industries tertiaires, il paraissait important de bien sélectionner parmi les centaines d'objets informes, et manifestement impossibles à interpréter comme les produits d'un travail humain, ceux qui présentaient les signes indiquant l'intentionnalité de taille. Ernest-Théodore Hamy, déclarant sa position favorable à l'homme tertiaire, regrettera dans son *Précis de Paléontologie humaine* (1870) qu'un tel tri n'ait pas été opéré par Bourgeois lors de ses premiers exposés. Erreur tactique que Mortillet se gardera bien, lui, de faire lors de ses différentes prises de position sur la question.

bien marquer les particularités entre les industries de Thenay, du Puy-Courny et d'Otta, Mortillet invente trois espèces distinctes d'Anthropopithèques auxquelles il accole les noms des découvreurs respectifs.

Pour autant, le débat n'est pas clos pour l'ensemble de la communauté savante et certains points qui avaient servi la démonstration de Mortillet pour définir l'intentionnalité posent encore problème à certains. En effet, parmi les critères qu'il évoque et qui, selon lui, attestent de cette intentionnalité, figurent la retouche régulière observée sur un ou plusieurs bords, la présence de traces d'usure, la présence d'un plan de frappe ou encore celle d'un conchoïde de percussion. Ce dernier point, particulièrement exploité par Mortillet pour démontrer le caractère artificiel, devient d'ailleurs rapidement un point de débat avec Adrien Arcelin. Ce dernier tente en effet de démontrer qu'il n'est nul besoin d'invoquer l'intervention d'un être intelligent pour expliquer la présence sur des matières dures, et sur le silex en particulier, de cônes de percussion ou d' « *esquillements* » dus à l'enlèvement[311]. Bien sûr, la réponse de Mortillet ne se fait pas attendre. Et dans un style polémique qui lui est propre, mêlant toujours subtilement ironie et attaques personnelles à peine déguisées, le préhistorien tente de démonter l'argumentaire d'Arcelin, s'appuyant davantage sur des points de détail de sa démonstration et sur un procès d'intention que sur de nouveaux éléments permettant de débloquer la question. A l'occasion de cette discussion, Mortillet engage également Cartailhac et semble l'accuser d'un manque d'ardeur à la démonstration.

En effet, la position de Cartailhac sur cette question, alors qu'est publié cet échange dans les *Matériaux* de 1885, est loin d'être tranchée en faveur de l'existence de l'Homme tertiaire. D'abord appréhendée sous l'angle géologique, la question avait trouvé certains échos favorables, Cartailhac était alors du nombre. Les silex des différents gisements éprouvés se trouvaient en effet bien dans des assises tertiaires. Comme nous l'avons évoqué plus haut, c'est davantage l'examen desdits silex qui éveilla ensuite les doutes. En 1880, alors que Cartailhac participait au débat comme membre de la commission réunie à l'occasion du congrès de Lisbonne, son avis semblait plutôt favorable. C'est ainsi qu'il déclarait alors :

> Je l'avoue, on pourrait considérer que la question est encore douteuse tant qu'elle n'a pas l'adhésion d'un Evans ; je comprends les hésitations parce que ces petits silex miocènes sont, à certains égards, bien embarrassants […]. Dans l'état actuel de la science, je crois la question tranchée dans le sens de l'affirmative.

[311] Arcelin 1885 : 193 et suiv.

A première vue donc, et concernant les aspects purement technologiques, il ne semble pas exister dans son esprit d'opposition entre les critères retenus et l'établissement de la preuve d'intentionnalité. Ce qui semble davantage embarrasser le préhistorien toulousain, réside surtout dans l'aspect trop élaboré de ces objets et dans leurs dimensions. Dès 1873 déjà, la nette opposition entre l'image d'un être sauvage, anatomiquement frustre et aux capacités intellectuelles moindres, et une industrie techniquement plus aboutie que les plus anciennes industries connues du Quaternaire se faisait jour. Cartailhac remarquait alors :

> L'industrie [du type de Saint-Acheul notamment] était réduite à ne travailler la pierre que pour arriver à produire un seul type et quelques formes dérivées très simples. Ces pierres se tenaient à la main le plus souvent ; quelques fois emmanchées elles formaient alors des épieux, des massues… ; il n'y a rien de plus primitif que cela, si ce n'est le caillou brut et l'homme armé de la pierre non travaillée. C'était, au moins, la probabilité. Mais les faits sont contraires, puisque nous avons une industrie tertiaire moins pauvre que celle qui suivit, et que nous trouvons à Thenay des grattoirs que nous ne revoyons plus dans nos premiers gisements quaternaires, si postérieurs.[312]

2.2.1.3. L'Homme tertiaire, une hypothèse abandonnée

Le préhistorien toulousain persiste donc dans ses interrogations et rappelle en 1879 que ces artefacts paraissent en effet « *trop bien éclatés* », issus d'opérations « *multiples et minutieuses* » dont l'Anthropopithèque de Mortillet – être inférieur à l'Homme sur l'échelle de l'évolution – ne saurait être l'auteur. Cartailhac pose alors la question : « *Et surtout à quoi aurait-il employé ces minuscules perçoirs et grattoirs !* »[313]. Quelques mois plus tard, les interrogations semblent avoir fait place à une franche opposition au caractère tertiaire des industries. Dans une lettre à Édouard Desor, Cartailhac exprime ainsi sa nouvelle position :

> Je vous adresse à Nice ma dernière livraison des Matériaux ; vous y verrez l'état de mon esprit au sujet des diverses preuves invoquées à l'appui de l'homme tertiaire. Je ne fais pas mention des os striés, raclés de M. Capellini. J'ai examiné les pièces et suivi avec soin tout ce qui a été dit et écrit. Je n'ai pas l'ombre d'une hésitation et je refuse mon assentiment. Les stries, les cassures des os constituent un genre de preuve tellement vague, insuffisant

[312] Cartailhac 1873 : 615.
[313] Cartailhac 1879 : 436.

> qu'il est plus qu'imprudent de l'invoquer. Qui croit aujourd'hui aux stries des os d'E. Meridionalis de St-Prest ! Et la mâchoire Rhinoceros de M. Laussedat, et les côtes d'Halitherium de l'abbé Delaunay, et les ossements de la colline de Sansan de Garrigou etc, etc. On ne parle plus de ces soi-disant preuves et celles de notre excellent Capellini sont de la même force.
>
> En dehors de la présence des débris de l'homme lui-même, il faut des faits que tout le monde puisse admettre et que l'on ne puisse pas expliquer d'une autre manière que par l'action de l'homme. Voilà pourquoi je suis encore très perplexe au sujet des silex de Thenay. J'espère que vous serez à Lisbonne et là nous trancherons la question des silex de M. Ribeiro si la question géologique n'est pas tellement compliquée qu'il faille renoncer à encore y voir clair.[314]

Ainsi apparaît une distinction franche entre données factuelles et hypothèses fondées sur ces mêmes faits. D'où peut émerger la question de la valeur chronologique absolue de l'artefact telle que proposée par le système de Mortillet. Cartailhac est surtout interpellé par le non-sens qui se profile alors : à industrie plus ancienne, caractères plus frustes. Or, le cas des industries tertiaires montre à l'évidence un renversement des termes qui échappe alors à la dialectique évolutionniste.

Au travers des remarques formulées par le préhistorien toulousain, c'est pourtant l'édifice théorique qui est questionné. Mais plus encore, c'est la lecture absolutiste de l'évolutionnisme que propose le système de Mortillet qui rencontre là des critiques fondamentales. Même s'il n'est pas question ici de remise en cause explicite du cadre général, il apparaît clairement que le recours à l'argument archéologique, secondé d'un argument d'autorité, ne saurait suffire à solder la question. La prise de distance avec Mortillet et son Anthropopithèque est alors manifeste. Et Cartailhac en appelle au recours à la géologie et à la paléontologie pour tenter d'apporter un éclairage nouveau sur la question.

A partir de cette controverse, l'examen des prises de position telles que relayées par les publications et discussions dans les divers périodiques indiquent sinon un net refroidissement des relations, une franche assomption de vues divergentes de la part du cadet sur son aîné. D'un côté comme de l'autre, les postures s'affirment en effet. La lecture des échanges épistolaires entre les deux savants durant cet épisode montre assez clairement un glissement progressif de l'opinion de Cartailhac sur la question. Et ce glissement, outre qu'il constitue un véritable affront à l'orgueil scientifique et personnel de Mortillet de la part de son propre élève,

[314] AEN, Fonds Desor, Correspondances Cartailhac, lettre datée de 1879 (d'après papier à en-tête des *Matériaux*).

le rapproche également incidemment des positions de certains savants que le maître parisien tient pour les adversaires de ses théories et souvent au-delà de cette discussion sur l'Homme tertiaire. Parmi ceux-ci, on peut citer le Marquis de Nadaillac[315] dont les opinions religieuses catholiques sont alors bien connues – ce qui ne s'accorde évidemment pas avec l'anticléricalisme radical de Mortillet –, ou encore Alexandre Bertrand (1820-1902) et Salomon Reinach qui, sans s'opposer à la possible existence de l'Homme tertiaire, ne reconnaissent la valeur d'aucun des arguments proposés par ses partisans. Offrir pareille tribune à ces contradicteurs apparaît à Mortillet comme un désaveu supplémentaire de la loyauté du disciple envers son maître. Et lorsque Cartailhac propose dans la livraison des *Matériaux* de 1883 une lecture du *Préhistorique* de Mortillet paru quelques semaines plus tôt, la prise de distance se confirme et les tensions s'accentuent. Le toulousain y fait part de sa retenue quant à une utilisation généralisée de la classification de Mortillet et accuse clairement sa vocation universelle et totalisante telle que présentée par son auteur. De même, il y reformule à propos de l'Homme tertiaire des doutes qui se confirment chez lui et, en invitant à la prudence et à la patience, rappelle que « *Qui veut trop prouver ne prouve rien* »[316].

On peut également ajouter que cette désolidarisation paraît d'autant moins anecdotique que les rapports entre Mortillet et ses confrères Bertrand ou Reinach ne reposent pas uniquement sur un désaccord scientifique mais révèle également l'impossible conciliation de deux conceptions différentes de la préhistoire en tant que discipline. En effet, au-delà d'un antagonisme fondé sur une critique ouverte du système de Mortillet, deux écoles s'affrontent ; d'un côté l'école naturaliste de laquelle se réclament Mortillet et ses disciples, et de l'autre une école historienne que représentent, entre autres, Bertrand ou Reinach. Et cette opposition gagne en intensité à la faveur de ces débats[317]. Or, en cette occasion, Cartailhac – qui semble alors encore ménager les susceptibilités scientifiques et personnelles de Mortillet – se trouve pris, plus ou moins malgré lui, dans un jeu de tiraillements au sein duquel les inimitiés personnelles le disputent aux

[315] Ce dernier, même s'il reconnaît les silex de Thenay, refuse les autres arguments et n'y reconnaît donc pas les preuves de l'existence de l'homme tertiaire.

[316] Cartailhac 1882 : 555.

[317] Dans son travail sur les archives Mortillet, Philippe Roux met en effet en évidence les tensions qui caractérisent les relations entre Gabriel de Mortillet et Salomon Reinach notamment. Ces tensions apparaissent surtout stimulées par la mise à l'écart, alors que Gabriel démissionne de ses fonctions au MAN au profit de ses nouvelles fonctions politiques, d'Adrien de Mortillet du poste de conservateur au profit de Reinach. De même, Alexandre Bertrand qui n'éprouve aucune sympathie personnelle ou scientifique pour Gabriel de Mortillet, décrédibilise largement la candidature de son fils en mettant en avant son manque d'instruction et ses « engagements politiques douteux ». Ph. Roux précise que cette lutte d'influence eut pour motif principal la volonté de la part d'un milieu parisien de mettre fin à un règne qui s'était imposé à la préhistoire française depuis deux décennies. Les nouvelles tentatives d'Adrien au tout début du XXe siècle n'eurent pas davantage de succès et il fut maintenu en marge de l'institution jusqu'à la fin de sa carrière.

enjeux scientifiques et institutionnels. Certains indices extraits d'une correspondance datée de 1878, laissent présager d'une relation déjà « polluée » par l'influence de Mortillet :

> Le bulletin de la société scientifique de France imprime ma conférence in extenso, avec la carte qui l'accompagne. J'ai donc le regret de ne pouvoir la donner aux Matériaux. Je ne vous en remercie pas moins de l'offre que vous me faites. Je ne pourrais que vous féliciter si cette offre était l'indice de la résolution, chez vous, de prendre en main la direction effective et absolue du recueil et la détermination de n'y plus laisser pénétrer l'esprit de dénigrement et d'attaques personnelles plus ou moins voilées que l'on vous a, je suppose, imposés quelques fois. Je dirige la Revue archéologique depuis vingt ans. Je sais qu'il n'est pas toujours facile de résister à la pression exercée par des natures passionnées et fanatiques. J'y ai cependant toujours résisté, en n'admettant jamais aucune exception à la règle que je m'étais posée. […] J'expose mes idées à ma façon sans faire jamais d'allusions dénigrantes aux idées des autres. Je devrais avoir le droit à ce que l'on agit [sic] de même à mon égard. Je m'en remets à votre loyauté pour ne pas ouvrir votre recueil à des articles analogues à ceux qui ont été publiés contre Mr de Kerviler et aux quels mon nom a été mêlé.[318]

Des commentaires manuscrits ajoutés en marge de cette lettre par Cartailhac indiquent « *Lettre communiquée à E. Chantre* ~~*avec une réponse à lire et à faire partir s'il y a lieu, je m'en rapporte entièrement à lui*~~*. Peut-être faut-il ne rien répondre du tout à cette missive si étrange et si passionnée !!!* » Plus tard, une seconde mention précise « *Réflexions faites je ne réponds rien ; mais M. Bertrand est pour moi un homme jugé !* », ce qui n'appelle ici aucun commentaire.

L'étude de la correspondance échangée ultérieurement avec le conservateur du MAN, au milieu des années 1880 alors que se discute encore l'existence de l'Homme tertiaire, témoigne de la nature toujours assez tendue de la relation entre les deux hommes, entre l'institution parisienne et le savant provincial. Une lettre de Bertrand à Cartailhac met clairement en évidence les regrets du premier quant aux critiques du second[319], surtout concernant ce que

[318] AIPH, EC-AP5, Correspondance Bertrand, lettre du 26 avril 1878.

[319] Ces critiques sont celles formulées par Cartailhac dans les *Matériaux* à l'occasion d'un compte-rendu de l'ouvrage de Bertrand *La Gaule avant les gaulois* (1884). Après s'être attardé sur certains points précis du texte de Bertrand à propos desquels il formule de cinglantes appréciations, le directeur de la revue conclue son article sur ces mots « *M. Bertrand est puissant dans le monde officiel ; il peut faire à son gré beaucoup de bien et malgré lui beaucoup de mal. J'ai dû être sévère et je ne suis que juste pour son livre écrit de très bonne foi mais évidemment de mauvaise humeur.* »

Bertrand considère comme une néfaste influence de Mortillet sur le toulousain. Il déclare ainsi en introduction de ce courrier :

> J'aime à attribuer l'aigreur de la phrase finale aux fâcheuses influences dont vous ne pouvez pas, à ce qu'il paraît, vous délurer tout à fait. Je vous en ai déjà exprimé mon regret. Je n'y reviendrai pas. Je ne vous ai jamais confondu avec ceux qui vous entourent, je vous l'ai écrit, je vous le répète. Vous avez un bandeau sur les yeux : je respecte vos illusions.

Puis plus loin, à propos de l'Homme tertiaire en particulier :

> C'est une hypothèse. L'homme tertiaire est possible, il n'est pas prouvé qu'il ait existé. On a tort d'affirmer une vérité non démontrée. […] En quoi la théorie de l'homme tertiaire est-elle plus favorable à la science que cette réserve commandée par l'impuissance des faits à démontrer le contraire.

Bertrand s'attaque ensuite plus directement, sans pour autant le nommer explicitement, à Mortillet dont il n'ignore évidemment pas l'emprise sur Cartailhac. En l'occurrence, ce dernier défend l'idée d'un âge du Bronze que Bertrand récuse, faute selon lui d'une définition claire. Prenant comme prétexte ce désaccord scientifique, il regrette que le toulousain s'attache tant à cette idée, point sur lequel il s'attarde d'ailleurs dans sa lecture de l'ouvrage du conservateur de Saint-Germain-en-Laye :

> Je vois bien ce que quelques personnalités peuvent y perdre. Leur infaillibilité en souffrirait. Car c'est ceux que vous ménagez tant qui sont infaillibles. Ils affirment, ils dogmatisent ; ils jettent l'anathème à ceux qui ne pensent pas comme eux ; ils les accusent de mauvaise foi (je ne parle pas de vous) et vous n'êtes pas loin de conclure que c'est moi, quand je crie gare !, et quand je m'élève contre les doctrines absolues qui ne sont que des hypothèses, que c'est moi qui compromet la science ! Comment ne voyez-vous pas qu'en tout cela vous servez plutôt des intérêts privés que les intérêts de la science. Vous mettez les géologues en avant. Mais permettez-moi de vous le dire, il faut que vous ne viviez pas au milieu d'eux. Je ne veux pas citer des noms ; je n'y suis pas autorisé, mais je puis vous affirmer que dans l'intimité au moins, les plus compétents, les plus en vue parlent plus que légèrement de l'anthropopithèque Mortillet et des 240.000 ans d'existence prêtés à l'humanité ainsi que du nombre prodigieux de siècles qui sépareraient l'un de l'autre chacun des types de taille constatés dans les cavernes, et pour vous c'est le Maître !

> Vous repoussez systématiquement ceux qui loyalement, et assurément sans aucune arrière pensée étrangère à la science, frappent à toutes les portes pour découvrir la vérité. Vous tenez à rester parqués dans des théories étroites qui ont fait dire à un illustre savant étranger « *Le préhistorique est la science des ignorants* ». Je ne vois pas ce que vous y gagnez.[320]

La réponse de Cartailhac est immédiate. Le savant toulousain s'y défend de tout parti pris en justifiant une position singulière par rapport à un Gabriel de Mortillet qui, en coulisses, continue d'orchestrer la discorde. Sans diriger d'attaque franche et frontale contre Mortillet, Cartailhac y rétablit sa perception de leur relation, en particulier au plan scientifique et intellectuel :

> Vous savez que M. de Mortillet dès 1865 me donnait des encouragements qui joints à ceux d'E. Lartet déterminaient ma vocation scientifique. Je dois ajouter que ses preuves d'amitié ne m'ont jamais fait défaut. C'est le seul parisien qui m'ait témoigné un intérêt soutenu. Je me suis attaché à lui, c'était mon devoir strict, c'est mon maître.
>
> Mais l'affection que je lui porte ne m'aveugle pas comme vous le supposez, Monsieur. Les erreurs de ses livres et de son enseignement je les vois et je les soupçonne ; lorsque j'ai rendu compte dans les Matériaux 17e vol. p. 552 de son livre sur le préhistorique je pense avoir écrit un article aussi franc que celui que j'ai consacré au vôtre ; il ne m'en a pas particulièrement remercié ; veuillez le relire et vous jugerez que je ne suis nullement inféodé à ses doctrines sans exceptions. Mais à côté des affirmations que je ne puis accepter que sous bénéfice d'inventaire il y a dans les travaux ou les leçons de mon maître quantités de vérités nécessaires et de services rendus, voilà ce que je dis en toute occasion.

Puis, pour donner réponse aux propos de Bertrand sur l'Homme tertiaire :

> Je ne crois pas plus que vous, Monsieur, à l'intervention d'une action intelligente à Thenay, à Aurillac, à Otta. Mais la question est si sérieuse que je ne crois pas avoir le droit d'entraîner, pour ma part, le public dans la voie de la négation absolue. Nous pouvons trouver ailleurs au premier moment les renseignements positifs que l'on a cru trouver dans les gisements indiqués ; comme je le dis dans mon compte-rendu, en abandonnant Thenay, etc. nous devons reconnaître ~~qu'~~ une fois de plus ce que l'on constate si souvent dans l'histoire des sciences naturelles l'utilité d'une théorie même erronée lorsqu'elle provoque des discussions sérieuses et prolongées. Au fur et à mesure de la disparition de l'hypothèse

[320] AIPH, EC-AP5, Correspondance Bertrand, lettre du 16 novembre 1884.

> de l'homme tertiaire, on a vu grandir celle, autrement sérieuse, du précurseur de l'homme ; elle s'appuie sur des sciences plus solides que l'archéologie c'est à dire sur les données paléontologiques ~~et~~ embryologiques et anatomiques. […]
>
> Dire que le préhistorique est la science des ignorants est facile. Si le mot est d'un allemand, comme le préhistorique est une science en grande partie française il n'y a pas lieu de s'étonner. Je crois qu'un bon préhistorien doit avoir beaucoup vu, appris et retenu. Quant à condamner avec dédain la nombreuse série de gens qui collectionnent et se disent préhistoriens sans savoir grand chose, je n'y puis consentir. […]
>
> Encore une fois, Monsieur, merci de votre lettre ; soyez assuré que c'est très sincèrement que je cherche la vérité au risque de ne pas plaire à ceux qui croient l'avoir en leur possession.[321]

On voit là que la position de Cartailhac sur l'Homme tertiaire a largement évolué au cours des années 1880. La lecture attentive du propos indique que, concernant les industries retenues par Mortillet pour défendre l'Homme tertiaire et justifier l'invention *ex nihilo* de son Anthropopithèque, aucune ne semble emporter la conviction du préhistorien toulousain. En revanche, son interprétation de l'évolutionnisme l'incite dès lors à formuler le postulat d'une descendance simienne de l'Homme. C'est en tout cas que laisse entendre son évocation des données issues de la paléontologie ou de l'anatomie. C'est peut-être donc davantage vers le point de vue d'un Albert Gaudry qu'il se tourne alors. Ce dernier émet en effet l'hypothèse selon laquelle, si les industries de Thenay venaient à être confirmée comme étant intentionnellement taillées, la candidature d'un genre inférieur au genre *Homo* serait la plus probable. C'est d'ailleurs une position finalement très proche de celle de Mortillet lorsqu'il définit son précurseur. Caractérisé par des critères paléontologiques précis que Gaudry détaille dans son ouvrage *Les enchaînements du monde animal* (1878)[322], le *Dryopithecus* découvert par Lartet lui paraît être le plus proche de cet hypothétique précurseur. Loin de fonder sa position sur les seuls éléments archéologiques[323], et apparemment réticent à raisonner sur un plan uniquement théorique et inductif, Cartailhac n'abandonne donc pas totalement, dans un premier temps en tout cas, l'idée de l'Homme tertiaire.

[321] AMAN, Correspondances Cartailhac, lettre du 22 novembre 1884.
[322] Gaudry 1878.
[323] On peut d'ailleurs signaler ici que, comme un certain nombre de ses confrères, Cartailhac a bien conscience dès le début de ce débat qu'il raisonne sur l'examen rapide de quelques pièces sélectionnées parmi des centaines de vestiges recueillis par Bourgeois. Nous avons par ailleurs déjà évoqué ce biais réflexif plus haut dans cette partie. N'ayant donc pas vu par lui-même les sites en question, il peut être gêné à se forger une conviction suffisamment solide. C'est certainement ce qui explique en partie ses hésitations premières et le glissement de ses attentes vers les données fournies par d'autres domaines scientifiques que sont, comme il l'indique, « *la paléontologie, l'embryologie ou l'anatomie* », présentant certainement à ses yeux davantage de fiabilité.

Ce n'est que relativement tardivement qu'il exprime un point de vue où sa position, déjà hésitante, semble avoir été ébranlée par un nouvel examen de la question. Il fait part de ce revirement à Gabriel de Mortillet dans une lettre de 1885 :

> Je vous avoue en toute sincérité que je n'ai plus la conviction que les silex ont passé par la main d'un être intelligent. A présent j'ai vu par moi-même les trois gisements. […] A Thenay et à Blois je me suis borné à défendre vos idées de mon mieux, c'était mon devoir ; mais si vous lisez mon compte-rendu vous ne trouverez pas un mot qui puisse être interprété comme une adhésion.[324]

Deux ans plus tard, la question est définitivement soldée lorsqu'il écrit à Mortillet :

> Vous voulez bien insister auprès de moi en faveur des silex de vos trois stations classiques. Eh bien j'ai le regret de vous dire que je n'ai pas l'ombre d'un doute et que je ne crois pas à la valeur de ces gisements. Je crains que nous n'ayons fait fausse route à propos de l'homme ou précurseur tertiaire.[325]

Cette discussion autour de l'Homme tertiaire, même si elle perd de son intérêt pour Cartailhac à partir de ce moment, n'est pas pour autant soldée pour l'ensemble de la communauté scientifique. On en retrouve en effet des prolongements jusqu'aux débuts du XXe siècle.

Pour ce qui nous intéresse dans la présente étude, cet important épisode de l'histoire de la discipline, les diverses positions des partis en présence et la place qu'a occupée Cartailhac dans ce débat ont permis de mettre en évidence les premiers termes d'une rupture intellectuelle et personnelle entre le préhistorien toulousain et Gabriel de Mortillet. Cet épisode nous éclaire certes sur une relation amicale et une collaboration scientifique singulière mais met également en lumière certains éléments qui sont autant d'indices pour appréhender le positionnement de l'un et de l'autre en terme de « stratégie de carrière » et de posture institutionnelle. En se dégageant de la tutelle scientifique de Mortillet, Émile Cartailhac confirme son statut de savant indépendant. Car cette tutelle ne signe pas seulement la prise – d'ailleurs effective sur une large part de la communauté intellectuelle des préhistoriens – d'un chef de file dont les idées font école. Elle figure en effet également, et Cartailhac en est parfaitement conscient, celle d'une science parisienne sur la singularité d'une pratique scientifique provinciale. En se dégageant ainsi progressivement de l'influence du savant parisien, Cartailhac réaffirme cette

[324] NM, série D, 52, lettre du 08 février 1885, cité dans Roux 2008 : 234.
[325] NM, série D, 52, lettre du 12 janvier 1887, cité dans Roux 2008 : 234.

singularité et revendique par là même sa participation à la dynamique décentralisatrice que connaît la discipline à ce moment.

2.2.2. Sépultures paléolithiques : la question de la spiritualité préhistorique

2.2.2.1. Les premières découvertes

Parallèlement à cette discussion autour de l'existence de l'Homme tertiaire se développe un autre débat qui confirme la prise de distance entre les deux savants. Il s'agit de la discussion sur l'existence de sépultures au Paléolithique. Cette question se pose pour la première fois à la communauté en 1868. C'est en effet suite à des fouilles réalisées à Solutré par Adrien Arcelin et Henry de Ferry (1826-1869) qu'est évoquée la découverte de plusieurs sépultures dont certaines sont attribuées par les auteurs à « l'âge du renne ». Exposés dans la revue les *Matériaux* alors encore dirigée par Gabriel de Mortillet, les faits font l'objet de longues discussions[326] entre les deux scientifiques et le directeur des *Matériaux*. Des doutes sont d'abord émis par ce dernier concernant leur âge. La détermination chronologique semble en effet difficile à établir par le caractère remanié de certaines de ces sépultures. De plus, et les doutes se confirment à la faveur de cette observation, certaines sont recouvertes d'ensembles de dalles de pierres brutes ou peu travaillées formant parfois de véritables caissons à l'intérieur desquels gisent les corps. A ce moment, Mortillet ne semble pas s'opposer radicalement à l'idée de sépultures paléolithiques. En fin de discussion, alors qu'il rapporte certains échanges épistolaires avec Arcelin et Ferry, il conclut même :

> L'annonce de tombes de l'époque du renne, formées de caisses en dalles, portant *parfois les traces d'un équarrissage des plus grossiers*, m'a paru un fait si nouveau, si étrange, que j'ai vivement discuté la détermination de ces tombes. Depuis, je me suis rendu sur les lieux. Là, MM. de Ferry et Arcelin m'ont mis à même de bien voir, de bien juger. Nous avons pratiqué ensemble une fouille ; j'ai visité leurs deux collections et en résumé je me suis pleinement rangé de leur avis. Les diverses sépultures du Clos du Charnier [sic.], à Solutré, me paraissent bien être contemporaines des débris de silex, de renne et de chevaux, qui ne forment qu'un tout indivisible. Disciple fervent, j'ai même dépassé mes maîtres. Et au lieu de voir dans les foyers de Solutré des débris de cuisine et d'habitations, je crois que le Clos

[326] Matériaux 1868 : 35-39 ; 102-110 ; 154-155 ; 274 ; 317-324.

> du Charnier est simplement et purement un cimetière. C'est une station des morts et non une station des vivants, ce qui est beaucoup plus intéressant, car jusqu'à présent nous n'en connaissons pas de cet âge et de cette importance.[327]

Mortillet partage ainsi l'avis des deux archéologues et émet l'hypothèse d'une station funéraire. Quelques années avant cette découverte, l'idée d'un culte pour les morts dès le Paléolithique était déjà soulevée par Lartet et Christy s'agissant des restes découverts dans et devant la grotte d'Aurignac (Haute-Garonne)[328]. Les deux archéologues interprétaient alors les vestiges mis au jour comme les restes d'un repas funéraire. Cependant, cette interprétation n'avait alors pas remporté une franche adhésion des préhistoriens et la question était demeurée en suspens[329].

Quelques années plus tard, en 1872, Élie Massénat, Philibert Lalande (1838-1925) et Émile Cartailhac fouillent un talus à Laugerie-Basse (Dordogne). Alors que les fouilles se déroulent en avant de l'abri, entre les blocs d'effondrement, un squelette humain, « *couché sur le côté (...) ; la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou* (…) »[330], est découvert sous un rocher. D'emblée, les fouilleurs écartent toute possibilité d'une sépulture et privilégient l'explication consistant en un effondrement d'une partie de la voûte sur un préhistorique. Cette hypothèse donnera d'ailleurs son nom à la découverte dès lors connue comme « l'homme écrasé de Laugerie-Basse ». Le fait que les restes soient associés à des coquilles percées ne fait pas fléchir les avis, pas plus d'ailleurs que la position particulière du corps alors interprétée comme la posture d'un réflexe de protection de la part de la victime. Quelques semaines plus tard, au premier congrès de l'AFAS à Bordeaux, Massénat réaffirme sa conviction de ne pas se trouver face à un ensevelissement volontaire du corps. Pour lui, il ne s'agit en aucun cas d'une sépulture.

Cette même année, Émile Rivière (1835-1922) fouille la grotte du Cavillon à Menton et rencontre, lui aussi, un squelette humain en décubitus latéral gauche. Mais là encore, ni la position du corps, ni la présence de deux cents *nassa* et de craches de cerf perforées et disposées sur le crâne du défunt ne semblent troubler Rivière qui émet l'hypothèse d'un homme surpris par la mort dans son sommeil. Des vestiges lithiques gisent au contact du corps, l'auteur évoque plus de cent cinquante silex taillés, plusieurs coquilles sont également disposées autour du crâne, un poinçon en os est disposé en travers du front et des pierres

[327] Matériaux 1868 : 323-324.
[328] Lartet, Christy 1864 : 253-254.
[329] Richard 1993 : 62.
[330] Massénat, Lalande, Cartailhac 1872 : 227.

placées sous le corps gisant n'indiquent rien de particulier. En revanche, et l'argument sera à nouveau mobilisé quelques mois plus tard, la présence sur le corps d'ocre rouge dont une couche particulièrement épaisse sur le crâne semble laisser Rivière perplexe même si sa note n'en laisse rien transparaître. Quelques semaines plus tard, au Congrès international de Bruxelles, son opinion semble s'infléchir quelque peu. L'hématite ne peut en effet qu'avoir été déposée après la mort même si aucun indice ne montre un déplacement du corps[331].

2.2.2.2. Les pratiques funéraires préhistoriques, un fait archéologique avéré

Cette question des sépultures paléolithiques se pose à nouveau à l'occasion du congrès de l'AFAS de Lyon en 1873. Y participent plusieurs savants qui ont visité le site de Solutré préalablement préparé par Arcelin. Au cours de cette excursion, un nouveau squelette est mis au jour devant les congressistes. Le lendemain, de retour en séance, la découverte faite la veille et celles effectuées lors des fouilles sont discutées. Et à la manière dont se déroulent les débats, on comprend que les avis restent partagés. Face à la difficulté d'établir avec précision l'âge des sépultures, certains refusent en effet leur caractère préhistorique. Mortillet ne se prononce pas sur ce point et se cantonne aux questions archéologiques portant sur le charnier de chevaux. Cartailhac en revanche semble accepter l'âge ancien des sépultures de Solutré. Il affirme en effet :

> Qu'il y ait eu des glissements et des remaniements, peu importe. Mais ce qui est certain, c'est que plus de dix fois un squelette humain s'est trouvé sur un foyer quaternaire, et pas un fait ne vient s'opposer à ce qu'on admette la contemporanéité. Dans ces conditions, en effet, il n'y a pas de hasard qu'il soit possible d'invoquer.

Quelques mois plus tard, en 1874, alors qu'il continue son exploration des cavernes de Menton, Rivière découvre trois nouveaux squelettes humains. Cette fois, le doute n'est plus permis et pour lui « *la découverte du nouveau squelette d'adulte confirme pleinement certaines coutumes funéraires* »[332]. La présence de colorants rouges, de coquillages et de dents perforées constituant une parure confirme alors l'impression qui se dessinait dans son esprit et qu'il n'osa d'abord pas formuler. Et si les sépultures de Solutré présentent encore pour certains des

[331] Rivière 1873.
[332] Rivière 1874 : 95.

points justifiant les réserves quant à leur attribution chronologique, le doute n'est plus permis pour ce qui concerne les cavernes de Menton.

Au fil du temps, et à mesure que progressent les travaux dans les grottes de Menton, les sépultures de Solutré semblent en effet perdre de leur pouvoir de persuasion. Et Mortillet, qui affirmait en 1868 croire à leur contemporanéité avec les assises quaternaires, a fait machine arrière et défend, dix ans plus tard, l'hypothèse d'un remaniement récent des couches et l'impossibilité de leur caractère paléolithique. Cartailhac lui emboîte alors le pas et confie dès 1878 être revenu sur son avis et avoir à présent quelques doutes persistants[333]. Les nouvelles découvertes de Rivière à Menton ne parviennent pas non plus à convaincre Mortillet qui les attribue au Néolithique en raison notamment de la présence, dans l'une des grottes, d'un fragment de hache polie. En réalité, derrière l'argument archéologique qu'il oppose à la conviction d'Arcelin, argument d'ailleurs ténu, se révèle une véritable opposition de principe. Pour lui en effet, ces pratiques funéraires relèvent d'un sentiment de religiosité que ne possédait absolument pas l'Homme du Paléolithique. On sait les positions anticléricales du préhistorien, son opposition systématique à toute forme de croyance ou de superstition[334]. Les données factuelles sont donc redéployées par lui dans un dispositif davantage fondé sur un postulat idéologique qu'une observation scientifique objective des faits. C'est ainsi qu'un simple fragment de hache polie – par ailleurs découvert en surface dans une des cavités de Menton n'ayant pas livré de sépulture – lui permet d'écarter les centaines de pièces lithiques, les milliers de restes de parure et l'incline vers une attribution néolithique. Et quand l'objet archéologique lui-même ne peut être mobilisé dans sa démonstration, c'est vers l'argument de remaniement que Mortillet se tourne pour tenter de fragiliser la thèse de ses adversaires. C'est le cas pour Solutré mais également pour la découverte des squelettes humains de Cro-Magnon par Louis Lartet sur laquelle l'auteur revient dans son ouvrage *Le Préhistorique* en 1883[335]. À partir de ce moment, ses positions se figent et aucun élément nouveau ne viendra plus les infléchir.

La discussion connaît toutefois des évolutions au milieu des années 1880. Après examen des squelettes de Menton, il apparaît que certains ossements portent des traces de découpe. La question d'une pratique anthropophage se pose alors et le débat se relance. Chez Cartailhac, qui appuie sa thèse sur les données issues de l'ethnographie jointes aux observations

[333] Cartailhac 1878b : 530.
[334] Et dans le cas présent, tout l'oppose donc à Arcelin, préhistorien catholique (voir Defrance-Jublot 2011 : 290 et suiv.).
[335] Mortillet 1883a : 472 ; Bon 2009 : 45.

archéologiques tirées de l'examen des squelettes de Menton, la certitude est désormais acquise que, non seulement ces derniers sont bien contemporains des assises paléolithiques, mais qu'ils ont également fait l'objet de soins particuliers au moment de leur enfouissement. Les stries de découpe indiquent en effet qu'ils ont été décharnés au moins partiellement peu après la mort, procédé qui aurait toutefois permis la conservation des connexions anatomiques[336]. Le préhistorien toulousain affirme également dans la livraison des *Matériaux* de juin 1886, à propos des sépultures de Menton, que « *La contemporanéité de ces restes humains avec les dépôts qui les renferment est aujourd'hui hors de doute* »[337]. De même, dans la revue des livres du même volume et à propos de l'ouvrage publié par Rivière *De l'antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*[338], Cartailhac confirme ses positions au sujet des sépultures :

> (…) la lecture attentive de ce travail et les renseignements d'une précision absolue que M. Thomas Wilson, consul des Etats-Unis à Nice, a bien voulu me fournir sur ses fouilles personnelles, ont fait disparaître de mon esprit les doutes que j'avais sur l'âge des squelettes humains des grottes de Menton.[339]

Mortillet, désavoué une fois de plus par son disciple sur l'âge des sépultures de Menton, et plus largement sur cette question des sépultures paléolithiques, lui écrit quelques semaines plus tard, en novembre 1886, à propos de ce revirement d'opinion :

> Je lis seulement aujourd'hui (…) la petite attaque que Pigorini dirige contre vous en se frottant les mains.
> Notre savant collègue se réjouit de pouvoir vous mettre en contradiction avec vous-même. Cette contradiction est-elle bien fondée ? C'est à vous de répondre. Mais il me semble bien difficile d'admettre que vous père et si habile défenseur de la théorie parfaitement vraie, confirmée par tous les faits bien observés, de l'absence de sépulture pendant la période paléolithique, ayez tout à coup, éclairé par les lumières du St-Esprit, renoncé à soutenir cette vérité. On n'étrangle pas ses enfants ainsi, surtout quand ils sont si vigoureux et si bien portant. Ce serait sacrifier toute votre réputation palethnologique.[340]

[336] Cartailhac 1886a : 466.
[337] Cartailhac 1886b : 401.
[338] Rivière 1887.
[339] Cartailhac *op. cit.* : 202.
[340] AALB, Correspondances Mortillet, lettre du 12 nov. 1886.

Plus loin dans son courrier, Mortillet revient sur les éléments qui lui paraissent aller dans le sens d'une attribution au Néolithique et évoque – comme il le fera au cours des discussions avec Ernest d'Acy (1827-1905) et publiées dans les Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris[341] – le fragment de hache polie, un anneau plat en pierre découvert en surface, ainsi que le mobilier en os auquel certains squelettes sont associés et qui lui semblent être des éléments décisifs en faveur de sa théorie. Alors que la question de l'anthropophagie et de l'âge des sépultures se poursuit, Cartailhac réaffirme en 1889 dans son ouvrage *La France préhistorique* sa conviction concernant les pratiques funéraires au quaternaire, en particulier aux cavernes de Menton, tout en maintenant une posture prudente à propos du gisement de Solutré :

> Les fouilles de Solutré ont donné des résultats confus et doivent être négligées. Les gisements des Baoussés-Roussés ne sont pas d'une époque absolument déterminée ; mais qu'ils soient contemporains de Solutré ou de la Madeleine, peu importe, ils sont quaternaires et nous fournissent les plus précieux renseignements. Ils renfermaient une série de squelettes humains placés et traités de la même manière. Il y a là incontestablement la révélation d'un rite bien établi.[342]

L'argument archéologique est donc décisif pour l'auteur, plus que ne l'avaient d'abord été celui anthropologique apporté par Franz Prüner-Bey (1808-1882) lors de l'examen des crânes de Solutré et que ce dernier rapprochait du type de Cro-Magnon. A cet argument archéologique viennent s'adjoindre les observations stratigraphiques des différents gisements, les seules opposables aux arguments de Mortillet à propos de possibles remaniements, ainsi qu'une documentation complémentaire issue de l'ethnographie.

On peut également préciser ici que la portée de ce débat, même si la conviction n'est alors pas acquise par tous, dépasse largement le seul cadre des arguments et de leur valeur respective dans la conduite de la discussion. Car en admettant le fait de sépultures à l'époque paléolithique, c'est également celui de pratiques spirituelles chez le préhistorique qui est admis, pratiques auxquelles Mortillet s'oppose d'ailleurs avec vigueur. Or, la souscription à cette hypothèse ouvre une brèche dans l'édifice paradigmatique alors dominant. Car au travers de cette reconnaissance, c'est également une certaine complexité de la pensée du « primitif » qui est envisagée, complexité que ne laissait nullement entendre l'évolutionnisme linéaire et global alors largement appliqué à l'interprétation des phénomènes préhistoriques[343]. En levant

[341] Collectif 1888.
[342] Cartailhac 1889 : 120.
[343] Richard 1993 : 62.

ce verrou, l'issue de cette discussion rend possible un questionnement sur cette interprétation particulière de l'évolutionnisme par les préhistoriens, interrogations qui prendront véritablement corps à l'occasion des débats sur l'authenticité de l'art pariétal paléolithique.

On le voit à la lumière de ces deux exemples, le débat autour de l'Homme tertiaire et celui sur les sépultures paléolithiques, en l'absence d'éléments étayés et d'un argumentaire infaillible, Cartailhac aligne volontiers ses positions sur celles de son maître et s'en remet, si l'on peut dire, à un argument d'autorité, tout en privilégiant le doute et la discussion. On voit donc également que ses positions restent ouvertes et que le savant toulousain ne s'enferme pas intellectuellement dans un dogmatisme figé ou dans des postures de principe. Cette disposition à considérer des éléments nouveaux et à reformuler les hypothèses offre l'image d'un esprit scientifique relativement souple et ouvert, qui autorise les revirements et les déconstructions théoriques. Pour autant, Cartailhac ne s'en considère pas moins redevable envers Mortillet comme l'atteste une lettre à Salomon Reinach datée de 1898, quelques semaines après la disparition du maître parisien, et dans laquelle il revient brièvement sur leurs relations. En quelques lignes se déploie tout un pan de la psychologie d'un scientifique lucide et d'un homme loyal. Il écrit en effet en cette occasion :

> J'ai été, je suis toujours l'élève de Mortillet. [...] Bien peu de gens à Paris m'ont fait bon visage ma mémoire doit leur rester fidèle. Je me suis séparé de M. de Mortillet quand j'ai vu où il m'entraînait et la note qu'il me fit faire contre M. Bertrand et vous me dessilla les yeux, mais à d'autres le soin, surtout maintenant qu'il est mort, de le juger, et de le condamner. Votre situation est contraire à la mienne, vous avez le droit d'être sévère. Toutefois craignez de dépasser la mesure ; que vos critiques n'aient pas l'air d'une réplique à sa dernière note si mauvaise pour vous. Ne perdez pas de vue qu'en tirant sur lui vous pourriez atteindre vos troupes. La très naïve expression de M. de Nadaillac nous montre qu'il y a contre nos études préhistoriques des rancunes mal assoupies. Vous allez faire leur jeu. Qui sait si en diminuant M. de Mortillet vous ne servirez pas les intérêts de ceux qui dans l'ombre agissent toujours contre les idées qu'il défendit et qui sont les nôtres. Vous allez peut-être leur livrer une clé de la porte et l'écho de vos paroles frappera le préhistorique et les préhistoriens. Il me semble entendre déjà les ricanements des rancunes mal assoupies « Ah leur Mortillet, quel bandit, et dire qu'ils sont tous comme cela » ! Il me semble que c'est une loi de la bonne politique de ne faire que des choses ayant un but utile. Quelle utilité y a-t-il à dévoiler un Mortillet peu connu, « effronté plagiaire et franc menteur » comme vous dites ? Vous venger ? Venger M. Alex. Bertrand ? Allons donc

> vous n'y songez pas une seconde ni l'un ni l'autre. Alors quoi ? Les dangers sont autrement visibles.[344]

Conscient de la force de manipulation d'un Mortillet et d'un double jeu entretenu par lui à Paris, Cartailhac préfère toutefois se tenir à l'écart des tensions attisées par les adversaires de Mortillet et qu'il évoque dans la correspondance citée plus haut. Ce faisant, il se préserve d'un procès d'intention dont les retombées pourraient nuire à l'ensemble de la communauté préhistorienne. Cette fin de siècle semble alors également annoncer la fin du règne de Mortillet sur la préhistoire française. Et Cartailhac, en renouant des relations plus stables avec Saint-Germain-en-Laye[345], semble se préparer à se maintenir sur la scène institutionnelle, comme un relais entre deux époques.

Cette désolidarisation de la pensée de Mortillet et ce rapprochement progressif de Paris lui permettront, à la charnière des deux siècles, de s'impliquer rapidement dans le grand mouvement de refonte méthodologique et théorique qui va s'amorcer sous l'impulsion d'une nouvelle génération de préhistoriens. C'est alors l'ensemble du système Mortillet qui sera véritablement remis en cause, notamment par le biais de deux débats majeurs de l'histoire de la discipline au seuil du XXe siècle ; celui autour de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique et la discussion autour de la question aurignacienne. Plutôt, et comme le précise N. Coye, c'est l'absolutisme des positions de Mortillet que les préhistoriens vont alors remettre en question, interrogeant également à ce moment les méthodes de la pratique archéologique[346]. C'est sur ces deux points particuliers que nous nous arrêterons dans la suite de cette partie consacrée aux rapports que Cartailhac entretient avec la discipline et ses acteurs.

[344] AMAN, Dossier Reinach, correspondances Cartailhac, lettre du 15 décembre 1898.
[345] Nous avons évoqué plus haut les tensions entre Cartailhac et Bertrand. Celles avec Reinach semblent s'être apaisées à la fin du siècle, si l'on en juge par les intitulés des correspondances qui privilégient une interpellation amicale (« Cher collègue et ami », « Cher ami »…).
[346] Coye 1997 : 241.

Chapitre III

2.3. Le refonte disciplinaire : un tournant de siècle aux enjeux multiples

2.3.1. La reconnaissance de l'art pariétal paléolithique : les dimensions stratégiques d'un *Mea culpa* scientifique

L'intégration, d'abord sous la forme d'objets, de l'art préhistorique comme une donnée factuelle de l'archéologie se réalise en premier lieu sur une trame problématique liée à l'établissement de la preuve de l'ancienneté de l'homme[347]. C'est en effet à la faveur du débat autour de l'existence de l'homme fossile que sont portées à la connaissance de la communauté préhistorienne les premières – et bientôt nombreuses – occurrences de cet art des objets. On peut en effet évoquer les travaux de Lartet et Christy en Dordogne puis, à partir du début des années 1870, ceux de Piette dans les Pyrénées pour mettre en évidence à la fois le nombre et la variabilité de ces objets gravés ou sculptés et leurs évidentes qualités esthétiques. Cet art des objets figure ainsi des représentations d'animaux, des formes géométriques ou, plus rarement, anthropomorphes. Durant le dernier tiers du XIXe siècle, ces documents et leur interprétation s'intègrent ainsi relativement bien au cadre théorique évolutionniste tel qu'il est notamment développé par Gabriel de Mortillet dans ses classifications chrono-typologiques et mobilisé par de nombreux savants dans leurs réflexions et travaux tout au long de la période considérée. Jusqu'alors, ils sont en effet regardés comme relevant d'un art d'imitation, naïf et naturaliste ou encore, pour les formes plus abstraites ou géométriques, d'un art d'imagination issus en tout cas d'un « esprit léger »[348]. Lartet et Christy évoquent eux aussi, dès leurs premières découvertes, cet « art-loisir » dans un article daté de 1864[349]. Bien sûr, cette perception d'un art pour l'art lui nie toute charge symbolique et renvoie à une conception simpliste de ces sociétés[350], conception dont nous avons déjà dit qu'elle se fondait sur le postulat d'un progrès global et continu de l'humanité tant du point de vue biologique que de celui de ses manifestations techniques et culturelles. On peut toutefois signaler que certaines réflexions d'Édouard Piette conférait, déjà en 1873, des sentiments religieux aux

[347] Richard 1992 ; Coye 1997 : 102 ; Bon 2009 : 40 et suiv.
[348] Mortillet 1883a : 421.
[349] Lartet, Christy 1864 : 264.
[350] Richard 1993.

préhistoriques. L'observation de signes abstraits gravés sur des fragments osseux le laissait en effet penser qu'il existait, dès le Paléolithique, un culte solaire dont les manifestations se retrouvent chez les égyptiens[351]. Il reprendra d'ailleurs cette interprétation vingt ans plus tard à propos des galets aziliens peints[352]. Mais cette interprétation ne trouve alors, auprès des scientifiques français, pas de véritable écho.

2.3.1.1. Altamira : la découverte de la complexité

Dans un tel cadre conceptuel, l'utilisation de procédés complexes tels que ceux qui sont mis en œuvre dans la réalisation des représentations pariétales, gravées ou peintes, apparaissent étrangères à ces sociétés. À ce « paradigme de la simplicité »[353] vient s'adjoindre chez certains savants, dont le plus dynamique représentant est sans doute Gabriel de Mortillet, la négation de toute forme de spiritualité ou de religiosité dans ces sociétés préhistoriques. Cette posture, déjà mise en avant durant le débat sur les sépultures paléolithiques et développée dans son ouvrage *Le Préhistorique*, paru en 1883, verrouillera, comme nous allons le voir, toute discussion dans les années qui suivent les premières découvertes de parois ornées. C'est particulièrement le cas pour les peintures de la grotte d'Altamira en Espagne. C'est en effet la première grotte ornée signalée à la communauté des préhistoriens français. Son « inventeur » est le marquis Don Marcelino Sainz de Sautuola. Ce dernier, « représentant de la bourgeoisie marchande de Santander »[354] et membre correspondant de l'Académie d'Histoire espagnole, qui possède une propriété dans le village côtier de Santillana del Mar (Province de Santander, Cantabres, Espagne), explore dans les années 1870 les cavernes de sa province à la recherche de documents archéologiques qu'il classe dans une galerie personnelle d'Histoire naturelle. A la fin de l'été 1879, alors qu'il visite pour la deuxième fois la grotte d'Altamira avec sa jeune fille à la recherche d'objets archéologiques, celle-ci lui signale les peintures animales sur le plafond de la caverne, peintures qui avaient échappées à son attention lors de sa précédente exploration. Il informe alors de cette découverte quelques érudits et hommes de sciences locaux, eux aussi explorateurs et découvreurs de grottes préhistoriques, qui se rendent sur place pour prendre connaissance de ces témoignages jusqu'alors inédit. Devant l'intérêt d'une telle découverte, et encouragé par le professeur de

[351] Piette 1873 : 414-416.
[352] Piette 1896 : 400.
[353] Richard, *op. cit.* : 60.
[354] Madariaga de la Campa 2000 : 17.

l'Université de Madrid et naturaliste Juan Vilanova y Piera (1821-1893) qui défend le caractère très ancien des figures peintes, Sautuola publie en septembre 1880 une notice dans laquelle il décrit les figures et précise que :

> Leur auteur était expert en la matière. On observe en effet qu'il œuvrait d'une main ferme, sans hésitation, bien au contraire, car chaque trait était tracé d'un coup, le plus nettement possible, compte tenu de l'extrême inégalité du plan de la voûte, et quels qu'aient été les outils dont il s'est servi.[355]

L'auteur s'arrête ensuite sur les conditions de travail du peintre dans un lieu parfois très exigu et confiné en un point de la grotte où la lumière ne parvenait pas, ce qui amène à penser que toutes les figures ont été réalisées grâce à un éclairage artificiel. Sautuola, même s'il ne doute pas du caractère préhistorique des peintures, se contente de laisser la question en suspens dans sa publication.

Dans les semaines qui suivent la parution de son ouvrage, se tient à Lisbonne le neuvième Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques. Juan Vilanova y est présent et invite les préhistoriens français à se rendre sur les lieux afin de statuer sur la découverte de son confrère espagnol. Mais son invitation ne semble pas susciter l'intérêt des participants qui ne sont d'ailleurs pas convaincus par ses positions sur l'ancienneté des peintures. Au contraire, ceux qui prennent part à la discussion nient leur caractère ancien et seules quelques lignes imprécises figurent dans les comptes-rendus de la session.[356]

2.3.1.2. Le rapport Harlé, une instruction à charge

Édouard Harlé (1850-1922), ingénieur des Chemins de fer récemment nommé à Toulouse, se rend d'abord en février 1881 à Altamira. Au cours de cette première visite, il est accompagné du découvreur de la grotte, un métayer de Sautuola[357], et du pharmacien Eduardo

---

[355] Sautuola 1880 : 16.

[356] On peut en effet y lire que « *M. Vilanova invite les membres du congrès à visiter avec lui les cavernes de Santillana, près Santander, dont les parois et le plafond offrent des gravures coloriées où l'on reconnaît l'aurochs. Cette découverte est due à M. de Santuola* [sic.]. »

[357] Modesto Cubillas Perez (1820- ?) découvre la grotte en 1868 à l'occasion d'une excursion de chasse au cours de laquelle son chien se glisse dans la cavité par un accès dérobé derrière des broussailles. Constatant que l'endroit n'a visiblement jamais été visité et connaissant l'intérêt de son employeur pour les cavernes, il l'informe de sa position et de son accès (Madariaga *op. cit*. : 22).

del Molino Rosillo[358]. Il ne pratique alors aucune fouille ni aucun prélèvement dans la grotte et se contente certainement de se forger, dans un premier temps, une opinion sur la question[359]. Cartailhac, qui avait pris part à la discussion de Lisbonne, semblait alors fermement opposé à l'authenticité de la découverte, suivant là l'avis de Mortillet. Mais quelques mois plus tard, il semble subsister un doute dans son esprit, peut-être aussi qu'il réclame les preuves péremptoires qui attestent d'une supercherie. Toujours est-il qu'il ne souhaite pas en rester là. Il demande alors à son confrère Harlé, que des facilités de déplacement dues à ses fonctions semblent désigner, de se rendre à nouveau sur les lieux pour effectuer quelques recherches et prélèvements de matériels.

L'ingénieur des chemins de fer écrit le 16 février au préhistorien toulousain pour lui signifier la méthode de travail qu'il compte mettre en œuvre sur place. Celle-ci, détaillée en onze points, qu'il demande à Cartailhac de compléter si besoin est, concerne les aspects archéologiques ainsi que les figures peintes. Harlé compte en effet « *rapporter un échantillon des parois,* […] *examiner si les dessins représentent le mammouth, le renne, la saïga, l'homme, des armes, etc.,* […] *reproduire les dessins* »[360]. Il ajoute également :

> C'est un programme bien chargé et le n° 11 [la reproduction des dessins], le plus bref à exprimer, est bien long et bien difficile à mettre en œuvre. M. Sautuola, en réponse à une question que je lui ai adressée, croit qu'il serait dangereux de calquer la plupart des dessins ; on les effacerait. Je fais construire un appareil pour les reproduire à l'échelle et sans les toucher mais je ne sais si je réussirai. Un bon conseil serait bienvenu.

Après l'obtention d'une autorisation délivrée par Sautuola et assisté de ce dernier, Harlé examine donc avec soin les peintures, réalise quelques fouilles sommaires dans le sol de la grotte et emporte des échantillons de matériel archéologique (industrie et faune) qu'il expédie à Cartailhac quelques semaines après son retour en France. Pendant ce temps, ce dernier entretient avec Mortillet une correspondance sur le sujet et lui expédie des reproductions des figures jointes à ses courriers afin de solliciter son avis. Mortillet, hostile à l'idée que les

[358] Ce chimiste était des premiers à qui Sautuola fit visiter la grotte peu après sa découverte. On lui doit également, entre autres travaux en archéologie, l'étude des gisements des Thermes de Torrelavega (Madariaga *op. cit.* : 25).

[359] Marc Groenen nous donne d'ailleurs des indices qui laissent à penser que cette opinion aurait été bien différente de celle qu'il émit quelques mois plus tard, lorsqu'il fit paraître son rapport dans les *Matériaux*, rapport que nous évoquerons plus loin. Mais compte tenu de la relative imprécision de la date fournie (Groenen 1994 : 447) et ne pouvant recouper cette information avec aucun autre élément fiable, nous préférons la faire figurer au conditionnel.

[360] AALB, Correspondances Harlé, lettre du 16 février 1881.

préhistoriques aient pu exécuter ces peintures, et préférant prévenir une éventuelle supercherie, met alors Cartailhac en garde dans une lettre datée de mars 1881 et dans laquelle il affirme :

> En examinant les croquis de votre correspondant on voit que l'aurochs n°2 n'est qu'une affreuse farce, une véritable caricature créée et mise au monde pour pouvoir nuire à de trop crédules palethnologues[361].

Cette découverte ne cadre évidemment pas avec les conceptions de Mortillet. De plus, une polémique est déjà née en Espagne et oppose Sautuola à des représentants catholiques réfractaires à l'âge préhistorique des peintures. Le découvreur se voit alors ouvertement accusé de tromperie et soupçonné d'avoir fait réaliser les fresques par un artiste français installé dans la province de Santander[362]. En Espagne, les relations entre milieux catholiques et scientifiques espagnols sont alors différentes de ce qui se passe en France au même moment. Certes, côté français les relations entre ces deux univers paraissent parfois s'opposer sur certains points fondamentaux mais cet antagonisme n'est pas aussi simple et radical, des nuances peuvent être apportées à cet archétype. De nombreux ecclésiastiques ou simples croyants pratiquent en effet l'archéologie, sont familiarisés avec les thèses évolutionnistes et en proposent une interprétation théorique adéquate à leur foi[363]. L'ancrage social et politique de l'Église en Espagne est alors plus affirmé et génère plus volontiers de vives frictions à l'égard des recherches et des théories sur l'évolution. Ainsi, Mortillet préfère maintenir une posture plus que prudente afin de préserver la communauté scientifique française de ce type d'accusations, aidé en cela par ses convictions personnelles et par son interprétation de l'évolutionnisme appliqué aux sociétés préhistoriques. Pour lui en effet, le caractère fruste de ces « sauvages » est totalement incompatible avec le raffinement esthétique et l'aboutissement technique dont témoignent les peintures du plafond d'Altamira. L'interprétation évolutionniste et le soupçon d'une supercherie semblent alors être les principaux arguments en défaveur de la reconnaissance d'Altamira. Sur ce second point, on peut ajouter les

[361] AIPH, Correspondance Mortillet, lettre du 19 mars 1881.

[362] Benito Madariaga nous précise les rapports existant entre cet artiste, Ratier Josse (1832-1896), et le marquis de Sautuola. Ce dernier lui aurait en effet demandé quelque temps après la découverte de réaliser des reproductions des peintures de la grotte. De là seraient nés les doutes quant à leur authenticité, Ratier étant alors soupçonné d'en être non le copiste mais l'auteur (Madariaga *op. cit*. : 40)

[363] Nous avons déjà évoqué certains de ces aspects dans une partie précédente, relative à la revue les *Matériaux*, de la présente étude. Nous renvoyons également sur ce point précis à la lecture de Richard 2008 : 134 *et suiv*. où l'auteur présente diverses nuances à une perception manichéenne des rapports entre préhistoire et religion. De même, pour une lecture détaillée des rapports entre science et religion aux XIXe et XXe siècle, nous renvoyons à la lecture de l'étude de Fanny Defrance-Jublot (Defrance 2001).

quelques exemples de fraudes avérées qui ont secoué le milieu scientifique depuis la dernière décennie ; les fausses gravures de la grotte du Chaffaud ou celles de Thayngen ont pu jeter le discrédit sur les études préhistoriques au moment où celles-ci se cherchent une légitimité scientifique et institutionnelle en tant que champ autonome de savoir[364]. De même, c'est pour l'instant le seul signalement d'un pareil ouvrage et cette unicité plaide également auprès des préhistoriens français en défaveur de son authenticité.

Le rapport de l'excursion de Harlé à Altamira est publié quelques semaines après les échanges entre Cartailhac et Mortillet, dans la livraison des *Matériaux* de juin-juillet 1881[365]. Harlé y signale l'absence totale de restes osseux appartenant au renne, et décrit un matériel archéologique caractéristique qu'il attribue au Magdalénien. À propos des peintures, l'impression qui se dégage dès la lecture de son compte-rendu est celle d'une enquête à charge, d'emblée guidée par le postulat d'un faux. L'ingénieur bordelais évoque en effet l'état de grande fraîcheur des peintures et signale que « *Presque partout, la peinture peut s'enlever facilement avec le doigt* ». Il ne s'encombre d'ailleurs pas de reproductions de figures complexes et avance, comme illustration de son article, quelques signes et un tracé sommaire aux contours maladroits, en tout cas imprécis : l'intention de discrédit est ici manifeste. D'autant qu'il réalise lui-même sur place au moins un relevé plus éloquent[366]. Harlé évoque aussi l'absence, ou plutôt la disparition des traces de fumée des torches préhistoriques supposées avoir été utilisées pour s'éclairer pendant le travail et s'étonne que les peintures n'aient pas connu le même sort[367]. Cette absence de fumée, Harlé la met donc sur le compte d'un éclairage très « *perfectionné* », de même que le degré de technicité ou l'esthétique des figures qui semblent signer des procédés « *bien savants* ». L'auteur déduit ensuite l'utilisation d'un pinceau, autre preuve du caractère récent des peintures réalisées avec des outils

[364] En 1863, au cours de fouilles réalisées dans des cavernes en bordure de la Charente, Amédée Brouillet (1826-1901), accompagné du chimiste Meillet, découvre parmi d'autres documents archéologiques des os gravés. Or, certaines de ces gravures, à l'aspect singulier, sont rapidement désignées comme des faux dont l'auteur n'est autre que son collaborateur, par ailleurs connu pour ses activités de « trafiquant d'antiquités ». Le fraudeur confondu, Mortillet publiera une notice sur la publication de l'ouvrage des deux découvreurs dans les *Matériaux* (Mortillet 1864b). Dix ans après cet épisode, c'est une nouvelle affaire de faux qui vient ébranler la communauté. En décembre 1873, le professeur Konrad Merk débute des fouilles dans la grotte de Kesslerloch près de Thayngen. Au cours de ses recherches, il met au jour d'intéressantes pièces d'os gravées. La publication de ses travaux intervient trois ans plus tard et est relayée en France par le revue de Cartailhac et Trutat, les *Matériaux* (Mestorf 1876). Parmi les objets gravés présentés dans la publication, certains attirent l'attention de Ludwig Lindenschmit (1809-1893), fondateur de la revue allemande *Archiv für Anthropologie* et principal opposant au système des trois âges de Cristian Jürgensen Thomsen. Ce dernier rapproche alors deux figures de celles extraites d'un ouvrage destiné à la jeunesse et met en évidence l'existence d'une fraude. Ces affaires de faux émaillent régulièrement l'histoire de la discipline au XIXe siècle et contribuent en partie à décrédibiliser les travaux des savants. Voir pour plus de détails sur ce point Vayson de Pradenne 1932.

[365] Harlé 1881.

[366] Cartailhac évoquera en 1902 cette figure dans son Mea culpa (Cartailhac 1902b : 354).

[367] Harlé *op. cit.* : 280

contemporains. L'argument stratigraphique abonde enfin dans le sens de tracés récents ; bien que certains soient partiellement ou « *franchement* » recouverts d'une couche stalagmitique, les tracés ont majoritairement été réalisés sur les incrustations. La conclusion est sans surprise ; les figurations ont été réalisées très récemment, probablement entre 1875 et 1879, soit dans l'intervalle entre les deux premières visites de Sautuola. Suite à cette note qui marque une fin de non recevoir, le silence retombe sur les peintures et, malgré la réponse argumentée par Juan Vilanova y Piera en séance du 11e congrès de l'AFAS à La Rochelle[368], le débat semble clos. Quelques années plus tard, alors que Cartailhac fait paraître un ouvrage sur ses travaux en Espagne[369], il y mentionne bien les recherches de Sautuola dans la région, et notamment ceux qu'il a menées à Altamira, mais ne fait alors nullement allusion aux peintures.

2.3.1.3. Nouvelles découvertes et premiers relevés

Ce n'est que quinze ans plus tard que la discussion est relancée par la découverte de nouvelles gravures et peintures sur les parois de cavernes françaises. Il s'agit en premier lieu de gravures signalées par Émile Rivière dans la grotte de la Mouthe (Dordogne)[370] ou encore par François Daleau (1845-1927) à Pair-non-Pair (Gironde)[371] puis, deux ans plus tard, de gravures et de peintures découvertes par Félix Régnault dans la grotte de Marsoulas (Haute-Garonne)[372]. À l'occasion de ces communications, les scientifiques sont invités à venir constater les faits et les oppositions ne sont plus aussi franches que vingt ans auparavant. Devant la multiplication de ces découvertes et face à des arguments archéologiques étayés, de plus en plus de préhistoriens reconnaissent dans ces manifestations artistiques l'œuvre des préhistoriques. La position de Cartailhac est toutefois à ce moment toujours confuse comme en témoigne Rivière dans sa communication au congrès de l'AFAS de Saint-Étienne[373]. D'une part, il devient difficile pour lui, comme pour nombre des acteurs en présence, de nier ces découvertes mais, d'autre part, comme lors des débats précédemment évoqués (*cf. supra* homme tertiaire, sépultures paléolithiques), le scientifique toulousain attend de nouvelles

[368] Vilanova 1883. Les deux principaux intéressés, Harlé et Cartailhac ne sont d'ailleurs pas présents ce jour, ce que Vilanova ne manque pas de noter dans son intervention.
[369] Cartailhac 1886d.
[370] Rivière 1895.
[371] Daleau 1903.
[372] Régnault 1903.
[373] Rivière 1898 : 670.

preuves que livrera peut-être la poursuite des travaux de fouilles dans les cavernes où ont été rencontrées ces documents. Déjà à la Mouthe et à Pair-non-Pair, les doutes semblent avoir été levés pour certains concernant l'ancienneté des gravures en raison d'un ensevelissement partiel des figures par les couches archéologiques renfermant des industries caractéristiques. Cet élément jouant en faveur d'une possible contemporanéité des couches archéologiques et des figurations pariétales n'avaient toutefois pas fait, semble-t-il, infléchir la position de Cartailhac. C'est pourtant, parmi d'autres éléments, un argument qu'il mettra en avant quelques années plus tard lors de sa conversion à l'authenticité des représentations et à leur caractère préhistorique. Entre le milieu des années 1890 et les premières années du XXe siècle, l'opinion du scientifique toulousain sur ce point précis semble donc se figer. Il décrira plus tard la confusion dans laquelle la découverte d'Altamira le jeta, « *étrange au plus haut point* »[374], puis le scepticisme que lui inspirèrent les avis et recommandations de Mortillet, qu'il cite sans le nommer :

> Une influence qui a été souvent plus heureuse, m'induisit bien vite en scepticisme : « Prenez garde ! On veut jouer un tour aux préhistoriens français ! m'écrivait-on. Méfiez-vous des cléricaux espagnols ! » Et je me méfiais.[375]

Mais la méfiance et le scepticisme ne peuvent expliquer le report de la visite de la grotte de Marsoulas, dont certaines gravures et peintures sont découvertes en 1897 par Félix Régnault. Cartailhac attend en effet cinq ans pour se rendre sur les lieux constater les faits. Curieux délai quand on sait les relations scientifiques étroites qui existent pourtant entre les deux hommes[376]. C'est par ailleurs à l'occasion de cette visite que Cartailhac remarque et signale l'existence de nouvelles gravures sur les parois de la caverne, gravures que n'avaient pas vu Régnault. Cette attente s'accorde en effet assez mal avec la volonté de Cartailhac de se trouver confronté à de nouveaux faits pour émettre un avis sur les représentations peintes ou gravées sur les parois des grottes. Peut-être son attente n'est-elle alors pas uniquement orientée vers la multiplication des preuves mais davantage vers celle des conversions, afin de ne pas se trouver isolé si une éventuelle fraude venait à être révélée. Le risque de

[374] Cartailhac 1902b : 352.
[375] Cartailhac *ibid.* : 352.
[376] Cartailhac et Régnault sont en effet co-fondateurs de la Société géographique de Toulouse et collaborent régulièrement dans le cadre de la rédaction des *Matériaux*, revue dans laquelle Régnault figure par ailleurs comme contributeur régulier. Ce dernier est également en lien étroit avec Eugène Trutat, alors conservateur de la galerie d'anthropologie préhistorique du Muséum de Toulouse où il est assisté de Cartailhac, confirmant ainsi l'existence d'un étroit réseau de collaboration scientifique à Toulouse et soulignant le caractère surprenant d'un tel report.

compromission qui hante alors encore le milieu des préhistoriens n'est pas, comme nous l'avons précédemment évoqué à propos des gravures du Chaffaud ou de Thayngen, totalement infondé.

Cartailhac connaît d'ailleurs déjà la caverne de Marsoulas pour l'avoir visitée en 1885, alors que l'abbé Cau-Durban (1844-1908) y réalisait, de 1881 à 1884, des fouilles qui lui livrèrent d'ailleurs quantités d'objets gravés. À l'occasion de cette visite, le préhistorien toulousain découvrit lui-même un fragment de côte gravée décrite dans la publication que Cau-Durban fit de ses résultats dans les *Matériaux* en juillet 1885[377]. De même, il a déjà eu connaissance des tracés rouges parfaitement reconnaissables sur les parois signalés par le fouilleur et mais alors considérés comme récents. Ce n'est donc que dix ans plus tard que Régnault, dont l'intérêt a été éveillé par les découvertes de Rivière à la Mouthe, retourne sur place et comprend que ces tracés peuvent avoir une portée plus importante qu'il ne le croyait quelques années auparavant. En avril 1895, Régnault se met en contact avec Rivière et lui signale sa découverte de « *dessins à la sanguine d'animaux et d'objets indéterminés, peints sur les parois* ». La communication publique de ces peintures n'intervient pourtant que deux ans plus tard, en 1897, devant la Société archéologique du Midi de la France. Mais, là encore, le scepticisme de certains demeure. C'est une troisième série de découvertes qui va faire tomber les derniers doutes.

2.3.1.4. Le « trust » de l'art pariétal : main basse sur la vallée

Depuis les dernières années du XIXe siècle, un jeune préhistorien a fait son entrée en scène. Formé à l'école Piette, dessinateur des figures de la Mouthe exploitée par Rivière, de celles de Pair-non-Pair découvertes par Daleau, l'abbé Breuil montre une curiosité insatiable pour tout ce qui concerne l'archéologie préhistorique. Après la disparition de Gabriel de Mortillet, c'est le docteur Louis Capitan (1854-1929) qui prend sa succession à l'École d'Anthropologie de Paris en 1898. Cette nomination sonne le début d'une période nouvelle, caractérisée par la volonté de renouveler méthodes et pratique de l'archéologie préhistorique. Dès 1900, ce dernier invite Breuil[378] à réorganiser les vitrines de préhistoire du Musée des Antiquités nationales, mettant ainsi un terme définitif à l'emprise du système Mortillet sur la

[377] Cau-Durban 1885.

[378] Les deux hommes se sont rencontrés quelques années auparavant alors que Breuil venait visiter le site de Campigny que Capitan fouillait.

discipline. Dès lors, une relation privilégiée se noue entre les deux préhistoriens. Capitan, voyant émerger cette nouvelle génération, tente de conserver une prise sur ses travaux en entretenant un jeu d'influences mêlant autorité et manipulations depuis Paris. Comme en témoignent les archives Breuil et l'examen de sa correspondance, ces tractations ne sont pas sans évoquer la période où Mortillet agissait de même afin de s'assurer une posture dominante. Une lettre de Capitan à Breuil datée de septembre-octobre 1900 précise :

> Vous pourriez aller voir le maître d'école Peyrony. C'est un brave garçon qui cherche et trouve. Il n'est pas heureux. J'ai cherché à lui faire vendre sa petite collection à Wilson ; je ne sais pas si cela a réussi. Mais il faudrait avoir des renseignements de lui sans trop lui en donner ; car il pourrait aller fouiller. Ou alors carrément lui demander de nous aider en disant que nous nous réservons cette grotte pour des fouilles scientifiques devant être faites par l'Ecole d'Anthropologie, dans ce cas, ce serait une affaire de conscience et certainement il ne ferait rien en dehors de nous ; j'en suis sûr[379].

L'année suivante, en septembre 1901, les trois hommes retournent donc en vallée de la Vézère, à Laugerie-Haute notamment où ils travaillent durant quelques jours. Suite à ces travaux, alors qu'ils parcourent le vallon pour prospecter de nouveaux gisements, un habitant de la vallée attire leur attention sur la présence, dans une grotte toute proche, de quelques gravures sur les parois. Intrigués par ce vague indice, décision est prise d'aller contrôler les faits. Le petit comité se rend donc sur place et commence l'exploration de la grotte des Combarelles. Après quelques dizaines de mètres de progression, les parois révèlent en effet de multiples figures gravées. Le trio est en liesse. La joie de la découverte passée, pragmatisme et stratégie scientifique viennent sans tarder : les scientifiques obtiennent rapidement du propriétaire une promesse de vente de la caverne et décident de communiquer la nouvelle à l'Académie des sciences[380].

Quelques jours plus tard, alors que Capitan est reparti pour Paris et que Breuil a également quitté la région pour le Berry, Denis Peyrony (1869-1954) découvre les peintures de la grotte de Font-de-Gaume. Il en informe immédiatement les deux préhistoriens qui, quelques jours plus tard, sont sur place et débutent, sans perdre de temps, les premiers relevés. Là encore, discrétion et rapidité de réaction sont de mise, une concurrence de plus en plus vive avec Rivière, qui fouille non loin de là, prend ampleur.

---

[379] AMNHN, Fonds Breuil, Correspondances Capitan, lettre datée *septembre-octobre 1900*
[380] Capitan, Breuil 1901a.

La vallée devient en effet à partir de ce moment le théâtre de luttes d'influences et de querelles autour de la propriété intellectuelle des nouvelles parois découvertes. En quelques années, l'art pariétal, encore largement sujet à suspicions au milieu des années 1890, devient un domaine de la discipline autour duquel se cristallisent toutes les tensions et qui divise la communauté non plus sur sa authenticité ou sur son ancienneté mais sur des questions de priorité d'exploitation scientifique des gisements, de concurrence autour de leur publication. Ainsi, à propos de Font-de-Gaume, Capitan rappelle-t-il à Breuil dans une lettre datée du 18 septembre « *Nous ne pouvons en effet pas laisser Rivière chiper cette nouvelle grotte* [Font-de-Gaume] *complément de la première* [les Combarelles][381]». Les deux réagissent là encore très promptement et, dès le 21 septembre, sont aux Eyzies. Ils visitent alors la grotte et réalisent les premiers relevés des figures peintes puis s'empressent aussitôt de communiquer cette nouvelle découverte à l'Académie des sciences[382].

Peyrony, qui connaît bien la région et entretient avec les habitants locaux de bonnes relations, continue de parcourir assidûment la vallée de la Vézère. Aussi, dans la suite de Font-de-Gaume, il découvre de nouvelles gravures dans la grotte de Bernifal. Capitan orchestre discrètement la communication des découvertes et recommande à Breuil de ménager la susceptibilité de Cartailhac, récemment rencontré au congrès de l'AFAS de 1902 à Montauban[383] et qui a découvert il y a peu les peintures de Marsoulas, afin que seuls leurs deux noms soient associés à ces nouvelles trouvailles. Lors du congrès de Montauban, une excursion mène les participants dans la vallée afin de faire constater à tous ces nouveaux et nombreux documents attestant d'un art pariétal préhistorique. Mais Capitan se méfie de l'avidité de certains savants et de leur propension à s'attribuer les découvertes ou les droits d'étude. Il écrit ainsi à Breuil au mois d'août 1902 :

[381] AMNHN, Fonds Breuil, Correspondances Capitan, lettre datée *août 1902*.
[382] Capitan, Breuil 1901b.
[383] En réalité, Breuil et Cartailhac se sont rencontrés au congrès international de Paris en 1900 mais ne s'étaient alors pas directement mis en contact. Cartailhac, désireux de faire connaissance avec ce jeune abbé qui commence alors à faire parler de lui, écrit à Breuil en 1901 mais son courrier s'égare. Sans réponse de la part du jeune abbé, le toulousain n'avait alors pas donné suite à ce début de relation épistolaire. Ce n'est qu'un an plus tard que Breuil se justifie de ce silence dans une réponse où il explique : « *Ce n'est pas sans étonnement que j'ai reçu, sous enveloppe étrangère, votre lettre à mon adresse, écrite le 6 février 1901, le 6 avril 1902. Il paraît qu'elle s'était fourvoyée dans le portefeuille d'un de mes homonymes du séminaire d'Issy, où elle serait encore, si le hasard ne la lui avait fait perdre. Un de mes anciens professeurs l'a recueillie, par un hasard non moins curieux me la transmet, 14 mois après son expédition. Ce récit de la curieuse odyssée de l'aimable lettre que vous aviez bien voulu m'écrire vous servira d'explication de mon silence et me tiendra lieu d'excuse auprès de vous*. » (AMNHN, Fonds Breuil, Correspondances Cartailhac, lettre du 22 avril 1902). Leur véritable rencontre peut donc être datée du congrès de 1902 à Montauban.

> Ne lui [Moissan[384]] montrez sous aucun prétexte avant que nous l'ayons explorée [Capitan évoque là les gravures de la grotte de Bernifal (Dordogne) découvertes quelques jours plus tôt par Peyrony] et n'en parlez à personne. Il faut se méfier de Rivière autant que des amis de Mortillet qui accompagneront Cartailhac, Girault par exemple qui est capable de toutes les indélicatesses scientifiques.[385]

On le voit, Capitan met constamment Breuil en garde contre Rivière, ce qui confirme l'importance des enjeux existant autour de ces découvertes et met clairement en évidence les concurrences ou les inimitiés personnelles en jeu à ce moment[386]. Toujours à propos de la grotte de Bernifal, le savant parisien précise dans un courrier daté d'août 1902 que, pour éviter toute « *erreur* » et étant retenu à Paris, il a envoyé sa communication à Cartailhac pour que ce dernier la lise en séance. De cette manière, pense-t-il, « *Rivière ne peut plus y toucher.* » Et il ajoute : « *Il faut le préciser à Cartailhac, scientifiquement au moins, cette grotte nous appartient* »[387]. Mais alors que Capitan tente discrètement de maintenir le toulousain à l'écart, les échanges entre ce dernier et Breuil semblent se préciser.

2.3.1.5. Cartailhac et Breuil, un rapprochement décisif

Les deux hommes se sont en effet rencontrés, comme nous l'évoquions plus haut, à l'occasion du congrès de Montauban. Et depuis quelques mois, les doutes de Cartailhac semblent s'être effacés et avoir fait place à la conviction que, face à la multiplication des découvertes, et ayant visité les grottes de Pair-non-Pair, de la Mouthe et de Marsoulas, les figures gravées ou peintes sur les parois des cavernes sont bien attribuables aux préhistoriques. Revenant ainsi sur ses positions premières, il pouvait écrire à Breuil en avril 1902 :

---

[384] Henri Moissan (1852-1907), membre de l'Académie des sciences, est alors chargé par Capitan de communiquer, au nom des inventeurs, les nouvelles découvertes.
[385] AMHNT, Fonds Breuil, Correspondances Capitan, lettre datée *août 1902*.
[386] La polémique autour de l'authenticité des gravures de la Mouthe ont en effet égratigné l'orgueil de Rivière. De même, ayant travaillé aux Combarelles sans y déceler les gravures, il nourrit un sentiment d'amertume à l'égard de ces inventeurs venus prospecter sur sa « chasse gardée » (Hurel 2011 : 85-91).
[387] AMNHN, Fonds Breuil, Correspondances Capitan, lettre datée *août 1902.*

> Je m'accuse d'avoir sous l'influence néfaste d'un ingénieur des Ponts et Chaussées d'ailleurs paléontologiste habile, d'avoir refroidi l'enthousiasme de ce brave Sautuola, et induit le public en un scepticisme faux.[388]

Dans les mois qui suivent, les relations scientifiques et personnelles entre Cartailhac et Breuil vont se préciser et leurs échanges vont les mener vers une collaboration de plus en plus étroite. À la suite du congrès de l'AFAS à Montauban, dominé par les questions que suscitent les récentes découvertes, le toulousain et l'abbé se retrouvent à Marsoulas afin d'y examiner les figures peintes découvertes par Régnault quelques années auparavant. Breuil en effectue quelques relevés et les deux envisagent dès lors d'en publier la monographie. En cette occasion, la grotte espagnole d'Altamira est évoquée et l'idée d'un voyage dans les Cantabres, bien que coûteux, s'impose bientôt.

Quelques semaines plus tard, grâce à une aide financière de Salomon Reinach, Cartailhac et Breuil partent pour Altamira afin d'y mener une campagne de relevés qui va finalement dépasser les délais que les deux préhistoriens s'étaient fixés et se prolonger durant trois semaines. Ce faisant, le duo neutralise les ambitions de Capitan qui envisage depuis plusieurs mois un retour en Espagne, comme il le précise dans une lettre sans date adressée à Breuil (probablement à la fin de l'année 1901 ou au début de 1902), et espère ainsi y devancer Rivière. Dans ce même courrier, l'impression se fait déjà jour chez lui que la collaboration avec Cartailhac se renforce et que sa prise, du moins sa collaboration avec Breuil n'est plus aussi effective. L'abbé ne sollicite en effet plus Capitan et ne l'informe plus, ou partiellement seulement, des démarches, visites et travaux effectués avec le toulousain, ce qui semble affecter et inquiéter Capitan. Ce dernier, informé au dernier moment du départ pour Altamira de Cartailhac et Breuil, propose tout de même son aide pour la préparation du mémoire sur la grotte espagnole[389]. En revanche, comme en témoigne l'examen de la correspondance, l'abbé semble résolu à faire part à Cartailhac de l'avancement des travaux et projets pour ce qui concerne Font-de-Gaume et les Combarelles et ce, dès les premiers contacts qu'il établit avec le toulousain.

D'un point de vue « stratégique », il paraît évident que l'intérêt de Breuil est d'entretenir ces relations scientifiques soutenues avec Cartailhac. Ce dernier connaît en effet parfaitement la

[388] AMNHN, Fonds Breuil, Correspondances Cartailhac, lettre du 24 avril 1902.

[389] Blessé de n'avoir été prévenu qu'après la décision prise, il confie à Breuil : « *Je vous avoue que j'aurais pensé que vous m'écririez avant de prendre une décision ferme en m'exposant les faits tout simplement et en me demandant un avis et un conseil sur ce que vous deviez faire* […] », MNHN, Fonds Breuil, Correspondances Capitan, lettre datée *septembre 1902*, citée dans Hurel 2011 : 99-100.

région pyrénéenne, y entretient un réseau de connaissances scientifiques et personnelles de longue date. Son autorité dans le domaine scientifique, à échelle régionale, nationale et internationale en fait de plus un interlocuteur de choix pour le jeune abbé. De là, les rapports entre Capitan et Cartailhac paraissent cordiaux même si ce dernier n'est pas dupe de ce qui se trame discrètement à Paris. Mais, sentant que l'abbé se détache sensiblement de l'autorité du docteur parisien et se place progressivement sous sa propre influence, il laisse les choses se faire d'elles-mêmes, convaincu d'avoir, *in fine*, l'ascendant. Les discussions et les échanges épistolaires avec Breuil informent alors le toulousain des manipulations et des projets de Capitan à son encontre. Les correspondances entre Cartailhac et Capitan témoignent, elles, du double jeu de ce dernier ; cherchant en effet à s'octroyer la bienveillance et les faveurs du toulousain, il semble constamment le rassurer afin de le maintenir en confiance et développe un tout autre discours lorsqu'il s'adresse à Breuil sur le sujet. Certains courriers envoyés à Cartailhac entre 1903 et 1907 sont à cet égard très explicites et témoignent, en négatif, de la clairvoyance du doyen qui n'hésite pas de son côté, pour clarifier une situation parfois complexe, à user de franchise en réaffirmant son indépendance. Nous avons par exemple évoqué plus haut que Capitan insistait auprès de Breuil pour que seuls leurs deux noms soient associés à la publication de nouvelles cavernes ornées. Pourtant, dans un courrier du 8 septembre 1903, Capitan ne peut maintenir cette attitude et alors qu'il fait le récit d'une récente découverte faite par Peyrony, il précise à Cartailhac :

> Il y a 5 ou 6 jours, il [Peyrony] m'a écrit me disant qu'il venait de découvrir dans la grotte de Teyjat qui lui avait été indiquée par Breuil 8 à 9 gravures assez petites mais charmantes dont il m'a envoyé les calques avec toute une série de notes. Il ajoutait que la grotte étant en plein village et son exploration ayant ému les habitants il y avait lieu pour éviter les indiscrétions très faciles de communiquer le plus tôt possible ces résultats pour prendre date. […] J'ai immédiatement avisé Breuil qui était encore à Altamira, où pour diverses raisons (santé, raisons de famille) je n'ai pu le rejoindre à mon très très vif regret. Puis j'ai rédigé une note qui devait être présentée vendredi à l'Ac. des Inscriptions. Vendredi matin une dépêche de Breuil m'apprend que c'est par vous qu'il a connu cette grotte[390], qu'il peut y en avoir une autre et que la communication ne peut se faire ainsi.
> J'ai immédiatement télégraphié de surseoir à cette présentation.

[390] Cartailhac a en effet publié dans *L'Anthropologie* de 1890, le compte-rendu de lecture d'une brochure sur des objets gravés attribués au Magdalénien par leur découvreur (Cartailhac 1890a). Peut-être cette notice lui était-elle restée en mémoire et en a-t-il fait part à Breuil alors qu'il s'agissait de réviser de nombreux sites anciennement connus.

> Je suis rentré à Paris hier. Breuil n'a fait qu'y passer et n'a pu me rencontrer. Sur une dépêche de moi il me dit que vous désirez (comme je le lui avait dit dans ma dépêche) que la note soit signée de nos trois noms.[391]

Le dernier passage entre parenthèse est souligné de la main de Cartailhac qui a également annoté en marge un point d'exclamation, signant ainsi qu'il a par ailleurs connaissance d'une toute autre version des faits.

Bien conscient donc des manœuvres de Capitan, ou les soupçonnant du moins, lorsque Cartailhac proposait à Breuil de réviser Altamira et d'en faire le relevé, il demandait la discrétion de l'abbé afin de ne pas joindre à ces travaux le nom du docteur. En témoigne un passage d'une lettre de Breuil datée du 3 septembre 1902 où il confie à propos du docteur parisien « *Je n'en souffle mot d'Altamira* »[392]. Le toulousain estime certainement qu'en appui à son *mea culpa* publié dans *L'Anthropologie*[393], un retour à la grotte espagnole confirmerait publiquement son changement de posture. Découverte plus de vingt ans auparavant, Cartailhac peut revendiquer ainsi – figurant un des derniers représentants actifs d'une génération qui s'efface – une certaine priorité intellectuelle pour les études futures et dont il se doute qu'elles seront fécondes en tant qu'apport à la discipline d'une part mais également à sa renommée au sein de la communauté scientifique.

Le savant toulousain profite également à ce moment d'un effacement progressif de la personnalité d'Édouard Piette du paysage pyrénéen. L'avocat ardennais avait en effet largement occupé l'espace durant ces vingt dernières années, fouillant de nombreuses grottes et affirmant parfois même une certaine mainmise sur les sites archéologiques du massif, comme le regrette Cartailhac quelques années plus tard. D'abord en étroite collaboration scientifique, les deux savants s'étaient alors éloignés sur une querelle au centre de laquelle se trouve la découverte d'une vénus[394]. Piette avait alors entamé une véritable campagne de dénigrement dans laquelle insultes et accusations de vol étaient dirigées à l'encontre du toulousain et de son confrère Trutat. Cartailhac, regrettant la virulence des propos de Piette, mais s'estimant parfaitement dans son droit, écrivait alors à Reinach :

---

[391] AMAN, Correspondances Capitan, lettre du 8 septembre 1903.
[392] AMAN, Correspondances Breuil, lettre du 3 septembre 1902.
[393] Cartailhac 1902b.
[394] À la fin d'une lettre à Salomon Reinach, Cartailhac résume ainsi le déroulement de cet épisode : *« M. Dubalen arrivé trop tard pour sauver une pièce capitale a recueilli quelques débris qu'il pria M. Trutat d'examiner et que celui-ci me fit passer. Je les ai rassemblés. Voici l'objet, mes dessins et photographies, mes observations. Examinez le, déplorez avec moi que les fouilles n'aient pas été mieux conduites. Je retournerai ensuite à M. Dubalen cet objet qu'il n'a pas encore vu, dont je ne lui ai point parlé, sinon par allusion, voulant lui rérserver la surprise. Cette statuette rendue à M. Dubalen, il y aura lieu de fixer son sort.* […] » AMAN, Correspondances Reinach, lettre du 19 juillet 1894.

> M. Piette sait que je ne partage pas sur un certain nombre de points [thèses de Piette affirmant la domestication du cheval et du renne] sa manière de voir et il est agacé de cette contradiction. Oui je déplore de lui voir faire du roman préhistorique, je déplore qu'il ne nous donne pas des monographies de ses stations qui nous permettraient de faire sérieusement un pas en avant. Il se plaît, grâce à sa fortune, à accumuler les planches depuis trente ans mais pour en jouir seul. Mon Dieu ! c'est son droit. Mais c'était aussi le mien de le regretter publiquement et c'est ce que j'ai fait. De là cet état d'esprit que la question de Brassempouy a envenimé ~~et qui~~ elle a mis comme on dit le feu aux poudres. À Dax et ailleurs il a parlé de vive voix comme il l'a fait dans sa brochure et il a distribué celle-ci partout.
>
> Sa conclusion est que je ne suis pas un savant certes ! mais un homme ayant du savoir-faire, un vulgarisateur méprisable ! J'ai en effet sous les yeux toutes les lettres que M. Piette me faisait l'honneur de m'écrire il y a 25 ans et depuis cette époque. Alors il débutait non pas dans la paléontologie mais dans le préhistorique. Il arrivait dans les Pyrénées, il sollicitait mes avis, il me remerciait de l'avoir mis en relation avec la plupart des personnes qui s'occupaient de ces études, un peu partout il se présentait chez mes amis et se félicitait d'avoir pu exécuter ainsi le plus profitable tour de France. C'est bien là le rôle d'un vulgarisateur et je n'ai pas de regret de l'avoir joué. J'ai toujours en toutes occasions rendu justice à M. P. Mais j'ai conservé, malgré qu'il soit devenu le plus grand fouilleur de France, ma liberté de faire connaître mes opinions sur les mêmes sujets que lui et je lui dénie le droit d'être seul entendu. Les Pyrénées ne lui appartiennent pas. Je ne puis comme lui semer l'or à pleines mains mais je ferai comme par le passé ma récolte d'observations et je m'efforcerai d'en dégager la vérité. […] Permettez, je n'ai pas soustrait la dite vénus ! Les ouvriers de M. de Laporterie surveillant au nom de l'Association française l'ont brisée avec leurs ignobles pioches. On ne la [sic] pas vue, on a piétiné les débris. M. Dubalen arrive ramasse des fragments d'ivoire – comme il le raconte dans sa note imprimée – ces fragments me sont remis je les rejoints [sic] et la statue apparaît.[395]

Cartailhac demande même, en cette occasion, au bureau de l'AFAS de constituer un jury afin que soit menée une enquête et que cessent les insinuations de Piette à son encontre.

Cette longue parenthèse illustre parfaitement les conditions dans lesquelles Piette quitta la scène et dans quelles dispositions se trouvait alors Cartailhac lors de sa rencontre avec Breuil, pourtant formé au même moment à l'école Piette.

[395] *Ibid.*

Mais revenons en Espagne. Au terme de leurs trois semaines de séjour, à raison de huit heures quotidiennes d'un travail épuisant, Cartailhac et Breuil reviennent en France avec « *un lourd carton de pastels* »[396]. Rapidement donc, la question se pose de la publication d'un tel corpus, riches de dizaines de figures polychromes qu'une simple publication en noir et blanc ne saurait mettre en valeur. Le temps passe et Cartailhac ne travaille que de façon irrégulière au texte d'une note qui ne paraîtra finalement que bien des mois plus tard, en juin 1903[397]. Quelques semaines plus tôt, le toulousain obtient une audience particulière auprès du Prince Albert Ier de Monaco afin d'obtenir un appui financier pour la publication d'une monographie des grands panneaux peints de la caverne espagnole, de Font-de-Gaume et de Marsoulas. Celui-ci se montre alors très intéressé par les figures que lui présente Cartailhac et accepte de publier l'ensemble. Cartailhac, alors engagé auprès d'autres de ses confrères, ne donne pas suite à la proposition du Prince. La situation stagne pendant une année durant laquelle Cartailhac, sans ressource ni éditeur, engage d'importants frais pour relancer le projet. Rapidement dépassé par une situation qu'il a, pour le moins, maladroitement gérée, il se trouve alors endetté auprès des éditeurs à qui il a trop hâtivement commandé l'impression des planches de relevés d'Altamira que Breuil lui avait remises. Pour sauver la situation, Breuil intervient donc auprès du Prince qui lui confirme à l'automne 1904 son désir d'assurer la publication des cavernes ornées, offrant une tribune inespérée à ce nouveau champ de recherches. Un contrat est donc signé en décembre et le projet se lance finalement. La publication du premier fascicule paraîtra quatre longues années plus tard[398], au terme d'un parcours éditorial au cours duquel Cartailhac travaille irrégulièrement sur les parties qui lui reviennent, ce qui complique parfois la bonne tenue des calendriers[399].

Alors que le projet de publication des grottes piétine depuis des mois, Capitan tente, lui aussi, de trouver un moyen se confirmer sa place au sein du « trust ». Ainsi, bien que n'ayant pas participé aux campagnes de relevés, il tente de confirmer son emprise sur ce nouveau domaine d'étude en négociant l'achat de nombreuses grottes où sont découvertes des peintures ou des gravures. Le projet, dont lui avait visiblement déjà parlé Cartailhac, consiste en une publication générale des grottes ornées à laquelle participeraient différents auteurs,

[396] Breuil 1952 : 15.
[397] Cartailhac, Breuil 1903.
[398] Cartailhac, Breuil 1906. Notons ici, à l'instar de Arnaud Hurel, que la publication, bien que portant la date de 1906 n'est en fait parue que deux ans plus tard (Hurel 2011 : 107).
[399] Pour davantage de détails sur ce projet, voir Hurel 2011 : 102-109.

confirmant ainsi la mainmise d'un modeste groupe sur l'ensemble de ces sites. En avril 1903, Capitan l'évoque dans une de ses lettres à Cartailhac :

> […] Nous avons complètement oublié de causer de votre très intéressant projet de la publication générale des grottes gravées et peintes et qui devra être entreprise suivant un plan et un format univoques de façon à constituer un ensemble dans lequel chacun fera sa monographie mais qui constituera un tout. Vous savez par Breuil que j'accepte des deux mains cette idée excellente, mais il faudra arrêter les bases générales au moment d'abord de la publication du texte puis du tirage des planches de façon à avoir un format univoque.[400]

Cartailhac agit, lui aussi, sur deux fronts à la fois puisque quelques mois plus tôt, en octobre 1902, une lettre reçue de Rivière évoque ce même projet en ces termes :

> Je suis absolument de votre avis : nous devrions nous unir pour publier en une collection unique la série de nos descriptions individuelles, chacun, comme vous le dites, faisant sa partie et gardant son indépendance. J'en suis d'autant plus partisan que depuis dix ans, je le dis et le répète sur tous les tons, j'aurais voulu voir se former un groupe de chercheurs scientifiques fouillant méthodiquement le Sarladais et publiant en commun le Périgord préhistorique. La région est assez riche en grottes, stations et autres pour que chacun de nous y ait sa part sans jalouser son voisin. Nous aurions pu faire une œuvre d'ensemble, unique certainement et, je le crois, des plus utiles, chacun de nous apportant sa pierre à l'édifice commun.
>
> Mais peut-être est-il temps encore ; je l'espère du moins et souhaite vivement sa réalisation. En tous cas, je suis heureux que nous partagions les mêmes idées, convaincu, je le répète, qu'en groupant nos efforts nous ferons chose utile.
>
> L'union fait la force.[401]

Peut-être restée lettre morte avec Rivière, Cartailhac a-t-il donc soumis l'idée à Capitan. Quelles qu'en soient les motivations, celle-ci semble avoir davantage germé auprès de Capitan puisque ce dernier acquiert un nombre croissant de sites ornés, comme il l'indique dans la lettre citée précédemment :

> Vous savez que j'ai acheté les Combarelles et la grotte Chabot et pour éviter des complications extrêmes et des majorations comme à Pair-non-Pair [acquise par Daleau

[400] AMAN, Correspondances Capitan, lettre du 24 avril 1903.
[401] AMAN, Correspondances Rivière, lettre du 29 septembre 1902

> contre 6000 francs] que je les ai achetées pour moi et payées puis j'ai cédé à l'État qui ne m'a d'ailleurs pas encore remboursé si bien que j'en suis encore propriétaire tout au moins virtuel. […] J'ai pu faire donner à l'État Font-de-Gaume et Peyrony vient de réussir à obtenir de même Bernifal. […] Si vous pouviez arriver au même résultat pour Marsoulas, ce serait parfait.

On sait que la négociation de Marsoulas n'a pas abouti pour ce projet. Une lettre de Félix Régnault datée du 29 septembre 1902 précise en effet :

> Le proprio [sic] est bien revenu. Il paraîtrait qu'il a été peu satisfait de l'abbé[402] autrefois et semble mal disposé.
> Je vais tâcher, en bon diplomate, de le tourner très indirectement à de meilleurs sentiments envers le clergé et l'abbé en particulier. Un de mes bons amis agira sur le pharmacien qui agira à son tour sur sa bonne qui agira sur son père.

Quelques années plus tard, la situation ne semble d'ailleurs pas s'être débloquée comme on peut le lire dans une lettre adressée à Cartailhac qui fait certainement suite à une sollicitation de la part du préhistorien au juge de paix de Salies-du-Salat (Haute-Garonne). La lettre est datée du 27 novembre 1907 et précise :

> J'ai fait plusieurs tentatives auprès [du propriétaire] de Marsoulas pour le décider à nous donner la grotte en location. Je lui ai exposé qu'en la louant vous n'aviez d'autre but que celui de conserver et préserver de la destruction les peintures primitives qui la décorent. Aucun de mes arguments ne l'a touché et il est resté inébranlable dans sa résolution de ne louer ni vendre.[403]

Alors qu'aucune disposition légale ne règlemente la propriété des documents archéologiques[404], les grottes posent en effet un problème tout autre que celui des objets. Ces derniers reviennent en pratique à celui qui les trouve et il suffit d'un simple accord verbal ou écrit passé avec les propriétaires des parcelles pour obtenir le droit de fouiller et de récolter, pour son compte personnel ou celui d'un organe institutionnel (société savante, musée…), les

[402] Régnault évoque très certainement ici l'abbé Cau-Durban dont nous avons précédemment rappelé qu'il avait, dans le courant des années 1880, réalisé des recherches dans la grotte de Marsoulas. De fait, à cette date Breuil n'est pas encore venu visiter la caverne.
[403] AIPH, EC-AP « Sites divers », « Marsoulas », lettre du 27 novembre 1907.
[404] Hurel 2007.

vestiges archéologiques « mobiliers ». Or, devant l'impossibilité d'extraire les peintures ou gravures de leurs contextes, seul l'achat ou la location des espaces dans lesquels ils figurent garantissent l'exercice de droits ou de mesures de protection sur les figures.

Les démarches d'acquisition des cavernes ornées vont bien sûr de pair avec la revendication d'une propriété intellectuelle sur leur contenu. On perçoit d'autant mieux, au travers de ces démarches individuelles ou collectives, l'ampleur des enjeux financiers, scientifiques et institutionnels liés à la découverte et à l'exploitation intellectuelle de ces gisements et de leurs contenus. L'absence de législation et la multiplication des problèmes liés à la propriété des gisements et à la négociation pécuniaire des collections vont générer de fortes tensions au sein de la communauté. Certains sont en effet partisans d'une liberté totale en matière de recherche et de vente de collections, on retrouve ces savants regroupés au sein d'une jeune société savante, la Société Préhistorique de France, créée en décembre 1903[405]. D'autres au contraire perçoivent d'une part les dommages scientifiques liés à la dispersion des vestiges du sol national dans des musées étrangers, publics ou privés, et d'autre part l'érosion progressive de leurs champs d'action par l'appropriation de sites par suite d'accords passés avec des propriétaires, ces derniers étant surtout intéressés par les compensations financières[406] qui les accompagnent. Dans les premières années de ce XXe siècle, en Aquitaine ou dans la zone pyrénéenne, nombre de nouvelles grottes ornées sont ainsi découvertes, tandis que d'anciens gisements sont réexaminés à la lumière de ces faits nouveaux. Le phénomène ne se limite d'ailleurs pas à la France. En Espagne également, les explorateurs accentuent leurs recherches, parfois aidés par des savants français, et contribuent ainsi à étoffer les corpus documentaires. En septembre 1903, Breuil et Don Hermilio Alcade del Rio (1866-1947), découvrent la grotte de Covalanas puis, quelques semaines plus tard, Alcade del Rio, poursuivant seul ses explorations, découvre la grotte de Hornos de la Peña (octobre 1903) ainsi que celle du Castillo (novembre 1903).

Cartailhac, qui fut un des plus vifs détracteurs de l'art pariétal au moment des premières découvertes, en devient donc rapidement un des plus actifs ambassadeurs et le restera jusqu'à la fin de sa vie, multipliant les conférences, les campagnes de relevés, les écrits et réflexions publiées ou non sur ce phénomène. À la charnière des XIXe et XXe siècle, de profonds changements s'annoncent dans le paysage intellectuel et institutionnel de

[405] Voir à titre d'exemple sur ce point, Mortillet 1907.

[406] Au paroxystique de ces tensions, se place les différents termes de « l'affaire Hauser », largement relayés par la presse locale autour de 1910. Voir notamment à ce sujet White 2006 et Roux 2008 : 335 et suiv.

l'archéologie préhistorique. La disparition de Gabriel de Mortillet en 1898 n'y est certainement pas étrangère. Malgré cependant la persistance de certains de ses avatars, avec lui c'est en effet une lecture singulièrement dogmatique des thèses évolutionnistes qui tend à s'estomper. Une nouvelle école émerge alors, porteuse d'un programme renouvelé qui guidera la déconstruction partielle des paradigmes ayant dominé la discipline depuis le dernier quart du siècle précédent. Mais ce qui intéresse le propos du présent travail n'est pas tant l'examen de cette dynamique de révision, qui a par ailleurs fort justement été exposée dans des travaux antérieurs largement cités[407], que le positionnement intellectuel, institutionnel, et stratégique, de Cartailhac à l'occasion de cette refonte.

On a vu dans une partie précédente que les relations entre Mortillet et Cartailhac s'étaient tendues à l'occasion des débats autour de l'homme tertiaire et des sépultures paléolithiques. Le dogmatisme intellectuel du maître, le recours à des manipulations déguisées avaient peu à peu éloigné les deux scientifiques à tel point qu'on peut parler d'une véritable rupture. Cette rupture, franchement consommée au milieu des années 1880 allait se confirmer dans la décennie suivante, jusqu'au décès de Mortillet et même au delà. Elle se manifeste par un changement de posture intellectuelle, gymnastique à laquelle les dispositions du préhistorien toulousain pouvaient aisément se conformer en raison de leur flexibilité. Plusieurs fois en effet tout au long de son parcours scientifique, Cartailhac est revenu sur ses positions premières. Devant l'accumulation de preuves en faveur d'un fait nouveau, d'un revirement théorique, d'une lecture renouvelée des données et des cadres conceptuels, il a volontiers fait amende honorable et montré cette « honnêteté » intellectuelle que l'histoire de la discipline a retenu de lui, notamment pour ce qui concerne l'art pariétal. Son « *mea culpa* » de 1902 en est la meilleure illustration ; bien au-delà de l'inflexion d'opinion dont témoigne en effet cet article – le phénomène n'est pas en soi si exceptionnel – c'est davantage son caractère public, et presque « militant », qui a tant marqué les esprits. Cette capacité d'adaptation, cette souplesse morale ont d'ailleurs permis à Cartailhac de traverser cette phase de refonte disciplinaire en tenant compte des apports de ses aînés et en proposant sa participation à une réflexion globale qui intègre ces travaux antérieurs dans un cadre méthodologique neuf. Le débat autour de l'art pariétal préhistorique n'est en effet pas une remise en cause radicale de l'évolutionnisme, au contraire, mais il propose aux préhistoriens de s'affranchir du dogmatisme absolu porté par les vues d'un chef de file autoritaire et qui ne souffrait aucune contradiction intellectuelle. Par ailleurs, on ne peut nier la dimension personnelle et

[407] Richard 1992, 1993 ; Coye 1997.

« stratégique » de ce revirement, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises. Il permet en effet au préhistorien toulousain de ne pas se mettre en marge d'une communauté scientifique qui se renouvelle et qui porte un regard neuf sur sa pratique. En forgeant de nouvelles alliances avec cette troisième génération de préhistoriens, Cartailhac établit la jonction intellectuelle entre deux époques, entre deux méthodes et deux pratiques distinctes de l'archéologie en France.

Par ailleurs, on peut signaler ici que la rupture évoquée, comme les jeux et les subtilités stratégiques à l'œuvre lors de cette refonte du début de siècle – et au cours de laquelle de nouvelles figures tentent de s'imposer dans le paysage institutionnel de la Préhistoire – ne sont que difficilement perceptibles à l'examen des sources classiques que sont les publications et les débats qui se déroulent le plus souvent à l'occasion des congrès. Nous l'avons vu, les archives personnelles des préhistoriens, et en particulier la lecture croisée des correspondances qu'ils échangent à ces moments cruciaux, apportent des éléments fondamentaux pour la définition et la description des rapports qu'ils entretiennent entre eux et avec leur domaine de savoir. C'est particulièrement vrai pour la période qui nous intéresse ici. Car même si l'étude des publications permet évidemment de retracer les grandes tendances ou les différents temps d'un parcours ou d'un paysage scientifique, les divers éléments archivistiques s'avèrent d'une grande richesse, essentiels même, pour compléter l'approche de ces moments de basculement et mettre en lumière les articulations parfois discrètes qui donnent pourtant corps et sens véritable aux dynamiques intellectuelles ou stratégiques à l'œuvre.

2.3.2. Aurignacien et stratigraphie : deux retours pour une seconde carrière

2.3.2.1. Morpho-typologie *vs* stratigraphie

Cet épisode autour de la reconnaissance de l'art pariétal – outre qu'il annonce une perception nouvelle de l'homme préhistorique et de ses préoccupations, perception qui elle-même traduit une nouvelle appréhension de l'énoncé théorique évolutionniste – permet d'introduire un second terme à cette dynamique de refonte en ouvrant une brèche dans le système Mortillet. En effet, la contemporanéité de ces deux discussions ne se présente pas comme une simple coïncidence de la chronologie. Ces deux termes participent effectivement d'une même dynamique de déverrouillage épistémologique qui va progressivement amener

les préhistoriens à une profonde remise en question d'un système qui a dominé et conditionné la pratique archéologique depuis trois décennies. Ce second épisode prend ainsi un aspect plus méthodologique et propose, autour de la question aurignacienne, la réintroduction des principes de la stratigraphie dans la pratique et la réflexion archéologique.

L'histoire de la discipline a volontiers retenu le nom du vainqueur de cet épisode, Henri Breuil. Ce dernier a en effet publié la plupart des notes et réalisé les nombreuses observations et vérifications de terrain qui servirent d'arguments décisifs pour solder cette controverse. Pour autant, les premiers termes de cette reprise, de cette remise en question d'une partie de la classification industrielle de Mortillet, c'est certainement à Cartailhac qu'il la doit, comme il l'a reconnu lui-même à plusieurs reprises [408]. C'est en effet alors que les deux hommes se rendent ensemble à Marsoulas en 1902 pour y préparer la campagne de relevés des figures peintes qu'est évoquée, d'abord à titre anecdotique, la proximité de la grotte de Tarté (Haute-Garonne)[409]. Cette petite cavité, plusieurs fois explorée dans les dernières années du XIXe siècle, avait laissé Cartailhac perplexe quelque dix ans auparavant. Connue de longue date par les habitants du vallon du Laouïn et exploitée pour ses ressources en phosphate, elle fut d'abord fouillée sommairement par Louis Darbas en 1893, puis par Édouard Harlé en 1895. Ce dernier y réalise alors une tranchée qui lui livre une industrie qu'il rapproche du Magdalénien, conformément aux critères distinctifs établis par Mortillet dans sa classification. Quelques mois plus tard, à l'occasion d'un réexamen du matériel de la collection Harlé par Cartailhac en vue d'une publication, certaines caractéristiques de l'industrie mais surtout la présence d'une faune ancienne constituent le fondement des premiers doutes. Cette dernière inclinerait en effet à en vieillir l'âge et c'est sur cet argument que Cartailhac préconise un réexamen de la question, à Tarté comme ailleurs[410]. Il se contentait alors de constater ces quelques faits et en restait là. Le toulousain se souvient en pleine « bataille » que ce n'est que quelques années plus tard, en classant les industries d'Aurignac, de Gorge d'Enfer et de Tarté du Muséum de Toulouse, qu'il remarque leur identité et incline « *naturellement* » à les attribuer à une phase précédent le Solutréen et le Magdalénien[411].

Lorsqu'il rencontre le jeune Breuil, c'est donc assez rapidement que la question est évoquée. Les deux savants croisent ainsi leurs observations, Breuil à Brassempouy grâce aux observations de Piette, Cartailhac à Aurignac (Haute-Garonne) et Tarté, et décident de

[408] Breuil 1959 ; Hurel 2011 : 159.
[409] Dubois, Bon 2006.
[410] Cartailhac 1896.
[411] Cartailhac 1907a : 145.

reprendre l'étude du matériel et des gisements concernés afin de confirmer les premières impressions qui se font jour.

Mortillet avait, dès 1872, supprimé de sa classification ce terme d'Aurignac sur la base d'arguments morphologiques ; pour lui en effet, et conformément à une lecture linéaire de l'évolution des industries, les objets recueillis par Lartet en 1861 dans la petite cavité se rapportaient davantage au début du Magdalénien et figuraient ainsi plutôt une phase de transition avec le terme précédent de sa chronologie, le Solutréen[412]. Or, il apparaît rapidement aux deux archéologues, suite à un retour sur la stratigraphie de certains grands sites mobilisés par Mortillet, que les séquences étudiées montrent clairement la superposition de ce niveau bien distinct de celui magdalénien sur les assises moustériennes, confirmant le motif des premiers doutes. Breuil prépare alors la synthèse de ses observations en recoupant celles réalisées antérieurement par Piette à Brassempouy avec des travaux plus récents, notamment ceux de Peyrony et Capitan à la Ferrassie (Dordogne), ceux des abbés Amédée et Jean Bouyssonie dans le bassin de Brive ou ceux de Cartailhac dans les grottes de Menton (Alpes-Maritimes). Une première communication au Congrès Préhistorique de France de 1905[413] suscite une véritable levée de bouclier de la part de l'école Mortillet, son fils Adrien en tête, secondé par Paul Girod (1856-1911)[414]. Pour eux l'argument stratigraphique n'est pas recevable, les observations ont été faites dans des contextes perturbés et les interprétations sont erronées. Fidèles aux théories de Gabriel de Mortillet, ils s'en remettent aux principes de la typologie morphologique et rejettent les conclusions proposées par Breuil. Comme l'indique N. Coye, cette confrontation prend donc rapidement l'aspect d'un débat d'écoles[415]. D'un côté, les tenants d'une archéologie encore pétrie des principes du siècle précédent et où la lecture stratigraphique n'occupait qu'une place subalterne et, face à ces derniers avatars, une nouvelle génération décidée à remettre au premier plan cet élément fondateur de la discipline. Le titre de la première communication de Breuil est à cet égard très évocateur et annonce le programme : « *Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du renne* ». Pour signifier ses attaches intellectuelles, l'abbé s'appuie sur les travaux de Piette dans les Pyrénées et fait de fréquentes références aux travaux de Lartet qu'il semble mettre en opposition à la tradition d'un XIXe siècle dominé par le système Mortillet. Ce faisant, il marque clairement ses orientations et affiche une franche rupture avec le modèle dominant.

[412] Mortillet 1873.
[413] Breuil 1906.
[414] Notons ici que ces deux préhistoriens s'étaient déjà élevés contre l'authenticité des gravures de la Mouthe découvertes en 1895 par Émile Rivière, de même qu'ils s'opposaient de façon systématique à la reconnaissance de l'art pariétal en général.
[415] Coye 1997 : 250.

Breuil décrit ainsi un « présolutréen » sur trois niveaux archéologiques distingués par des industries différentes. Le niveau moyen, « *d'Aurignac proprement dit* »[416], montre une composante lithique largement dominée par « *des instruments dérivés du travail de la lame, indubitablement caractéristiques du Paléolithique supérieur* »[417] ainsi qu'une composante osseuse, dont la caractéristique pointe à base fendue. Toutes les observations stratigraphiques concordent et permettent à Breuil d'affirmer « *qu'il n'existe aucun doute sur leur âge présolutréen* »[418]. La communication de l'abbé à Périgueux est alors appuyée par l'intervention de ses confrères Bouyssonie, qui apportent crédit à ses thèses dans une contribution co-écrite avec Louis Bardon (1874-1944). Les abbés y soutiennent en effet que l'assise correspondant au « présolutréen » de Breuil présente un outillage comparable à celui des grottes d'Aurignac, Tarté ou La Ferrassie (Dordogne)[419]. Breuil compte également sur l'appui de Capitan et Peyrony qui font part à l'assistance de constats similaires à la Ferrassie[420].

2.3.2.2. La reconnaissance : une double réhabilitation

Soutenu par le préhistorien belge Aimé Rutot (1847-1933)[421] et Cartailhac[422] quelques mois plus tard, Breuil annonce ainsi la déconstruction de l'idée d'un progrès linéaire et ascendant et, par là même, d'une certaine perception du temps préhistorique[423]. La seconde phase de cette bataille se joue donc à Monaco, lors de la treizième session des congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques[424]. La jeune garde entend en effet y faire valider ses conclusions et, par là même, achever de ruiner le modèle Mortillet. Breuil y communique donc à nouveau ses observations[425], montrant qu'il a parfaitement préparé le terrain en anticipant les oppositions et ne laissant aucune prise à ses adversaires. Les abbés Bardon et Bouyssonie le suivent à nouveau, réaffirmant leur pleine adhésion à la théorie d'un niveau présolutréen commun à de nombreux gisements du sud de la France[426].

[416] Breuil, *op. cit.* : 76.
[417] Breuil 1907 : 328.
[418] *Ibid.* : 328.
[419] Bardon, Bouyssonie 1906 : 63.
[420] Capitan, Peyrony 1906.
[421] Breuil *op. cit.* : 347-350.
[422] Cartailhac, *op. cit.*
[423] Coye 2005.
[424] Sur certains détails relatifs à la tenue de cette session, voir Hurel 2011 : 164.
[425] Breuil, *op. cit.*
[426] Bardon, Bouyssonie 1907.

Et sur une suggestion de Cartailhac, en accord avec Rutot, Breuil propose bientôt la définition d'un faciès industriel nouveau, l'Aurignacien. Là encore, le choix terminologique n'est pas neutre. Il permet de revendiquer pour le Midi toulousain un jalon industriel prenant place aux côtés des autres grandes périodes du Paléolithique et, incidemment, de réaffirmer également ce que Breuil ou Cartailhac définissent comme une certaine clairvoyance des travaux de Lartet, travaux réalisés plus de quarante ans auparavant dans la petite cavité pyrénéenne. Les divers enjeux à l'œuvre, méthodologiques notamment, les aspects stratégiques également ne doivent cependant pas dissimuler le véritable enthousiasme, chez Cartailhac, suscité par ces nouveaux questionnements et les perspectives de révisions qu'ils ouvrent. C'est en effet pour lui, comme pour ses confrères certainement, un horizon scientifique renouvelé qui se fait jour avec la perspective de nombreux réexamens, en France ou ailleurs, de nouvelles découvertes et échanges scientifiques, autant de dynamiques originales qui stimulent le savant toulousain. En 1906, il écrit à Salomon Reinach :

> Il est, pour moi, et je pense aussi pour Breuil, de plus en plus certain que avant l'âge du renne il y a un gros massif de civilisation ; c'est notre pré-solutréen ou Aurignacien, l'Éburnéen de Piette qui s'y rapportent. Je ne doute pas maintenant que nous n'ayons beaucoup à apprendre par l'Espagne sur cette période très lointaine[427].

Du côté des opposants, les réactions à ses différents exposés montrent, comme nous l'indiquions plus haut, l'attachement d'Adrien de Mortillet et de Girod à un argumentaire fondé sur la morphologie des objets, davantage qu'aux observations réalisées sur le terrain, et aux arguments stratigraphiques notamment. L'un comme l'autre défendent en effet l'analogie formelle entre, par exemple, la pointe de sagaie à base fendue et la pointe en feuille de laurier, caractéristique du Solutréen. Partant de ce rapprochement, ils en déduisent une évolution de l'objet en pierre vers celui en os ou en bois animal et replacent ainsi cette idée dans un modèle scénarisé où les hommes du Solutréen, peuplade d'esquimaux ne connaissant pas l'industrie de l'os, auraient développé sur place cette composante, annonçant un développement au Magdalénien. L'Aurignacien, dont l'industrie lithique montre une retouche qui évoque celle des pièces solutréennes typiques, ne serait donc que le terme final du Solutréen, et validerait ainsi une partition où se succèdent un règne de la pierre et un règne de l'os, partition décrite par le modèle Mortillet.

[427] AMAN, Correspondances Reinach, lettre du 31 juillet 1906.

Les échanges sont vifs et, de chaque côté, on maintient sa posture[428]. Aussi, devant l'inflexibilité de ses adversaires, le camp Breuil organise une imparable riposte afin de faire accepter à l'ensemble de la communauté savante le bien fondé de ses observations et de mener à son terme une controverse qui s'enlise. Ainsi, le 15 avril 1908, Peyrony[429], qui vient de débuter des fouilles à l'abri du Ruth (Dordogne), organise une rencontre officielle à laquelle il convie les principaux intéressés ainsi que quelques savants qui se sont emparés de la question aurignacienne. Il a préalablement préparé une coupe stratigraphique, que Breuil relèvera d'ailleurs devant l'assemblée, montrant clairement l'évidence de la position de l'assise aurignacienne entre le niveau moustérien et celui solutréen. De même, les savants présents ce jour se rendent également à l'abri de Laussel (Dordogne) et font un constat identique. Les adversaires de l'Aurignacien présolutréen ne s'étant pas présentés[430], la commission valide l'intégralité des observations et apporte donc la reconnaissance officielle à l'existence de ce faciès industriel. Un procès verbal est signé par les présents[431] et scelle alors la fin de cette discussion en des termes défavorables aux tenants du système Mortillet. Dans les mois qui suivent pourtant, les échanges semblent se raviver par publications interposées ; Mortillet fait ainsi paraître un article qui sonne comme un rappel du modèle théorique de son père[432] tandis que Breuil publie son « *Épilogue d'une controverse* »[433] en 1909, qui par son titre signale que la chose est entendue. Bien des années après le terme de cette « bataille », Cartailhac reviendra avec une certaine amertume sur l'attitude d'un Breuil qui semble avoir bien vite négligé de citer son rôle véritable dans l'initiation et le déroulement de cet épisode. Une note manuscrite retrouvée dans un dossier sur l'art paléolithique signale en effet :

> Breuil entraîné par Capitan dans leurs premières publications avait eu la manie de ces termes claviformes, tectiformes etc. [Cartailhac évoque ici le rapprochement entre la présence de ces signes sur les parois de certaines grottes avec des armes australiennes, idée qu'il abandonna rapidement] Je dis dès Altamira que cela n'expliquait rien. On le voit

[428] Sur les frictions occasionnées par cet épisode, voir les intéressants détails livrés par le récent ouvrage d'Arnaud Hurel (2011), en particulier les pages 167 à 172.
[429] Depuis plusieurs années déjà, Peyrony s'est rapproché de Breuil et Capitan, la découverte de la grotte des Combarelles apparaît comme un premier épisode de cette collaboration (*cf. supra*).
[430] Girod était ce jour indisposé et Mortillet ne souhaita pas se rendre sur les lieux.
[431] Le rapport de cette rencontre est publié quelques mois plus tard dans la *Revue préhistorique* de Paul Raymond, « dissident » de la Société préhistorique française. Il y dresse la liste des invités ; *Boule, Breuil, Bourlon, Bouyssonie, Calles, Capitan, Cartailhac, Chauvet, Colomb, Délugen, Daleau, Féaux, de Fayolles, Girod, Jullian, Lalanne, Mortillet, Henri-Martin, Paris, Raymond et Viré*.
[432] Mortillet 1908.
[433] Breuil 1909.

> aujourd'hui. Breuil a relégué dans une note de 3 lignes mon assertion. Aujourd'hui il adopte mon idée mais ne me cite plus. Id. pour époque aurignacienne.[434]

Il est vrai que le nom de Cartailhac n'est rattaché que de façon secondaire à cette discussion qu'il a pourtant instiguée dès 1902. Ce détail, insignifiant en apparence, témoigne d'une part de la volonté de Breuil de se positionner dès le début en chef de file de cette nouvelle génération, ce qu'il fut par ailleurs, et d'autre part du besoin de reconnaissance de son aîné à un moment où la discipline aborde un tournant décisif de son histoire, les deux en sont certainement bien conscients.

Derrière cette « bataille », ce sont donc d'autres enjeux que ceux d'une controverse méthodologique qui sont à l'œuvre. Cette nouvelle génération assiste en effet à un renouvellement des figures tutélaires qui assurent la représentation institutionnelle de la discipline. Louis Capitan, dont nous avons évoqué plus haut le rôle dans la dynamique des recherches sur l'art pariétal, a en effet remplacé Gabriel de Mortillet à la chaire d'Anthropologie préhistorique de l'École d'Anthropologie de Paris en 1898 et ainsi participé à l'éviction de son fils Adrien, pourtant destiné par son père à prendre sa place. La décision s'est d'ailleurs prise très rapidement et ce n'est que quatre jours après la disparition de son père qu'Adrien apprend par une lettre que lui adresse Capitan, par ailleurs proche relation de la famille, sa prise de fonction à l'École[435]. L'annonce de ce remplacement vient alors ruiner ses espoirs d'occuper la place de son père, le privant ainsi d'un positionnement institutionnel qui lui aurait permis de continuer de faire ainsi rayonner ses idées et pérenniser son système de pensée. Ayant déjà été écarté du Musée des Antiquités Nationales où il briguait un poste de conservateur pour lequel Salomon Reinach fut préféré, les aspirations institutionnelles d'Adrien semblent alors définitivement compromises. Ce qui représente une menace de blocage d'autant plus prégnante est surtout que ce sont les adversaires intellectuels de son père qui agissent en coulisses, exercent des pressions sur les principaux décisionnaires ou s'emparent des postes stratégiques[436]. L'association de Capitan avec le jeune abbé Breuil mais aussi son rapprochement de Cartailhac, ancien disciple de Mortillet, viennent accentuer les tensions. Breuil apparaît alors comme un énergique concurrent et ses attaques répétées contre le système Mortillet génèrent de vives réactions dans le camp d'Adrien. Sans compter

[434] AIPH, Dossier *Art paléolithique*, feuillet 35.
[435] Roux 2008 : 330.
[436] *Ibid.* : 327 et suiv.

que ses remises en question commencent à séduire une partie de la communauté qui, après avoir reconnu l'art pariétal paléolithique, se montre de plus en plus disposée à repenser ses modèles et à nuancer les grandes lignes de ce qui constituait jusqu'alors l'assise théorique de la discipline.

La présence et les travaux de Breuil, Capitan et Peyrony aux Eyzies-de-Tayac, la place qu'ils occupent désormais dans la communauté déplaisent au clan Mortillet. La correspondance échangée à ce moment entre Girod et Mortillet met nettement en évidence les railleries et les rancoeurs suscitées par cette association. Dans une lettre de janvier 1907, Girod écrivait ainsi à son ami Adrien :

> Quand j'ai vu à Monaco ce groupe homogène dont Breuil tient la baguette et qui, en collaboration multiple, publie maintenant ses travaux, j'ai senti qu'une fumisterie cléricale s'organisait pour l'utilisation pratique de la préhistoire au point de vue scientifique et lucratif. Là maintenant, l'association s'étend et le vieux papa Nüesch est navré, car Heierli (un instituteur) et Obermaïer (un collègue de Breuil, un abbé qui se présente comme privat docent à Vienne) forment une Cie qui attaque les travaux sérieux et indiscutés du vieux maître. Il y a là une véritable association qui s'est emparée de l'Anthropologie.[437]

La même année, Adrien de Mortillet publie dans le *Bulletin de la Société préhistorique française* un article sur la « *Liberté des fouilles préhistoriques* » dans lequel il s'en prend sans détour à Breuil et ses collaborateurs :

> Vers l'époque où notre actif collègue Émile Rivière signala à la Mouthe les premiers dessins gravés et peints sur les parois des grottes, il se forma, comme vous le savez, une petite association pour l'exploitation de cette découverte. Ce groupe, composé du Dr Capitan, de l'abbé Breuil et de Peyrony, instituteur aux Eyzies […] mit en coupe réglée les gisements de la vallée de la Vézère.[438]

Mais peu à peu, la présence d'Adrien de Mortillet, qui siège à la jeune Société préhistorique française, perd de l'importance. Décrédibilisé auprès des instances parisiennes, destitué du socle institutionnel qu'avait prévu pour lui son père, et défait à l'issue de la « bataille de l'Aurignacien », il ne conserve qu'une position secondaire dans le paysage disciplinaire et doit finalement céder la place, comme les autres membres de son clan, à cette nouvelle

[437] Cité dans Roux 2008 : 344-345
[438] Mortillet 1907 : 440.

génération. Girod disparaîtra quant à lui peu de temps après la fin de ce débat autour de l'Aurignacien, en 1911. Plusieurs décennies plus tard, alors qu'il évoque ces années qui furent celles de son avènement, Breuil désigne Girod devant des excursionnistes pyrénéens, non sans une cinglante ironie, comme « l'homme que j'ai tué », insinuant ainsi que sa mort prématurée était due à l'échec que l'abbé lui avait fait subir[439].

On le voit à la faveur de ces différents épisodes, qu'il s'agisse du débat sur l'homme tertiaire, sur les sépultures paléolithiques, autour de l'existence de l'art pariétal paléolithique ou encore à l'occasion de la controverse sur la question de l'Aurignacien, la pensée d'Émile Cartailhac ne constitue pas toujours un ensemble facile d'abord. Évidemment, il n'est jamais aisé de tracer en toute précision les contours d'une pensée scientifique. Les multiples influences intellectuelles qui s'y croisent, les biais inhérents à la personnalité du personnage ou les jeux d'affects qui s'y déroulent constituent autant de filtres qui viennent rendre plus complexe l'approche proposée par une étude telle que celle que nous avons entreprise ici. On peut néanmoins dégager de cet examen, aussi incomplet soit-il, que les contradictions théoriques, comme les doutes qui en découlent et qui s'expriment à plusieurs reprises dans le parcours scientifique et intellectuel de Cartailhac témoignent de ses qualités, pour ne pas user du terme de « statut », de compilateur. Il apparaît en effet comme le réceptacle de traditions scientifiques différentes et souvent contradictoires. Les diverses traditions méthodologiques issues de la géologie, de la paléontologie ou encore de l'ethnographie viennent, lors de la fondation de la discipline, se superposer dans un écheveau complexe et ne permettent pas toujours d'en dégager une dialectique cohérente et unifiée. Lorsque, à l'abord des années 1870, et notamment sous l'impulsion de Gabriel de Mortillet, émerge en archéologie préhistorique un discours plus structuré autour les principes évolutionnistes, Cartailhac s'y conforme assez aisément. Mais il ne peut toutefois pas renoncer à la tradition scientifique dans laquelle il s'inscrit et qui privilégie une approche offrant une grande variabilité des sources. Ce foisonnement d'idées, comme en témoigne les multiples références de lectures ou les notes éparses et très fournies que restitue un examen de sa documentation personnelle, offre souvent une image confuse de ce que peut être la pensée de Cartailhac. Les archives regorgent en effet de réflexions diverses, de notes et de brouillons qui témoignent de son intérêt pour des domaines parfois fort éloignés de la Préhistoire, ce qui vient quelque peu

[439] Cette anecdote se déroule immédiatement au sortir de la seconde Guerre Mondiale, à l'occasion d'une visite de Breuil à Louis Méroc (1904-1970). Ce dernier vient alors de constituer une équipe afin de mener des fouilles dans le vallon de Lespugue-Montmaurin (Haute-Garonne), équipe à laquelle est alors intégré Robert Simonnet qui nous a fait part de cette remarque (Communication personnelle Robert Simonnet, juin 2005).

troubler la restitution d'une unité recherchée mais pas toujours justifiée. Par commodité intellectuelle et méthodologique, il adopte rapidement le système Mortillet. Certainement aussi que la construction institutionnelle de la discipline en ce dernier tiers de siècle le pousse incidemment à se placer sous les auspices d'un « maître », statut dont jouit déjà Gabriel de Mortillet au moment où Cartailhac entre en scène. En dépit de ce rapide ralliement, il se montre également rapidement disposé à interroger le modèle dominant, à le remettre en question même face à de nouveaux apports. C'est ce que nous avons vu dans les parties qui précèdent. Il témoigne d'ailleurs, au terme de sa vie, de cet attachement intellectuel à une tradition « pluraliste » dans laquelle se rencontrent, parfois avec quelques difficultés, des champs disciplinaires et méthodologiques bien distincts. C'est ainsi que dans une lettre au Comte Bégouën, il confie :

> Je garde l'impression très nette qu'il y avait à cette période une vivante et féconde activité, une grande union dans le monde épris d'Histoire naturelle et de paléontologie humaine.[440]

Mais c'est également ce caractère « compilateur », par delà les difficultés ou le flou qui peuvent s'en dégager, qui le distinguent d'un Mortillet et qui, au début du XXe siècle, favorisent son rapprochement avec Breuil. Il abandonne alors, et le revendique, le système figé pour revenir à une démarche de synthèse plus adaptée à sa personnalité scientifique, à sa façon de « pratiquer » la réflexion en Préhistoire. C'est également, à n'en pas douter, pour cette raison qu'il opère si aisément la jonction entre XIXe et XXe siècle. Car, même si on ne peut en nier la dimension stratégique, le passage de la refonte disciplinaire entre ces deux époques de l'histoire de la discipline témoigne de la dimension scientifique bien sûr mais également personnelle, psychologique même chez Cartailhac, de ce moment clé de l'histoire de la Préhistoire.

[440] AMAN, Correspondance Bégouën, lettre du 15 août 1919.

Chapitre IV

2.4. Synthèse

Arrivé au terme de cette étude, il convient de tenter d'en extraire ici les principaux enseignements. On peut d'abord rappeler que, depuis le premier tiers du XIXe siècle et les premiers travaux d'archéologie préhistorique, l'émergence et le développement de la discipline ont accompagné ceux des entités institutionnelles non-académiques qui constituèrent ses premiers points d'ancrage dans le paysage intellectuel français. Mais ce n'est que très progressivement que la préhistoire s'est individualisée en un domaine autonome pour affirmer sa singularité scientifique. Elle a toutefois, ce faisant, toujours revendiqué l'héritage des sciences naturelles dont elle a retenu le programme et les méthodes pour les imprimer à son propre objet d'étude, en particulier pour les recherches consacrées au Paléolithique. Les discussions sur l'ancienneté géologique de l'Homme, qui débutent vers le milieu du siècle, permettent en effet d'affirmer les principales lignes de ce nouveau projet scientifique : la Préhistoire se définit dès lors comme une Histoire naturelle de l'Homme. C'est à ce titre qu'elle revendique sa place au sein de l'espace scientifique, aux côtés des sciences de la Terre et du vivant.

Or, pour intégrer cet espace, il lui faut s'approprier de nouveaux horizons, institutionnels notamment, au sein desquels elle pourra afficher la cohérence de son assise théorique, affirmer ses lignes méthodologiques et justifier ainsi de sa légitimité aux yeux du monde scientifique. Dans cette démarche, la préhistoire rencontre d'abord des résistances et se heurte à un certain hermétisme des milieux académiques. Nous avons par exemple évoqué les difficultés rencontrées par elle alors qu'elle tente de pénétrer l'Université. Univers matériellement délaissé, confiné dans une tradition immobiliste, cette dernière constitue en effet, durant les trois premiers quarts du siècle, un bastion pour quelques lettrés encore attachés au prestige que leur confère leur statut. Sans aucune perspective d'avancement professionnel et devant des auditoires distraits et clairsemés, les professeurs s'y illustrent surtout par la longueur de leurs carrières. Laissées à l'abandon par les autorités politiques locales et entravées par une politique étatique d'enseignement fortement centralisatrice et peu propice à l'ouverture, les facultés demeurent des espaces repliés sur eux-mêmes, étanches à

l'intégration de nouveaux champs de savoir. Et cet état de fait vaut autant pour la capitale que pour les centres provinciaux d'enseignement.

Ce n'est qu'après la défaite de 1870 et le constat d'échec militaire, technique et scientifique que les premières réflexions dans le sens d'une diversification des savoirs se font jour au sein des facultés. Pour autant, l'apparente volonté de réformes du système d'Enseignement supérieur n'est pas immédiatement suivie d'actes ; les universités locales demeurent isolées les unes des autres, peu d'initiatives y sont acceptées et il faut par exemple attendre le début de la décennie suivante pour voire éclore les premiers enseignements d'anthropologie ou de préhistoire dans les facultés.

Encore ponctuelles et peu appuyées politiquement, ces initiatives sont majoritairement le fait des acteurs mêmes des disciplines concernées. Ces enseignements conservent donc, de fait, une posture marginale : il n'existe toujours aucune chaire, véritable signe de la reconnaissance des instances ministérielles ou locales, et ceux-ci font davantage figure, en Province à tout le moins, d'expériences que de véritables projets pérennes. Les animateurs de ces cours libres assurent toutefois la diffusion des savoirs à échelle locale et peuvent également y développer des problématiques spécifiques, liées à l'archéologie ou à l'ethnogénie régionales par exemple, nous l'avons évoqué. On peut d'ailleurs rappeler également que l'apparition de ces premiers cours d'anthropologie ou de préhistoire dans les facultés provinciales semble s'inscrire dans une dynamique née quelques années auparavant, alors qu'était fondée par Broca, en 1875, l'École d'Anthropologie de Paris. Ce dernier, en visite à la fin des années 1870 au laboratoire d'anthropologie de Lyon nouvellement créé, invitait d'ailleurs les naturalistes et anthropologues locaux à mettre en place leurs propres enseignements. Il suggérait alors : « *Les dépenses pour un musée ne sont pas justifiées, si à côté des collections il n' y a pas des laboratoires ; songez à créer des cours !* »[441]. Le conseil fut donc rapidement suivi par Chantre qui y inaugure en 1881 le premier enseignement provincial d'Anthropologie et de Préhistoire, suivi quelques mois plus tard par Cartailhac à Toulouse. Le succès est immédiat et offre à ces centres locaux d'enseignement l'opportunité d'une ouverture nouvelle, les auditeurs sont assidus et nombreux. Mais pour tempérer cet enthousiasme, rappelons cependant qu'au moment de leur mise en place, l'archéologie préhistorique jouit déjà d'une certaine audience et ces cours n'apparaissent finalement que comme les retombées tardives d'un essor institutionnel amorcé deux décennies auparavant et qui s'est déjà confirmé dans le courant des années 1870.

[441] Anonyme 1881 : 102.

Le développement de la discipline se réalisant inévitablement par la diffusion de son programme et de ses travaux, c'est en effet par d'autres canaux que celui de l'Université qu'a dû d'abord s'opérer cette « vulgarisation ». En l'espèce, on ne peut nier le rôle considérable qu'ont joué les compagnies savantes, locales ou nationales, dans ce processus. Héritées, elles aussi, d'une tradition d'érudition où s'exprime approche et pratique scientifiques codifiées, voire « ritualisées », ces sociétés accueillirent néanmoins très tôt les nouveaux champs disciplinaires apparus au premier tiers du siècle. Sans pour autant se placer dans un rapport d'antagonisme frontal avec les autorités politiques locales, dont ils sont, jusque tard dans le siècle, financièrement et matériellement dépendants, ces groupements n'en constituent alors pas moins des foyers autonomes de savoir, conscients de leur rôle social et culturel et jaloux de leurs statuts. Ils constituent en effet des refuges pour les élites savantes et entendent se poser, toujours dans une ambiance de concorde et d'intelligence, en interlocuteurs privilégiés du public et du monde politique en matière scientifique, littéraire ou esthétique.

C'est ainsi que ces sociétés savantes font figure d'avant-garde en ce qui concerne, par exemple, les questions de conservation ou de valorisation des patrimoines historique, littéraire ou archéologique, locaux ou nationaux. En initiant leurs propres démarches, en mettant en branle leurs propres réseaux, elles apparaissent en effet comme des moteurs dans des domaines où les instances officielles se montrent souvent démissionnaires ou, en tout cas, largement défaillantes, c'est par exemple le cas des actions menées par Arcisse de Caumont.

En ouvrant peu à peu leur recrutement à un public plus hétéroclite en termes de catégories sociales ou de classes d'âges, et en mettant à disposition les pages de leurs bulletins et mémoires, elles offrent, à partir du milieu du siècle, des tribunes privilégiées aux communications des archéologues et préhistoriens. L'explosion de leur nombre et le fort accroissement de la diversité de leurs domaines d'étude favorisent, en l'espace d'une vingtaine d'années, l'expansion des réseaux de sociabilité savante et assurent, en dehors des cadres académiques, une forte assise institutionnelle aux sciences anthropologiques.

Cette prospérité compte également avec la mise en place d'assises régulières et de congrès en Province où se confirme l'institutionnalisation des disciplines scientifiques nouvelles. Dans un premier temps, s'y expriment bien sûr les visées et objectifs des sociétés, ces premiers congrès permettant alors d'éprouver la rigueur et la cohérence de leur programme. C'est donc là le lieu premier d'expression de leur légitimité, autant que celui de leur domaine d'étude. Mais ces rencontres sont aussi, et cet aspect n'en est pas moindre, les lieux où s'affirment les rapports sociologiques qui régissent la vie et l'organisation de ces groupements ; elles permettent en effet de tester les relations de pouvoir existant au sein des compagnies, et ce à

une échelle plus large que celle des réunions locales, bien plus intimes. Avec l'apparition, vers le milieu des années 1860, des congrès spécialisés d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, et l'ouverture de ces manifestations à un horizon international, les congrès provinciaux décroissent progressivement en nombre et, de fait, en influence. La Préhistoire trouve dans cette dimension internationale l'instrument privilégié d'affirmation de sa légitimité scientifique et, en dépit d'une régularité très variable de ses assises jusqu'à la fin du siècle[442], confirme un processus d'institutionnalisation, en même temps qu'elle regroupe une communauté autour d'un programme méthodologique et théorique commun. Anne Rasmussen précise par ailleurs la vocation de ces réunions : « *Une fois la science organisée, le congrès devient vide de sens : les travaux de détail ne doivent pas être des sujets de congrès mais de sociétés d'anthropologie, la mission de publication des recherches appartient désormais aux revues nationales multipliées* »[443]. La mission des sociétés ne s'arrête donc pas à la tenue ou à leur participation à ces rassemblements savants, bien au contraire. Elles en prennent le relais et perpétuent leur œuvre en diffusant une synthèse des savoirs validée à l'occasion de ces rencontres. L'influence de ces compagnies d'érudition et leur rôle dans la construction identitaire de la Préhistoire comme domaine autonome sont donc amplement confirmés.

Au sortir de la guerre franco-prussienne, l'élan porté par cette érudition provinciale et le rôle de relais local de ces groupements ne semblent cependant plus adaptés aux nouvelles nécessités d'une communauté savante à la recherche d'un espace propre et clairement identifié. L'ouverture à une dimension internationale a également favorisé la prise de conscience d'un nécessaire élargissement des perspectives. Une expérience nouvelle se met alors en place, celle d'une compagnie dont l'influence rayonne au plan national. Porteuse d'un programme scientifique à visées sociales, industrielles et commerciales, la fondation de l'Association française pour l'avancement des sciences signe également une nouvelle étape de l'entrée officielle de la science dans la sphère politique. Nouveau golem dans le paysage savant, cette association privée entend promouvoir un vaste élan de décentralisation de l'exercice scientifique par une meilleure valorisation des travaux réalisés en Province. Dotée

[442] On peut noter, avec Anne Rasmussen, que les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques sont d'abord imaginés comme des rencontres annuelles (1866, 1867, 1868, 1869), puis deviennent, au sortir de la guerre franco-prussienne, bisannuelles. Après la session de Budapest de 1876, leur régularité s'espace (1880, 1889, 1892, 1900, 1906, 1912, 1930, 1931, 1935). La tenue de ces sessions paraît donc correspondre à différents moments de l'histoire institutionnelle de la Préhistoire, autant qu'à la nécessité pour la discipline d'éprouver les changements survenus à l'occasion de ces étapes, changements paradigmatiques, modification des rapports sociologiques et/ou de pouvoir etc. Rasmussen 1989, notamment p. 28-29.

[443] Rasmussen *op. cit.* : 29.

de moyens conséquents, elle accompagne en effet certaines actions et apporte un soutien financier à la fondation de laboratoires, à la conduite de travaux de terrain ou à la publication de résultats scientifiques. En venant se superposer à la trame de réseaux de sociabilités scientifiques préexistants, elle réactive, sur fond de patriotisme, une dynamique que la guerre avait étouffée. Mais peu à peu, les luttes internes d'influence liée à la conduite d'une telle machine – et au sein de laquelle les enjeux financiers ne sont certainement pas les moindres motifs de tiraillements – ralentissent l'élan des premières années qui perd finalement de son intensité. La direction parisienne de l'Association constate en effet, au terme d'une décennie d'activité, une baisse significative de la fréquentation de ses assises provinciales, sa réelle perte d'influence et, finalement, un échec relatif de son ministère. Sans toutefois nier le rôle historique, sociologique et scientifique de l'Association, la décentralisation tant réclamée, et qui constituait un *leitmotiv* de sa fondation, ne s'accomplit donc que difficilement.

Au tournant du siècle, les sociétés savantes, qui ont joué un rôle déterminant dans l'affirmation institutionnelle de la préhistoire et dans la dynamique de diffusion des savoirs, tendent à s'effacer du paysage scientifique. Bien sûr, elles continuent d'offrir une tribune aux découvertes et aux travaux originaux, constituant ainsi un important vecteur de diffusion des connaissances, et c'est davantage dans leur vocation de groupes de pression auprès des pouvoirs politiques qu'elles sont diminuées. Face à la professionnalisation progressive de la discipline au début du XXe siècle, avec l'apparition de nouveaux centres de recherche, le développement de l'activité des musées et face à l'ouverture internationale de la communauté savante, l'aire d'influence de ces structures locales décline peu à peu.

Malgré l'héritage d'une tradition qui les présente au premier abord comme des structures anciennes au fonctionnement très codifié, elles s'ouvrent peu à peu au fil de la période et continuent d'affirmer des dynamiques locales et des travaux originaux. Assez rapidement donc, la préhistoire épouse les revendications de ces institutions d'accueil, au sein desquelles le projet décentralisateur apparaît comme un point récurrent et fondamental. Malgré quelques difficultés de fonctionnement liées au financement de leurs activités, le développement et la complémentarité des divers organes institutionnels apparaît, à Toulouse, comme une première réponse au besoin de cultiver des dynamiques spécifiques autour desquelles se déploie un réseau efficace.

On se rappelle, à ce titre, leur rôle de premier plan dans l'accompagnement des initiatives vouées à développer l'activité scientifique locale. Nous avons ainsi évoqué leur

intervention, à Toulouse, dans les démarches de fondation du Musée des Augustins ou, au cours des décennies précédentes, leur participation, par la mise à disposition de leurs collections naturalistes, à l'heure de la création du Muséum d'Histoire naturelle de la ville. Elles jouent, alors encore, de leur influence auprès des autorités locales en se faisant l'écho des doléances des élites savantes. Sans être déterminante, les lenteurs du processus de fondation en témoignent, leur action n'en est donc pas moins importante jusqu'à la fin du XIXe siècle. Non moins négligeable est d'ailleurs leur utilité comme interlocuteurs ou comme intermédiaires auprès de ces institutions muséales. En proposant leurs collections, elles participent alors au renforcement de réseaux interrégionaux d'érudition et assurent échanges et diffusion de la connaissance. Ce faisant, elles prennent donc une part active, aux côtés des musées, dans la mise en valeur du patrimoine archéologique local. Nous avons également vu que ces derniers paraissaient toutefois mener leurs activités en dehors d'un véritable réseau cohérent. Ils restent en effet étroitement dépendants des liens existant entre les savants qui s'impliquent dans leur mission de conservation, acteurs déjà organisés en réseaux scientifiques ou affinitaires. Autant qu'on puisse en juger au travers des sources consultées, les rapports d'interactions entre ces établissements restent donc ponctuels. Les musées demeurent ainsi des lieux d'expérimentation privilégiés des paradigmes scientifiques, mais ne constituent pas un tissu aux mailles serrées. Devantures des propositions théoriques et méthodologiques des sciences de l'Homme, ils offrent néanmoins au public une présentation des spécificités locales et régionales, affichant ainsi une identité propre, distincte de celle de leur homologue parisien.

Enfin, pour évoquer l'émergence de la préhistoire à Toulouse et dans sa région, nous ne pouvions manquer de nous attarder sur le cas de la première revue spécifiquement dédiée à l'archéologie préhistorique et à l'anthropologie, les *Matériaux*. Sa fondation, en 1864, vient en effet figurer une pierre décisive à l'édifice institutionnel de la discipline. Cet outil à vocations multiples opère d'emblée comme un organe de connexion et de diffusion. Espace de débats, comptoir d'échange et de vente des collections privées, recueil centralisant l'actualité scientifique nationale, le périodique s'impose en effet immédiatement comme un medium incontournable pour une communauté savante en cours de structuration. Outre ses usages collectifs, il permet également à son directeur, Gabriel de Mortillet, d'offrir un espace d'expression à ses convictions personnelles, et notamment à ses positions anticléricales. En opposant en effet, et de façon systématique, science et religion, Mortillet introduit alors dans la revue les termes d'une controverse tenace dont on retrouve les expressions jusqu'au siècle

suivant. Initiateur dynamique à la stature scientifique importante, Mortillet confirme également, par la mise en place de cet outil, son autorité au sein de la communauté, influence que ses travaux ultérieurs ne viendront pas démentir.

Lorsqu'il reprend, avec Trutat, la direction des *Matériaux*, Cartailhac s'attache à perpétuer le ministère scientifique de la revue. Cependant, les deux savants toulousains rompent, dès la reprise, avec le ton « philosophique » et polémique que le fondateur y avait imprimé, choix dont Cartailhac aura d'ailleurs à se justifier auprès de Mortillet. Les frictions qui commencent alors à se manifester entre le maître et son disciple mettent en évidence l'importance des enjeux personnels, idéologiques et scientifiques existant autour du contrôle de ces outils, encore peu nombreux entre la fin des années 1860 et le milieu des années 1870.

De même, la direction toulousaine installe d'emblée le bureau du périodique au Muséum, assurant ainsi la complémentarité des deux institutions. Porté par l'élan des premières années et face à un lectorat en essor, les *Matériaux* acquièrent une renommée nationale qui contribuera également à asseoir l'autorité de Cartailhac comme celle d'un incontournable animateur de la préhistoire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Au-delà de leur rôle pour la collectivité scientifique, les *Matériaux* contribuent donc également au positionnement sociologique et scientifique de Cartailhac au sein de ce corps savant.

À travers sa personnalité et ses travaux, au travers également de son image de médiateur, et par le dynamisme des diverses institutions auxquelles il a activement collaboré, Toulouse acquiert en deux décennies un statut de pôle incontournable de la préhistoire française. Son positionnement géographique, entre Pyrénées et Aquitaine, à proximité de zones de recherches particulièrement prisées, en fait une halte obligée pour de nombreux scientifiques. L'ouverture de nouveaux horizons heuristiques, avec notamment la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique et la multiplication des découvertes dans les premières décennies du XXe siècle, ne fait que confirmer cette situation.

On voit donc ici que l'émergence et le développement institutionnel de la préhistoire, en Midi toulousain comme ailleurs en Province, cherchent à se réaliser sur un tissu préexistant. Ne parvenant pas, ou très tardivement, à pénétrer l'Université, la préhistoire et l'archéologie s' « invitent » dans les discussions et les travaux des compagnies savantes ou dans les galeries des musées d'histoire naturelle, qui figurent donc les premiers et principaux vecteurs des thèmes que ces disciplines se proposent d'étudier. En réalité, il convient de préciser que, conformément à la mécanique qui a accompagnée son émergence – on pense là à la rencontre et au dialogue, parfois difficile, établi entre des traditions scientifiques

différentes, ce que N. Coye désigne comme une « négociation interdisciplinaire »[444] –, la préhistoire est rapidement et facilement intégrée au sein de ce tissu par la pluralité de ses angles d'approche. C'est en effet grâce à la diversité de ses prismes de lecture, par son caractère composite et par le jeu de cette variété qu'elle trouve sa place au sein de ces structures. Malgré les résistances, ou le dédain, des autorités politiques locales et nationales, le milieu érudit tente d'imposer, avec plus ou moins de succès à Toulouse, la mise en place de structures d'accueil pour ces nouveaux champs de savoirs.

Pour resserrer notre propos sur Cartailhac et son positionnement au sein de la communauté scientifique, nous nous sommes ensuite intéressé à sa contribution à différents débats. Ces derniers ont été choisis parmi le large panel des controverses et discussions qu'a connu la Préhistoire tout au long de sa maturation identitaire. Ils nous ont en effet semblé cristalliser, alors que le système Mortillet est pourtant au faîte de son autorité, les premières remises en question de son assise théorique. En réalité, on le voit, c'est davantage le caractère préconçu et dogmatique de ce système qui est alors mis à l'épreuve. Sans pour autant préfigurer la rupture paradigmatique du début du XXe siècle – le raccourci serait alors pratique mais ne restituerait qu'une fausse causalité entre ces deux moments – ces controverses semblent toutefois mettre en évidence, à la fois l'imperméabilité du modèle, les blocages épistémologiques qu'il définit et, en conséquence, les premiers doutes de la communauté à l'encontre de la rigidité ces constructions intellectuelles. Et ce, d'autant plus que la discipline est alors entrée dans une phase d'inertie certaine.

Peu de nouvelles réflexions se font en effet alors jour, et les préhistoriens semblent comme captifs de raisonnements globalisants et universels, alors même qu'ils se trouvent face à la multiplication d'interrogations et de données qu'ils ne parviennent pas, de fait, à intégrer sereinement. Interrogeant tour à tour leur appréhension du contenu théorique du postulat évolutionniste, et certains aspects méthodologiques de la pratique archéologique elle-même, ces débats annoncent la recherche d'un compromis, démarche à laquelle Cartailhac souscrit pleinement par une participation active aux discussions.

La question portant sur l'existence de l'Homme à l'époque tertiaire révèle en effet certaines difficultés d'adhésion concernant la question stratigraphique. L'attitude de Mortillet se profile donc sur un modèle comparable que celle qu'il adoptera à propos de l'Aurignacien au début des années 1870 : les observations stratigraphiques n'amenant pas la souscription de tous,

[444] Coye 2011 : 202.

c'est vers les caractères morphologiques des industries que se tourne le préhistorien pour valider leur ancienneté. S'appuyant toujours sur le postulat d'un progrès ascendant, fort des observations stratigraphiques qui ne semblent souffrir, chez lui, aucun doute, il s'empresse d'attribuer à l'auteur de ces hypothétiques industries le caractère de « précurseur de l'Homme ». C'est donc sur le seul fondement de ce raisonnement conjectural qu'il consacre son *Anthropopithèque* dont il distingue, de surcroît, trois espèces. Il en va de même s'agissant de la question des sépultures paléolithiques à propos desquelles il avance, là aussi, un postulat théorique où s'exprime la dimension globalisante de sa perception de l'évolutionnisme et à laquelle se mêle ses conceptions anti-religieuses. Niant toute dimension spirituelle à la pensée préhistorique, Mortillet refuse en effet d'admettre les pratiques funéraires au Paléolithique et en appelle à la stratigraphie dans sa démonstration. Pour lui en effet, et en accord avec son interprétation des observations de terrain, les pratiques funéraires ne seraient apparues qu'au Néolithique, alors que les structures mentales et sociales se sont complexifiées et que l'apparition et le développement de la notion de pouvoir justifient celui de la religion. La longueur des discussions, la multiplication des observations et des témoins archéologiques ne feront pas fléchir le préhistorien qui maintiendra ses positions.

Au cours de ces discussions, l'attitude de Cartailhac est, comme souvent à l'occasion de ce genre de controverses, changeante. Sous la forte influence de Mortillet, le toulousain s'aligne dans un premier temps, et peut-être trop rapidement, sur les positions de son maître. Mais, alors que la communauté savante se montre immédiatement partagée, il infléchit son attitude et son point de vue apparaît plus partagé et hésitant. La démonstration est en effet jugée incomplète par certains, et les conclusions qu'elle amène, pour le moins hâtives. Devant le scepticisme ambiant et le manque d'adhésion unanime au sein de la commission appelée à se prononcer, Cartailhac se place donc, dans un second temps, en retrait, privilégiant une certaine retenue. À ce moment, et alors qu'il se montre convaincu par les arguments stratigraphiques, c'est surtout sur les arguments archéologiques que portent ses doutes. En fondant sa réflexion sur l'axiome évolutionniste, il parvient à l'invalidation du caractère ancien des industries rencontrées à Thenay et à Puy-Courny : les types d'objets observés présentent en effet à ses yeux les caractères d'industries plus élaborées que celle des plus anciennes industries quaternaires. Moins frustes, relevant donc d'un travail plus élaboré, ces objets ne peuvent être le produit d'un être inférieur au plus primitif des hommes. En adoptant cette posture, Cartailhac va donc à l'encontre des conclusions de son maître mais révèle également, par là même, la contradiction fondamentale de la position de Mortillet. Enfermé dans son propre paradoxe, ce dernier ne parviendra pas plus à s'en dégager qu'à convaincre

ses pairs, et l'hypothèse de l'Homme tertiaire est peu à peu abandonnée par un nombre grandissant de préhistoriens. À l'issue de quinze ans de débats et d'observations, après s'être peu à peu désolidarisé de Mortillet, Cartailhac en vient finalement à réfuter, lui aussi, l'existence de l'Homme tertiaire tel que défini par l'Anthropopithèque.

Son attitude n'est pas bien différente s'agissant de la question de l'âge des sépultures de Solutré et de Menton. D'abord approuvées par Mortillet comme contemporaines des dépôts paléolithiques à Solutré, les nouvelles découvertes des grottes de Menton, quelques années plus tard, sont ensuite réfutées par lui comme attribuables à l'âge du renne. Là encore, c'est avant tout une posture de principe qu'adopte Mortillet, opposition théorique que masque un argumentaire stratigraphique de remaniements des assises. Cartailhac, d'abord rangé derrière l'argument d'autorité d'un Massénat qui refuse l'idée de sépultures paléolithiques, demeure prudent. Progressivement, après examen des divers arguments archéologiques, et face à une adhésion croissante de la communauté à l'âge ancien des sépultures, le toulousain se laisse convaincre et défend finalement l'hypothèse de sépultures à l'âge du renne.

Quinze ans plus tard, de nouveaux débats viennent animer le monde scientifique. Le contexte est alors tout autre que lors des précédentes discussions. En cette fin de siècle en effet, l'autorité intellectuelle de Mortillet est sur le déclin et, après sa disparition en 1898, sa succession ne semble pas assurée. Son fils, pourtant désigné comme héritier de son « empire » et ardent défenseur de son modèle de pensée, est maintenu à l'écart des postes institutionnels. Le tournant du XXe siècle s'amorce donc, à différents points de vue, dans une ambiance de fin de règne pour l'école Mortillet. Une nouvelle génération de préhistoriens se montre en effet, à ce moment, décidée à engager la discipline dans la voie d'un renouvellement des modèles qui ont dominé le dernier tiers du XIXe siècle. Et dans ce jeu de rapports renouvelés, Cartailhac, d'âge mûr mais décidé à se maintenir sur la scène scientifique, va devoir habilement composer afin de ne pas être écarté. Car, en effet, les années qui s'annoncent sonnent comme une rupture à bien des aspects. Les enjeux scientifiques, liés à la refonte des modèles théoriques, y semblent intimement liés à des questions relevant aussi de stratégies personnelles ou collégiales où s'expriment les ambitions institutionnelles des différentes écoles en présence.

Le débat autour de la reconnaissance de l'art pariétal paléolithique inaugure ainsi ce nouveau siècle. Alors que s'ouvrent, au milieu des années 1890, les discussions sur l'âge des peintures de la Mouthe et de Pair-non-Pair, Cartailhac ne s'implique pas immédiatement dans les échanges. Il se maintient d'abord en effet, lui qui avait activement participé à la ruine des

affirmations du Marquis de Sautuola quinze ans auparavant, dans une prudente retenue. Durant les mois où il demeure quelque peu effacé en adoptant une attitude de spectateur, les discussions vont portant bon train et, peu à peu, le nombre des adhésions s'accroît. Cette latence lui permet à la fois d'observer la teneur scientifique des débats et, à travers elle, d'apprécier les forces en présence.

En la matière, les arguments invoqués au début des années 1880 ont, depuis, perdu de leur valeur péremptoire, et une approche renouvelée du phénomène se fait déjà jour. La multiplication des occurrences, ainsi que l'intérêt croissant de la communauté pour ces faits nouveaux invitent en effet à reconsidérer la question. La communauté préhistorienne semble également, à ce moment, dégagée de l'influence et de l'autorité, parfois oppressantes, du chef de file Mortillet. De même, alors que la discussion est ravivée, le moment semble décisif : figurant un des derniers représentants actifs d'une génération qui périclite, Cartailhac va devoir également se prononcer en son nom.

C'est finalement sa rencontre avec le jeune Breuil qui agit comme un déclencheur. En quelques mois, il visite les principaux sites, entre en contact avec les protagonistes des discussions et entretien avec eux une correspondance active où il semble se forger une nouvelle opinion. Il suggère également un retour sur d'anciennes données en indiquant à ses confrères certaines grottes anciennement visitées et susceptibles de nouvelles découvertes. Alors que la question paraît trouver une issue favorable, Cartailhac publie son *Mea culpa* d'un sceptique dans *l'Anthropologie* en 1902. Préambule aux discussions qui se tiennent quelques semaines plus tard au congrès de Montauban, cet article annonce publiquement son revirement et le désigne, dès lors, comme un fervent ambassadeur de l'art pariétal.

On saisit là toute la dimension de cette contribution : le toulousain y fait amende honorable, affichant ainsi une indéniable intégrité et une parfaite honnêteté scientifiques, la communauté n'aura d'ailleurs de cesse de l'en louer. Mais on ne peut occulter ici la dimension éminemment stratégique d'un tel revirement, où l'enchaînement des événements semble parfaitement maîtrisé dans la démarche du préhistorien. Face à l'avènement de cette nouvelle génération, et confronté à un renouvellement des figures institutionnelles de la préhistoire française, Cartailhac ne peut demeurer isolé. La parution de ce *Mea culpa* lui permet donc d'affirmer son rapprochement avec une école en pleine ascension, confirmant ainsi sa présence, son rôle au sein de la communauté, sa souplesse et sa modernité intellectuelle. Favorisé dans cette démarche par la distance qu'il a toujours entretenue avec les systèmes figés, il établit alors le pont générationnel que peu de savants du XIXe siècle étaient parvenus à mettre en place. On peut également rappeler que, depuis la disparition de Mortillet et

parallèlement à la tenue de ces discussions, le toulousain semble s'être réconcilié avec ses anciens adversaires parisiens, se ménageant ainsi une place auprès de ceux qui, désormais, vont régner sur la discipline.

La question de l'Aurignacien, qui complète donc cette profonde refonte disciplinaire, confirme son rattachement intellectuel à la nouvelle vague. Sur un fond de problématiques méthodologiques qui annonce le retour du rôle de la stratigraphie dans la pratique archéologique, cette « bataille » témoigne en effet de son divorce définitif avec l'école Mortillet. Les termes de cet épisode, dont il apparaît d'ailleurs comme un des principaux instigateurs, se déroulent de façon presque concomitante avec les débats sur l'art pariétal, complétant ainsi cette « mue » intellectuelle opérée par lui à la charnière des deux siècles.

En se lançant avec enthousiasme et assurance dans cet affrontement, Cartailhac est parfaitement conscient que se joue là la poursuite, et certainement la dernière partie, de son parcours scientifique. De cette participation active à ces importants épisodes dépend également son image au sein de la communauté. Le champ heuristique nouveau qui s'ouvre alors à la communauté apparaît donc comme une véritable aubaine pour la carrière de Cartailhac dont les idées et la production scientifique semblaient, depuis le début des années 1880, s'être engourdies dans un système répétitif, peu nourri de réflexions originales et où son autorité intellectuelle semblaient, de fait, de plus en plus difficile à justifier.

Il va désormais participer à la conduite de travaux dont l'intérêt suscite l'engagement de nouvelles énergies, engagement qui va apporter un souffle nouveau à l'exercice scientifique en même temps qu'il excitera intrigues et convoitises. On pense là au mécénat du Prince Albert Ier de Monaco qui, par son important financement de projets archéologiques – publication des travaux réalisés par Breuil et Cartailhac à Altamira et fouilles archéologiques des grottes de Menton auxquelles le toulousain est également associé –, propose une tribune sans égale à ce domaine de recherche. Ces entreprises d'investissement intellectuel et financier préfigurent alors également un profond changement dans le paysage institutionnel de la Préhistoire française dont témoigne notamment la fondation, en 1910, de l'Institut de Paléontologie Humaine par le Prince, et qui sera inauguré à Paris en 1920. Grâce à ses apports aux différents débats, à sa contribution au renouvellement du champ des recherches en Préhistoire, aux nombreuses fouilles et campagnes de relevés auxquelles il participe à partir de ce moment, le scientifique toulousain parvient ainsi à se maintenir sur une scène sociologique et institutionnelle qui a, en l'espace de dix années, évolué très rapidement et connu de profonds changements.

Son intégration précoce et sa rapide ascension au sein de la communauté savante de son temps, de même que ses multiples domaines d'activité dans les domaines de l'archéologie et de la Préhistoire – production scientifique, participation à l'activité des compagnies savantes locales nationales et internationales, activités muséales et éditoriales, enseignements, participations aux congrès – font de Cartailhac un acteur incontournable du paysage savant entre XIXe et XXe siècle. Son engagement dans de nombreux réseaux scientifiques à l'échelle locale, nationale et internationale consacre son autorité et sa stature institutionnelle, également renforcée par une implication dans la politique municipale par laquelle il cherche à développer l'appareil des institutions locales. Sans ambition particulière de carrière dans ce domaine, malgré des convictions républicaines certaines, et déçu dans ses projets, il quitte rapidement et sans remord cet univers.

Particulièrement porté par son intérêt pour les sciences naturelles, pour l'Histoire et pour la vulgarisation des sciences, il se pose rapidement comme un compilateur, un homme de synthèse. Mal à l'aise avec les systèmes figés et dogmatiques, il en fait une utilisation modérée privilégiant le doute et la retenue dans sa pratique intellectuelle. D'abord sous la forte influence de Mortillet, alors qu'il en est encore à se former à l'exercice scientifique, et en dépit de la grande estime qu'il conserve pour les compétences de ce chef autoritaire, il n'hésite cependant pas à prendre le contre-pied de son maître, ce qui occasionne une prise de distance entre les deux hommes et, finalement, une véritable rupture. Cette culture du doute, cette « tiédeur » qui se manifeste chez lui au moment de tirer des conclusions sur les faits ou les phénomènes qu'il observe, s'en ressent d'ailleurs dans sa production scientifique. On a en effet constaté, à l'occasion des différents débats théoriques auxquels il participe, que s'il est à même de véritablement s'impliquer et de s'approprier ces divers thèmes de discussion, parfois même avec une certaine vigueur, il se montre également volontiers disposé à remettre en cause ses propres vues si les faits l'y invitent. On doit donc tempérer l'impression première d'une certaine « mollesse » intellectuelle, sans pour autant y accoler aucune connotation péjorative, et lui préférer la qualification de souplesse d'esprit. Bien sûr, sa pensée n'en est pas moins structurée, en témoignent les interactions qu'il établit entre les différents domaines de savoirs auxquels il s'intéresse. On pense là à sa réflexion historiographique mêlant archéologie, folklore et superstitions, champs de réflexion qu'il mobilise dans un faisceau commun, ou encore aux diverses thématiques et périodes chronologiques qui trouvent place dans sa pratique intellectuelle. Mais cette grande diversité occasionne également, chez Cartailhac, une forte dispersion de ses réflexions et de son énergie intellectuelle. C'est

également le cas concernant son investissement dans de nombreuses activités et que nous avons déjà évoqué. Cette fragmentation intellectuelle et le zèle de cet inlassable animateur renvoient finalement une image relativement floue, et quelque peu « brouillonne » de sa démarche intellectuelle et de son œuvre scientifique, les articulations logiques n'y figurent en effet pas toujours comme des évidences. L'attente historiographique, qui mise plus volontiers sur la restitution d'un programme achevé ou sur la définition d'un ensemble aux contours relativement nets et définis, s'accommode difficilement de cette impression d'inachevé. De ce point de vue en effet, les attentes peuvent être déçues. C'est certainement la raison pour laquelle la figure de Cartailhac fut rapidement désignée, dans le discours historiographique, comme celle d'un personnage secondaire de l'histoire de la discipline.

En fait, c'est par la conjonction de divers champs de savoirs que Cartailhac aborde la préhistoire. La mobilisation de connaissances issues d'horizons disciplinaires très variés, de traditions méthodologiques différentes, et souvent incompatibles, complexifie grandement la façon dont il appréhende les faits. On peut alors regretter ce phénomène qui brouille également notre propre lecture et parasite une compréhension claire et immédiate de sa pensée par des apports disparates qu'on a parfois du mal à mettre en connexion les uns avec les autres. Aborder cet ensemble comme un tout complet et fini ne constitue donc peut-être pas la manière qui convient le mieux pour en saisir toutes les subtilités et mettre en évidence les liens épistémologiques, quand ils existent.

Mais pour autant, il semble également que c'est ce manque apparent de cohésion globale, autorisé par une grande perméabilité intellectuelle, qui permet les permanents remaniements et revirements dont certains ont été évoqués ici. Cartailhac ne s'enferme en effet jamais de lui-même dans un système de pensée aux contours fermés, et manifeste ainsi une grande souplesse qui le distingue de certains scientifiques de son temps. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons choisi de mettre en lumière certains épisodes particuliers au cours desquels il se trouve directement confronté à ce mode de fonctionnement, d'ailleurs souvent de manière frontale et abrupte. L'exemple de Mortillet, qui campe parfaitement ce modèle de pensée, outre qu'il permet également de souligner les enjeux personnels, affectifs et institutionnels pour lesquels les mouvements stratégiques apparaissent déterminants, nous a donc paru tout à fait adapté à la démonstration. Celle-ci révèle finalement que, par cette souplesse et la facilité avec laquelle interviennent les changements de vue, l'assimilation de faits nouveaux – qui peuvent parfois même paraître très troublants pour les préhistoriens, lorsqu'on les replace dans le contexte culturel et intellectuel du XIXe siècle – s'en trouve grandement favorisée. Les blocages, les « obstacles épistémologiques » paraissent moins

difficiles à dépasser dans un tel cadre. Enfin, il semble que cette structure intellectuelle, cette culture du doute, soit donc plus propice à l'évolution des idées. Qu'elle ne permette pas la restitution d'un paysage fini n'apparaît que comme un moindre inconvénient, une moindre difficulté. Effectivement, que cette évolution conduise vers une impasse ou une contradiction importe finalement assez peu car alors, seul compte le mouvement ou, du moins, la mobilité des idées.

Pour ponctuer ces quelques réflexions sur la pensée de Cartailhac, qu'il nous soit permis d'insérer ici une courte citation de G. Bachelard, et qui semble appropriée aux quelques considérations que nous venons d'évoquer. Ce dernier indique : « *Préciser, rectifier, diversifier, ce sont là des types de pensées dynamiques qui s'évadent de la certitude et de l'unité et qui trouvent dans les systèmes homogènes plus d'obstacles que d'impulsions. En résumé, l'homme animé par l'esprit scientifique désire sans doute savoir, mais c'est aussitôt pour mieux interroger* »[445].

[445] Bachelard 1938 : 19.

Conclusion et perspectives

L'approche développée dans ce travail a permis d'identifier certains motifs d'une histoire institutionnelle de l'archéologie préhistorique, avec pour focale d'observation le cas particulier de Toulouse. L'examen des mécaniques qui régissent la mise en place et le fonctionnement de ces différentes constituantes institutionnelles a révélé un jeu d'interaction qui confirme leur importance dans la dynamique d'affirmation identitaire de la préhistoire comme champ autonome de savoir. Hors des cadres académiques se développent en effet, à Toulouse comme ailleurs, différentes entités au sein et entre lesquelles se déploient des réseaux de sociabilité qui permettent peu à peu la structuration d'une communauté savante autour de thèmes communs. Compagnies savantes, rencontres scientifiques, musées ou revues spécialisées constituent ainsi les premiers foyers où s'élaborent et à partir desquels se diffusent les connaissances de ces nouveaux domaines scientifiques. L'ouverture à la dimension internationale, la mise en place d'un programme scientifique et d'une trame théorique reconnue par l'ensemble des acteurs confirment la légitimité de cette communauté, de ses champs d'étude et de leur pleine intégration à la cité scientifique.

Dans le paysage scientifique national de la seconde moitié du XIXe siècle, Toulouse apparaît alors comme un pôle important : l'implantation et le développement d'un appareil institutionnel complet et efficace, de même que la proximité géographique de terrains d'application où s'exerce la pratique de l'archéologie y favorisent en effet un certain dynamisme des recherches. Pour autant, la présentation que nous avons proposée de ces diverses composantes demeure partielle et incomplète. Elle appelle en effet de nouveaux développements et approfondissements qui permettraient, par exemple, d'identifier de façon

plus précise la nature, l'étendue et la pérennité des réseaux scientifiques de Province à Province, et de définir les éventuelles articulations avec ceux internationaux. L'étude de la documentation n'a pour le moment que partiellement répondu à cette attente, et un examen systématique de la correspondance scientifique et personnelle des savants impliqués dans ces réseaux permettrait certainement de formuler des éléments de réponse à ces interrogations. D'une façon générale, la perspective que nous avons adoptée dans le présent travail laisse ouverts de multiples champs de réflexions. Les contenus détaillés des enseignements toulousains, l'ampleur et l'intérêt des congrès ou des expositions organisés à Toulouse, où l'anthropologie et la préhistoire trouvent une tribune privilégiée, ou l'implication des musées dans l'accompagnement et la conduite des recherches de terrain sont autant de thèmes que nous n'avons abordés que sommairement et auxquels il conviendra d'apporter de nouveaux éclairages.

De même, si nous avons cherché à mettre en évidence les grandes caractéristiques de la pensée scientifique de Cartailhac et leur rôle dans son positionnement sociologique au sein de la communauté savante, nous n'avons pu aborder ici qu'une part très restreinte de sa production littéraire. Là encore, le recours à un examen approfondi de certaines de ses contributions et leur mise en perspective dans un contexte spéculatif plus large permettrait sans doute d'en proposer une analyse épistémologique plus fine que ne l'ont permis les problématiques abordées dans la présente étude.

Nous avons également évoqué ici la façon dont Cartailhac s'empare de thèmes de discussions qui animent la communauté des préhistoriens, mais toujours dans l'optique de décrire la nature des relations qu'il entretient avec les autorités intellectuelles de son temps et afin de faire apparaître sa singularité dans ce paysage. Si certains traits de son identité savante et personnelle se dégagent d'un tel examen, celui-ci ne restitue que très partiellement sa complexité. Ici, certains aspects de sa personnalité, qui permettraient pourtant d'appréhender avec plus de précision certaines de ses orientations scientifiques ou intellectuelles, n'ont pu être explorés en raison d'un défaut de documentation ou de l'existence d'indices trop ténus pour développer des réflexions abouties. On connaît par exemple de Cartailhac son héritage familial protestant. Or, dans le contexte politique du dernier quart du XIXe siècle, et alors que l'influence de l'école du matérialisme scientifique – Mortillet en première ligne – s'exerce avec force au sein de la communauté préhistorienne, il serait intéressant de pouvoir distinguer les motifs de son engagement aux côtés des plus virulents adversaires du cléricalisme. Car en effet, Cartailhac semble davantage motivé, dans ses prises de position, par la sauvegarde des

intérêts de la science, que certains estiment alors menacés par les attaques des tenants du dogme religieux, que par de véritables convictions personnelles. Cet anticléricalisme de circonstance paraît surtout porté par l'influente autorité de Mortillet mais s'exprime d'une façon qui tend à se modérer au fil du temps et à mesure que la prise de distance entre les deux hommes se confirme. Dans une perspective biographique, il conviendrait donc d'intégrer de telles données qui, sans apparaître anecdotiques, apporteraient au contraire de nouveaux éléments de compréhension d'une production scientifique prise dans son époque.

On le voit, les pistes de recherches demeurent, à l'issue de ce travail, encore nombreuses et intéressantes tant du point de vue de l'histoire des idées que de celle des institutions de la préhistoire. Le rôle des centres provinciaux de production et de diffusion des savoirs demeurant encore peu exploré, c'est également là une gamme élargie de thématiques de réflexions qui s'ouvre, notamment par le biais d'un examen systématisé des réseaux de correspondances entre scientifiques.

Enfin, telle qu'elle a été mise en œuvre ici et quoique incomplète à bien des égards, l'observation microhistorique, en particulier par le pivot biographique, montre un réel intérêt dans la compréhension des dynamiques d'évolution des idées, par le jeu des mutations intellectuelles bien sûr, mais également par une approche des stratégies scientifiques, institutionnelles ou personnelles qui y prennent place. L'immersion dans l'univers intellectuel et personnel d'un individu, dont les archives figurent comme une clé idéale, constitue en effet un moyen privilégié de le saisir dans sa dimension privée. Cette démarche autorise ainsi à le dépouiller, pour un temps, de son statut de scientifique et d'homme public pour davantage embrasser la subjectivité et certaines composantes intimes de sa pensée. Au travers de telles études de cas – personnages de premier plan ou, comme dans le présent travail, figures plus secondaires – c'est alors la multiplicité des visages de la préhistoire au fil de son histoire qui se dessine, dans toute la variété et la complexité de ses acteurs, des relations qu'ils entretenaient entre eux et avec leur pratique scientifique.

Bibliographie

Anonyme, 1880. Nouvelles et correspondance. École d'anthropologie. *Matériaux*, 2e série, t. 11, p. 486-487.

Anonyme, 1881. Nouvelles et correspondance. L'enseignement de l'Anthropologie dans l'Université de France. *Matériaux*, 2e série, t. 12, p. 101-102.

Anonyme, 1882a. Nouvelles et correspondance. École d'anthropologie. *Matériaux*, 2e série, t. 13, p. 312.

Anonyme, 1882b. Nouvelles et correspondance. Cours d'Anthropologie à la Faculté des sciences de Lyon. *Matériaux*, 2e série, t. 13, p. 47.

Anonyme, 1884a. Nouvelles et correspondance. École d'anthropologie de Paris : excursion en Bretagne. *Matériaux*, 3e série, t. 1, p. 381-382.

Anonyme, 1884b. Nouvelles et correspondance. Cours d'Anthropologie à Lyon. *Matériaux*, 3e série, t. 1, p. 610.

Anonyme., 1884c. Programme. *L'Homme*, t. 1, p. 1-3.

Anonyme, 1887a. Nouvelles et correspondances. École d'anthropologie : excursion de 1887. *Matériaux*, 3e série, t. 4, p. 89.

Anonyme, 1887b. Nouvelles et correspondances. L'enseignement de l'Anthropologie à Lyon. *Matériaux*, 3e série, t. 4, p. 516-517.

Anonyme, 1887c. Cours d'Anthropologie à la Faculté des Sciences de Montpellier. *Matériaux*, 3e série, t. 4, p. 45-46.

Arcelin, A., 1885. Silex tertiaires. *Matériaux*, 3e série, t. 2, p. 193-204.

Astre, G., 1949. *Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. Son histoire*. Toulouse : Éd. du Muséum d'histoire Naturelle de Toulouse, 190 p.

Aufrère, L., 1940. Figures de préhistoriens, I. Boucher de Perthes. *Préhistoire*, t. 7, p. 7-134.

Ault du Mesnil, G., 1885. Note sur de nouvelles fouilles faites à Thenay, Loir-et-Cher, en septembre 1884. *Matériaux*, 3e série, t. 2, p. 241-251.

Bachelard, G., 1938. *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin, 2004, 305 p.

Bardon, L., Bouyssonie, J. & A., 1906. La succession des niveaux archéologiques dans les stations préhistoriques des environs de Brive. *In* : C*ongrès Préhistorique de France, I, Périgueux*, 1905, p. 59-69.

Bardon, L., Bouyssonie, J. & A., 1907. La grotte de Font-Robert (Corrèze). *In* : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie. Préhistorique, 13ème session, Monaco, 1906,* Monaco : Imprimerie de Monaco, p. 172-184.

Barrera, C., 2003. *Les sociétés savantes de Toulouse au XIXe siècle (1797-1865)*. Paris : C.T.H.S., 435 p.

Bégouën, H., 1924. Éloge d'Émile Cartailhac. *Extrait des mémoires de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse,* 12e série, t. 2, p. 397-416.

Bertrand, A., 1884. *La Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes, cours d'archéologie nationale*. Paris : Leroux, 205 p.

Blanckaert, C. 1995. Les fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIXe siècle. Perspectives historiographiques. *Politix*, vol. 8, n° 29, p. 31-54.

Blanckaert, C. 2002a. Les bannières de la science militante : vulgarisation, propagande et science publique. *In* : Gispert, H., (dir.), *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 71-78.

Blanckaert, C. 2002b. Les assises provinciales de la science de l'homme. *In* : Gispert, H., (dir.), *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 149-157.

Bon, F., 2009. *Préhistoire, la fabrique de l'homme*. Paris : Seuil, 339 p.

Boule, M., 1922. Emile Cartailhac (1845-1921). *L'anthropologie*, t. 31, p. 587-608.

Bourdieu, P., 1986. L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 69.

Bouyssonie, J., 1939. La grotte de Tarté. *Mélanges Bégouën*, Toulouse : Privat, p. 179-194.

Breuil, H., 1906. Essai de stratigraphie des dépôts de l'âge du renne. *In* : C*ongrès Préhistorique de France, I, Périgueux*, 1905, p. 74-83.

Breuil, H., 1907. Les gisements présolutréens du type d'Aurignac. Coup d'œil sur le plus ancien âge du Renne. *In* : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie. Préhistoriques, 13ème session, Monaco 1906*, Monaco : Imprimerie de Monaco, p. 323-350.

Breuil, H., 1909. *L'Aurignacien présolutréen, épilogue d'une controverse*. Paris : Vigot, 46 p.

Breuil H., 1952. *Quatre cents siècles d'art pariétal. Les cavernes ornées de l'âge du renne*. Montignac : Centre d'études et de documentation préhistoriques, 413 p.

Breuil H., 1959. L'évolution des idées relatives à l'Aurignacien. *Bulletins de la Société méridionale de spéléologie et de préhistoire*, t. 6-9, 1956-1959, p. 36-39.

Burney, J.M., 1988. *Toulouse et son université : facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXe siècle*. Toulouse : Presse Universitaire du Mirail, 330 p.

Canguilhem, G., 1989. *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences*. Paris : Vrin, 5e édition augmentée, 414 p.

Capitan, L., Breuil, H., 1901a. Une nouvelle grotte avec parois gravées à l'époque paléolithique. *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 133, p. 478-480.

Capitan, L., Breuil, H., 1901b. Une nouvelle grotte avec figures peintes sur les parois à l'époque paléolithique. *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 133, p. 478-480.

Capitan, L., Peyrony, D., 1906. Fouilles à la Ferrassie (Dordogne). *In* : C*ongrès Préhistorique de France, I, Périgueux*, 1905, p. 143-144.

Cartailhac, É., 1865. Détails antéhistoriques sur l'arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron). *Matériaux*, 1e série, t. 2, p. 144-154.

Cartailhac, É., 1872. L'indicateur de l'archéologue et du collectionneur. *Matériaux*, 2e série, t. 3, p. 378-384.

Cartailhac, É., 1873. Discussion sur l'homme tertiaire. *In* : *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Comptes-rendus de la 2e session, Lyon*, p. 614-618.

Cartailhac, É., 1878a. *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*. Paris : C. Reinwald, 103 p.

Cartailhac, É., 1878b. Comptes-rendus d'ouvrages : « Adrien Arcelin : Les sépultures de l'âge du renne de Solutré ». *Matériaux*, 2e série, t. 9, p. 527-530.

Cartailhac, É., 1879. L'homme tertiaire. *Matériaux*, 2e série, t. 10, p. 433-439.

Cartailhac, É., 1882. Comptes-rendus d'ouvrages : « G. de Mortillet : Le préhistorique. Antiquité de l'homme ». *Matériaux*, 2e série, t. 13, p. 552-557.

Cartailhac, É., 1884a. Georges Cuvier et l'ancienneté de l'Homme. Histoire de l'anthropologie préhistorique. *Matériaux*, 3e série, t. 18, p. 27-35.

Cartailhac, É., 1884b. *Cours libre d'Anthropologie, leçon d'ouverture*. Faculté des sciences de Toulouse, Toulouse : Durand, Fillous et Lagarde, 21 p.

Cartailhac, É., 1886a. Ossements et squelettes humains dans les cavernes et stations quaternaires. *Revue d'Anthropologie*, 3e série, t. 1, p. 448-470.

Cartailhac, É., 1886b. Ossements et squelettes humains dans les cavernes et stations quaternaires. *Matériaux*, 3e série, t. 3, p. 400-402.

Cartailhac, É., 1886c. À nos lecteurs. *Matériaux*, 3e série, t. 3, p. 598-600.

Cartailhac, É., 1886d. *Les âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*. Paris : Reinwald, 386 p.

Cartailhac, É., 1889. *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments.* Paris : Félix Alcan, 336 p.

Cartailhac, É., 1890a. La grotte de Teyjat, gravures magdaléniennes, Mouvement scientifique en France et à l'étranger. *L'Anthropologie*, t. 1, p. 430.

Cartailhac, É., 1890b. Nécrologie. Dr J.-B. Noulet. *L'Anthropologie*, t. 1, p. 512.

Cartailhac, É., 1896. Quelques faits nouveaux sur le préhistorique ancien des Pyrénées. *L'Anthropologie*, t. 7, p. 309-324.

Cartailhac, É., 1902b. Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne, « Mea culpa » d'un sceptique. *L'Anthropologie*, t. 13, p. 350-352.

Cartailhac, É., 1907a. Le Moustiérien et le pré-solutréen ou aurignacien des grottes de Grimaldi. *In* : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie. Préhistorique, 13ème session, Monaco, 1906*, Monaco : Impr. De Monaco, p. 135-154.

Cartailhac, É., 1919a. Un chapitre de l'histoire intellectuelle de Toulouse. Le Professeur J.-B. Noulet (1802-1890). A – Sa biographie. *Mémoires de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse*, 11e série, t. 6, p. 421-436.

Cartailhac, É., 1919b. Un chapitre de l'histoire intellectuelle de Toulouse. Le Professeur J.-B. Noulet (1802-1890). D – Le géologue et le préhistorien, le directeur du Musée d'histoire naturelle. *Mémoires de l'Académie des sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse*, 11e série, t. 6, p. 462-483.

Cartailhac, É., Breuil, H., 1903. Les peintures de la grotte d'Altamira (Espagne), *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 136, p. 1534-1536.

Cartailhac, É., & Breuil, H., 1906. *La caverne d'Altamira à Santillane près Santander (Espagne)*, Monaco : Imprimerie de Monaco, 275 p., 205 fig., 38 pl.

Cartailhac, É. & Trutat, E., 1869. À nos lecteurs. *Matériaux*, 2e série, t. 1, p. 1-4.

Cartailhac, É. & Trutat, E., 1871. Sur la distinction à établir entre les races humaines dont on a trouvé les traces dans la grotte d'Aurignac. *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, t. 73, séance du 31.07.1871, p. 353-354.

Cau-Durban, Abbé D., 1885. La grotte de Marsoulas, Haute-Garonne. *Matériaux*, 3e série, t. 2, p. 341-349.

Cazalis de Fondouce, P., 1875. Réponse aux objections de M. Cartailhac à mon Mémoire sur la non-existence d'une lacune entre les deux âges de la pierre. *Matériaux*, 2e série, t. 6, p. 224-227.

Cazes, D., 1992. *Le musée Saint-Raymond : 1892-1992*. Toulouse : Musée Saint-Raymond, 55 p.

Chaline, J.-P., 1995. *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France*. Paris : C.T.H.S., 270 p.

Chantre, E., 1867. *Études palethnologiques ou recherches géologico-archéologiques sur l'industrie et les mœurs de l'homme des temps antéhistoriques dans le nord du Dauphiné et les environs de Lyon*. Paris : A. Savy, 132 p.

Chantre, E., 1871. *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Paladru*. Lyon : H. Georg, 7 p.

Chantre, E., 1921. Émile Cartailhac (1845-1921). Sa vie, son œuvre. *Société d'Anthropologie et de biologie de Lyon*, Lyon, 7 p.

Charle, C., 1994. *La république des universitaires*, *1870-1940.* Paris : Seuil, 492 p.

Charle, C., 2006. *Les élites de la République, 1880-1900*. Paris : Fayard, 1987, 613 p.

Charmes, X., 1886. *Le Comité des travaux historiques et scientifiques (histoire et documents)*. Paris : Imprimerie nationale, 3 tomes, 2014 p.

Collectif (d'Acy, E., Mortillet de, G.), 1888. Discussion sur les sépultures paléolithiques. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*. 4e série, t. 11, p. 103-109.

Comelongue, M., 2010. La Préhistoire racontée au public. *In* : Bon, F., Dubois, S. & Labails M.-D., (dir.), *Le Muséum de Toulouse et l'invention de la Préhistoire*. Toulouse : Éd. du Muséum de Toulouse, p. 177-184.

Coye, N., 1997. *La préhistoire en paroles et en actes. Méthodes et enjeux de la pratique archéologique- 1830-1950*. Paris : L'Harmattan, 338 p.

Coye, N., 2000. En leur science et conscience. Vulgarisateurs et caution scientifique en préhistoire au XIXe siècle. In : Ducros, A. et J., (dir.), *L'homme préhistorique. Images et imaginaire*. Paris : L'Harmattan (collection Histoire des sciences humaines), p. 205-224.

Coye, N., 2005. Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions académiques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 102, n°4, p. 710-707.

Coye, N., 2006. Des fouilles de La Tène au « néolithique lacustre ». *In* : Kaeser, M.-A., (dir.), *De la mémoire à l'histoire : l'œuvre de Paul Vouga (1880-1940)*. Neuchâtel : Service et Musée d'Archéologie (Archéologie neuchâteloise, 35), p. 83-99.

Coye, N., 2011. Une discipline en construction : l'archéologie préhistorique de la première moitié du XXe siècle. In : Ph. Boissinot (dir.), *L'archéologie comme discipline ?* Paris : Seuil, p. 199-220.

Daleau, F., 1903. Gravures paléolithiques de Pair-non-Pair, commune de Marcamps, Gironde. *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 31e session*, Montauban, p. 786-789.

Defrance, F., 2001. Les Prêtres préhistoriens (XIXe-XXe siècle). Mémoire de maîtrise, Université Lumière-Lyon II (Dpt. d'Histoire), 158 p.

Defrance-Jublot, F., 2011. La question religieuse dans la première archéologie préhistorique, 1859-1904. . *In* : Coye, N. & Hurel, A., (dir.), *Dans l'épaisseur du temps. Archéologues et géologues inventent la préhistoire*. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, p. 279-311.

Dias, N., 1991. *Le musée d'ethnographie du Trocadéro (1878-1908). Anthropologie et muséologie en France*. Paris : CNRS, 277 p.

Dubois S., 2004. *L'industrie lithique aurignacienne de la grotte de Tarté (Haute-Garonne)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse II - le Mirail, 187 p., 13 pl., 20 fig.

Dubois, S., 2005. *La « bataille aurignacienne ». Genèse d'un débat d'école dans son contexte historique et intellectuel*. Mémoire de DEA, Université Toulouse II - Le Mirail, 59 p.

Dubois, S., 2010. Du comparatisme ethnographique à l'ethnologie préhistorique. *In* : Bon, F., Dubois, S. & Labails M.-D., (dir.), *Le Muséum de Toulouse et l'invention de la Préhistoire*. Toulouse : Éd. du Muséum de Toulouse, p. 144-153.

Dubois, S., 2011. Regards croisés sur deux fondateurs de la préhistoire française : Édouard Lartet et Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes. *In* : Coye, N. & Hurel, A., (dir.), *Dans l'épaisseur du temps. Archéologues et géologues inventent la préhistoire*. Paris : Publications scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, p. 245-265.

Dubois, S. & Bon, F., 2006. Henri Breuil et les origines de la "bataille aurignacienne". *In* : *Sur des chemins de la Préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du Sud*. Paris : Somogy, p. 135-147.

Duchemin, P., 1945. Le chemin de fer de Paris à Toulouse. *Annales de Géographie*, t. 54, n° 296, p. 274-293.

Dupont, E., 1873. Classement des âges de la pierre en Belgique. *In* : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, 6ème session, Bruxelles, p. 459-479.

Duris, P., 1989. Les sociétés linnéennes françaises et le culte de Linné (1780-1830). *Bulletins de la Société botanique de France. Lettres botaniques*, t. 136, p. 179-185.

Falsan, A., Chantre E., 1880. *Monographie géologique des anciens glaciers et du terrain erratique de la partie moyenne du bassin du Rhône*. Lyon : Pitrat Ainé, 2 t., 1294 p.
Féron, P., 1999. *Théodore Ozenne. Mécène toulousain*. Toulouse : Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, 360 p.

Figuier, L., 1882. *L'homme primitif*. Paris : Hachette (5e édition), 462 p.

Filhol, E., 1865. Allocution prononcée dans la séance publique de l'Académie, le 11 juin 1865. *In* : *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse*, 6e série, t. 3, p. 428-434.

Frelat-Kahn, B., 2002. Sous une neutralité politique affichée, une prise de parti. *In* : Gispert, H., (dir.), *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 277-285.

Gaudry, A., 1878. *Les enchaînements du monde animal dans les temps géologiques. T. 3 – mammifères tertiaires*. Paris : Masson, 293 p.

Gerbod, P., 1965. *La condition universitaire en France au XIXème*. Paris : PUF, 720 p.

Gispert, H., (dir.), 2002. *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 372 p.

Groenen, M., 1994. *Pour une histoire de la préhistoire*. Grenoble : Jérôme Millon (collection L'homme des origines), 603 p.

Grossetti, M., (dir.), 1994. *Université et territoire, un système local d'enseignement supérieur, Toulouse et Midi-Pyrénées*. Toulouse : Presse Universitaire du Mirail, 237 p.

Guillaumet-Malmassari, V., 2005. Le développement de la Préhistoire au 19e siècle : un apprivoisement du temps. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 102, n°4, p. 709-714.

Guillaumet-Malmassari, V., 2009. *Continuité, discontinuité : l'approche des transitions en préhistoire*. Thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 216 p.

Hamy, E.-T., 1870. *Précis de paléontologie humaine*. Paris : Baillière et fils, 312 p.

Harlé, É., 1881. La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne). *Matériaux*, 2e série, t. 12, p. 275-283.

Hurel A., 2006. L'enseignement de la préhistoire : un siècle en marge de l'Université. *La Revue pour l'histoire du C.N.R.S.*, n°15, p. 16-19.

Hurel, A., 2007. *La France préhistorienne de 1789 à 1941*. Paris : C.N.R.S., 281 p.

Hurel, A., 2010. Faire entrer la Préhistoire au musée. *In* : Bon, F., Dubois, S. & Labails M.-D., (dir.), *Le Muséum de Toulouse et l'invention de la Préhistoire*. Toulouse : Éd. du Muséum de Toulouse, p. 154-167.

Hurel, A., 2011. *L'abbé Breuil. Un préhistorien dans le siècle*. Paris : C.N.R.S., 452 p.

Kaeser, M.-A., 2001. L'internationalisation de la préhistoire, une manœuvre tactique ? Les conséquences épistémologiques de la fondation des congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. *In* : Blanckaert, C., (dir.), *Les politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France (1860-1940)*. Paris : L'Harmattan, (collection Histoire des sciences humaines), p. 201-230.

Kaeser, M.-A., 2004. *L'univers du préhistorien, science, foi et politique dans l'œuvre et la vie d'Edouard Desor (1811-1882)*. Paris : L'Harmattan, 621 p.

Laming-Emperaire, A., 1964. *Origines de l'Archéologie préhistorique en France. Des superstitions médiévales à la découverte de l'Homme fossile.* Paris : Picard, 243 p.

Lartet, É., Christy, H., 1864. Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine. *Revue archéologique*, 2e série, t. 9, p. 233-267.

Levi, G., 1989. *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle*. Paris : Gallimard, 230 p.

Liard, L., 1890. *Universités et facultés*. Paris : Armand Colin et Cie, 262 p.

Loriga, S., 1996. La biographie comme problème. *In* : Revel, J. (dir.). *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris : Gallimard/Seuil, p. 209-231.

Lubbock, J., 1867. *L'homme avant l'histoire étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, suivi d'une description comparée des mœurs des sauvages modernes*. Paris : Germer Baillière, 516 p.

Madariaga de la Campa, B., 2000. *Sanz de Sautuola et la découverte d'Altamira, Santander*. Santander : Historia y documentos, Fondacíon Marcelino Botín, 170 p.

Massénat, É., Lalande, P. & Cartailhac, E., 1872. Découverte d'un squelette humain de l'âge du renne à Laugerie-Basse (Dordogne). *Matériaux*, 2e série, t. 7, p. 224-228.

Mortillet, A. de., 1907. Liberté des fouilles préhistoriques. *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, t. 4, p. 439-441.

Mortillet, A. de., 1908. Carte postale résumant la classification préhistorique de Gabriel et Adrien de Mortillet. *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, t. 5, p. 25.

Mortillet, G. de., 1864. Introduction. *Matériaux*, 1e série, t. 1, p. 5-8.

Mortillet, G. de., 1865. *Les mystifiés de l'Académie des sciences. Défi adressé à MM. Decaisne et Élie de Beaumont*. Paris : Marpon, 14 p.

Mortillet, G. de., 1866. Gare à vous ! *Matériaux*, 1e série, t. 2, p. 369.

Mortillet, G. de, 1873. Classification des diverses périodes de l'âge de la pierre. *In* : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie. Préhistoriques, 6ème session, Bruxelles, 1872*, Bruxelles : Muquardt, p. 432-444.

Mortillet, G. de., 1883a. *Le préhistorique, antiquité de l'homme*. Paris : C. Reinwald, 642 p.

Mortillet, G. de., 1883b. Les Groënlandais descendants des Magdaléniens. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 3e série, t. 6, p. 868-870.

Mortillet, G. de., 1887. Décentralisation. Association française pour l'avancement des sciences. *L'Homme. Journal illustré des sciences anthropologiques*, t. 4, p. 385-394.

Musselin, C., 2001. *La longue marche des universités françaises*. Paris : PUF, Sciences sociales et Sociétés, 218 p.

Perrin-Samindayar, É., 2001. Les résistances des institutions scientifiques et universitaires à l'émergence de l'archéologie comme science. In : Perrin-Saminadayar, E., (dir.), *Rêver l'archéologie au XIXème siècle ; de la science à l'imaginaire*. Saint-Etienne : Publication de l'Université de Saint-Etienne, p. 47-64.

Piette, É., 1873. La grotte de Gourdan, sur la lacune que plusieurs auteurs placent entre l'âge du renne et celui de la pierre polie, et sur l'art paléolithique en rapport avec l'art gaulois. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2e série, t. 8, p. 384-425.

Piette, É., 1896. Études d'ethnographie préhistorique. III. Les galets coloriés du Mas d'Azil. *L'Anthropologie*, t. 7, p. 385-427.

Quatrefages, A. de, 1872. La science et la Patrie. *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 1ère session*, Bordeaux, p. 36-41.

Quatrefages, A. de, 1894. *Les émules de Darwin*. Paris : Félix Alcan, t. 1, 154 p.

Rasmussen, A. 1989. Les congrès internationaux liés aux expositions universelles de Paris (1867-1900). *Cahiers Georges Sorel*, vol. 7, n° 1, p. 23-44.

Régnault, F., 1903. La grotte de Marsoulas. *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 31e session,* Bordeaux, p. 245-246.

Reinach, S., 1922. Édouard-Philippe-Émile Cartailhac (15 fév. 1845 – 25 nov. 1921). *Revue archéologique*, 5e série, t. 15, p. 149-161.

Revel, J., 1996. Micro-analyse et construction du social. *In* : Revel, J. (dir.). *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris : Gallimard/Seuil, p. 15-36.

Richard, N., 1989. La revue L'Homme de Gabriel de Mortillet. Anthropologie et politique au début de la IIIe République. *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, t. 1, fasc. 3-4, p. 231-255.

Richard, N., 1992. *L'invention de la préhistoire – Une anthologie*. Paris : Presses pocket, 350 p.

Richard, N., 1993. De l'art ludique à l'art magique ; interprétations de l'art pariétal au XIXe siècle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90, n° 1, p. 60-68.

Richard, N., 2008. *Inventer la préhistoire, débuts de l'archéologie préhistorique en France*. Paris : Vuibert/Adapt-Snes, 236 p.

Rivière, É., 1873. Note sur l'homme fossile des cavernes de Baoussé-Roussé (Italie), dites grottes de Menton. In : *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie. Préhistoriques, 6ème session, Bruxelles, 1872*, Bruxelles : Muquardt, p. 164-175.

Rivière, É., 1874. Sur trois nouveaux squelettes humains découverts dans les grottes de Menton. *Matériaux*, 2e série, t. 5, p. 94-98.

Rivière, É., 1887. *Palethnologie. De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*. Paris : Baillières, 336 p.

Rivière, É., 1895. Sur la grotte de la Mouthe (Dordogne). *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 24e session, Bordeaux*, *1895*, p. 313-314.

Rivière, É., 1898. La grotte de la Mouthe (Dordogne). *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 26e session, Saint-Étienne,* p. 669-687.

Roux, P., 2008. *Les « archives Mortillet » à l'Université de Sarrebruck. Parcours et stratégie scientifique de Gabriel et Adrien de Mortillet*. Thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon -Sorbonne, 595 p.

Sautuola Sanz, M. de., 1880. *Breves apuntes sobre alguno objetos préhistóricos de la provincia de Santander*. Madrid : Murillo, 27 p.

Solais, M., 2002a. Les débuts de l'Association (1872-1882). *In* : Gispert, H., (dir.), *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 35-44.

Solais, M., 2002b. Place et rôle de la Province dans le projet et la vie de l'Association. *In* : Gispert, H., (dir.), *« Par la science pour la patrie », l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), 1872-1914 : Un projet politique pour une société savante*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 119-129.

Taguieff, P.-A., 2000. Sélectionnisme et socialisme dans une perspective aryaniste : théories, visions et prévisions de Georges Vacher de Lapouge (1854-1936). *Mil neuf cent*, n° 18, p. 7-51.

Topinard, P. & Cartailhac, E., 1872. Association française pour l'avancement des sciences, première session à Bordeaux – Section d'anthropologie. *Matériaux*, 2e série, t. 3, p. 444-489.

Vacher de Lapouge, ,G., 1887. L'Anthropologie et la science politique. Leçon d'ouverture du cours libre d'Anthropologie de 1886-1887. *Revue d'anthropologie*, 3e série, t. 2, p. 136-157.

Vacher de Lapouge, ,G., 1896. *Les sélections sociales, cours libre de science politique professé à l'Université de Montpellier, 1888-1889*. Paris : A. Fontemoing, 503 p.

Vacher de Lapouge, ,G., 1899. *L'Aryen, son rôle social, cours libre de science politique professé à l'Université de Montpellier, 1889-1890.* Paris : A. Fontemoing, 569 p.

Vayson de Pradenne, A., 1932. *Les fraudes en archéologie préhistorique*. Grenoble : Jérôme Millon (L'Homme des origines), 512 p.

Vilanova y Piera, J., 1883. Sur la caverne de Santillana. *In* : *A.F.A.S., Comptes-rendus de la 11e session, La Rochelle*, p. 669-673.

Weisz, G., 1977. Le corps professoral de l'enseignement supérieur et l'idéologie de la réforme universitaire en France, 1860-1885. *Revue Française de Sociologie*, n°18 (2), p. 201-232.

White, R., 2006. *L'affaire de l'Abri du Poisson, Patrie et Préhistoire*. Périgueux : Fanlac, 237

Index des abréviations

AALB : Archives de l'Association Louis Bégouën.

AFAS : Association française pour l'avancement des sciences

Matériaux… : *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme* (*Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme* sous la direction de Gabriel de Mortillet 1864-1869)

AIPH : Archives de la fondation Institut de paléontologie humaine

AMHNT : Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse

AMAN : Archives du Musée d'archéologie nationale

AEN : Archives de l'État de Neuchâtel

AMNHN : Archives du Muséum national d'Histoire naturelle

CIAAP : Congrès International d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques

MAN : Musée des Antiquités Nationales (aujourd'hui Musée d'Archéologie Nationale)

NM : Nachlaß Mortillet

SPF : Société Préhistorique de France (aujourd'hui Société Préhistorique Française)

Table des matières

Introduction……9

Partie I – Éléments pour une sociologie de l'érudition de Province dans la seconde moitié du XIXe siècle ; le « laboratoire » toulousain……...25

Chapitre 1 - Rappels historiques……29

Chapitre 2 - Les sociétés savantes : incontournables acteurs institutionnels……33

1.2.1. « L'orage révolutionnaire », quelques éléments d'histoire et de géographie des sociétés savantes françaises au XIXe siècle……..34
1.2.1.1. Un naufrage annoncé……....34
1.2.1.2. La « renaissance »……..37
1.2.1.3. Cartographie sommaire……40

1.2.2. Pour une définition des sociétés savantes toulousaines……...44
1.2.2.1. Critères démographiques……...44
1.2.2.2. Des objectifs variés……...46
1.2.2.3. Le financement des activités savantes……....48
1.2.2.4. La question du logement des sociétés savantes……..52

1.2.3. Les sociétés savantes et l 'exercice politique……56
1.2.3.1. Sociétés savantes et centralisation……...……..……60
1.2.3.2. Sociabilité des sociétés : sortir du repli……..……...…..62
1.2.3.3. Les rapports Paris/Province : une érudition à deux vitesses……..…….....65
1.2.3.4. Patriotisme et décentralisation : la fondation de l'AFAS……72
1.2.3.4.1. Une singularité dans le paysage érudit français……..…….....72
1.2.3.4.2. Financer une machine d'après-guerre……...……....……74
1.2.3.4.3.Structure et organisation……...……..……76
1.2.3.4.4. Une association apolitique ? ……...……..……78
1.2.3.4.5. L'objectif de la décentralisation : entre réalité et illusion……79

Chapitre 3 - L'Université et l'archéologie préhistorique87

1.3.1. Le Premier Empire : le rétablissement de l'Université……..87

*1.3.2. Le mouvement de réformes de la III*e République……92
1.3.3. La question de l'enseignement de l'Anthropologie préhistorique……99
1.3.3.1. Les enseignements parisiens……100
1.3.3.1.1. Le Collège de France……100
1.3.3.1.2. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris……...101
1.3.3.1.3. L'École d'anthropologie de Paris……..103
1.3.3.2. Les enseignements en Province, des expériences variées……107
1.3.3.2.1. Les cours d'anthropologie à la faculté des sciences de Lyon……..107
1.3.3.2.2. Les cours d'anthropologie à la faculté des sciences de Montpellier…….....109

1.3.3.3. L'enseignement de l'anthropologie dans les facultés toulousaines…….....110
1.3.3.3.1. Le cours libre d'« Histoire naturelle de l'homme » à la faculté des sciences…….....110
1.3.3.3.1.1. L' « Histoire naturelle de l'Homme » : un programme scientifique….....114
1.3.3.3.1.2. La parenthèse politique…….....124
1.3.3.3.2. Le cours libre d'« Anthropologie » à la faculté des lettres.....127

Chapitre 4 - Les musées toulousains : une vitrine pour l'anthropologie préhistorique....137

1.4.1. Le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse…….....139
1.4.1.1. Un héritage naturaliste…….....139
1.4.1.2. De la lente maturation d'un projet… ……...143
1.4.1.3. … à la fondation du Muséum……..145
1.4.1.3.1. Le « Muséum de Filhol »…….....146
1.4.1.3.2 La direction Noulet……. ……..149
1.4.1.3.3. Une succession difficile pour Eugène Trutat……151
1.4.1.3.4. Un Muséum sans directeur……..151
1.4.1.3.5. L'aveu d'un échec……..152
1.4.1.4. La classification des objets archéologiques…….....153
1.4.1.5. Le rôle des musées dans la consécration d'un système…….....154
1.4.1.6. L'ethnographie au secours de l'archéologie préhistorique……157
1.4.1.7. Un réseau pour les musées d'histoire naturelle ?.....162

1.4.2. Le Musée Saint-Raymond : un refuge pour les antiques du Midi toulousain……174
1.4.2.1. Du couvent au presbytère……...174
1.4.2.2. Des collections disparates, une muséographie originale……...178

Chapitre 5 - La revue les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*…183

1.5.1. Fondation d'un outil à intérêts multiples…….....184
1.5.1.1. Un espace d'échanges…….....184
1.5.1.2. Un comptoir pour les collectionneurs…….....185
1.5.1.3. Une tribune politique et anticléricale…….....186
1.5.1.4. Un outil au service exclusif de la communauté ?.....189

1.5.2. La cession : une décentralisation effective……190
1.5.2.1. Les *Matériaux* au Muséum de Toulouse, deux organes complémentaires…….....191
1.5.2.2. Une nouvelle ligne éditoriale…….…….…….192
1.5.2.3. Le développement de l'appareil institutionnel de la préhistoire : premières difficultés pour la revue……194
1.5.2.4. Malaise financier et concurrences, les *Matériaux* en péril……..198
1.5.2.5. La réorganisation et l'emprise de l'école Mortillet……....200

1.5.3. La nécessité de la fusion…….204

Partie II – Culture du doute et positionnement stratégique. Émile Cartailhac et la refonte paradigmatique de la préhistoire au début du XXe siècle…….....209

2.1. Éléments biographiques……213
2.1.1. Genèse d'une vocation……..214
2.1.2. Développement d'une sociabilité érudite……...216
2.1.3. Le rôle des réseaux……220
2.1.4. L'homme de la synthèse……223
2.1.5. Le pont générationnel : un second souffle……230
2.1.6. Au soir de sa vie… ……..234

2.2. Les débats de la fin du XIXe siècle : les premiers termes d'un divorce intellectuel……...237
2.2.1. L'Anthropopithèque, ou le mirage tertiaire……238
2.2.1.1. La classification chrono-typologique : un système figé……238
2.2.1.2. Les termes de la controverse et les premiers doutes……239
2.2.1.3. L'Homme tertiaire, une hypothèse abandonnée……...243
2.2.2. Sépultures paléolithiques : la question de la spiritualité préhistorique……251
2.2.2.1. Les premières découvertes……...251
2.2.2.2. Les pratiques funéraires préhistoriques, un fait archéologique avéré……253

2.3. La refonte disciplinaire : un tournant de siècle aux enjeux multiples……...259
2.3.1. La reconnaissance de l'art pariétal paléolithique : les dimensions stratégiques d'un *Mea culpa* scientifique……...259
2.3.1.1. Altamira : la découverte de la complexité……260
2.3.1.2. Le rapport Harlé, une instruction à charge……...261
2.3.1.3. Nouvelles découvertes et premiers relevés…….....265
2.3.1.4. Le « trust » de l'art pariétal : main basse sur la vallée……267
2.3.1.5. Cartailhac et Breuil, un rapprochement décisif…..……....270
2.3.2. Aurignacien et stratigraphie : deux retours pour une seconde carrière……280
2.3.2.1. Morpho-typologie *vs* stratigraphie……280
2.3.2.2. La reconnaissance : une double réhabilitation……...283

2.4. Synthèse…….....291

Conclusion et perspectives……307

Bibliographie……..311

Index des abréviations……...323